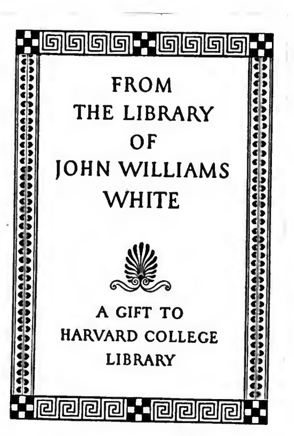

FROM
THE LIBRARY
OF
JOHN WILLIAMS
WHITE
A GIFT TO
HARVARD COLLEGE
LIBRARY

FRAGMENTS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE LA

COMÉDIE ANTIQUE

Paris. — Typographie Hennuyer, rue du Boulevard, 7.

FRAGMENTS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE LA

COMÉDIE ANTIQUE

ÉPICHARME, MÉNANDRE, PLAUTE

PAR M. ARTAUD

INSPECTEUR GÉNÉRAL DES ÉTUDES, VICE-RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE PARIS,
MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS, ETC.

Avec une Préface

DE M. GUIGNIAUT

PARIS
AUGUSTE DURAND, LIBRAIRE,
7, RUE DES GRÈS.

1863

PRÉFACE.

Ces premières assises d'un monument interrompu par la mort, que la piété d'une veuve a voulu consacrer à la mémoire d'un époux dont elle s'honorait, comme il s'honorait d'elle, se liaient, dans la pensée de M. Artaud, à un grand dessein, à un vaste ensemble. Sorti, l'un des plus anciens, il y a bientôt un demi-siècle, de l'école à la fois militante et savante qui est l'âme de l'Université, il sut mener de front, pendant sa longue carrière, les fonctions de l'enseignement public et les recherches studieuses, les exercices littéraires, où le professeur s'inspire de l'érudit et l'administrateur se complète par l'écrivain. Les longs loisirs que lui fit, comme à bien d'autres de ses condisciples de l'École normale, le gouvernement de la Restauration, devinrent pour lui l'occasion d'une activité variée, qui se partagea librement entre les directions les plus diverses, et dont il recueillit les fruits

dans les emplois supérieurs auxquels il fut appelé après la Révolution de 1830.

Parmi tous ces travaux, ceux qui, avec la fidélité aux principes de liberté et de légalité qui venaient de prévaloir, le signalèrent surtout à l'administration universitaire renouvelée, ceux auxquels il attachait lui-même le plus d'importance, ce furent ses études sur le théâtre grec. Il avait publié de Sophocle, d'Aristophane, il fit paraître plus tard d'Euripide, des copies perfectionnées d'édition en édition, où le sentiment du génie antique se révélait doublement par la ferme simplicité du style et la correction sévère du langage. En même temps, il y expliquait, dans des annotations concises, les principales difficultés des textes, et, dans des notices préliminaires sur les auteurs et sur leurs pièces, il montrait que le talent divers des écrivains et les secrets même de l'art ne lui étaient pas moins familiers que les traditions fabuleuses ou les circonstances historiques qui avaient inspiré les chefs-d'œuvre de la tragédie ou de la comédie.

Le succès de ces traductions, particulièrement de celle d'Aristophane, avait fait naître peu à peu dans l'esprit de M. Artaud une ambition plus haute. Les *Études sur les tragiques grecs* de M. Patin, dès lors en

possession de l'estime publique, lui montraient la seule voie où cette ambition pût atteindre son but; elles étaient à la fois pour lui un encouragement et un exemple. Il résolut de donner un pendant à cet excellent livre, et il s'y prépara en recueillant de toute part les matériaux d'une histoire de la comédie grecque. Mais ici, sauf les pièces d'Aristophane parvenues jusqu'à nous, et les imitations originales d'Épicharme et des poëtes de la moyenne ou de la nouvelle comédie chez Plaute et chez Térence, il n'avait devant lui que des fragments épars et des notices de toute main et de toute époque, avec lesquelles il était bien difficile, pour ne pas dire impossible, de restituer dans leur suite et dans leur enchaînement historique, encore plus de rendre à la vie, dans leur structure propre et dans leur physionomie individuelle, tant de drames et d'auteurs qui avaient brillé sur la scène comique.

M. Artaud ne s'en mit pas moins à l'œuvre avec l'ardeur patiente qui était dans son caractère et dans ses habitudes. Pour qui a pu voir l'immense collection qu'il avait faite de passages, d'allusions, d'extraits, d'analyses, à travers toute l'antiquité ou dans les dissertations et les commentaires des critiques modernes, il est manifeste que le temps seul a failli à son courage, et que, si quelques années de plus,

quelques obligations de moins le lui eussent permis, il aurait pu doter notre littérature savante d'un livre qui lui manque.

Les trois mémoires de critique érudite que nous nous sommes chargé d'introduire auprès du public, en témoignage d'une vieille et inaltérable amitié, étaient le prélude de ce livre encore plus qu'ils n'en devaient former le début. M. Artaud avait été admis à les lire devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui donna de bonne heure l'exemple de ces exhumations ou de ces restaurations littéraires, dans lesquelles, par l'analogie et par l'induction, l'érudition, elle aussi, est plus d'une fois parvenue à recomposer avec des débris et jusqu'à un certain point à ressusciter des œuvres et des écrivains ensevelis sous les ruines du temps. Épicharme, le disciple de Pythagore, philosophe, médecin et poëte, qui fut le contemporain d'Eschyle et de Pindare, que Platon mettait dans un autre genre au même rang qu'Homère, dont Cicéron admirait l'esprit plein de finesse et que les critiques d'Alexandrie placèrent en tête de leur *canon* comme le créateur de la comédie dorienne, antérieure à la comédie attique, était un de ces écrivains. Déjà il avait été l'objet de recherches savantes et de quelques monographies remarquées, particulièrement en

Allemagne. M. Artaud ne crut pas que le sujet y fût épuisé, et, recourant aux témoignages sur l'homme et sur son œuvre, aux fragments nombreux quoique épars du poëte, qu'il traduisit en français comme il savait traduire, il se livra à un travail entièrement nouveau, où il considéra successivement Épicharme comme philosophe, marqué d'un caractère moral digne de son maître, et comme le premier auteur de deux variétés du drame comique, qui furent la mise en action, sous deux formes diverses, également piquantes, de ses idées spéculatives ou pratiques sur Dieu, sur le monde et sur la vie humaine. M. Artaud les nomma justement la comédie mythologique et la comédie de mœurs et de caractère; l'une qui, traduisant en ridicule et travestissant sur la scène les divinités populaires déjà percées à jour par la philosophie, inaugurait des croyances nouvelles plus élevées et plus pures; l'autre qui, prenant ses types dans la réalité, peignait la société du temps, ses habitudes, ses vices, ses travers, et tâchait de la corriger en la faisant rire d'elle-même.

Nous ne savons si, dans son travail définitif, M. Artaud s'était proposé de remonter aux origines mêmes de la comédie, soit en Sicile, soit à Mégares et à Athènes; ce qui nous paraît sûr, c'est que, de même

qu'il avait fait d'Épicharme le vrai représentant, comme il le fut, de la comédie morale et bouffonne à la fois, propre aux Doriens, de même il devait grouper autour d'Aristophane, qui lui avait coûté tant de veilles, tout ce qui reste de la vieille comédie attique, politique, personnelle et licencieuse jusqu'à l'extrême pétulance. C'est probablement encore sur un plan analogue qu'il aurait traité de la comédie moyenne et de la comédie nouvelle, qui trouvèrent dans Épicharme leurs premiers modèles; dans Ménandre, leur organe le mieux inspiré; dans Plaute et Térence, chez les Romains, leurs imitateurs heureux.

De cette troisième partie du grand sujet qu'il lui a été donné seulement d'embrasser par la pensée, M. Artaud n'a laissé que le recueil des *Fragments de Ménandre*, traduits en français, commentés et soigneusement rapprochés des imitations latines, qui les éclairent et souvent les complètent. On peut considérer ce recueil, tout inachevé qu'il est, comme un utile complément des belles études littéraires de MM. Benoit et Guillaume Guizot, qui se partagèrent, il y a peu d'années, le prix proposé par l'Académie française sur ce même sujet de Ménandre, si charmant encore dans le demi-jour auquel l'ont condamné les scrupules dévots des moines de Byzance.

Un morceau qui se rattachait aux précédents d'une manière générale, quoiqu'il en élargisse encore le cadre et qu'il tienne à la comédie latine plus qu'à la comédie grecque, c'est l'*Histoire des mœurs romaines dans Plaute.* Il nous a paru que cette étude historique du vieux poëte, restée malheureusement à l'état d'ébauche, n'en serait pas moins un précieux commentaire de l'élégant et judicieux essai publié sur le même sujet, il y a plus de vingt ans, par le grand connaisseur de Plaute, M. Naudet, qui venait d'en achever la traduction [1]. Nous avons pensé que ce morceau, d'une érudition solide, avait ici sa place naturelle plutôt que dans les *Mélanges relatifs à la littérature, à la philosophie et à la politique,* recueil considérable et pourtant choisi, qui sera comme un second monument élevé à la mémoire de M. Artaud. Il le devra au fils dont il avait lui-même formé l'esprit et le cœur, sous les yeux de sa mère, et qui, en justifiant leur double espérance, saura porter dignement le nom de son père.

On s'étonne au premier abord que M. Artaud, toujours si passionné pour les lettres antiques, et qui n'était resté étranger à aucune des grandes directions

[1] *Revue française*, t. IX, 1838, p. 288.

de l'esprit moderne, n'ait pas laissé une œuvre qui réponde de tout point à l'idée que donnent de lui sa vie si pleine de travaux et son talent d'écrire. Mais il faut se souvenir que cette vie fut constamment partagée entre la pensée et l'action, et que, dans l'enseignement, dans l'administration universitaire ou municipale, à tous les degrés, jusqu'aux plus élevés, il a rendu à son pays des services qui sont aussi des œuvres. De ces services, le plus éminent peut-être est sa courageuse défense, pendant les dix dernières années, de la cause des saines et grandes études, de celles qui fortifient l'âme en même temps qu'elles cultivent toutes les facultés de l'esprit et les développent dans l'ordre que la nature elle-même a pris soin de tracer. S'il ne lui a pas été donné de jouir du succès complet de ses efforts, d'assister au triomphe de ses convictions, il a pu du moins saluer, en mourant, l'aurore d'un retour plus essentiel qu'on ne le croit trop souvent de nos jours à l'avenir de la civilisation et au maintien de notre prééminence nationale.

J.-D. Guigniaut.

ÉPICHARME

PHILOSOPHE ET POËTE COMIQUE

PREMIER MÉMOIRE.

ÉPICHARME PHILOSOPHE.

Ce qui fait l'originalité d'Epicharme, c'est l'alliance de la verve comique avec un esprit profondément philosophique. Il est bien le représentant de cette race dorienne, en qui les graves pensées vivaient à côté d'un penchant inné à la mimique la plus bouffonne; car souvent un trait burlesque couvre une intention des plus sérieuses, témoin Aristophane et Rabelais. Sa supériorité tenait surtout à l'élévation et à la solidité des principes qu'il dut à l'étude de la doctrine pythagoricienne, aux formes de laquelle son esprit s'adapta par une sorte d'affinité naturelle. De là ce regard pur et serein qu'il jeta sur la vie humaine, tout en l'enveloppant du voile des fables antiques,

quand plus tard il adopta les formes de la comédie pour produire le fruit de ses méditations. Aussi, tout ce qui nous reste de ses comédies semble entouré comme d'une atmosphère philosophique. De là encore tant de nobles maximes que déjà ses contemporains admiraient dans ses comédies et qui furent appliquées bientôt à l'éducation de la jeunesse, comme les règles les plus sages pour la conduite de la vie.

Ce double caractère se révèle par le grand nombre de sentences répandues dans ses ouvrages et fréquemment citées par les anciens, qui frappent autant par leur tour ferme et piquant que par leur justesse, et qui, après vingt-quatre siècles, exhalent encore comme l'émanation d'une belle âme. Quand Théocrite, dans l'inscription gravée sur la statue d'airain d'Epicharme, exprime la reconnaissance de ses concitoyens pour les vérités utiles qu'il avait semées dans ses comédies, c'est qu'en effet, par une noble indépendance de caractère, il avait su honorer la mission du poëte et du penseur.

Epicharme passe, sinon pour avoir été disciple immédiat de Pythagore, du moins pour avoir connu sa philosophie. Le témoignage le plus ancien que nous ayons à ce sujet est celui de Plutarque, *Vie de Numa*[1]: « Epicharme le comique, poëte des temps anciens, participa aux enseignements de l'école pythagoricienne. » Iamblique, dans sa *Vie de Pythagore*,

[1] Ἐπίχαρμος ὁ κωμικὸς, παλαιὸς ἀνὴρ, καὶ τῆς πυθαγορικῆς διατριβῆς μετεσχηκώς.

c. xxxvi, nous apprend qu'Epicharme, qu'il range parmi les disciples exotériques de cette école, car il n'avait pas vécu sous la règle de l'Institut, résidant à Syracuse, sous le règne d'Hiéron, s'était abstenu d'y professer publiquement la philosophie, à cause des obstacles qu'eût rencontrés la libre exposition de ses doctrines, mais qu'il avait mis en vers et fait passer dans ses comédies les idées pythagoriciennes et divulgué ainsi les principes de l'école [1].

Sans insister sur la possibilité qu'Epicharme ait connu Pythagore, comme semblent l'indiquer les traditions relatives à son père Helothalès, on ne peut douter du moins que, malgré la loi du silence imposée aux disciples du philosophe, ses opinions n'aient dû transpirer et se répandre, par des communications de toute espèce, dans les villes de l'Italie méridionale et de la Sicile, à Mégare, premier séjour d'Epicharme, comme dans Agrigente. Ce qu'il y a de certain, c'est que, si le pythagorisme fut ruiné comme corporation, sa doctrine se propagea et fit germer dans les esprits bien des idées nouvelles. Sorti alors de l'ombre du sanctuaire, il pénétra dans les intelligences, et des ruines du célèbre Institut s'élevèrent les premières lueurs du spiritualisme. Epicharme fit entendre sur le théâtre les plus nobles maximes de la morale; l'idée du Dieu-intelligence passa de l'école pythagori-

[1] Τῶν δ' ἔξωθεν ἀκροατῶν γενέσθαι καὶ Ἐπίχαρμον, ἀλλ' οὐκ ἐκ τοῦ συστήματος τῶν ἀνδρῶν. Ἀφικόμενον δὲ εἰς Συρακούσας διὰ τὴν Ἱέρωνος τυραννίδα τοῦ μὲν φανερῶς φιλοσοφεῖν ἀποσχέσθαι, εἰς μέτρον δ' ἐνεῖναι τὰς διανοίας τῶν ἀνδρῶν, μετὰ παιδιᾶς κρύφα ἐκφέροντα τὰ Πυθαγόρου δόγματα.

cienne dans la physique d'Anaxagore et prépara l'idéalisme de Platon.

Il n'y a donc rien d'invraisemblable à ce que Epicharme, vivant en Sicile, eût des relations, sinon avec Pythagore lui-même, tout au moins avec ses disciples. D'ailleurs, un esprit actif et exercé comme le sien était apte sans doute à comprendre les systèmes, sans avoir passé par la filière de l'école, et une fois en possession de ces idées, il était naturel qu'il en produisît les résultats dans ses comédies, la forme alors la plus favorable pour les répandre et les vulgariser. Le savant Wyttenbach, dans sa dissertation *De immortalitate animorum* [1], adopte entièrement cette opinion. Même parmi les fragments épars qui nous restent de ses pièces, certaines opinions de Pythagore sont plus accessibles que dans maint traité spécial. M. Bœckh reconnaît, dans son *Philolaus*, que les idées émises par Epicharme sur certains points de doctrine sont en parfait accord avec les principes de la doctrine pythagoricienne [2].

[1] *Opusc.*, t. II, p. 537 : « Hic ex Pythagoræ schola profectus, quum nefas haberetur illius placita vulgare, invenit novum poeseos genus, quod Comœdiæ nomine celebratum est ; ejusque poeseos opportunitate usus, philosophiam in theatro exhibuit. »

[2] L'ouvrage d'Ennius intitulé *Epicharmus* était une exposition poétique de quelques doctrines de Pythagore, à ce qu'il paraît, sur l'immortalité de l'âme par la métempsycose et sur la force éternellement créatrice du principe de la vie divine par toute la nature. Le poëte les mettait dans la bouche d'Epicharme, qu'il assurait avoir vu dans le songe de la mort : *Nam videbar somniare memet esse mortuum* (Cicéron, *Academ. prior.*, II, 16). Comme Platon donnait pour titre à son dialogue sur la création du monde le nom de *Timée*, ainsi Ennius intitulait son

Epicharme n'a jamais formé une école; il n'a jamais prétendu établir un système à lui. Cependant, les écrivains les plus autorisés se plaisent à citer ses opinions sur les points les plus importants de la morale, et même sur les questions les plus élevées de la philosophie spéculative, sur Dieu et le monde, sur le corps et l'âme. C'est ce que montrera la lecture des principaux fragments qui nous restent de ses comédies.

Il en est un qui porte évidemment l'empreinte de ses études pythagoriciennes, et où se trouve en germe la théorie des idées de Platon; c'est ce vers fameux, si souvent reproduit, notamment par Plutarque [1]:

Νόος ὁρῇ καὶ νόος ἀκούει, τἆλλα κωφὰ καὶ τυφλά.

C'est l'esprit qui voit, c'est l'esprit qui entend, tout le reste est sourd et aveugle.

Là est en effet le principe de l'idéalisme de Platon, qui fait lui-même allusion à ce vers dans le *Phédon* (c. x, p. 65) [2]. « Y a-t-il pour les hommes quelque

poëme didactique *Epicharme*. Il avait pris pour base de ce poëme les passages les plus célèbres des comédies d'Epicharme : c'est ce que prouve un fragment où il est question de la force vitale merveilleuse qui réside dans l'œuf de la poule (voir *Ennii Fragmenta*, p. 182, édit. Hessel). Cette pensée se trouvait aussi dans une pièce d'Epicharme dont on ignore le titre (voir Diogène Laërce, III, 16). C'est ainsi que plus tard Euripide a fait la sage Menalippe disciple d'Anaxagore (voir Bode, *Gesch. der gr. Poesie*, t. III, p. 535, 452).

[1] *Sur la Fortune*, c. III; *Sur la vertu et la fortune d'Alexandre*, disc. II, c. III; *Sur l'intelligence des animaux*, c. III, § 7.

[2] Ἆρ' ἔχει ἀλήθειάν τιν' ὄψις καὶ ἀκοὴ τοῖς ἀνθρώποις, ἢ τά γε τοιαῦτα καὶ οἱ ποιηταὶ ἡμῖν ἀεὶ θρυλοῦσιν, ὅτι οὐκ ἀκούομεν ἀκριβὲς οὐδὲν, οὔθ' ὁρῶμεν;

vérité dans la vue et dans l'audition, ou bien faut-il croire, comme les poëtes nous le répètent sans cesse, que nous n'entendons ni ne voyons rien de vrai? »

Maxime de Tyr, philosophe du second siècle, qui se rattache à l'école platonicienne, a fait de cette pensée un commentaire qui mérite d'être cité (dissertation XVIII, § 10)[1] : « Tout comme l'oreille entend les sons et comme l'œil voit les images, de même l'esprit voit et entend les choses intelligibles. Telle est l'énigme que propose le poëte de Syracuse. Comment donc l'intelligence peut-elle voir et entendre? Par une action directe de l'âme, qui, avec sa force naturelle, envisage cette pure lumière sans être aveuglée par les ténèbres, et en élevant ses regards au-dessus de la terre. »

Bien d'autres encore ont cité ce passage, tels que Julien[2], Iamblique (*Vie de Pythagore*, c. XXXII, § 228), Porphyre (*Vie de Pythagore*, c. XLVI), saint Clément d'Alexandrie (*Stromates*, II, p. 242), Théodoret (*De la foi*[3], c. I, p. 15, édit. Sylb).

Aristote, au troisième livre de sa *Métaphysique* (c. V, p. 79, édit. Brandis), a cette pensée en vue, lorsque, après avoir parlé de l'opinion des Eléates sur la difficulté de connaître la vérité et sur les illusions des sens, il ajoute : « Ce qu'ils disent est vraisemblable, mais non la vérité, plus convenable toutefois que la

[1] Τοῦτ' ἔστιν ἀμέλει τὸ τοῦ Συρακοσίου αἴνιγμα· Νοῦς ὁρᾷ καὶ ἀκούει. Πῶς οὖν ὁρᾷ νοῦς, καὶ πῶς ἀκούει; ὀρθῇ τῇ ψυχῇ καὶ ἐρρωμένῃ πρὸς τὸ ἀκήρατον ἐκεῖνο φῶς ἀντιβλέπων, καὶ μὴ σκοτοδινιῶν, μηδὲ εἰς γῆν καταφερόμενος.

[2] Disc. VIII, p. 456, édit. Petau ; p. 247, édit. Spalding.

[3] Κατὰ γὰρ δὴ τὸν Ἐπίχαρμον τὸν Πυθαγόρειον λέγω.....

critique d'Epicharme contre Xénophane, qui, voyant toute la nature dans un mouvement perpétuel, et persuadé que dans ce qui change ne peut se trouver aucune vérité, en conclut que tout ce qui est sujet au changement ne saurait admettre le vrai [1]. »

Remarquons d'abord que les paroles d'Aristote nous montrent Xénophane contemporain d'Epicharme, ce qui est confirmé par le témoignage de Timée, recueilli dans saint Clément d'Alexandrie (*Stromates*, I, p. 301) [2]: « Le chef de l'école d'Elée fut Xénophane de Colophon, qui, selon Timée, vécut au temps d'Hiéron, qui régna en Sicile, et du poëte Epicharme. »

Or, le vers d'Epicharme est évidemment une parodie de cet autre bien connu, de Xénophane, cité par Sextus Empiricus (*Hypotyp.*, I, 223, et *Adv. mathem.*, IX, 144) [3]: « C'est le tout qui voit, c'est le tout qui pense, c'est le tout qui entend. » Diogène Laërce (l. IX, c. IX) rapporte aussi l'opinion de Xénophane [4], que « le tout voit et entend, que le tout est esprit et intelligence. » Epicharme, ici, ne parodiait pas seulement comme poëte comique, mais il protestait comme philosophe contre la doctrine éléatique. On sait en effet que le

[1] Οὕτω γὰρ ἁρμόττει μᾶλλον εἰπεῖν ἢ ὥσπερ Ἐπίχαρμος εἰς Ξενοφάνη, πᾶσαν ὁρῶντα ταύτην κινουμένην τὴν φύσιν, κατὰ δὲ τοῦ μεταβάλλοντος οὐδὲν ἀληθευόμενον, περί γε τὸ πάντη πάντως μεταβάλλον οὐκ ἐνδέχεσθαι τὸ ἀληθεύειν.

[2] Τῆς δὲ Ἐλεατικῆς ἀγωγῆς Ξενοφάνης ὁ Κολοφώνιος κατάρχει, ὅν φησι Τίμαιος κατὰ Ἱέρωνα τὸν Σικελίας δυνάστην καὶ Ἐπίχαρμον τὸν ποιητὴν γεγονέναι.

[3] Οὖλος ὁρᾷ, οὖλος δὲ νοεῖ, οὖλος δέ τ' ἀκούει.

[4] Ὅλον δὲ ὁρᾶν, καὶ ὅλον ἀκούειν, σύμπαντά τε εἶναι νοῦν καὶ φρόνησιν.

principe fondamental de Xénophane était que le *un est tout, qu'il n'admet pas le changement, qu'il est immuable;* par conséquent, *le tout* (οὖλος) est le Dieu de Xénophane. Cicéron le dit formellement dans ses *Académiques* (l. II, c. XXXVII) : *Xenophanes unum esse omnia, neque id esse mutabile, et id esse Deum,* et Pline le confirme (*Hist. nat.*, l. VIII, c. II) : *Totus est sensus, totus visus est.* Les mots ajoutés par Epicharme : « τἆλλα κωφὰ καὶ τυφλά, le reste est sourd et aveugle, » révèlent clairement l'intention agressive et le sens philosophique de sa pensée.

A cette critique, dirigée contre le *un qui est tout* de Xénophane, se rattache encore, comme développement, le passage d'Epicharme, cité par saint Clément d'Alexandrie (*Stromates*, V, p. 528)[1]: « L'homme a le raisonnement, et il a de plus la raison divine; quant à la raison de l'homme, elle vient naturellement de la raison divine. »

C'est de la même source que dérivent ses nobles conceptions sur la Divinité. On lit dans saint Clément d'Alexandrie (*Stromates*, V, p. 708)[2] : « Les plus raisonnables des Grecs attribuent aussi à Dieu la toute-puissance ; ainsi Epicharme, qui était pythagoricien, dit : « Rien n'échappe à la Divinité, sois-en bien con-

[1] Ἔστιν ἀνθρώπῳ λογισμός, ἔστι καὶ θεῖος λόγος·
Ὁ δέ γε τἀνθρώπου λόγος πέφυκ' ἀπὸ τοῦ θείου λόγου.

[2] Τὸ δυνατὸν ἐν πᾶσι προσάπτουσι καὶ οἱ παρ' Ἕλλησι λογιώτατοι τῷ Θεῷ· ὁ μὲν Ἐπίχαρμος (Πυθαγόρειος δ' ἦν) λέγων·

Οὐδὲν ἐκφεύγει τὸ θεῖον, τοῦτο γινώσκειν τυ δεῖ·
Αὐτός ἐσθ' ἁμῶν ἐπόπτας, ἀδυνατῇ δ' οὐδὲν θεός.

« vaincu ; Dieu a les yeux ouverts sur nous, et rien « ne lui est impossible. » Le même saint Clément dit encore, au septième livre des *Stromates* (p. 844)[1] : « La pureté n'est autre chose que l'abstention du péché ; c'est donc une belle pensée d'Epicharme lorsqu'il dit : « Si tu as une âme pure, tu seras aussi entièrement « pur de corps. »

Entre les pièces d'Epicharme, il en est deux surtout, à en juger par les fragments qui nous en restent, où l'on retrouve la trace de ses études philosophiques, et particulièrement de la doctrine pythagoricienne, qui, de son temps, florissait en Sicile, comme dans toute la Grande-Grèce. Ces deux comédies avaient pour titre : *le Naufrage d'Ulysse*, Ὀδυσσεὺς Ναυαγός, et *Logos et Logina*, Λόγος καὶ Λογίνα.

Ces excursions dans le domaine de la philosophie spéculative n'ont rien d'étonnant, si l'on songe que la comédie d'Epicharme s'adressait aux grands et aux classes éclairées, bien plus qu'au vulgaire et aux ignorants, ἀΐδριες, comme les appelle Théognis (v. 683). Ce caractère aristocratique de la poésie à cette époque est indiqué par Pindare, lorsque, s'adressant à Hiéron, il dit (Olymp. I, v. 103 et suiv.)[2] : « J'en ai l'assurance, je ne saurais laisser couler en capri-

[1] Ἡ ἁγνεία οὐκ ἄλλη τις ἐστὶ πλὴν ἡ τῶν ἁμαρτημάτων ἀποχή· καλῶς ἄρα καὶ Ἐπίχαρμος φησί·

Καθαρὸν αἴκα νόον ἔχῃς, ἅπαν τὸ σῶμ' ἐσσὶ καθαρός.

[2] . . . . Πέποιθα δὲ ξένον
Μή τιν' ἀμφότερα καλῶν τε ἴδριν ἄλλον ἢ δύναμιν κυριώτερον
Τῶν γε νῦν κλυταῖσι δαιδαλωσέμεν ὕμνων πτυχαῖς.

cieux détours mes hymnes glorieux pour honorer parmi les hommes de nos jours un autre qui remplisse mieux que lui la connaissance des belles choses et l'éclat de la puissance. »

La magnificence que déployait la scène dans ce temps-là, et les dépenses qu'Hiéron prodiguait pour accroître l'éclat de la pompe théâtrale, montrent déjà suffisamment que les représentations dramatiques s'adressaient à un public choisi. Selon Suidas, Phormis, contemporain d'Epicharme, introduisit sur la scène la robe traînante jusqu'aux pieds, ἔνδυμα ποδῆρες, costume magnifique qui n'allait ni aux conditions inférieures, ni aux travestissements bouffons, ni au ton burlesque de la farce. On peut donc inférer de tous ces faits que le théâtre de Syracuse, sur lequel on jouait les ouvrages d'Epicharme devant Hiéron et ses familiers, était un théâtre de cour bien plus qu'un spectacle populaire.

On sait ce que Cicéron raconte de Simonide, qu'il appelle « non-seulement un charmant poëte, mais un savant et un sage[1], » et qui passa les dernières années de sa vie à Syracuse, auprès du roi Hiéron. Celui-ci le pria de lui dire ce que c'est que Dieu; le poëte lui demanda un jour pour y songer. Le lendemain, questionné de nouveau, il demanda deux jours, et chaque fois qu'on le sommait de répondre, il réclamait un temps double. Enfin, surpris de ces délais, Hiéron voulut en savoir la cause: « C'est que, ré-

[1] Non tantum suavis poeta, sed doctus sapiensque. (De nat. Deor., l. I, c. XXII.)

pondit Simonide, plus j'examine cette matière, plus je la trouve obscure. » Ceci atteste du moins, de la part d'Hiéron et de ses familiers, un esprit curieux des questions sérieuses.

On comprend alors comment Epicharme a pu, en certaines rencontres, se permettre d'aborder les théories de la philosophie spéculative.

C'est Diogène Laërce qui a conservé les fragments les plus étendus et les plus importants à l'aide desquels nous pouvons nous représenter aujourd'hui les doctrines d'Epicharme. Dans un long passage de son *Histoire des philosophes* (l. III, ch. IX à XVII), il s'exprime ainsi :

« Platon a beaucoup profité d'Epicharme, le poëte comique, dont il a transporté les idées dans ses ouvrages, selon ce que dit Alkimos dans ses *Livres à Amyntas*, au nombre de quatre. Voici ce qu'on lit dans son premier livre :

« Il est bien évident que Platon aussi reproduit beaucoup de choses d'Epicharme ; il dit en effet que le *sensible* est ce qui ne persiste jamais avec la même qualité, ni avec la même quantité, mais ce qui est dans un flux et un changement perpétuel ; si, par exemple, on retire aux objets le nombre, ils n'auront plus ni égalité, ni quantité, ni qualité quelconque : telles sont les choses qui sont toujours à l'état de génération, et jamais à l'état d'existence. L'*intelligible*, au contraire, est ce qui n'est sujet ni à diminution, ni à augmentation. C'est là la nature des choses éternelles, toujours semblable et toujours la même. Or, voici

ce que dit Epicharme sur les choses sensibles et les choses intelligibles (c'est un dialogue)[1] :

« *A*. Oui, les Dieux ont toujours été et n'ont jamais « cessé d'être ; mais les choses du monde[2], quelles « qu'elles soient, sont toujours semblables et subsis- « tent toujours dans le même état.

« *B*. Mais on dit pourtant que le Chaos naquit le pre- « mier des Dieux.

« *A*. Comment donc ? car il est impossible que de « rien naisse aucune chose qui soit la première. Il n'y « a donc rien qui soit né le premier, ni même, par Ju- « piter ! le second, parmi tout ce que nous appelons à « présent du nom de choses. Mais considère ceci : si, « par hasard, à un nombre quelconque, soit pair, soit « impair, on veut ajouter ou retrancher quelque « chose, te semble-t-il alors encore être le même ?

« *B*. Non, vraiment.

« *A*. De même, si à une mesure d'une coudée on « veut ajouter une autre grandeur, ou retrancher de

[1] Pour le texte de ce fragment de dix-huit vers et de ceux qui suivent j'ai adopté les leçons de Cobet (Diogène Laërce, l. III, § 10, 11, édit. F. Didot).

[2] Τάδε (qu'il nous faut commenter ainsi) se rapporte à un mot précédemment employé par le poëte, soit τὰ πάντα ou τὰ ὄντα, en général les *choses du monde*, opposées aux Dieux. Quant à διὰ τῶν αὐτῶν, dans le même vers, ces mots signifient seulement *dans le même état* ; et pour ce sens, dans la vieille langue, nous avons l'autorité d'Hippocrate, au IIIe livre des *Épidémies*, p. 1239, édit. Foës, et dans les Κωακαῖς Προγνώσεσι (p. 34 et 209), et enfin un fragment de Philolaus, conservé par Stobée (*Écl. phys.*, I, c. XVI, 7, p. 36). C'était peut-être aussi une formule pythagoricienne.

« sa mesure première, sera-t-elle encore de la même « mesure?

« *B*. Assurément non.

« *A*. Maintenant, considère pareillement les hom- « mes : l'un croît et l'autre dépérit; tous sont soumis à « un changement perpétuel. Or, ce qui, par sa nature, « change et ne reste jamais dans le même état, diffère « à tout moment de ce qu'il était auparavant. Et toi « et moi, nous étions autres hier que nous ne sommes « aujourd'hui; il en est ainsi des autres hommes, ja- « mais nous ne restons les mêmes. »

§ 12. Alkimos continue : « Selon les sages, l'âme sent par le moyen du corps, par exemple, lorsqu'elle entend et qu'elle voit; mais elle conçoit certaines choses par elle-même, sans l'intermédiaire du corps. Voilà pourquoi, parmi les choses, les unes sont *sensibles*, les autres *intelligibles*. Voilà aussi pourquoi Platon disait que ceux qui désirent embrasser d'un seul coup d'œil les éléments de tout, doivent d'abord distinguer les idées en elles-mêmes, telles que la ressemblance, l'unité, le multiple, la grandeur, le repos et le mouvement, et, en second lieu, poser le beau, le bien et le juste en soi et les autres idées de même nature.

§ 13. « En troisième lieu, embrasser ce que sont les idées les unes par rapport aux autres, telles que la science, ou la grandeur, ou la puissance souveraine, considérant que ce qui est nous, par cela qu'il participe à ces idées, en prend aussi les noms; par exemple, j'appelle juste tout ce qui participe à la justice, et beau

tout ce qui participe à la beauté. Or, chacune de ces idées est éternelle et intelligible, pure et, en outre, inaltérable; voilà pourquoi il dit que les idées subsistent dans la nature comme des types, et que les autres choses leur ressemblent et sont faites à leur usage.

« Quant à Epicharme, voici comment il parle du bien et des idées[1].

§ 14. « *A*. L'art de jouer de la flûte n'est-il pas « quelque chose de réel?

« *B*. Assurément.

« *A*. L'art de jouer de la flûte est-il un homme?

« *B*. Nullement.

« *A*. Qu'est-ce donc qu'un joueur de flûte? Que « penses-tu qu'il soit? N'est-ce pas un homme?

« *B*. Sans contredit.

« *A*. Ne te semble-t-il pas qu'il en est de même « aussi du bien? Que le bien est une chose qui existe « par elle-même, et quiconque a appris à le con- « naître, devient par là même homme de bien, comme « celui qui a appris l'art de jouer de la flûte devient « joueur de flûte, et s'il a appris l'art de la danse, dan- « seur, ou l'art de tisser, tisserand, et toute autre oc- « cupation du même genre? Et celui-là n'est pas l'art « lui-même, mais il est artiste. »

§ 15. Platon dit, dans sa *Théorie des idées :*

« Si la mémoire existe, il s'ensuit que les idées sont des êtres existants, car la mémoire n'a pour objet que des choses durables et persistantes, et il n'y a rien de

[1] Fragment de onze vers.

persistant que les idées. En effet, dit-il, de quelle manière les animaux se conserveraient-ils, s'ils n'étaient en communication avec les idées, et s'ils n'avaient reçu de la nature l'intelligence qui les conçoit? » Puis il parle de la ressemblance, de la nourriture propre à chaque espèce, preuve évidente qu'en tous les animaux la notion de ressemblance est innée.

« Voyons, maintenant, comment s'exprime Epicharme :

§ 16. « Eumée, la sagesse n'est pas donnée à une « seule espèce, mais tout ce qui vit possède aussi l'in« telligence. En effet, les femelles des coqs, si tu veux « les observer avec soin, n'enfantent pas des petits vi« vants, mais elles les couvent et leur donnent une « âme. La nature seule en sait le secret, et c'est elle « qui instruit la poule. »

« Puis il ajoute :

« Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que je parle « ainsi, ni à ce que ces animaux se plaisent à eux« mêmes et se regardent comme heureusement doués « par la nature. En effet, le chien est le plus beau des « animaux pour le chien, le bœuf pour le bœuf, l'âne « est ce qu'il y a de plus beau pour l'âne, et le porc « pour le porc. »

§ 17. « Tel est l'aperçu que présente Alkimos dans ses quatre livres, pour montrer en quoi Platon a profité d'Epicharme. Mais Epicharme lui-même ne méconnaissait pas la valeur de sa doctrine ; c'est ce que nous révèlent ces vers, dans lesquels il prédit qu'il aura un jour quelque imitateur :

« Je le pressens, oui, je le vois clairement, on gar-« dera dans l'avenir le souvenir de mes leçons; un « autre, s'emparant de ces pensées, dépouillées du « rhythme poétique qui les voile aujourd'hui, les re-« vêtira de pourpre et les parera d'un beau langage, « et, devenu par là invincible, triomphera facilement « de tous ses rivaux. »

Il nous reste à faire l'examen et l'appréciation des doctrines contenues dans ces fragments que nous a conservés Diogène Laërce. Et d'abord, quelle était la philosophie dont les opinions sont reproduites dans ce passage du premier fragment (v. 4 et 5) : «Comment donc? car il est impossible que de rien naisse aucune chose qui soit la première. Il n'y a donc rien qui soit né le premier, ni même le second.

On connaît le célèbre axiome des Eléates :

La puissance divine ne peut jamais rien enfanter de rien [1].

Epicharme fait donc ici allusion aux doctrines de Xénophane, qui, selon la chronique d'Eusèbe, florissait dans la soixantième olympiade (540-537), et d'après le témoignage de saint Clément d'Alexandrie [2] (*Stromates*, I, p. 301, édit. Sylb.; p. 353, édit. Ott.), il vivait sous Hiéron, qui régna en Sicile de 478 à 467, au temps d'Epicharme. On sait même qu'il fut presque centenaire, puisqu'il reste des vers qu'il composa à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans. Or, Xénophane

[1] Nullam rem e nihilo gigni divinitus unquam. (LUCRÈCE.)

[2] Τῆς δὲ Ἐλεατικῆς ἀγωγῆς Ξενοφάνης ὁ Κολοφώνιος κατάρχει· ὅν φησι Τίμαιος κατὰ Ἱέρωνα τὸν Σικελίας δυνάστην καὶ Ἐπίχαρμον τὸν ποιητὴν γεγονέναι.

enseignait que l'être, τὸ ὄν, est éternel et inné, comme le témoigne Aristote (*De Xenophane, Zenone et Gorgia*, c. III)[1]. « Il est impossible, dit-il, si quelque chose existe, qu'il naisse, et cela, il le dit de la Divinité; car si du plus faible naissait le plus fort, ou du plus petit le plus grand, ou du pire le meilleur, ou si, au contraire, le pire naissait du meilleur, l'être naîtrait du non être, ce qui est impossible. Par cette raison, Dieu est éternel. »

Dans le même passage d'Aristote se trouve encore une opinion de Xénophane qui s'accorde avec les paroles d'Epicharme : c'est que Dieu est non-seulement éternel, ἀΐδιον, mais aussi ὅμοιον πάντῃ, semblable en tout. Toutefois, dans cet accord remarquable entre les opinions des Eléates et les vers du poëte comique, il y a pourtant cette différence, que les premiers ne parlent que de l'*être un*, Epicharme parle des êtres au pluriel, ce qui a besoin d'être éclairci; car, loin que plusieurs êtres puissent remplacer ici l'être éléatique, Xénophane s'est attaché à démontrer que l'être est un. Platon, dans le *Théétète* (§ 27), dit que pour eux le *un est tout*, et il les appelle « les champions du tout[2]. » Mais le poëte, ne prétendant pas faire une exposition dogmatique sur la scène, ne pouvait employer le langage rigoureux de l'école dans ces discussions dialo-

[1] Ἀδύνατόν φησιν εἶναι, εἴ τι ἔστι, γενέσθαι, τοῦτο λέγων ἐπὶ τοῦ θεοῦ... εἰ γὰρ γίγνοιτο ἐξ ἀσθενεστέρου τὸ ἰσχυρότερον, ἢ ἐξ ἐλάττονος τὸ μεῖζον, ἢ ἐκ χείρονος τὸ κρεῖττον, ἢ τοὐναντίον τὰ χείρω ἐκ τῶν κρειττόνων, τὸ ὂν ἐξ οὐκ ὄντος ἂν γενέσθαι· ὅπερ ἀδύνατον. Ἀΐδιον μὲν οὖν διὰ ταῦτ' εἶναι τὸν θεόν.

[2] Οἱ τοῦ ὅλου στασιῶται.

guées, et le philosophe éléate, à qui l'on objectait le mouvement et le changement perpétuel de toutes choses, a dû répondre naturellement : « Mais elles sont toujours semblables et subsistent dans le même état, » et il a pu de même dire *des Dieux* ce qui, dans la pensée réelle de sa secte, devait s'entendre du Dieu unique ou de l'Être; de plus, cette opinion à laquelle aboutit l'école éléatique, que *tout est éternel et immuable*, ainsi formulée, a quelque chose d'absurde, il faut l'avouer. Ce n'est donc pas sans une intention railleuse que l'auteur a présenté, sous une forme à la fois voilée et comique, ce qu'il a trouvé de chancelant dans la doctrine de ces philosophes.

La suite de ce fragment semble contredire toute la première partie; mais cette contradiction n'est qu'apparente. C'est, en effet, à l'école d'Héraclite qu'appartient l'idée du mouvement et du changement perpétuel de la matière, et c'est un disciple de cette école[1] qu'Épicharme oppose à son philosophe éléate. L'un et l'autre interlocuteur poursuit son raisonnement en se rapprochant de la mythologie vulgaire, puis en tirant ses arguments de la doctrine philosophique en elle-même. Ainsi, l'un, disant que les Dieux sont éternels, se conforme en cela, comme Xénophon, à l'opinion com-

[1] Notamment lorsqu'il dit, v. 14 : Ἐν μεταλλαγᾷ δὲ πάντες ἐντὶ πάντα τὸν χρόνον. « Tous sont dans un mouvement perpétuel. » C'est ce que prouve Aristote (*Métaphysique*, l. III, c. V), lorsqu'il ajoute : Ἐκ γὰρ ταύτης τῆς ὑπολήψεως ἐξήνθησεν ἡ ἀκροτάτη δόξα τῶν εἰρημένων, ἡ τῶν φασκόντων ἡρακλειτίζειν.

mune; puis il affirme d'une manière plus absolue l'éternité des choses. Il met en avant ses idées comme des dogmes inattaquables, et se courrouce à l'objection tirée de la mythologie que lui oppose son adversaire. Le disciple d'Héraclite, au contraire, émet ses opinions avec modestie, tout en le questionnant d'une manière pressante, et il réfute avec une dialectique pleine de dextérité.

En opposant ainsi le système éléatique et celui d'Héraclite, Epicharme mettait aux prises les deux doctrines alors le plus en crédit, et par là il s'emparait de l'esprit des spectateurs, qui, sans être illettrés, ne pouvaient guère approfondir les questions, mais seulement se plaire à les effleurer. Il a donc su se montrer exact dans l'exposition des systèmes, tout en restant fidèle à sa mission de poëte comique.

Par cet antagonisme des deux écoles, il fait ressortir la différence profonde du *sensible* et de l'*intelligible*, τῶν αἰσθητῶν καὶ νοητῶν, ce qui sera un principe fondamental de la théorie de Platon. Au sixième vers du second fragment, nous rencontrons l'idée du *bien en soi*, ἀγαθόν τι πρᾶγμα καθ' αὑτό, qui joue également un grand rôle dans sa doctrine. Un fragment de Philolaos, conservé par Stobée (*Eclog. phys.*, I, II, n. 3, p. 10)[1], nous montre aussi toute cette exposition en

[1] Ἴδοις δὲ καὶ οὐ μόνον ἐν τοῖς δαιμονίοις καὶ θείοις πράγμασι τὰν τῶ ἀριθμῶ φύσιν καὶ τὰν δύναμιν ἰσχύουσαν, ἀλλὰ καὶ ἐν τοῖς ἀνθρωπικοῖς ἔργοις καὶ λόγοις πᾶσι παντᾶ, καὶ κατὰ τὰς δημιουργίας τὰς τεχνικὰς πάσας, καὶ κατὰ τὰν μουσικάν.

accord avec les pensées des pythagoriciens, qui ramenaient à la connaissance des nombres la sagesse et la vertu, comme les métiers et l'art de la musique : « On peut reconnaître non-seulement dans les choses divines la nature du nombre et toute sa puissance, mais aussi dans tous les ouvrages et les raisonnements des hommes absolument, et dans tous leurs métiers, et aussi dans la musique. » On voit ainsi que la comparaison qu'a faite Epicharme entre les arts et la vertu s'accorde parfaitement avec la philosophie pythagoricienne.

Le troisième fragment est tiré d'une comédie d'Epicharme, intitulée *le Naufrage d'Ulysse*, Ὀδυσσεὺς Ναυαγός. En effet, la parole s'adresse à Eumée, le *divin porcher*, auquel Ulysse expose ses raisons sur la nature des choses, et en particulier sur l'âme des bêtes et sur leur instinct. N'était-ce pas une pensée comique et assez hardie de transformer ainsi le roi d'Ithaque en sophiste qui discute les théories pythagoriciennes? C'est ainsi que, plus tard, Euripide fit la sage Mélanippe disciple d'Anaxagore. Ici se montre l'ingénieuse ironie du poëte, que nous avons eu plus d'une fois l'occasion de remarquer dans le cours de cette étude. Seuls, dans ces temps antiques, les pythagoriciens avaient divisé les facultés de l'âme, et fait la distinction des sens et de l'intelligence. Les Eléates, au contraire, semblent unir étroitement l'intelligence et la sensibilité, et faire de chaque degré de la sensation comme un degré de la pensée. C'est ce que l'on voit dans ces vers de Parménide, cités par Aristote (*Méta-*

physique, l. III, c. v)[1] : « Ce qu'est pour chaque homme l'organisation et le tempérament de ses membres flexibles, donne aussi la mesure de son intelligence ; car c'est la nature des membres qui pense chez les hommes, dans tous et dans chacun ; ce qui surabonde est la pensée. »

Dans ce fragment, où Epicharme a encore mis deux écoles en présence, Ulysse reproche aux pythagoriciens l'opinion que l'âme et la vie émanent de l'esprit universel, et qu'ils sont enfermés dans les corps mortels comme dans une prison, tandis que, selon lui, c'est la puissance génératrice de la nature qui *procrée l'âme*, ποιεῖ ψυχὴν ἔχειν (v. 5).

L'exemple tiré des œufs des oiseaux a été invoqué par les deux partis ; l'un en conclut que la vie est latente et se développe peu à peu, comme dans les choses en apparence privées de vie ; l'autre, que l'âme ne peut venir que du dehors. Ennius, dans son *Epicharmus*, espèce de poëme didactique qui paraît avoir été composé d'extraits d'Epicharme, avait reproduit cette opinion :

Ova parire solet genu' pennis condecoratum,
Non animas...
Unde venit divinitu' pullis insinuans se
Ipsa anima.

Enfin, dans le fragment qui suit, ces mots (v. 3-5) :

[1] Ὡς γὰρ ἑκάστῳ ἔχει κρᾶσις μελέων πολυκάμπτων
Τὼς νόος ἀνθρώποισι παρέστηκεν· τὸ γὰρ αὐτό
Ἐστιν ὅπερ φρονέει μελέων φύσις ἀνθρώποισι
Καὶ πᾶσιν καὶ παντί· τὸ γὰρ πλέον ἐστὶ νόημα. (V. 146-149.)

« Le chien est le plus beau des animaux pour le chien, le bœuf pour le bœuf, l'âne est ce qu'il y a de plus beau pour l'âne et le porc pour le porc, » rappellent ce passage bien connu de Xénophane (fragm. 17 Brand., 6 Mull.)[1] : « Si les bœufs et les lions avaient des mains, s'ils savaient peindre avec les mains et faire les mêmes ouvrages que les hommes, c'est aux chevaux que les chevaux, et aux bœufs que les bœufs emprunteraient des images pour représenter les Dieux, et ils leur donneraient des corps semblables à ceux qu'ils ont eux-mêmes. »

Dans la revue générale des comédies d'Epicharme, il a été parlé du *Naufrage d'Ulysse*, dont nous venons d'extraire un fragment philosophique. Un autre drame où étaient traitées des questions de même nature, *Logos et Logina*[2], paraît avoir eu un caractère étrange et tout à fait singulier. Ce sont là deux noms allégoriques inventés par le poëte, mais qui n'ont rien de mythologique, comme l'a supposé Grysar[3], car il range cette pièce dans la classe de celles dont le sujet est emprunté à des fables antiques. *Logos et Logina* sont évidemment des personnifications de certaines facul-

[1] Ἀλλ' εἴτοι χεῖράς γ' εἶχον βόες ἠὲ λέοντες, Ἢ γράψαι χείρεσσι καὶ ἔργα τελεῖν ἅπερ ἄνδρες, Ἵπποι μέν θ' ἵπποισι, βόες δέ τε βουσὶν ὁμοίας Καί κε θεῶν ἰδέας ἔγραφον καὶ σώματ' ἐποίουν Τοιαῦθ' οἷόνπερ κ' αὐτοὶ δέμας εἶχον ὅμοιον. (Voir La Fontaine, *Le Lion et l'Homme*.)

[2] Λογίνα et non Λογίνας. Le grammairien Théognoste, dans les *Anecdota Oxon.*, t. II, p. 114, 3, cite Λογίνη avec Αἰγιτίνη, Ἀδρηστίνη, Εὐηνίνη, etc. Λογίνα est donc un nom patronymique dérivé de Λόγος, ce qu'a bien vu Bergk, *De reliquiis com. atticæ*, p. 149.

[3] *De Doriensium comœdia*, 1829.

tés ou opérations de l'esprit, telles que l'*entendement* et la *raison*, ou plutôt la *raison* et le *raisonnement*. Protagoras avait été appelé *Logos*, au dire d'Elien (*Var. hist.*, l. IV, c. XX), et *Logos* se trouve aussi comme nom propre dans le *Corpus inscriptionum* de M. Bœckh, n° 1501.

Peut-être ces deux personnages étaient-ils un philosophe et un jeune homme, discutant sur de hautes questions spéculatives, l'un en homme grave, l'autre en écolier léger, babillard, et esquivant les difficultés par des plaisanteries, espèce de pendant à la scène du naufrage d'Ulysse, où le sage exposait des doctrines sérieuses à un homme simple et grossier, tel que le porcher Eumée, qui n'était nullement préparé à ces enseignements.

Il y avait là sans doute aussi quelque allusion au *logos* pythagoricien, et l'on sait quel rôle le *logos humain* et *divin*, ἀνθρώπου λόγος et θεῖος λόγος, jouaient dans la philosophie de cette école. On le voit dans deux fragments d'Epicharme, cités par saint Clément d'Alexandrie (*Stromates*, VI, p. 719)[1], l'un de deux vers et l'autre de sept, extraits d'une pièce intitulée Πολιτεία, *le Gouvernement*, dont, il est vrai, l'authenti-

[1] Ὅ τε κωμικὸς Ἐπίχαρμος σαφῶς περὶ τοῦ Λόγου ἐν τῇ Πολιτείᾳ λέγει ὧδέ πως· « Ὁ βίος ἀνθρώποις λογισμοῦ κἀριθμοῦ δεῖται πάνυ· Ζῶμεν δ' ἀριθμῷ καὶ λογισμῷ· ταῦτα γὰρ σώζει βροτούς. » Εἶτα διαρρήδην ἐπιφέρει· « Ὁ λόγος ἀνθρώπους κυβερνᾷ.... Ἔστιν ἀνθρώπῳ λογισμὸς, ἔστι καὶ θεῖος λόγος· Ὁ λόγος ἀνθρώπῳ πέφυκε περὶ βίον καὶ τὰς τροφάς· Ὁ δέ γε τὰς τέχνας ἅπασι συνέπεται θεῖος λόγος, Ἐκδιδάσκων αὐτὸς αὐτοὺς ὅ τι ποιεῖν δεῖ συμφέρον. Οὐ γὰρ ἄνθρωπος τέχναν εὗρ'. ὁ δὲ θεὸς ταύταν φέρει· Ὁ δέ γε τἀνθρώπου λόγος πέφυκ' ἀπὸ τοῦ θείου λόγου. »

cité a été contestée. Il s'agit du *logos* ou de la *raison* : « La vie des hommes, dit le poëte, ne peut se passer de raison et de nombre; nous vivons dans le nombre et la raison; là, en effet, est le salut des mortels. » Puis il ajoute en termes précis : « La raison gouverne les hommes... Si le raisonnement existe pour l'homme, il y a aussi une raison divine. La raison est innée à l'homme, pour sa vie et son éducation; or, la raison divine nous accompagne tous dans la pratique des arts, c'est elle qui nous enseigne ce qu'il faut faire d'utile. Car ce n'est pas l'homme qui a inventé l'art; mais c'est Dieu qui le lui donne, et la raison de l'homme doit sa naissance à la raison divine. »

Plaute, dans quelques-unes de ses comédies, a parlé des *Logi siciliens*.

Ainsi, dans *le Perse*, act. III, sc. I, v. 64 :

> Librorum eccillum habeo plenum soracum.
> Dabuntur dotis tibi inde sexcenti *logi*,
> Atque attici omnes, nullum *siculum* acceperis.

Les Menæchmes, act. V, sc. II, v. 19 :

> Loquere, uter meruistis culpam, paucis, non longos *logos*.

Stichus, act. I, sc. III, v. 68 :

> *Logos* ridiculos vendo, agite, licemini.

Toutefois, il serait assez difficile de reconnaître quel rapport ces *logi* de Plaute pouvaient avoir avec la comédie d'Epicharme. Dans un passage de cette pièce, nous rencontrons un de ces jeux de mots à double sens, genre dans lequel certains fragments du

poëte donnent à penser qu'il avait l'esprit exercé. Ici, c'était très-probablement le jeune homme railleur qui lançait le trait conservé par Athénée (l. VIII, p.338, D)[1] : « Epicharme fait aussi des plaisanteries de ce genre, comme dans *Logos et Logina* :

« *A.* Jupiter m'a invité à un festin qu'il donne à « Pélops.

« *B.* C'est, ma foi, un triste régal qu'une grue!

« *A.* Il ne s'agit pas du tout de grue, mais je te « parle d'un festin. »

Tout le comique de ce dialogue roule sur un jeu de mots ou un calembour grec, γ' ἔρανον et ὁ γέρανος, *un festin* et *la grue*. Ce qui redouble l'équivoque, c'est que γέρανος signifie aussi *grue*, machine de théâtre, qui servait à enlever les Dieux au ciel. Le premier interlocuteur paraît être pythagoricien, et croire à la transmigration des âmes; le second, qui a l'air de ne pas comprendre, s'écrie avec une pitié railleuse : « C'est un triste régal qu'une grue! » Sur quoi l'autre prend la peine d'expliquer l'équivoque [2]. Eustathe, dans son *Commentaire sur l'Odyssée*, l. I, p. 1634, où il explique aussi le calembour d'Epicharme, montre l'ori-

[1] Τοιαῦτα καὶ Ἐπίχαρμος παίζει, ὥσπερ ἐν Λόγῳ καὶ Λογίνᾳ·

A. Ὁ Ζεύς μ' ἐκάλεσε Πέλοπί γ' ἔρανον ἑστιῶν.

B. Ἦ παμπόνηρον ὄψον, ὦ τᾶν, ὁ γέρανος.

A. Ἀλλ' οὔτι γέρανον, ἀλλὰ Fέρανόν τοι λέγω.

[2] L'équivoque vient probablement du digamma. Le premier interlocuteur, sans doute Éolien, prononçait ἔρανος avec le digamma Fέρανος· « Ὁ Ζεύς μ' ἐκάλεσε Πέλοπι Fέρανον ἑστιῶν. » L'autre interlocuteur comprenant γέρανος, le premier le tire d'erreur : « Ἀλλ' οὔτι γέρανον ἀλλὰ Fέρανόν τοι λέγω. »

gine de ces jeux de mots dans Homère, chez qui Polyphème appelle Ulysse Οὖτιν, *personne*.

On se demande aussi quel est ce banquet que Jupiter donne à Pélops, et l'on en retrouve la trace dans la première olympique de Pindare, où on lit en effet, aux vers 58-71 : « Fils de Tantale, je parlerai de toi autrement que les anciens : quand ton père invita les Dieux à un pieux festin dans sa chère Sipyle[1], leur offrant à son tour sa table hospitalière, alors le Dieu au superbe trident, le cœur brûlant de désir, l'enleva sur un char d'or, et le transporta dans le sublime palais de l'auguste Jupiter, où plus tard vint aussi Ganymède, pour faire auprès de Jupiter le même service[2]. »

Il est à remarquer que les fragments qui nous restent de cette pièce sont en vers iambiques trimètres, ce qui est rare dans Epicharme, car il emploie habituellement le trétramètre trochaïque. La raison en était sans doute dans le caractère satirique de l'ouvrage, genre auquel était approprié l'iambe, qu'Aristoxène de Sélinonte introduisit en Sicile, avec les invectives dialoguées en style caustique, comme le rappelle un second fragment de cette comédie. On lit dans Hephæstion (p. 45), cité par le scoliaste d'Aristophane sur le *Plutus* (v. 487)[3] : « Aristoxène de Séli-

[1] Sipyle, ville de Lydie, bâtie sur le mont Sipyle, et où régnait Tantale.

[2] On devine ici le sens de χρέος.

[3] Ἀριστόξενος δὲ ὁ Σελινούντιος Ἐπιχάρμου πρεσβύτερος ἐγένετο ποιητὴς, οὗ καὶ αὐτὸς Ἐπίχαρμος μνημονεύει ἐν Λόγῳ καὶ Λογίνᾳ· « Οἳ τοὺς ἰάμβους καὶ τὸν ἄριστον τρόπον, ὃν πρᾶτος εἰσαγήσαθ' Ἀριστόξενος. »

nonte était un poëte plus ancien qu'Epicharme, qui le nomme dans *Logos et Logina* ; « Les auteurs d'iambes « et du mode excellent qu'Aristoxène introduisit le « premier. »

On peut rattacher à cette pièce un vers cité incomplétement par Platon, qui en détourne un peu le sens dans le *Gorgias* (§ 61) [1], mais il se trouve plus complet dans Athénée (VII, p. 308, C, et VIII, p. 362, D) : « Pour qu'il m'arrive ce qu'on voit dans Epicharme ; Ce que deux hommes disaient auparavant, serai-je seul à le dire ? » Sur quoi le scoliaste du *Gorgias* ajoute cette observation : « Cet Epicharme, poëte comique, avait fait paraître dans une de ses pièces deux personnages qui discutaient ensemble, et ensuite un des deux, qui reprenait à lui seul la discussion de l'un et de l'autre. »

Nous avons vu précédemment qu'Epicharme avait mis un disciple d'Héraclite aux prises avec un disciple de l'école d'Elée, et, à cette occasion, il a rappelé l'opinion, que tous les êtres sont dans un état de changement perpétuel. L'*Anti-atticiste*, dans les *Anecdota* de Bekker (I, p. 83, 28), a conservé le titre d'une comédie d'Epicharme, intitulée *Héraclite*, dont il cite le mot ἀφανῆας, *obscurs ;* on sait que ce philosophe avait été surnommé *le ténébreux*, σκοτεινός, et florissait vers la soixante-neuvième olympiade (504-501), selon Diogène Laërce. Meiners (*De vero Deo*, p. 311) doute, non sans fondement, qu'Epicharme ait lu le livre d'Héraclite ; la renommée d'un tel homme fut assez grande

[1] Ἵνα μοι τὸ τοῦ Ἐπιχάρμου γένηται· Ἃ πρὸ τοῦ δύ' ἄνδρες ἔλεγον, εἷς ὢν ἱκανὸς γένωμαι ; Dans Athénée, les derniers mots sont : εἷς ἐγὼν ἀποχρέω.

pour croire ses dogmes bien répandus. Grysar (*De Doriensium comœdia*, p. 119) conjecture que le poëte critiquait dans cette pièce la doctrine du philosophe, et (p. 114) il la comprend dans la liste de ses comédies. M. Ch. Lenormant, dans son *Mémoire sur un vase de Florence* (*Revue archéologique*, t. VI, p. 624), cite aussi l'*Héraclite* comme authentique. Du reste, le dissentiment d'Epicharme avec le philosophe d'Ephèse s'étendait aussi à d'autres points. Celui-ci reproche aux disciples de l'école italique leur avide curiosité pour une foule de sciences. Il disait, selon Diogène Laërce (l. IX, c. I)[1] : « De vastes connaissances n'enseignent pas la sagesse, autrement elles l'eussent donnée à Hésiode, à Pythagore, à Xénophane et à Hécatée. » Dans son opinion, la sagesse ne s'apprend pas, mais elle est un don de nature ; tandis qu'Epicharme, en cela d'accord avec les pythagoriciens, faisait de la vie entière l'apprentissage de la sagesse, principe si heureusement développé plus tard par Platon dans le *Philèbe*. Il contredit nettement Héraclite dans cette pensée conservée par Stobée (*Flor.*, XXIX, 54) et par Apostolios (I, 52)[2] : « L'étude, mon cher, nous donne plus qu'une heureuse nature. »

Xénophon met dans la bouche de Socrate (*Memorab.*, l. II) les sages maximes qu'il emprunte à Epi-

[1] Πουλυμαθίη νόον οὐ διδάσκει· Ἡσίοδον γὰρ ἂν ἐδίδαξε καὶ Πυθαγόρην, αὖτίς τε Ξενοφάνεα καὶ Ἑκαταῖον.

[2] Ἁ δὲ μελέτα φύσιος ἀγαθᾶς πλέονα δωρεῖται, φίλος. (Il y a à remarquer φίλος comme vocatif ; on en trouve encore un exemple dans un autre fragment d'Epicharme, Stobée, *Flor.*, c. XXXVIII, 14).

charme sur la conduite de la vie. Au chapitre I, § 20, parlant de la nécessité du travail, il cite en ces termes le poëte comique[1] : « Epicharme le témoigne en ce vers : « C'est au prix du travail que les Dieux nous « vendent tous les biens. »

En suivant la tradition continue des vérités morales à travers les siècles, depuis l'antiquité jusqu'aux poëtes modernes, nous trouvons dans Pindare, contemporain d'Epicharme, qu'il rencontra à la cour d'Hiéron (*Pythiq.*, III, v. 49, 50) cette pensée[2] : « S'il est quelque prospérité parmi les hommes, on ne l'obtient pas sans travail. »

Sophocle, à son tour, dit dans *Electre* (v. 945)[3] : « Prends garde, aucun bonheur ne s'achète sans travail. »

Euripide, fragment du *Licymnios*, dans Stobée (*Flor.*, XXXIX, 7, fragm. 2, édit. F. Didot)[4] : « Car le travail, comme on le dit, est le père de la gloire. »

Horace, l. I, sat. IX, v. 60 :

. . . Nil sine magno
Vita labore dedit mortalibus.

[1] Μαρτυρεῖ δὲ Ἐπίχαρμος ἐν τῷδε·

Τῶν πόνων πωλοῦσιν ἡμῖν πάντα τἀγάθ' οἱ θεοί.

Ahrens (*De dialecto dorica*) corrige ainsi :

Τῶν πόνων πωλεῦντι πάντα τἀγάθ' ἁμῖν τοὶ θεοί.

On peut comparer ces vers d'Eschyle, fragm. 342, édit. F. Didot :

. . . τῷ πονοῦντι δ' ἐκ θεῶν
Ὀφείλεται τέκνωμα τοῦ πόνου κλέος.

[2] Εἰ δέ τις ὄλβος ἐν ἀνθρώποισιν, ἄνευ καμάτου οὐ φαίνεται.

[3] Ὅρα, πόνου τοι χωρὶς οὐδὲν εὐτυχεῖ.

[4] Πόνος γάρ, ὡς λέγουσιν, εὐκλείας πατήρ.

La Fontaine, début de *Philémon et Baucis :*

La fortune nous vend ce qu'on croit qu'elle donne.

Enfin, Voltaire (4e discours sur l'homme):

Le bonheur est un bien que nous vend la nature.

Xénophon, dans le même chapitre (c. I, § 10)[1], cite encore un autre passage d'Epicharme : « Homme vicieux, ne recherche pas la volupté, pour ne pas trouver la souffrance; » ce qu'Horace traduit ainsi (l. I, ép. II, v. 53):

Sperne voluptates, nocet empta dolore voluptas.

L'historien Polybe (l. XVIII, c. XXIII, 4), parlant des déceptions fréquentes parmi les hommes, même chez ceux qui sont le plus habitués à tromper, ajoute[2]: « Mais la cause en est dans l'oubli qu'ils font de cette belle parole d'Epicharme : « Sois sobre et sans cré- « dulité, c'est là le nerf de la prudence. »

Cicéron rappelle ce précepte dans une de ses lettres à Atticus (I, 19):

«Atque ita tamen iis novis amicitiis implicati sumus, ut crebro mihi *vafer ille Siculus* insusurret *Epicharmus* cantilenam illam suam : Νᾶφε, καὶ...

« Et pourtant je suis tellement enlacé dans ces liai-

[1] Καὶ ἐν ἄλλῳ δὲ (τόπῳ) φησίν.

Ω πόνηρε, μὴ τὰ μαλακὰ μῶσο, μὴ τὰ σκλήρ' ἔχῃς!

[2] Ἀλλ' ἔστιν αἴτιον, τὸ μὴ πρόχειρον ὑπάρχειν τὸ παρ' Ἐπιχάρμῳ καλῶς εἰρημένον·

Νᾶφε, καὶ μέμνασ' ἀπιστεῖν· ἄρθρα ταῦτα τῶν φρενῶν.

sons nouvelles, que bien souvent le fin et spirituel Sicilien Epicharme murmure à mon oreille son refrain : « Sois sobre... »

Quintus Cicéron, dans ses conseils à son frère (*De petitione consulatus*, c. x), traduit ainsi le vers d'Epicharme : « *Quamobrem* Ἐπιχάρμειον *illud teneto, nervos atque artus esse sapientiæ, non temere credere.* »

Enfin, le rhéteur Dion Chrysostome le cite également dans son soixante-quatorzième discours, p. 636.

Quant à Suidas, il n'a fait que copier Polybe.

Aristote, au deuxième livre de sa *Rhétorique*, c. XXI, sur les sentences, cite ce tétramètre trochaïque d'Epicharme [1] : « L'homme mortel doit avoir des pensées mortelles et non point immortelles. »

Après lui, cette idée a été fréquemment reproduite par les tragiques.

Dans *les Trachiniennes* de Sophocle, (v. 473) [2], Lichas dit à Déjanire : « Puisque je te vois mortelle, avec les sentiments d'une mortelle. »

Dans un fragment des *Femmes de Colchos* (Stobée, XXII, 23, fragm. 410, édit. F. Didot) [3] : « Il est beau pour un mortel d'avoir des sentiments convenables à l'homme. »

Le même, fragment de *Térée* (Stobée, XXII, 22, fragm. 524, édit. F. Didot) [4] : « Il convient que la nature mortelle ait les sentiments d'un mortel. »

[1] Θνατὰ χρὴ τὸν θνατὸν, οὐκ ἀθάνατα τὸν θνατὸν φρονεῖν.

[2] Ἐπεὶ δὲ μανθάνω θνητὴν φρονοῦσαν θνητά...

[3] Καλὸν φρονεῖν τὸν θνητὸν ἀνθρώποις ἴσα.

[4] Θνητὴν δὲ φύσιν χρὴ θνητὰ φρονεῖν.

Euripide, dans *Alceste* (v. 799)[1] : « Mortels que nous sommes, nous devons avoir aussi les sentiments d'un mortel. »

L'observateur profond se révèle dans cette pensée d'Epicharme, conservée par Stobée (*Flor.*, XXXVII, 16)[2] : « Le caractère des hommes est pour chacun d'eux leur bon ou leur mauvais génie. »

En général, il conseille cet esprit de modération qui accepte les conditions de la vie et s'accommode de la réalité, sans rêver des utopies imaginaires. C'est ainsi qu'il dit (*ibid.*, LXXVII, 7)[3] : « On n'a pas encore découvert de pays qui produise des hommes ou tous bons ou tous méchants. »

Et ailleurs (*ibid.*, XX, 9)[4] : « Ce n'est point la passion qui doit commander, mais l'intelligence. »

Théognis, contemporain d'Epicharme, et comme lui habitant de Mégare en Sicile, dit de même (v. 631-2)[5] : « L'homme en qui l'intelligence ne domine point la passion vit toujours en proie au malheur et dans de grands égarements. »

Epicharme, dans Stobée (XX, 20)[6] : « Nul homme possédé par la colère n'est capable d'aucune résolution raisonnable. »

[1] Ὄντας δὲ θνητοὺς θνητὰ καὶ φρονεῖν χρεών.

[2] Ὁ τρόπος ἀνθρώποισι δαίμων ἀγαθὸς, οἷς δὲ καὶ κακός.

[3] Οὐκ ἔστιν οὐδεὶς ἀποδεδειγμένος τόπος
Ὅς ἢ πονηροὺς πάντας ἢ χρηστοὺς ποιεῖ.

[4] Ἐπιπολάζειν οὔτι χρὴ τὸν θυμὸν, ἀλλὰ τὸν νόον.

[5] Ὧιτινι μὴ θυμοῦ κρέσσων νόος αἰὲν ἐν ἄταις,
Κύρν', ὅγε καὶ μεγάλαις κεῖται ἐν ἀμπλακίαις.

[6] Οὐδὲ εἷς οὐδὲν μετ' ὀργᾶς κατὰ τρόπον βουλεύεται.

Et encore (*Flor.*, XX, 8)[1] : « Ne te montre pas irritable pour de petites choses. » Et (*ibid.*, I, 14)[2] : « Ce n'est pas le repentir, mais la prévoyance, qui convient à l'homme sage. » Les mots français sont insuffisants pour rendre l'élégante symétrie des mots grecs.

Epicharme, dans ses observations morales, ne pouvait oublier ni les femmes, ni le mariage. Stobée a recueilli trois fragments du poëte sur ce sujet. Le premier a le tour épigrammatique de la comédie (LXVIII, 9)[3] : « Il n'est rien sur la terre de plus à charge qu'une femme ; je le sais, moi qui ai cette chance ; mais bienheureux qui l'ignore. »

Vient ensuite un fragment de cinq vers non moins comique (LXIX, 17)[4] : « Se marier, c'est courir la même chance que d'amener trois fois six ou trois as par un coup de dés ; car si tu prends une femme réglée dans ses mœurs et d'ailleurs sans défaut, tu seras heureux en mariage ; mais si tu en prends une coureuse et bavarde et dépensière, ce n'est pas une femme que tu auras, mais une calamité, bien parée, pour toute la vie. »

(*Flor.*, LXXIV, 37 :) « La vertu d'une femme honnête

[1] Μὴ 'πὶ μικροῖς αὐτὸς αὐτὸν ὀξύθυμον δείκνυε.

[2] Οὐ μετανοεῖν, ἀλλὰ προνοεῖν χρὴ τὸν ἄνδρα τὸν σοφόν.

[3] Οὐδὲν γαίᾳ κλεινᾷ γυναικὸς βαρύτερον·
Οἶδ' ὁ συντυχών, μακάριος δ' ὃς ἀγνοεῖ.

[4] Τὸ δὲ γαμεῖν ὅμοιόν ἐστι τῷ τρὶς ἓξ ἢ τρεῖς μόνους
Ἀπὸ τύχης βαλεῖν· ἐὰν μὲν γὰρ λάβῃς τεταγμένην
Τοῖς τρόποις καὶ τἆλλ' ἄλυπον, εὐτυχήσεις τῷ γάμῳ·
Εἰ δὲ καὶ φιλέξοδόν τε, καὶ λάλον, καὶ δαψιλῆ,
Οὐ γυναῖχ' ἕξεις, διὰ βίου δ' ἀτυχίαν κοσμουμέναν.

est de ne pas faire tort au compagnon de sa vie[1]. »

Saint Clément d'Alexandrie cite aussi deux fragments sur le même sujet. Dans l'un, qui est d'Epicharme (*Stromates*, VI, p. 740), le poëte montre le triste exemple d'un mariage mal assorti et la leçon qu'un père de famille tire de cette malheureuse union d'un jeune homme avec une vieille femme[2] : « O ma fille, hélas! quel malheur! moi qui en t'unissant à un jeune homme t'ai perdue, toi beaucoup plus âgée. Lui, en effet, il veut prendre une autre femme toute jeune, et elle recherche un autre mari. »

Le même auteur (*Stromates*, VI, I, § 8) confirme l'exemple par ces trois vers d'Euripide (fragm. 970, édit. F. Didot)[3] : « C'est un malheur d'unir une vieille femme à un jeune mari ; car l'un convoite la couche d'un autre, et la femme délaissée de son mari médite de mauvais coups. »

Voici un mot d'Epicharme à propos de la noblesse (Stobée, XC, 8)[4] : « Je suffoque lorsque j'entends un homme dédaigner et mépriser la noblesse, tandis qu'il

[1] Σώφρονος γυναικὸς ἀρετὰ τὸν συνεόντα μὴ 'δικεῖν.

[2] Ὦ θύγατερ, αἰαῖ τύχας,
Ὅς συνοικίζων νέῳ σ' ὤλεσσα πολὺ παλαιτέραν·
Ὁ μὲν γὰρ ἄλλαν λῇ λαβεῖν νεανίδα,
Ἄλλον δ' ἄλλη μαστεύει τινά.

[3] Κακὸν γυναῖκα πρὸς νέον ζεῦξαι γραίαν·
Ὁ μὲν γὰρ ἄλλης λέκτρον ἱμείρει λαβεῖν·
Ἡ δ' ἐνδεὴς τοῦδ' οὖσα, βουλεύει κακά.

[4] Πνίγομ' ὅταν εὐγένειαν οὐδενῶν κακῶς
Λέγῃ τις, αὐτὸς δυσγενὴς ὢν τῷ τρόπῳ.
Τίς γὰρ κατόπτρῳ καὶ τυφλῷ κοινωνία ;

est ignoble lui-même par ses mœurs ; car qu'y a-t-il de commun entre un miroir et un aveugle ? »

Ce qu'il y a de remarquable ici, c'est que le troisième vers se trouvait dans la *Lycurgie* d'Eschyle, car Aristophane, dans les *Fêtes de Cérès* (v. 140), le met dans la bouche de Mnesilochos, qui l'adresse au poëte Agathon ; or, le scoliaste nous apprend que ce vers était tiré de la pièce d'Eschyle. Ceci confirme ce qui sera dit, dans une autre partie de cette étude, sur les rapports d'Epicharme avec Eschyle, qu'il connut à la cour d'Hiéron, et dont il vit représenter les ouvrages sur le théâtre de Syracuse ; nous savons même qu'il se permit plus d'une fois de les parodier.

Puis vient un court dialogue, présentant les deux faces d'une question (*ibid.*, XXXVIII, 21)[1] : « *A.* Qui voudrait, mon cher, n'être pas envié ? car il est certain que nul homme n'est à l'abri de l'envie. — *B.* A la vue d'un aveugle, on a pitié de lui, mais personne ne lui porte envie. »

Plus d'un de ces traits épars révèle aussi la verve du poëte comique. Par exemple[2] : « Des outres gonflées, voilà la nature humaine ; » ou bien[3] : « Va chez tes

[1] *A.* Τίς δέ κα λῴη γενέσθαι μὴ φθονούμενος, φίλος ;
Δῆλον ὡς ἀνὴρ γὰρ οὐδείς ἐσθ' ὁ μὴ φθονούμενος.
B. Τυφλὸν ἠλέησ' ἰδών τις, ἐφθόνησε δ' οὐδὲ εἷς.

[2] Ἀσκοὶ φύσις ἀνθρώπων πεφυσιαμένοι.
(Dans Théodoret, *De fide*, I, p. 15 ; saint Clément d'Alexandrie, *Stromates*, IV, § 14.)

[3] Πρὸς δὲ τοὺς πέλας πορεύου λαμπρὸν ἱμάτιον ἔχων,
Καὶ φρονεῖν πολλοῖσι δόξεις τυχὸν ἴσως.
(*Append.* Stob., t. IV, p. 381, 10, édit. Lips.)

voisins vêtu d'habits magnifiques, et peut-être la foule te prendra-t-elle pour un sage. »

Plutarque dit, dans la *Vie de Publicola* (c. XV) : « Celui qui vient d'admirer la magnificence du Capitole, s'il a vu dans la maison de Domitien un seul portique, ou une basilique, ou les bains, ou la demeure de ses concubines, peut répéter le mot d'Epicharme à un prodige [1] : « Tu n'es pas bienfaisant, mais tu es at- « teint d'une maladie, tu aimes à donner. »

Plutarque, qui cite le même vers dans son traité ***De garrulitate.*** (c. XV), ajoute : « Ce qu'on disait au dissipateur qui prodiguait ses richesses indistinctement et au hasard, peut s'appliquer également aux bavards. » Et, en effet, Epicharme ne les épargne pas non plus. Ainsi, Aulu-Gelle, après avoir rappelé le vers d'Eupolis contre le démagogue Phæax : « Bavard infatigable, orateur impuissant [2], » cite le vers non moins spirituel d'Epicharme [3] : « Tu es inhabile à parler, mais dans l'impuissance de te taire. »

Athénée (l. VIII, c. LXV), nous a conservé aussi cet autre passage du poëte : « Mais il est bon aussi de se taire, en présence d'hommes qui valent mieux que nous [4]. »

Les poëtes grecs, et particulièrement Eschyle, ont appelé la nuit εὐφρόνην (***Perses***, v. 180, etc.). Cornutus (***Sur la nature des Dieux***, c. XIV) explique ce nom par

[1] Οὐ φιλάνθρωπός τύ γ' ἐσσ', ἔχεις νόσον· χαίρεις διδούς.

[2] Λαλεῖν ἄριστος, ἀδυνώτατος λέγειν.

[3] Οὐ λέγειν τύ γ' ἐσσὶ δεινὸς, ἀλλὰ σιγῆν ἀδύνατος.

[4] Ἀλλὰ καὶ σιγῆν ἀγαθὸν, ὄκκα παρέωντι κάρρονες.

l'observation que, pendant la nuit, on a les idées nettes, φρονεῖν, et il cite ces deux vers d'Epicharme [1] : « Quand on cherche quelque sage pensée, il faut y songer la nuit, » et : « Toutes les bonnes idées se trouvent plutôt la nuit. »

Dans les *Euménides* d'Eschyle (v. 104), on lit [2] : « L'esprit quand il dort a les yeux perçants. »

Nous disons de même : « La nuit porte conseil. »

Sur la clairvoyance de l'âme pendant le sommeil, on peut lire Platon, au début de son neuvième livre *du gouvernement* (Πολιτεία), et Cicéron (*De divinatione*, I, c. XXX) : « Quum ergo somno sevocatus animus a societate et contagione corporis, tum meminit præteritorum, præsentia cernit, futura providet. » (Voir une excellente note de M. V. Le Clerc, sur le *clarum somnium* de Cicéron, *ibid.*, c. XXVII.)

Le scoliaste de Sophocle sur l'*Ajax* (vers 1079), cite ce mot d'Epicharme [3] : « Où est la crainte, là est aussi la honte. »

Platon, dans l'*Euthyphron* (§ 13), retourne ainsi la pensée, en citant un fragment attribué par le scoliaste aux *Cypria* de Stasinos : « Ce que je disais n'est pas difficile à comprendre, car je dis le contraire de ce qu'a écrit le poëte. — Pourquoi ne veux-tu pas chanter Jupiter, qui crée toutes choses ? car où est la crainte, là est aussi la honte. — Mais moi, je ne suis

1 Αἴτε τι ζητεῖ σοφόν τις, νυκτὸς ἐνθυμητέον.
Πάντα τὰ σπουδαῖα νυκτὸς μᾶλλον ἐξευρίσκεται.

2 Εὕδουσα γὰρ φρὴν ὄμμασιν λαμπρύνεται.

3 Ἔνθα δέος, ἐνταῦθα καὶ αἰδώς.

pas d'accord avec ce poëte; veux-tu que je te dise en quoi? Il ne me paraît pas vrai qu'où est la crainte, là soit aussi la honte. Car bien des gens, ce me semble, craignent les maladies, la pauvreté et bien d'autres maux de ce genre, sans rougir d'aucune chose qu'ils craignent; mais, au contraire, où est la honte, là est aussi la crainte. »

Tout le chapitre IX de la *Vie de Cléomène*, par Plutarque, est un commentaire de cette pensée.

Cicéron, dans une de ses lettres à son frère Quintus, lui rappelle un précepte de conduite d'Epicharme (liv. III, ép. I, 7, *Nihil te recordari de præceptis Epicharmi*) : « Avant de te fier à un homme, considère comment il en a usé à l'égard des autres [1]. »

Adversaire hardi des superstitions du polythéisme, Epicharme a néanmoins toujours respecté les véritables sentiments religieux; un grand nombre de ses pensées l'attestent. Ainsi il dit : « Une vie pieuse est la meilleure provision (de voyage) que puissent faire les mortels. Respecte la justice [2]. »

Et encore, dans Stobée (LXVIII) : « La piété, ô femme, est voisine de la sagesse [3]; » expression reproduite par Critias, cité dans Athénée (X, p. 433, A : ακὶ τὴν εὐσεβίης γεἰτονα σωφροσύννυν).

Après avoir si bien conçu la vie et ses aspects divers, voici les idées qu'il a émises sur la mort.

On lit dans Sextus Empiricus (*Adv. mathem.*, I,

[1] . . . . Γνῶθι πῶς ἄλλῳ κέχρηται.

[2] Εὐσεβὴς βίος μέγιστον ἐφόδιον θνατοῖς ἔνι. Φρόνει δικαιοσύναν.

[3] Ἁ δ' εὐσεβία, χαρίεσσα γύναι, σωφροσύνας πλατίον οἰκεῖ.

§ 273)[1] : « Epicharme nous a enseigné avant Epicure que la mort n'est rien, quand il a dit : « Mourir ou « être mort n'a rien qui m'inquiète. »

Platon semble avoir protesté d'avance contre cette interprétation de Sextus, quand il a dit dans le *Phédon* (§ 9)[2] : « Le vulgaire m'a bien l'air d'ignorer que ceux qui s'appliquent sérieusement à la philosophie ne s'occupent d'autre chose que d'apprendre à mourir ou de mourir par anticipation. » En tous cas, il fait évidemment allusion ici au vers d'Epicharme ; c'est ce que prouve le commentaire d'Olympiodore sur ce passage[3] : « Etre mort est le terme final ; aussi, mourir diffère de être mort. Car celui qui est au premier degré de la purification (ὁ καθαρτικός) meurt en méditant sur la mort et en se purifiant de ses passions ; mais l'homme contemplatif (θεωρητικός) est déjà mort, car il est affranchi des passions. »

C'est aussi le mot de Socrate, qui appelait la vie du philosophe une méditation de la mort (Cicéron, *Tusculanes*, I, c. XXXI).

Cicéron fait également allusion au même vers dans le premier livre de ses *Tusculanes* (c. VIII) : « Tu mihi videris Epicharmi, acuti nec insulsi hominis, ut Siculi, sententiam sequi... sed quæ tandem est Epi-

[1] Τὸν δὲ θάνατον, ὅτι οὐδέν ἐστι πρὸς ἡμᾶς, αὐτῷ προμεμήνυκεν, εἰπών,
Ἀποθανεῖν ἢ τεθνάναι οὔ μοι διαφέρει.

[2] Κινδυνεύουσι γὰρ ὅσοι τυγχάνουσιν ὀρθῶς ἁπτόμενοι φιλοσοφίας λεληθέναι τοὺς ἄλλους, ὅτι οὐδὲν ἄλλο αὐτοὶ ἐπιτηδεύουσιν ἢ ἀποθνήσκειν τε καὶ τεθνάναι.

[3] Τὸ τεθνάναι τέλος ἐστί· διὸ καὶ διαφέρει τὸ ἀποθνήσκειν τοῦ τεθνάναι· ἀποθνήσκει μὲν γὰρ θάνατον μελετῶν ὁ καθαρτικὸς, καθαίρων ἑαυτὸν τῶν παθῶν, τέθνηκε δὲ ἤδη ὁ θεωρητικός· κεχώρισται γὰρ τῶν παθῶν.



charmi ista sententia : *Emori nolo; sed me esse mortuum nihil æstimo.* »

Toutefois, Cicéron est loin d'avoir traduit exactement; Plaute est plus près de la pensée du poëte quand il dit (*Captiv.*, act. III, sc. v, v. 83) :

Post mortem, in morte, nihil est quod metuam mali.

Plutarque, dans sa *Consolation à Apollonios* (c. xv)[1], a conservé ce qu'il appelle lui-même une belle pensée d'Epicharme sur ce sujet : « L'homme a été formé d'un assemblage de parties; elles se séparent et retournent là d'où chacune est venue, la terre à la terre et l'esprit en haut. Qu'y a-t-il là de fâcheux ? Rien. »

Ce passage avait été traduit ainsi par Ennius, sans doute dans son livre intitulé *Epicharmus* (fragm. 5, p. 177, édit. Hessel) :

Esse igitur corpus terram, quæ deperit, ipsum
Et capit, et neque jam dispendî conficit hilum.

Saint Clément d'Alexandrie, dans ses *Stromates*, cite deux autres fragments :

L'un (l. IV, p. 640) : « J'aime à entendre Epicharme dire clairement[2] : « Si tu es doué par la nature d'une « âme pieuse, tu n'as rien à craindre après ta mort, « ton âme restera là-haut dans le ciel. »

[1] Καλῶς οὖν ὁ Ἐπίχαρμος·
Συνεκρίθη, καὶ διεκρίθη, κἀπῆνθεν, ὅθεν ἦνθεν, πάλιν,
Γᾶ μὲν εἰς γᾶν, πνεῦμ' ἄνω· τί τῶνδε χαλεπόν; οὐδὲ ἕν.

[2] Ἄγαμαι τὸν Ἐπίχαρμον σαφῶς λέγοντα·
Εὐσεβὴς νόῳ πεφυκὼς οὐ πάθοις κ' οὐδὲν κακὸν
Κατθανών· ἄνω τὸ πνεῦμα διαμενεῖ κατ' οὐρανόν.

Voilà donc le dogme fondamental de l'immortalité hautement reconnu.

Et l'autre (l. VI, p. 744)[1] : « Soit que ta vie doive être longue ou courte, conforme tes projets à sa durée. »

Un passage de Ménandre a donné lieu à de fausses interprétations touchant la doctrine d'Epicharme sur la Divinité. Il dit en effet (fragm. inc. x, édit. F. Didot)[2] : « Epicharme nous enseigne que les Dieux sont les vents, l'eau, la terre, le soleil, le feu, les étoiles. » Il y a évidemment ici une méprise, qui consiste à attribuer au poëte lui-même les opinions qu'il prête à ses personnages ; car nous savons, par des témoignages irrécusables, qu'Epicharme représentait la Divinité comme un être purement spirituel, et comme la source primitive de toutes les idées. Dans la pièce à laquelle Ménandre fait allusion, peut-être *les Perses*, sans doute l'auteur avait reproduit les dogmes des théologiens de cette nation, qui, en effet, selon Hérodote (l. I, c. CXXXVI)[3], « adoraient le soleil, la lune, la terre, le feu, l'eau et les vents, » et probablement celui qui les exposait était réfuté par un autre interlocuteur.

Profondément versé comme il l'était dans la connaissance des doctrines philosophiques, et aussi formé aux habitudes de controverse, Epicharme, avec son talent de discussion, dut exercer une influence notable

[1] Ὡς πολὺν ζήσων χρόνον χὡς ὀλίγον οὕτω διανοοῦ.

[2] Ὁ μὲν Ἐπίχαρμος τοὺς θεοὺς εἶναι λέγει
Ἀνέμους, ὕδωρ, γῆν, ἥλιον, πῦρ, ἀστέρας.

[3] Θύουσι δὲ ἡλίῳ τε καὶ σελήνῃ, καὶ γῇ, καὶ πυρὶ, καὶ ὕδατι, καὶ ἀνέμοισι.

sur les progrès de la dialectique, arme que manièrent si habilement les sophistes qui florissaient plus tard dans l'Italie méridionale et dans la Sicile, puis en Grèce. Ne voyons-nous pas, immédiatement après lui, chez ce peuple sicilien, à l'esprit subtil et actif, l'art de la parole cultivé avec le plus brillant succès par les Gorgias, les Corax, les Tisias, les Polos? Certains fragments de notre poëte portent la trace de ce goût pour la dialectique. Nous lisons dans saint Clément d'Alexandrie (*Stromates*, VI, p. 749)[1] : « Quoi donc? après que le sage Chilon avait dit : *Caution, ruine prochaine*, Epicharme n'a-t-il pas reproduit la même pensée en d'autres termes, en disant : « La « ruine est fille de la caution, et la caution fille de « l'amende? »

Le comique paraît avoir employé volontiers cette forme de déduction, qui voile un raisonnement. Aristote lui-même a remarqué cette prédilection d'Epicharme.

Au premier livre de sa *Rhétorique* (c. VII, § 4)[2], il dit : « Réunir et accumuler, comme le fait Epicharme, produit le même effet que diviser, pour la même raison; la synthèse montrant les objets plus en grand, et paraissant être le principe et la cause des grandes choses. »

[1] Τί δέ; οὐχὶ καὶ Χείλωνος τοῦ σοφιστοῦ ἀποφθεγξαμένου· «Ἐγγύα, πάρα δ'ἄτα, » Ἐπίχαρμος τὴν αὐτὴν γνώμην ἑτέρῳ ὀνόματι προηνέγκατο, εἰπών·

Ἐγγύας ἄτα 'στι θυγάτηρ, ἐγγύα δὲ ζαμίας.

[2] Καὶ τὸ συντιθέναι δὲ καὶ ἐποικοδομεῖν, ὥσπερ Ἐπίχαρμος διά τε τὸ αὐτὸ τῇ διαιρέσει· ἡ γὰρ σύνθεσις ὑπεροχὴν δείκνυσι πολλήν· καὶ ὅτι ἀρχὴ φαίνεται μεγάλων καὶ αἴτιον.

Il en cite cet exemple (*De gener. anim.*, I, 18)[1], qu'il appelle *accumulation* : « De la calomnie, naît l'invective, et de l'invective, le combat. »

Aristote avait sans doute en vue un autre passage plus étendu conservé par Athénée (l. II, c. III, p. 36, C)[2] : « Epicharme dit : « *A*. Après le sacrifice vint le fes- « tin, et à la suite du festin on servit à boire. — « *B*. Voilà qui est charmant, ce me semble. — *A*. Mais « après la boisson vint l'orgie, et après l'orgie le va- « carme; après le vacarme le procès, et après le pro- « cès la condamnation; enfin, après la condamnation, « les entraves aux pieds, les chaînes et l'amende. »

Dans la *Métaphysique* d'Aristote (l. XI, c. II)[3], nous lisons : « Il est difficile, en partant de principes faux, de tirer une conclusion juste, selon Epicharme : « Car « dès que le principe est énoncé, aussitôt sa fausseté « apparaît. »

Et dans la *Morale à Nicomaque* (l. IX, c. VII), sur les bienfaiteurs qui aiment ceux auxquels ils ont fait du bien, mieux que ceux-ci n'aiment leurs bienfaiteurs, tout comme un créancier s'inquiète plus de la

[1] Ἔτι δὲ παρὰ ταῦτα, ὡς Ἐπίχαρμος ποιεῖ τὴν ἐποικοδόμησιν·
Ἐκ τῆς διαβολῆς ἡ λοιδορία, ἐκ δὲ ταύτης ἡ μάχη.

[2] Ἐπίχαρμος δ' ἔφη·
A. Ἐκ μὲν θυσίας θοίνα,
Ἐκ δὲ θοίνας πόσις ἐγένετο. — *B*. Χαρίεν, ὥς γ' ἐμοὶ [δοκεῖ].
A. Ἐκ δὲ πόσιος κῶμος, ἐκ κώμου δ' ἐγένεθ' ὑανία,
Ἐκ δ' ὑανίας δίκα, [τάχ' ἐκ δίκας δὲ καταδίκα,]
Ἐκ δὲ καταδίκας πέδαι τε καὶ σφαλὸς καὶ ζαμία.

[3] Χαλεπὸν δ' ἐκ μὴ καλῶς ἐχόντων λέγειν καλῶς, κατ' Ἐπίχαρμον·
Ἀρτίως τε γὰρ λέλεκται κεὐθὺς οὐ καλῶς ἔχον.

vie de son débiteur que le débiteur de la vie de son créancier, Aristote ajoute[1] : « C'est peut-être d'une telle opinion qu'Epicharme a dit que c'est le langage de gens *mal placés pour voir les choses,* » locution empruntée au théâtre, où *ceux qui ont une mauvaise place* ne peuvent bien juger des effets de la représentation. Ainsi, les bienfaiteurs et leurs obligés, les créanciers et les débiteurs, ne voient pas les choses du même point de vue : les uns sont *mal placés* pour voir ce que voient les autres.

(*Rhétorique*, l. III, c. IX, fin :)[2] « Il y a aussi de fausses antithèses, comme celle d'Epicharme : « Tantôt j'étais avec eux, et tantôt auprès d'eux. » Le même vers est cité dans le *Traité de l'élocution* (c. XXIV), attribué à Démétrius de Phalère, où l'auteur montre que les deux membres opposés de l'antithèse ne se répondent pas.

Plutarque (*Sur les délais de la justice divine*, c. XV) nous apprend que les sophistes avaient tiré d'Epicharme l'argument appelé *par amplification*, αὐξανόμενος λόγος ; ils l'avaient emprunté aux derniers vers du premier fragment conservé par Diogène Laërce (l. III, c. XI), sur les choses intelligibles. Dans un autre passage de son traité *Sur les connaissances communes* (c. XLIV, p. 1083, A), il nous fait connaître que ce même argument s'appelait aussi ὁ περὶ αὐξήσεως λόγος,

[1] Ἐπίχαρμος μὲν οὖν τάχ' ἂν φαίη ταῦτα λέγειν αὐτοὺς ἐκ πονηροῦ θεωμένους (τόπου).

[2] Εἰσὶ δὲ καὶ ψευδεῖς ἀντιθέσεις, οἷον καὶ Ἐπίχαρμος ἐποίει·

Τόκα μὲν ἐν τήνοις ἐγὼν ἦν, τόκα δὲ πὰρ τήνοις ἐγών.

et que le philosophe Chrysippe, qui l'avait trouvé dans Epicharme, avait écrit un livre intitulé Περὶ αὐξανομένου.

Enfin, dans les fragments qui nous restent d'Epicharme, se trouve un assez grand nombre de proverbes siciliens. En voici quelques exemples :

« La main lave la main; donne, si tu veux recevoir [1]. »

L'*Axiochos*, dialogue attribué à Platon, ou avec plus de probabilité à Eschine le socratique (§ 6), cite ce proverbe comme tiré d'une comédie d'Epicharme, et dit l'avoir entendu dans la bouche du sophiste Prodicos, qui ne donnait pas de leçons gratuites :

« Un Phrygien, quand on l'a battu, devient meilleur et fait mieux son service [2]. » On sait que la Phrygie fournissait beaucoup d'esclaves aux Grecs. Ce proverbe est attribué aussi à Dinolochos, disciple et successeur d'Epicharme.

« Le lâche a beaucoup d'audace de loin, mais bientôt il prend la fuite [3]. » C'est dans une scolie sur l'*Iliade* (VII, v. 95) que ce proverbe d'Epicharme a été conservé. On le trouve aussi dans Eustathe (p. 667, 52).

Suidas (v° Ἀφ' ἱερᾶς παροιμία) cite ce passage d'Epicharme : « Aie recours au proverbe : Je ferai mouvoir

[1] Ἀ δὲ χεὶρ τὰν χεῖρα νίζει· δός τι καὶ λάβοις τί κα.
(Aussi dans Stobée, *Flor.*, X, 13, 34.)

[2] Φρὺξ ἀνὴρ πλαγεὶς ἀμείνων καὶ διακονέστερος.
(Mich. Apostol., XX, 37 ; Grég. Cypr., V, 95.)

[3] Ὁ κακὸς θαρρεῖ μάλ' ἄπωθεν, ἔπειτα δὲ φεύγει.

le pion hors de la ligne sacrée [1]. » Cette expression, empruntée à un jeu de la nature des échecs ou des dames, s'appliquait à ceux qui, dans une situation désespérée, allaient tenter les remèdes extrêmes.

Dans Michel Apostolius (*Prov.*, I, 19) [2] : « La ville est la campagne pour ceux qui violent les lois. Ainsi, Epicharme a dit : « De la ville, tu fais la campagne. » On sait que, dans beaucoup de cités grecques, surtout dans les pays doriens, l'habitation des villes était réservée aux grands et à l'aristocratie, composée des vainqueurs, et la campagne était peuplée par les classes inférieures et les vaincus.

Zénobius (*Prov.*, IV, 40) [3] : « Le conseil est chose sacrée, se dit de ceux qui sont capables de donner un conseil désintéressé. Epicharme a employé ce proverbe dans ses comédies. »

Il avait dit encore [4] : « Le Sicilien vendange du verjus, » en parlant d'un homme trop pressé de jouir et qui perdait ainsi tous ses avantages. Ce proverbe, conservé par Zénobius (V, 84), se trouve aussi dans Aristénète, à la deuxième lettre du second livre (édit. de M. Boissonade).

« Tout ce qui est beau est difficile [5]. » Cet adage, proclamé par Epicharme, a été cité par Platon dans

[1] Ζήτει ἐν τῷ· Κινήσω τὸν ἀφ' ἱερᾶς.

[2] Ἀγρὸς ἡ πόλις ἐπὶ τῶν παρανομεύντων. Ἐπίχαρμος· Ἀγρὸν τὴν πόλιν ποιεῖς.

[3] Ἱερὸν ἡ συμβουλή ἐστιν· παροιμία ἐπὶ τῶν δεινῶν καθαρῶς συμβουλεύειν· μέμνηται ταύτης Ἐπίχαρμος.

[4] Σικελὸς ὀμφακίζεται.

[5] Χαλεπὰ τὰ καλά.

deux passages de son traité *Du gouvernement* (l. IV, p. 335, C, et l. VI, p. 497, D), et au début du *Cratyle*[1].

CONCLUSION.

Cette revue des fragments philosophiques d'Epicharme nous montre qu'il a touché à toutes les questions sérieuses qui s'agitaient de son temps, qu'il a examiné et critiqué avec indépendance les doctrines des grandes écoles entre lesquelles se partageaient alors les esprits. Sans négliger les questions purement spéculatives, sur lesquelles il a devancé et préparé Platon, il s'arrête de préférence sur la partie pratique de la philosophie, comme fera plus tard Socrate. Observateur ingénieux des mœurs, il envisage la vie humaine sous toutes ses faces. Après avoir été un des plus beaux ornements de cette brillante époque d'Hiéron, si favorable à l'activité intellectuelle, et où la culture des arts était en honneur, l'influence de son génie s'est étendue sur les âges suivants. Avec lui, on peut le dire, commence l'enseignement moral dans l'antiquité grecque, car ces sages maximes et ces règles de conduite, qui abondaient dans ses comédies, furent

[1] Protagoras (p. 344, C) : Σὺ δὲ φῄς, ὦ Πιττακέ, χαλεπὸν ἐσθλὸν ἔμμεναι· τὸ δ' ἐστὶ γενέσθαι μὲν χαλεπὸν, δυνατὸν δὲ ἐσθλόν· ἔμμεναι δὲ ἀδύνατον (Ainsi d'après *Codd. Bodl. Vind. Coisl.*). Les autres : δυνατὸν δέ· ἐσθλὸν δ' ἔμμεναι ἀδύνατον. Platon a donc écrit : Τὸ δ' ἐστὶ γενέσθαι μὲν χαλεπὸν, δυνατὸν δέ· ἔμμεναι δὲ ἀδύνατον.

bientôt recueillies avec un soin curieux; elles se gravèrent dans toutes les mémoires, et devinrent comme un des éléments naturels et nécessaires de l'éducation de la jeunesse.

DEUXIÈME MÉMOIRE.

DE LA COMÉDIE MYTHOLOGIQUE D'ÉPICHARME.

La mythologie, que nous rencontrons à la racine même de la civilisation grecque, est un ample répertoire d'actions comiques. Nulle part l'imagination de l'homme ne s'est donné une plus libre carrière; chez ce peuple, le domaine de la fiction n'a pas de limites. Des deux branches de la mythologie, le naturalisme et l'anthropomorphisme, c'est la dernière que les Grecs ont développée avec prédilection. Ils ont attribué à leurs Dieux toutes les passions et toutes les faiblesses de l'humanité; leurs aventures et leurs amours sont devenues la source intarissable où puisèrent les poëtes dramatiques. Homère lui-même avait donné l'exemple. Les querelles de Junon avec son époux Jupiter et ses innombrables métamorphoses pour satisfaire de volages caprices, Mars et Vénus surpris dans leurs furtifs adultères, les caractères de Vulcain et de Mercure, d'Hercule et de Bacchus, offraient une infinie variété de sujets à leur verve satirique.

On se demandera peut-être comment Epicharme fut amené à traiter de préférence, dans ses comédies, les sujets empruntés à la mythologie. Nous savons qu'il avait l'âme sérieuse, l'esprit cultivé, et qu'il s'était livré à une étude approfondie des questions philosophiques. Or, à une de ces époques de réflexion qui suivent toujours un développement rapide de la prospérité sociale, il était impossible aux esprits graves de n'être pas frappés des bizarreries et des contradictions qui s'offrent à chaque pas dans l'histoire des divinités de l'Olympe grec. Déjà le chef de l'école éléatique, Xénophane, avait condamné les aberrations du polythéisme.

Plus tard, Euripide, le disciple d'Anaxagore et l'ami de Socrate, mettra en saillie le contraste d'une morale plus avancée avec les pratiques relâchées des immortels, avec cette apothéose des passions et des vices de l'homme. Platon, par la bouche de Socrate, protestera avec toute l'énergie d'une raison élevée contre ces fables immorales.

Aristophane lui-même, ce champion du parti aristocratique, ce défenseur courageux de l'antique religion et des vieilles mœurs, s'égayera souvent aux dépens des Dieux les plus populaires : il travestira Bacchus en Hercule fanfaron ; il nous fera rire des prouesses voraces d'Hercule aux enfers; il montrera les Dieux affamés par les oiseaux, qui, dans leur ville fantastique, interceptent la fumée des sacrifices, envoyant Mercure et Hercule, ambassadeurs peu scrupuleux, pour traiter avec la puissance nouvelle. L'*Amphitryon* de Molière est encore une ingénieuse réminis-

cence de la comédie mythologique, empruntée par Plaute au théâtre de Syracuse.

Cette raillerie de la mythologie était un correctif au délire du paganisme, déifiant les infirmités morales de l'humanité. Il n'y a donc pas à s'étonner de le voir cité à son tour au tribunal de la raison, et bafoué par les poëtes. Cet Olympe bouffon est à la fois un monument de l'art comique et un témoignage irrécusable de l'esprit philosophique, qui s'annonçait déjà dans le premier essor des arts et de la civilisation helléniques, et pénétrait peu à peu l'esprit grec, dont il devait être un jour une des plus glorieuses manifestations.

Une autre cause concourut aussi à faire à la comédie mythologique une plus large part dans le théâtre d'Epicharme. Si le poëte traita ce genre avec une préférence marquée, s'il n'a jamais abordé la comédie politique, à laquelle Aristophane, Cratinos, Eupolis et un autre Platon durent tant de succès, la raison en est bien simple. Epicharme fit représenter la plupart de ses pièces sous les règnes de Gélon et d'Hiéron; il vivait à la cour de ces princes, qui avaient établi à Syracuse un régime absolu et sans contrôle. Ni la satire du gouvernement, ni les mordantes personnalités ne lui étaient permises: l'esprit ombrageux du despotisme ne pouvait s'arranger des allures licencieuses, qui sont comme une des conditions de la comédie politique. On ne saurait mettre en doute que les pièces d'Epicharme ne fissent maintes allusions aux événements contemporains, ainsi qu'à l'état et aux mœurs du pays,

ce que l'on reconnaîtra, en effet, dans quelques-uns des fragments de ses pièces que nous passerons en revue. Mais Epicharme ne pouvait pas, comme le fit plus tard Aristophane dans Athènes, s'engager dans les luttes publiques, ni élever comme lui une autre tribune sur le théâtre, ni prendre partie pour ou contre des factions luttant pour conquérir la domination.

Plus de la moitié des pièces d'Epicharme ont pour titre des noms empruntés aux personnages de la Fable : c'est que la mythologie était pour la comédie un fonds non moins riche à exploiter que pour la tragédie. En effet, ces êtres des temps fabuleux ou héroïques, que nous révèlent d'antiques traditions, ont aussi leurs caractères, leurs passions et leur physionomie propre ; seulement, un procédé naturel de la comédie et sa condition nécessaire, lorsqu'elle s'emparait de ces personnages, était de les faire descendre de la région idéale où la poésie épique les avait élevés, pour les rabaisser aux occupations de la vie vulgaire. C'était, en quelque sorte, un dernier échelon que franchissait l'anthropomorphisme, en assimilant les êtres divins aux citadins et aux villageois de cette terre, en les ravalant, comme le commun des hommes, aux plus humbles besoins de la vie domestique, et souvent aussi aux penchants les plus grossiers.

Parmi les quarante pièces d'Epicharme dont il nous reste les titres, plus de la moitié, avons-nous dit, traitent des sujets mythologiques. Plusieurs des fragments qui nous en sont parvenus montrent qu'il fit servir ces fables antiques à donner à ses contemporains des

notions plus justes et plus épurées sur la nature des Dieux.

Les autres appartiennent au genre qu'on a appelé la comédie de mœurs et de caractère. L'auteur y peignait les hommes de son temps avec toutes leurs faiblesses et leurs ridicules ; il y raillait les travers et les vices qu'il rencontrait dans toutes les conditions et à tous les degrés de la vie sociale.

Et ce qui est digne de remarque, Epicharme se trouve ainsi avoir deviné et créé d'avance les deux genres qui, plus tard, défrayeront la *comédie moyenne* et la *comédie nouvelle* chez les Athéniens. Il faut même dire, pour être plus exact, que ce sont précisément les deux genres auxquels durent forcément recourir Cratinos, Aristophane et les autres poëtes de la vieille comédie, dans les intervalles où des lois spéciales réprimèrent la licence du théâtre et ces violentes personnalités, qui alors étaient l'âme de la scène comique.

En effet, pendant même cette première époque, où la démocratie fut toute-puissante, et où la comédie politique régnait dans Athènes, l'histoire nous fait connaître des moments passagers où des lois sévères mirent un frein à ses excès en interdisant aux poëtes de traduire sur la scène les hommes publics et de les désigner par leurs noms. Les poëtes, dépossédés du domaine des affaires de l'Etat, durent chercher ailleurs la matière de leurs drames ; ils se rejetèrent forcément sur la parodie mythologique et littéraire ; ils raillèrent surtout les tragiques qui avaient

traité des sujets empruntés aux fables populaires.

Une première fois, pendant l'administration de Périclès, en 440, la première année de la quatre-vingt-cinquième olympiade, intervint un décret qui défendait de produire sur le théâtre aucun citoyen en le désignant par son nom. Les termes mêmes du décret ont été conservés dans une scolie sur le vers 67 des *Acharniens*, ainsi conçue [1] : « Sous l'archonte Euthymène, fût abrogé le décret défendant de traduire aucun citoyen sur la scène et de le désigner par son nom; rendu sous l'archonte Morychidès, il resta en vigueur cette année et les deux suivantes, sous Glaukinos et Théodoros, après lesquels il fut abrogé. »

Voilà donc une lacune de trois ans, de 440 à 438, où règne la censure théâtrale. Or, c'est dans cet intervalle que furent représentés les *Ulysses* de Cratinos, pièce mythologique, où le poëte parodiait Homère. C'est dans le même temps que parurent sur le théâtre d'Athènes les ouvrages où Cratès donnait ses premières imitations des comédies d'Epicharme. Dans les *Ulysses*, Cratinos avait montré le cyclope de l'*Odyssée*, sujet inoffensif, mais riche de bouffonneries; à la fin de l'ouvrage, il se vantê d'avoir offert aux spectateurs *un divertissement nouveau* [2], et le chœur, en descendant de l'orchestre, leur fait entendre que, forcé de s'abstenir

[1] Ἐπ' Εὐθυμένους ἄρχοντος· Οὗτος ὁ ἄρχων, ἐφ' οὗ κατελύθη τὸ ψήφισμα τὸ περὶ τοῦ μὴ κωμῳδεῖν, γραφὲν ἐπὶ Μωρυχίδου· ἴσχυσε δὲ ἐκεῖνόν τε ἐνιαυτὸν καὶ δύο τοὺς ἑξῆς ἐπὶ Γλαυκίνου τε καὶ Θεοδώρου, μεθ' οὓς ἐπ' Εὐθυμένους κατελύθη.

[2] Νεοχμόν τι ἄθυρμα.

des matières politiques, il a cherché ailleurs d'autres moyens de leur plaire.

Une seconde fois, pendant la guerre du Péloponnèse, au temps de l'expédition de Sicile, en 415, la deuxième année de la quatre-vingt-onzième olympiade, lorsque le crédit d'Alcibiade était encore dans toute sa puissance, un certain Syracosios, sans doute à l'instigation d'Alcibiade, profondément blessé par les attaques d'Eupolis, renouvela la même interdiction. C'est alors que furent représentés *les Oiseaux* d'Aristophane, comédie fantastique, où le poëte tourne en ridicule le plan d'une république imaginaire, telle que l'avait tracée Protagoras, avant le dialogue de Platon sur le *Gouvernement*. Les hommes politiques y sont épargnés ; les personnalités n'y tombent guère que sur des poëtes, des gourmands, des dissipateurs. Le poëte y parodie même des passages de Pindare. La même année, et aux mêmes fêtes de Bacchus, Phrynichos faisait jouer son *Monotropos*, espèce de misanthrope, où l'on voit un premier essai de la comédie de caractère, et où le poëte maudit en passant l'auteur du décret, Syracosios, comme un voleur, « car, dit-il, il m'a dérobé le droit de railler, dans ma comédie, qui je voulais. »

On ne sait pas combien de temps se prolongea l'interdiction ; mais le répit, s'il y en eut, dut être de courte durée ; car le gouvernement oligarchique des quatre-cents, établi l'an 412, bien qu'il ait subsisté seulement quelques mois, n'était pas d'humeur à rendre la liberté aux comiques. C'est dans cette même année 412 qu'Aristophane fit paraître ses *Fêtes de*

Cérès et *Lysistrata*, qui n'ont rien de la comédie politique, et dont la première est surtout une satire des tragédies d'Euripide.

En 406, il fait représenter *les Grenouilles*, où la critique est essentiellement littéraire, car il s'agit d'un débat de prééminence entre Euripide et Eschyle. Or, les scoliastes nous apprennent que, dans ce temps-là même, Cinésias, pour se venger des poëtes comiques, auxquels il avait si souvent servi de plastron, avait fait, sinon supprimer, du moins réduire de beaucoup les dépenses des chœurs, dont l'appareil était un des principaux attraits des représentations théâtrales. L'exemple de cette parcimonie avait été donné déjà par Antimachos, fils de Psacas [1], dont le nom revient plus d'une fois dans les vers moqueurs des comiques, et que Strattis, l'un d'eux, appelle l'assassin du chœur [2].

Enfin, après la prise d'Athènes par Lysandre, en 404, sous la tyrannie des Trente, l'indépendance nationale étant perdue, il ne pouvait être question de liberté, pas plus pour les poëtes que pour les citoyens. Les désastres de la guerre du Péloponnèse avaient ruiné toutes les fortunes, et la chorégie devenait un fardeau intolérable, auquel chacun cherchait à se soustraire.

Alors Aristophane renonce tout à fait à la comédie politique ; il donne la seconde édition de son *Plutus* sans parabase ni chœurs. On sait que la parabase était

[1] Scol. *Acharn.* 1150.

[2] Dans la pièce intitulée Κινησίας ἢ Μακεδόνες, fragm. 8 : Χοροκτόνον.

la partie la plus démocratique de la vieille comédie, où l'auteur, s'adressant directement aux spectateurs, leur parlait des affaires publiques et de lui-même. Il fit jouer encore l'*Æolosicon*, satire sur l'*Eole* d'Euripide, et le *Cocalos*, son dernier ouvrage, où il mettait sur la scène une aventure de la vie privée.

Un des critiques les plus judicieux de l'antiquité, Platonios, a donc pu résumer ainsi l'histoire du drame comique chez les Grecs :

« La *comédie antique* a pour but de railler le peuple, les juges, les généraux; mais Aristophane, par crainte, s'écarta de ce genre habituel de railleries, et persifla les défauts du drame d'*Eole*, composé par les poëtes tragiques. Tel est, en effet, le caractère de la *comédie moyenne*, par exemple, l'*Æolosicon* d'Aristophane, et les *Ulysses* de Cratinos, et la plupart des anciennes comédies, qui n'ont ni chœurs ni parabase. »

Ce passage est formel : la parodie mythologique ou la critique littéraire pour le fond, suppression de la parabase et du chœur pour la forme, voilà l'essence de la *comédie moyenne*, sans exclure toutefois la peinture des mœurs et des caractères, qui sera le fond de la *comédie nouvelle*; double genre dont Epicharme a donné les premiers modèles.

J'arrive à la revue des comédies mythologiques d'Epicharme. J'examinerai successivement celles qui se rapportent aux Dieux, puis aux héros, et enfin celles qui traitent des fables homériques.

ἩΒΑΣ ΓΆΜΟΣ, LES NOCES D'HÉBÉ.

De toutes les pièces d'Epicharme, la plus célèbre et celle dont il nous reste les plus nombreux fragments, est la comédie des *Noces d'Hébé.* Le titre en indique clairement le sujet, le mariage d'Hébé avec Hercule. Apollodore (*Bibl.*, II, c. VII, 7), parlant de la mort du héros, ajoute : « Quand le bûcher s'embrasa, un nuage, accompagné de tonnerre, enleva Hercule au ciel. Là, il obtint l'immortalité, s'allia à Junon, dont il épousa la fille Hébé. » Le poëte suit ici la tradition homérique, en accord avec Hésiode et Pindare. Ulysse, au onzième chant de l'*Odyssée* (v. 602-604), ne voit, dans les enfers, que l'ombre d'Hercule ; « car pour lui, dit-il, parmi les Dieux immortels, il se livre à la joie des festins, et possède Hébé aux pieds délicats, fille du grand Jupiter et de Junon à la chaussure d'or. » Hésiode dit à son tour, dans la *Théogonie* (v. 950-955) : « Le vaillant fils d'Alcmène, aux beaux pieds, le puissant Hercule, après avoir accompli ses pénibles travaux, reçut pour noble épouse, dans l'Olympe neigeux, la fille du grand Jupiter et de Junon à la chaussure d'or. Bienheureux ! lui qui, ayant achevé son œuvre, habite parmi les Dieux immortels, exempt de peine et de vieillesse, pendant des jours sans fin ! » Enfin, selon Pindare (*Ném.*, I, v. 105-111), Tirésias avait prédit à Amphitryon que son fils Hercule, « après tous ses tra-

vaux, jouirait enfin, au sein de la paix, d'un repos éternel dans les demeures fortunées, qu'il obtiendrait la florissante Hébé pour épouse, et qu'après avoir célébré son hymen, il habiterait un palais auguste auprès du fils de Kronos. »

L'action se passait donc dans l'Olympe. Junon, dont le ressentiment contre Hercule n'était pas encore tout à fait apaisé, faisait sans doute acheter son consentement par quelque querelle de ménage entre les divins époux, telle que l'*Iliade* en offre des exemples [1]. Mais elle finissait par se laisser fléchir; la pièce se terminait par le mariage, et le banquet nuptial y tenait une place importante [2]. On préparait un festin magnifique, tel que l'Olympe n'en avait pas encore vu. Les fragments qui nous restent de cette pièce parlent presque tous des mets qui devaient y figurer, notamment des poissons. Sans doute, ce monstrueux banquet des Dieux était une satire piquante sur le luxe du temps, surtout le luxe de la table, pour lequel les Siciliens étaient renommés.

Voici un premier fragment conservé par Athénée [3]:

« Neptune lui-même est venu sur des vaisseaux marchands de Phénicie apporter de très-beaux filets, et nous pêchons des spares et des scares [4], dont il

[1] *Iliade*, IV, 2 : V, 722, 905.

[2] C'est ainsi que, dans la pièce d'Archippus intitulée Ἡρακλῆς γαμῶν, presque tous les fragments parlent des apprêts du banquet nuptial.

[3] L. VII, c. CXIV, p. 320, C.

[4] J'adopte la conjecture de Schweighæuser et de Dindorf : Καλλίστας σαγήνας χἀλιεύομεν σπάρους.

n'est pas permis aux Dieux mêmes de rejeter les excréments. »

Un second fragment, plus étendu [1], contient l'énumération d'une partie des mets qui figuraient sur la table :

« Il apporte des coquillages de toute espèce, des lépas en foule, des crabyzes, des cécibales, des téthya, des glands, des pourpres, des huîtres étroitement fermées et difficiles à ouvrir, mais très-agréables à avaler, des moules, des nérites, des buccins, des alènes, dont la saveur est douce, mais la pointe piquante, et des solènes à l'ovale allongé, et les conques noires... et d'autres coquillages, les amathides mal renommées, qui se vendent à bon marché, que tous les hommes appellent la terreur de leur race, mais, nous autres Dieux [2], nous les nommons blanches. »

Ces derniers mots indiquent que c'est un Dieu qui parle, et le premier mot du fragment, ἄγει, *il conduit*, se rapporte aussi à un Dieu ; c'est Neptune, comme on l'a vu par le premier fragment. Mais Neptune n'était pas seul à s'occuper des préparatifs de ce banquet. Ici, nous pouvons suppléer à ce qui manque pour la suite de la pièce, par les monuments de l'art qui reproduisent quelques-unes des scènes perdues.

Ainsi, pour la réconciliation d'Hercule avec Junon, un miroir étrusque, reproduit par Lanzi[3], nous montre Jupiter assis sur un socle au bas duquel on lit son

[1] Athénée, l. III, c. xxx, p. 85, C.
[2] V. 11 : Ἁμὲς τοὶ θεοί.
[3] *Saggio* etc., II, 6, 3.

nom, et, de sa main droite, il cherche à rapprocher Junon d'Hercule. Celle-ci tient une branche d'olivier et appuie l'autre main sur l'épaule de Jupiter. Hercule porte sa massue et sa chlamyde sur le bras gauche, et s'avance vers Jupiter, qui le conduit à Junon, devenue plus gracieuse pour lui.

Après la réconciliation, devait venir la présentation du fiancé à la jeune épouse, scène reproduite sur un miroir étrusque dans l'atlas de Micali [1], et dans les planches des *Religions de l'antiquité* [2]. Hercule jeune, quoique barbu, armé de la massue et couvert de la peau de lion, est présenté par Minerve, couverte de l'égide, à Hébé nue, parée d'un diadème et d'un collier. Hercule contemple avec admiration la jeune et belle épouse à laquelle il va s'unir, en présence d'Apollon Daphnéphoros et de sa sœur Artémis.

A une autre partie de la pièce appartient la scène peinte sur un vase antique, où l'on voit, en compagnie de Neptune, Hercule et Mercure pêchant à la ligne pour approvisionner la table des Dieux. C'est un *lecythus* de la collection de M. Hope à Londres, publié par Christie (*Disquisition upon greek vases*, pl. XII). Il se trouve dans les planches des *Religions de l'antiquité* [3], et dans l'*Elite des monuments céramographiques* [4]. Les trois Dieux, sur des rochers au bord de la mer, sont occupés à pêcher. Le premier à gauche,

[1] Tav. 49.
[2] 682, CLXXX.
[3] 695, CXCIII.
[4] T. III, pl. XIV.

Neptune, est assis, vêtu d'une tunique talaire et d'un manteau ; il porte dans sa main droite le trident, d'où pend une ligne, à laquelle est attaché un poisson qu'il vient de prendre et dont sa main gauche saisit la queue. Sur un second rocher est accroupi Hercule, couvert de la dépouille du lion de Némée, le carquois sur l'épaule, et pêchant à la ligne. Enfin Mercure, reconnaissable à ses talonnières et au pétase, et armé du caducée, pêche également, tourné vers Hercule. Les ceps de vigne qui ornent le fond de la scène indiquent une représentation comique. Ici, nous retrouvons évidemment la scène indiquée dans le premier fragment cité plus haut. La seule différence est dans les filets dont parle le poëte. Au reste, parmi les vingt-cinq fragments qui contiennent la longue énumération des mets destinés aux convives, se trouve plus d'un poisson qui ne peut se prendre avec des filets. Quant à celui que tient Neptune, c'est un thon, auquel les anciens attribuaient des vertus aphrodisiaques.

Les autres fragments ne sont guère que l'énumération des poissons, coquillages, volatiles et animaux de toute espèce qui devaient paraître sur la table des Dieux. Ainsi [1], « ils prennent des cailles, des alouettes huppées qui aiment à se rouler dans la poussière ; des tétras, qui ramassent les grains, et des becfigues excellents. »

Dans un de ces passages, Epicharme cite Ananios, poëte ïambique très-ancien, contemporain d'Hipponax,

[1] Athénée, l. IX, p. 398, D.

et inventeur du vers choliambique[1] : « L'espadon et le grondin, qui, selon Ananios, est au printemps le meilleur des poissons, mais l'hiver, c'est l'anthias. »

ΜΟΥΣΑΙ, LES MUSES.

Athénée, en nommant toutes les sortes de pain qu'on servait aux convives[2], nous apprend que *les Muses* d'Epicharme ne sont qu'un remaniement ou une édition nouvelle de sa comédie des *Noces d'Hébé*. Bien donc qu'il y ait beaucoup de parties communes aux deux pièces, néanmoins, les auteurs anciens, Athénée surtout, citent aussi des fragments distincts de l'une ou de l'autre.

Le rôle que jouent les Muses dans ce drame en a donné le titre. Ce sont elles qui faisaient entendre le chant d'hymen pour Hercule et Hébé, comme Théognis et Pindare nous apprennent qu'elles l'avaient fait aux noces de Cadmos et de Pélée.

Ainsi, dans la troisième *Pythique*[3], le poëte les vante comme « les plus fortunés des mortels, eux qui entendirent les Muses aux réseaux d'or chanter sur la montagne sacrée et dans Thèbes aux cent portes, lorsque l'un d'eux épousa Harmonie aux grands yeux,

[1] Athénée, l. VII, c. XVI, p. 282, A ; 328, A.

[2] Athénée, l. III, c. LXXV : Ἐπίχαρμος δ' ἐν Ἥβας γάμῳ κἀν Μούσαις (τοῦτο δὲ τὸ δρᾶμα διασκευή ἐστι τοῦ προκειμένου), ἄρτων ἐκτίθεται γένη.

[3] Pyth. III, v. 151-164. Voir aussi Théognis, v. 15-18.

et que l'autre s'unit à Thétis, l'illustre fille du sage Nérée. »

Ici, toutefois, les Muses ne sont plus, comme dans Hésiode[1], les filles de Mnémosyne, qui président à la poésie, aux arts et à tous les brillants exercices de l'esprit. Le poëte comique, dans son audacieuse parodie, a changé leur origine, leurs noms et jusqu'à leurs attributions. Selon le récit de Tzetzès, sur *les OEuvres et les Jours* d'Hésiode (p. 6, et Eudocia, p. 294)[2], « le poëte Eumélos de Corinthe reconnaissait trois muses, filles d'Apollon : Céphisso, Apollonide et Borysthénide... Mais Epicharme, dans le *Mariage d'Hébé*, en compte sept, filles de Piérus[3] et de la nymphe Pimpleïde (l'*embonpoint* et la *plénitude*) et les nomme : Nilos, Tritoé, Asopos, Heptapolé, Achéloïde, Titoplos et Rhodia. » Il est aisé de reconnaître que la plupart de ces noms sont empruntés à des fleuves, le Nil, le Triton, l'Asopos, l'Acheloos, un fleuve mythologique à sept embouchures, ainsi que le Rhodios, nommé dans Homère et dans Hésiode.

D'où vient donc qu'Epicharme a donné à ses sept Muses des noms qui conviendraient plutôt à des nymphes de fleuves ? Après avoir montré les Dieux si

[1] *Théogonie*, v. 915-917.

[2] Εὔμηλος μέντοι ὁ Κορίνθιος τρεῖς φησὶν εἶναι θυγατέρας Ἀπόλλωνος, Κηφισσοῦν, Ἀπολλωνίδα, Βορυσθενίδα.... Ἐπίχαρμος δὲ ἐν τῷ τῆς Ἥβης γάμῳ ἑπτὰ λέγει, θυγατέρας Πιέρου καὶ Πιμπληΐδος νύμφης, Νειλοῦν, Τριτώνην, Ἀσωποῦν, Ἑπτάπολιν, Ἀχελωΐδα, Τιτόπλουν καὶ Ροδίαν.

[3] Une tradition conservée par Pausanias (l. IX, c. IX, 2) donne, en effet, pour père aux Muses, Piérus, qui appela de son nom la montagne de Macédoine où il était né.

avides de poissons, il s'est avisé de transformer les Muses en pourvoyeuses de l'Olympe. Elles vont donc à la pêche, comme nous avons déjà vu Mercure et Hercule, en compagnie de Neptune, qui enfourche un thon avec son trident. Les fleuves, dont elles sont les divinités tutélaires, devaient fournir des poissons excellents et en abondance, ainsi que le dit Hérodote du Borysthène[1]. En effet, une suite de fragments continue l'énumération des mets faite par quelques convives dans la première rédaction de la pièce. Un fragment remarquable de la comédie des *Muses*[2] mentionne, parmi les poissons innombrables préparés pour la table des Dieux, « un esturgeon de très-grand prix, le seul qui se trouvât au marché ; aussi Jupiter l'a-t-il pris ; il a ordonné de le mettre en réserve pour lui-même, et de donner à sa femme le premier que l'on pourrait trouver plus tard[3]. »

Athénée nous fait connaître les divertissements et les danses qui accompagnaient le banquet, et le rôle assez étrange que le poëte comique avait donné à Minerve, dans cette partie de la pièce[4] : « Epicharme a mis en scène, dans *les Muses*, Minerve accompagnant sur la flûte la danse armée des Dioscures. » Dans l'*Icaro-Menippos* de Lucien[5], qui semble être une rémi-

[1] Hérodote, IV, 53 : Παρέχεται ἰχθῦς τε ἀρίστους διακριδὸν καὶ πλείστους.

[2] Athénée, l. VII, p. 304, E.

[3] *Ibid.*, p. 282, D.

[4] Athénée, l. IV, c. LXXXIV : Καὶ τὴν Ἀθηνᾶν δέ φησιν Ἐπίχαρμος ἐν Μούσαις ἐπαυλῆσαι Διοσκούροις τὸν ἐνόπλιον.

[5] C. XXVII.

niscence de la comédie d'Epicharme, pendant qu'Apollon joue de la cithare devant les Dieux livrés au plaisir de la table, Silène danse la cordace et les Muses chantent la *Théogonie* d'Hésiode et la première ode de Pindare. Mais il y avait quelque irrévérence de la part du poëte à transformer en joueuse de flûte la sage Minerve, qui, d'après une tradition suivie par le poëte Melanippides [1], ayant essayé de jouer de la flûte, rejeta bientôt l'instrument et s'écria : « Loin de moi, flûtes odieuses qui défigurez le visage, loin de moi ce jeu qui m'enlaidit. »

Cette scène de Minerve et des Dioscures, représentée sur un vase de Florence, et reproduite par Visconti dans le *Museo pio-clementino* [2], a été décrite et expliquée par M. Ch. Lenormant dans l'*Elite des monuments céramographiques*. Après avoir montré combien est peu fondée l'opinion de Visconti, qui voulait y voir une image des Thesmophories, M. Lenormant, citant à l'appui de la sienne deux passages d'Athénée et du scoliaste de Pindare [3], ajoute : « Sur le vase de Florence, nous voyons deux éphèbes, auxquels le nom de Dioscures convient parfaitement, exécuter une danse armée au son de la flûte. Sept femmes, dont plusieurs portent les attributs caractéristiques des Muses, s'offrent à nos yeux sur la même peinture ; n'est-ce point

[1] Cité par Athénée, l. XIV, c. VII.

[2] *Museo pio-cl.*, t. VI, p. 605-635 ; *Monum. Etruschi*, t. V, tav. 7, 8, 9 ; t. II, tav. 32.

[3] Sur le vers 127 de la seconde *Pythique* : Ἐξ ἐκείνου δὲ τοὺς Λάκωνας μετ' αὐλοῦ τοῖς πολεμίοις προσιέναι.

assez pour que nous osions dire : Le sujet du vase de Florence a été emprunté à la comédie des *Muses* d'Epicharme ? »

Je renvoie à la dissertation même, où l'on trouvera les raisons par lesquelles l'auteur croit pouvoir reconnaître dans le nom de *Cléodoxa* un des surnoms de Minerve, et par lesquelles aussi il explique la présence de *Callias* comme spectateur de la scène ici représentée. Tout ce qu'il y a de certain, c'est que l'action même des personnages et leur nombre s'accordent avec ce que nous savons de la pièce d'Epicharme.

ΚΩΜΑΣΤΑΙ Ἢ ἭΦΑΙΣΤΟΣ, LES KOMASTES OU VULCAIN.

La scène de la comédie intitulée *les Komastes ou Vulcain* est encore dans l'Olympe. Les fragments mutilés qui en restent seraient tout à fait insuffisants pour reconstruire le drame, mais on peut en retrouver la marche à l'aide du témoignage des anciens mythologues et grammairiens, rapproché d'un assez grand nombre de monuments de l'art antique. En effet, comme le dit O. Müller, la plupart des scènes grotesques peintes sur les vases de la Sicile et de l'Italie méridionale sont empruntées aux comédies d'Epicharme.

Notre point de départ est un mot de Platon, dans son dialogue *Du gouvernement* [1] : « Il ne faut pas ad-

[1] Πολιτεία, II, p. 37, édit. F. Didot (p. 379, D, Steph.).

mettre dans notre cité des récits tels que Junon enchaînée par son fils Vulcain, et Vulcain précipité de l'Olympe par son père. » Le Lexique de Photius, au sujet de ces mots de Platon, contient ce qui suit : « Dans Pindare, en effet, Junon est enchaînée par Vulcain sur un siége fabriqué de ses mains. La cause de ce châtiment est, dit-on, dans ses persécutions contre Hercule. Ce sujet est traité aussi par Epicharme, dans *les Komastes ou Vulcain*. »

Voilà donc le sujet de la pièce retrouvé. Junon est punie pour avoir persécuté Hercule; Vulcain, sans doute par l'ordre de Jupiter, a fabriqué un siége magique, sur lequel Junon est enchaînée. Tel était le fond de la première partie du drame.

Un passage de Pausanias [1], tout en assignant une autre cause à la punition de Junon, nous fait connaître les conséquences de ce premier fait et la suite de l'action. Après avoir parlé du temple de Bacchus, voisin du théâtre d'Athènes et des deux statues du dieu qui s'y trouvaient, il continue ainsi : « On y voit des tableaux représentant Bacchus qui ramène Vulcain dans le ciel. C'est, en effet, une tradition des Grecs, que Junon précipita du ciel Vulcain à sa naissance. Celui-ci, gardant rancune à sa mère, lui envoya en présent un siége d'or qui recélait des liens invisibles; et Junon, dès qu'elle s'y fut assise, s'y trouva enchaînée. Comme nul autre dieu ne pouvait avoir le moindre crédit sur Vulcain, Bacchus, le seul en qui il

[1] L. I, c. xx, 3.

eût confiance, l'enivra et le ramena dans le ciel. »

Le dénoûment est complété par une autre indication de Pausanias [1], qui raconte avoir vu, dans le temple de Minerve Poliouchos ou Chalciœkos à Lacédémone, une représentation de Vulcain délivrant sa mère de ses liens. « J'ai, dit-il, précédemment exposé cette tradition dans la description de l'Attique. »

On peut très-bien admettre, avec Welcker et O. Müller [2], une partie intermédiaire du drame, remplie par le trouble et les orages, que suscitaient parmi les Dieux l'offense faite à Junon et l'absence prolongée de Vulcain. Lorsque, enfin, celui-ci étant ramené dans l'Olympe par Bacchus, son retour et la délivrance de la déesse devenaient le signal des réjouissances, et l'on célébrait ce double événement, selon la coutume, par un festin somptueux, qui justifie le second titre de la comédie Κωμασταί (*les Komastes*).

Chacune des principales scènes se retrouve sur des peintures de vases antiques, assez souvent reproduites, notamment dans les planches des *Religions de l'antiquité* et dans l'*Elite des monuments céramographiques*.

Et d'abord, sur un cratère à figures rouges, rehaussées de blanc, trouvé à Bari, dans le royaume de Naples, et publié par Mazocchi [3], aujourd'hui au Musée britannique, on voit au centre Héra ou Junon, assise

[1] L. III, c. XVII, 3 : Καὶ Ἥφαιστος τὴν μητέρα ἐστὶν ἀπολύων τῶν δεσμῶν· ἐδήλωσα δὲ καὶ ταῦτα, ὁποῖα λέγεται, πρότερον ἔτι ἐν τῇ Ἀτθίδι συγγραφῇ.

[2] *Manuel d'archéologie*, § 373.

[3] *Tabl. heracl.*, p. 137.

sur un trône richement orné, le modius sur la tête et un sceptre dans la main droite; son attitude est grave. Des deux côtés du trône, deux hommes, le casque en tête, armés de lances et de boucliers, se menacent et paraissent faire de violents efforts, l'un pour délivrer la déesse enchaînée par des liens invisibles, l'autre pour la retenir. Le premier, à gauche, désigné par le nom de ΔΑΙΔΑΛΟΣ, est le représentant de Vulcain; le second, à droite, s'appelle ENUAΛIOΣ, un des noms de Mars [1]. L'action est évidemment tirée d'une comédie, sans doute celle d'Epicharme, car elle se passe sur un théâtre où l'on monte par un escalier.

Une autre scène, le retour de Vulcain ramené dans l'Olympe par Bacchus, est représentée sur un grand nombre de vases peints. Un des plus beaux du Musée du Louvre, un oxybaphon à figures rouges, montre Marsyas qui ouvre la marche en jouant de la double flûte; semblable à Silène ou bien à un vieux satyre, il est couronné de lierre, vêtu de la pardalide, avec une longue queue de cheval. Il est suivi d'une ménade, la tête également ceinte de lierre et renversée en arrière, en signe d'ivresse; elle tient un thyrse de sa main droite, et de l'autre un canthare, coupe à deux anses; au-dessus d'elle, on lit son nom Κωμῳδία. Vient ensuite Dionysos ou Bacchus, barbu, vêtu d'une tunique courte (ce qui est rare dans les représentations de ce dieu); il a des bottines de peau de panthère, et

[1] On peut attribuer à l'un d'eux le vers cité par Apollonius, *De pronomine*, p. 96 : Οὐδὲ ποτιθιγεῖν ἔτ' ἐγὼν τεῦς ἀξιῶ, *Maintenant je ne veux plus te toucher.*

tient aussi un thyrse et un canthare. ΗΦΑΙΣΤΟΣ ou Vulcain ferme la marche, coiffé du pileus et revêtu d'une courte tunique de cuir; il porte une hache sur l'épaule droite, et suit à pas chancelants la pompe bachique.

Sur un autre vase, de la collection de Tischbein (IV, 38), Bacchus, barbu, vêtu d'une tunique talaire, tenant d'une main le canthare et de l'autre le thyrse avec une branche de lierre, marche en avant. Vulcain le suit, monté sur un âne, la tête ceinte de lierre, vêtu d'une tunique courte très-ornée, avec une riche cuirasse et un manteau rejeté en arrière. Il porte la hache sur l'épaule droite. Derrière vient un vieux satyre, tenant une lyre et un plectrum, dans une attitude animée et grotesque.

Je citerai encore un vase du *Museo Borbonico* de Naples [1], remarquable par le geste menaçant que fait Vulcain à son retour dans l'Olympe. Ce geste, reproduit sur d'autres vases représentant le même sujet, semble caractériser le dieu exilé et vindicatif.

Achæos d'Erétrie, poëte tragique, qui fit représenter ses ouvrages sur le théâtre d'Athènes, avait composé un drame satyrique intitulé *Vulcain*, d'après les mêmes données qu'Epicharme. Comme sa première pièce ne parut que dans la quatre-vingtième olympiade, de 448 à 445, c'est-à-dire après la mort du poëte sicilien, on peut présumer que son drame satyrique était une imitation de la comédie des *Komastes*.

[1] N° 1509, tav. 7, n° 19.

ἩΡΑΚΛῆΣ ΠΑΡᾺ ΦΌΛῼ, HERCULE CHEZ PHOLOS.

Hercule est peut-être le dieu dont les aventures ont fourni le plus de sujets aux poëtes comiques. Voici ce que Diodore de Sicile [1] raconte de sa rencontre chez Pholos, titre d'une comédie d'Epicharme, complétement omise dans le recueil des fragments de ce poëte, fait par Polman Kruseman. Il est vrai qu'il n'en reste que deux vers, mais le sujet s'explique facilement.

« Pholos était un centaure, qui reçut son nom de la montagne de Pholoé, voisine du lieu de sa naissance. Ayant donné l'hospitalité à Hercule, il ouvrit pour lui un tonneau de vin. C'était une antique tradition mythologique que Bacchus avait laissé un tonneau au centaure, en lui enjoignant de ne l'ouvrir que lorsqu'il recevrait Hercule. Après quatre générations, Pholos, recevant Hercule à son passage, se rappela la recommandation de Bacchus. Il ouvrit donc le tonneau, et le bouquet de ce vin très-vieux, étant arrivé jusqu'aux centaures qui habitaient le voisinage, les anima d'une sorte de fureur. Ils accoururent donc en foule dans la demeure de Pholos, et se jetèrent violemment sur cette liqueur. Pholos, saisi de frayeur, se cacha. Mais Hercule fondit sur eux avec une valeur merveilleuse ; car il fallait combattre les centaures, dieux par leur mère,

[1] L. IV, c. XII.

et joignant à la rapidité du cheval toute la vigueur de leur nature animale et l'intelligence de l'homme. Parmi les centaures, les uns étaient armés de pins déracinés, de rochers énormes; quelques-uns de torches ardentes, et d'autres de haches à abattre les bœufs. Mais Hercule, intrépide, engagea contre eux un combat digne de ses premiers exploits. Les centaures avaient pour auxiliaire leur mère Néphélé. Elle fit tomber une pluie abondante, qui, sans gêner les quadrupèdes, faisait chanceler Hercule sur ses deux pieds; et pourtant, malgré tous ces avantages des centaures, il les combattit avec une rare valeur ; il en tua le plus grand nombre, et ceux qui échappèrent à ses coups, il les contraignit à prendre la fuite. »

Le récit d'Apollodore [1], conforme pour le fond à celui de Diodore, y ajoute quelques particularités : « Hercule, dit-il, allant à la chasse du sanglier d'Erymanthe, reçut l'hospitalité dans l'antre du centaure Pholos, fils de Silène et de la nymphe Melia. Celui-ci fit servir des viandes rôties à Hercule, qui les préféra crues; et comme il lui demandait du vin, Pholos lui répondit qu'il craignait d'ouvrir le tonneau, qui appartenait à tous les centaures. Mais, sur les instances d'Hercule, il l'ouvrit, et peu après, les centaures, attirés par l'odeur, accoururent à l'antre de Pholos, armés de pierres et de sapins. Les premiers qui osèrent entrer, Anchios et Agrios, furent mis en fuite par Hercule à coups de tisons, et il poursuivit les autres de

[1] L. II, c. V, 4.

ses flèches jusqu'à Malée. De là, ils se réfugièrent auprès de Chiron, qui, chassé du mont Pélion par les Lapithes, s'était établi en cet endroit... Hercule, de retour à Pholoé, assista à la mort de Pholos, entouré de beaucoup d'autres centaures. Pholos, en effet, ayant retiré une flèche du cadavre d'un mort, s'étonna de voir quelque chose de si petit tuer des êtres si grands; mais la flèche, échappée de ses mains, tomba sur son pied, et il mourut aussitôt. Hercule, après avoir enseveli Pholos, alla à la chasse du sanglier d'Erymanthe. »

Théocrite, dans sa septième idylle, suit une tradition un peu différente, du moins pour ce qui concerne Chiron, dont il dit[1] : « Le vieux Chiron remplit-il d'une liqueur aussi douce la coupe qu'il offrit à Hercule dans l'antre de Pholos? Les autres centaures accourant pour avoir part au breuvage divin, une querelle s'élève entre eux et Hercule, qui en avait sans doute trop bu à leur gré : ce héros les perça tous de ses flèches. »

Un passage de Stésichore, conservé par Athénée[2], dit en effet d'Hercule chez Pholos : « Ayant pris une large coupe de la mesure de trois bouteilles, il but avidement le vin que Pholos lui servit après avoir fait le mélange. »

Eustratios[3], dans son commentaire sur la *Morale*

[1] V. 149-150.
[2] L. XI, c. XCIX, fin (p. 499, AB).
[3] L. III, c. V, 5.

d'Aristote à Nicomaque, cite ces deux vers de la comédie d'Epicharme :

> Ἀλλὰ μὰν ἐγὼν ἀνάγκᾳ ταῦτα πάντα ποιέω·
> Οἴομαι δ' οὐδεὶς[1] ἑκὼν πονηρὸς οὐδ' ἄταν ἔχων.

« Pour moi, c'est par contrainte que je fais tout cela ; mais je pense que nul homme qui agit contre sa volonté n'est coupable, et qu'il n'a pas non plus à redouter le châtiment. »

C'est évidemment le centaure Pholos qui cède ici à la contrainte d'Hercule, en ouvrant le tonneau malgré l'absence des centaures[2].

Ce que dit Athénée, qu'Epicharme le premier mit sur la scène un homme ivre, peut parfaitement trouver ici son application. Déjà nous avons vu Hercule en bonnes dispositions, et si de plus les centaures, attirés par l'odeur du vin, se livrent à une orgie terminée par l'ivresse, rien de plus naturel ; c'est ce que paraît confirmer ce fragment du poëte cyclique Panyasis, qui, dans le troisième chant de son *Héracléide*[3], retraçait une scène de ce banquet. « Mais, dit-il, lors-

[1] On lit : οἴομαι δ'ὡς οὐδεὶς... mais j'ai supprimé ὡς, que la mesure du vers repousse. Οἴομαι se dit également avec ou sans ὡς ou ὅτι.

[2] Stésichore dans Athénée, l. XI, c. XCIX, p. 499, A : Στησίχορος τὸ παρὰ Φόλῳ τῷ κενταύρῳ ποτήριον σκύφειον δέπας ἐν ἴσῳ τῷ σκυφοειδές· λέγει δὲ ἐπὶ τοῦ Ἡρακλέους·

> Σκύπφειον δὲ λαχὼν δέπας ἔμμετρον ὡς τριλάγυνον,
> Πῖεν ἐπισχόμενος, τό ῥά οἱ παρέθηκε (Φόλος) κεράσσας.

[3] Cité par Athénée, l. II, p. 36, D.

qu'on franchit la mesure de la troisième coupe, en buvant à l'excès, alors la part de la violence et du dommage devient terrible et accable les hommes de maux. Allons, mon cher, puisque tu as bu avec mesure un breuvage agréable, va trouver ton épouse et appelle tes compagnons; car je crains qu'après avoir bu la troisième coupe du vin exquis, la violence et l'outrage ne s'emparent de ton cœur et ne causent la mort funeste d'hommes honorables. Va-t'en donc, et cesse de boire plus qu'il ne faut. »

Ce conseil, donné sans doute par le sage Chiron, s'adressait à un des centaures, dont l'ivresse provoqua la querelle et la catastrophe.

Un double témoignage, celui de Pausanias et de Lucien, nous fait connaître que l'aventure d'Hercule chez Pholos était un des sujets fréquemment traités par la peinture et la statuaire. Le premier [1], dans la description du temple d'Amyclée en Laconie, mentionne entre autres sculptures le combat d'Hercule contre les centaures chez Pholos, et dans *le Banquet* ou *les Lapithes* de Lucien [2] on lit : « Alcidamas, ayant pris la coupe, se tut et se coucha par terre à demi ivre, appuyé sur le coude, tenant la coupe de la main droite, tel que les peintres représentent Hercule chez Pholos. »

Nous le retrouvons, en effet, sur plusieurs monuments connus. Sur un vase peint du Musée du Louvre, de style archaïque et d'un caractère presque grotesque,

[1] L. III, c. XVIII, 7.
[2] § 14.

on voit Hercule, vêtu de la peau de lion et le carquois sur l'épaule, ouvrant le tonneau des centaures; Pholos le suit, portant un arbre dans sa main droite.

Un autre vase peint, de la collection de Tischbein [1], représente Hercule nu, aux prises avec deux centaures, dont il a déjà mis l'un hors de combat; l'autre lui lance un quartier de rocher, en se faisant un bouclier de la peau qui lui sert de vêtement, contre la massue dont le héros va lui assener un coup terrible.

Ces deux peintures sont exactement reproduites dans les planches des *Religions de l'antiquité* [2].

ΧΕΊΡΩΝ, CHIRON.

Ici se place naturellement le *Chiron*. C'est à tort que Grysar (p. 268) et Kruseman (p. 124) l'ont rangé

[1] I, 13, et Micali, pl. XV.

[2] 660, CLXXXIV; 659, CLXXXV. On peut naturellement rapporter à cette comédie le type si remarquable de l'*Hercule ivre*, dont le Musée des antiques de Parme nous offre le plus beau modèle (petits bronzes). Cette admirable statue, trouvée à Velleia, est restée au Musée de Paris de 1797 à 1815. Un premier moulage en avait été fait en 1803, les épreuves en sont très-rares aujourd'hui. M. Ernest Dejardin, lors de sa seconde mission en Italie, en 1856, en a fait exécuter un moule qu'il possède. Le petit nombre d'exemplaires qu'il en a fait tirer ne sont pas dans le commerce. On peut encore citer l'*Hercule ivre* du *Museo Borbonico* (petits bronzes), très-médiocre, et celui du cabinet impérial des médailles de Paris. — Aristophane, dans une de ses comédies intitulée Δράματα ἢ Κένταυρος, avait représenté Hercule buvant chez le centaure Pholos.

parmi les ouvrages supposés d'Epicharme. Un premier passage d'Athénée est ainsi conçu [1] : « Diodore, dans ses *Gloses italiques*, et Héraclite, au rapport de Pamphilos, disent que la cotyle s'appelle aussi *hémine*, et il cite Epicharme : « (Il faut) boire le double d'eau « tiède, deux hémines. »

Athénée, il est vrai, dans un autre passage [2], a écrit : « Ceux qui ont fait des poëmes attribués à Epicharme le savent, et, dans celui qui est intitulé *Chiron*, il est dit : « Il faut boire le double d'eau tiède, deux hémines. »

Mais Schweighæuser, dans ses *Remarques sur Athénée* et dans l'*index* des auteurs, reconnaît que le *Chiron* était distingué des *Pseudepicharmea*. Ahrens (*De dialecto dorica*, t. II) en admet également l'authenticité. Or, l'*Anti-atticiste*, dans les *Anecdota* de Bekker [3], attribue sans aucune espèce de doute ce fragment au *Chiron* d'Epicharme.

Selon Bode (*Histoire de la poésie grecque*, t. III, p. 56), Chiron, le précepteur d'Achille, paraît avoir joué dans la pièce d'Epicharme le rôle d'un ascète pythagoricien dans toute son austérité, et tel que le représentait l'antique épopée qui portait le nom d'Hésiode (Bode, *ibid.*, t. I, p. 200, 438 et suiv.; voir Schultz, *Rhein. mus.*, 1837, p. 600-614).

Plusieurs poëtes attiques prirent par la suite le centaure pour sujet de leurs drames : Phérécrate ou Nicomachos avait fait des comédies intitulées Χείρων,

[1] L. XI, c. LVII, p. 479, A.

[2] L. XIV, c. LIX, p. 658, D.

[3] P. 98, 32.

Chiron; on a des fragments des Χείρωνες de Cratinos, et son fils Cratinos le jeune avait fait un Χείρων.

ἌΜΥΚΟΣ, AMYCOS.

Vient ensuite la comédie d'Epicharme qui a pris son titre du roi des Bébryces et de son combat contre Pollux. Le sujet est expliqué par Apollodore [1] et par Apollonius de Rhodes, au deuxième chant de ses *Argonautiques* [2]. Les Argonautes abordent sur la terre des Bébryces, occupée par Amycos, roi cruel, qui forçait tous les étrangers à combattre au pugilat contre lui. Apollonios le fait mourir de la main de Pollux, qui avait accepté le combat; et les Bébryces, pour venger leur roi, font une attaque générale contre les Argonautes, qui sont mis en déroute. Mais le scoliaste de ce poëte, sur le vers 98 du deuxième chant [3], nous fait connaître qu'Epicharme et Pisandre, poëte épique très-ancien, avaient suivi une autre tradition, d'après laquelle Pollux se serait contenté d'enchaîner Amycos, et il continue ainsi : « Déilochos, dans son premier livre sur le fruit du grenadier, dit qu'il fut vaincu au pugilat par Pollux. » Théocrite, dans sa vingt-deuxième idylle [4], a décrit le combat d'Amycos avec Pollux; il ne

[1] I, c. IX, 20.

[2] V. 1-177.

[3] Ἀπολλώνιος μὲν ἐμφαίνει ὡς ἀνῃρημένον τὸν Ἄμυκον, Ἐπίχαρμος δὲ καὶ Πείσανδρός φασιν ὅτι ἔδησεν αὐτὸν ὁ Πολυδεύκης.

[4] V. 23-133.

le fait pas tuer, mais seulement terrasser, et le vaincu jure de ne plus faire périr ses hôtes.

Un mot conservé par l'*Anti-atticiste*[1] peut donner quelque indice sur l'origine de la querelle : c'est le mot ἡμιόγκιον, *demi-once*, monnaie du temps. Les Argonautes abordent sur le rivage des Bébryces, pour se ravitailler et renouveler les provisions nécessaires à leur longue traversée : il leur fallait donc faire le trafic avec les habitants des pays qu'ils traversaient. Dans ce contact obligé, quelque contestation pouvait naturellement s'élever entre les acheteurs et les vendeurs. Voilà l'explication du vers de cette comédie, conservé par le scoliaste de Sophocle (*Ajax*, v. 722)[2] : « Amycos, n'insulte pas mon frère aîné. » C'est Pollux qui prend la défense de son frère contre le tyran. Trois personnages devaient donc se trouver à la fois sur la scène, Amycos et les deux frères Castor et Pollux[3].

Sophocle avait fait un drame satyrique, également intitulé *Amycos*, dont il reste deux fragments qui s'accordent assez avec les conjectures émises sur la pièce d'Epicharme. L'un est ce vers[4] : « Des grues, des tor-

[1] Bekker., *Anecd.*, p. 98.

[2] Κυδάζεται : λοιδορεῖται, ὑβρίζεται ὑπὸ πάντων. Ἐπίχαρμος ἐν Ἀμύκῳ·
« Ἄμυκε, μὴ κύδαζέ μοι τὸν πρεσβύτερον ἀδελφεόν. »

[3] Je crois qu'il faut ainsi rétablir le vers cité par le Grand Etymologue, p. 311, 9, Hésychius et Suidas : « Εὖ γα μὰν δδ' ἐγκεκόμβωται καλῶς. » On trouvera une excellente explication de ces mots dans l'*Amycos* de Théocrite, v. 80, 81.

[4] Athénée, l. IX, c. LXII : Παρὰ Σοφοκλεῖ ἐν Ἀμύκῳ σατυρικῷ·
Γέρανοι, χελῶναι, γλαῦκες, ἰκτῖνοι, λαγοί.

tues, des chouettes, des éperviers, des lièvres. »

Ceci pourrait appartenir à la première partie de la pièce, où les Argonautes viennent à terre pour acheter des provisions, ou bien au festin, après la victoire.

Et un autre passage de quelques mots [1] : « Et il lui meurtrit les mâchoires, » ce qui entrerait nécessairement dans le récit du combat de Pollux contre Amycos.

(Sur une ciste de bronze conservée dans le Collége romain, est représenté le débarquement des Argonautes dans le pays des Bébryces. Voir une notice très-rare du P. Marchi.)

Le sujet est reproduit sur une ciste de bronze, dans le *Musée de Kircher* (t. I, pl. I-X). Sur un côté, l'on voit Amycos, attaché à un laurier. Dans les siècles plus récents, les Hémines montraient cet arbre comme le même auquel le navire Argo avait été attaché. Au milieu est Pallas et le Génie de la victoire; de l'autre côté, avec le navire Argo près du rivage, on voit le héros assis à un festin. On y voit aussi Jason et Silène, lequel parodie, en frappant sur son ventre, l'action d'un des héros qui s'exerce en frappant de son poing, armé du ceste, une outre suspendue à un arbre.

Un miroir italique, également du *Musée de Kircher* (pl. IX), représente le roi des Bébryces défiant Pollux au combat du ceste. Tous deux sont nus, et leurs bras garnis de courroies. Amycos est assis sur la base d'une colonne; Pollux est debout sur la poupe du

[1] Athénée, l. III, c. XLVII : Σιαγόνας τε δὴ μαλθακοὺς τίθησι.

navire Argo. Diane, appuyée sur une lance et caractérisée par le croissant, assiste au combat.

Enfin, sur une ciste ronde de la même collection, Pollux a vaincu Amycos, comme le témoigne la figure ailée de la Victoire qui plane au-dessus de la scène; maintenant, il l'attache à un arbre; Minerve assiste à l'exécution. Apollon, couronné de lauriers, les bras ornés de riches bracelets et tenant une lance comme la déesse, est assis près d'elle, et contemple le châtiment du barbare, avec plusieurs Argonautes armés de lances et placés à droite et à gauche du groupe principal. Derrière Pollux, on voit le Génie de la mort, figuré à la manière étrusque, le pied posé sur un rocher, dans l'attente de sa proie.

ΒΟΥΣΙΡΙΣ, BUSIRIS.

Ici, comme dans *Amycos*, le sujet est le châtiment infligé à une violation des droits de l'hospitalité; c'est Hercule qui punit le roi barbare. Apollodore [1] l'explique ainsi : « De la Libye, Hercule passa en Egypte, où régnait Busiris, fils de Neptune et de Lysianassa, fille d'Epaphos. Ce roi, d'après un certain oracle, sacrifiait les étrangers à Jupiter. La famine avait affligé l'Egypte pendant neuf ans; un devin, nommé Thrasios, venu de Cypre, dit qu'elle cesserait si l'on sacrifiait les étrangers à Jupiter. Busiris, ayant commencé par le devin lui-même, continua d'immoler les étran-

[1] *Bibl.*, l. I, c. V, 11.

gers qui arrivaient. Après avoir pris Hercule, il le fit conduire à l'autel; mais le héros rompit ses liens, tua Busiris, Amphidamas, son fils, et Chalbès, son héraut. »

Le premier rôle appartenait à Hercule. La pièce pouvait se composer de trois parties : son arrivée chez Busiris; puis les apprêts du sacrifice auquel il est conduit; mais, devant l'autel sur lequel on devait l'immoler, il brise ses chaînes et punit de mort le tyran. Puis, une fois délivré, il célébrait la fête déjà préparée, soit pour le faire tomber dans le piége, soit que le sacrifice fût toujours suivi d'un banquet. Quoi qu'il en soit, il ne nous reste de cette pièce qu'un fragment de quatre vers, sur la voracité d'Hercule, matière inépuisable pour les comiques, ainsi qu'Aristophane le leur reproche dans *les Guêpes* (v. 56-60). Mais, avant les poëtes attiques, Cratinus, Antiphane, Ephippus et Mnésimaque, la comédie sicilienne et mégarienne avait souvent traité le même sujet. Voici le passage conservé par Athénée : « D'abord, rien qu'à le voir manger, ce serait à en mourir. Son gosier frémit intérieurement, ses mâchoires se choquent avec fracas, ses dents molaires craquent et les canines grincent, il siffle par les narines et secoue les oreilles [1]. »

On ne saurait rapporter cette description burlesque à d'autre partie de la pièce qu'au festin qui suivait le sacrifice.

Pollux (l. IX, 45) ne cite du *Busiris* d'Epicharme

[1] L. X, p. 411, A. Sur φάρυγξ, employé au masculin par Epicharme, voir Phrynich., *Eclog.*, p. 65, édit. Lobeck.; Thom. Magist., v° Λάρυγγα, p. 70.

que le mot ῥογοὺς, employé comme synonyme de σιτόβολια, *greniers*[1].

Le *Busiris* de Cratinos peut bien avoir été imité d'Epicharme, car on sait que Cratès, qui avait été l'acteur de Cratinos, transporta le premier sur la scène attique des sujets traités par le comique syracusain. De plus, le vers du *Busiris* de Cratinos cité par Pollux (X, 81), se rapporte évidemment aux apprêts du sacrifice.

Euripide avait fait un drame satyrique, intitulé *Busiris*, également tiré de la même source. Athénée[2] cite du *Busiris* d'Ephippos, poëte de la comédie moyenne, trois vers qui contiennent des fanfaronnades d'Hercule. Il cite encore[3] du *Busiris* de Mnésimachos, autre poëte de la comédie moyenne, ces paroles d'Hercule : « Car je suis Béotien, peu apte à d'autres choses, mais très-apte à manger. » Des deux fragments du *Busiris* d'Antiphane, l'un appartient au banquet et l'autre à la cérémonie religieuse. Enfin, Dion Chrysostome[4], faisant allusion au même sujet traité par les comiques, dit qu'Hercule, dans sa rencontre avec Busiris, « le renversa par terre et le fit crever comme un sac trop plein. »

Pour les représentations figurées, le *Museo Borbonico* de Naples conserve un bas-relief où l'on voit « Busiris, son fils Iphidamas et le héraut Kalbès tués

[1] Hésychios, au mot Ῥογοί, donne comme glose : ὅροι σιτικοί, σιτοβολῶνες, que l'on suppose tiré d'Epicharme.

[2] L. X, p. 422, D.

[3] *Ibid.*, p. 417.

[4] Or. VIII, p. 286.

par Hercule, qu'ils pensaient immoler, pour expier par la mort d'un étranger la disette qui désolait l'Egypte. »

Le sujet de Busiris tué par Hercule a été reproduit par Millingen (*Peintures de vases grecs*, n° 28). Le monarque égyptien est sur son trône, vêtu avec un luxe barbare. Devant lui, Hercule, chargé de liens, est contenu par des esclaves. Déjà s'ouvre la lutte qui doit rendre au héros sa liberté, déjà même il a reçu une blessure; mais, d'un puissant effort, il a brisé ses chaînes, il a levé sa massue et va bientôt étendre le tyran à ses pieds. C'est ainsi que l'artiste a su choisir le moment décisif de l'action.

ΗΡΑΚΛΗΣ ἘΠῚ ΤῸΝ ΖΩΣΤΗΡΑ,

HERCULE A LA CONQUÊTE DU CEINTURON.

La conquête du ceinturon d'Hippolyte, reine des Amazones, était le sujet d'une comédie d'Epicharme, où Hercule jouait encore le premier rôle.

Voici la relation d'Apollodore[1] : « Pour le neuvième de ses travaux, Hercule reçut l'ordre d'apporter le ceinturon d'Hippolyte. Celle-ci était reine des Amazones, peuplade redoutable, qui habitait les bords du Thermodon. Elles étaient d'une bravoure éprouvée, et quand, par hasard, elles avaient des enfants, elles élevaient les filles seules et leur écrasaient la mamelle

[1] *Bibl.*, l. II, c. v, 9.

droite, qui les aurait gênées pour lancer le javelot, et elles laissaient la mamelle gauche intacte, pour qu'elles pussent nourrir leurs enfants. Or, Hippolyte avait le ceinturon de Mars comme insigne de son autorité suprême sur toutes les Amazones. Hercule fut donc envoyé pour conquérir ce ceinturon, Admète, la fille d'Eurysthée, désirant le posséder... Hercule aborda au port de Thémiscyre ; Hippolyte vint l'y trouver, et, informée du motif de son voyage, elle promit de lui donner le ceinturon. Mais Junon, ayant pris la figure d'une des Amazones, alla, parmi le peuple, assurer que des étrangers qui étaient survenus enlevaient la reine. Les Amazones s'arment et courent à cheval vers le vaisseau. Hercule, les voyant armées, crut à une trahison, tua Hippolyte, et s'empara du ceinturon. »

Diodore de Sicile donne quelques particularités de plus [1]. « Hercule, ayant reçu l'ordre d'apporter le ceinturon de l'Amazone Hippolyte, fit une expédition contre les Amazones. Il mit à la voile sur la mer appelée par lui Pont-Euxin, et ayant abordé à l'embouchure du fleuve Thermodon, il établit son camp près de la ville de Thémiscyre, dans laquelle était le palais royal des Amazones. Et d'abord il leur demanda le ceinturon qu'il avait mission de rapporter ; mais, sur leur refus, il en vint aux mains avec elles. Le reste de l'armée fut rangé en bataille contre la troupe des Grecs, mais les plus vaillantes des Amazones engagèrent contre Hercule lui-même un combat très-opi-

[1] L. IV, c. XVI.

niâtre... Hercule, après avoir tué les plus illustres des Amazones et forcé le reste à prendre la fuite, détruisit leur nation. Parmi les captives, il donna Antiope à Thésée, et il renvoya libre Mélanippe, en échange du ceinturon qu'il reçut d'elle. »

Un fragment de Pindare, cité par le scoliaste d'Euripide sur *Andromaque* (v. 798) [1], parle de l'expédition du fils d'Alcmène contre les Amazones à la ceinture-guerrière (ζωστῆρας).

De la comédie d'Epicharme il ne reste que ce fragment de deux vers, conservé par le scoliaste d'Aristophane sur *la Paix* (v. 73) :

« Un bataillon de pygmées [2], composé des canthares les plus grands qui, dit-on, habitent l'Etna. »

Ces *canthares* ou escarbots de l'Etna, transformés en bataillons de pygmées, ne peuvent être qu'une allusion bouffonne du poëte à des caricatures telles qu'on en voit dans les peintures d'Herculanum, où des pygmées, métamorphosés en Hercule, combattent contre des grues. Dans les planches des *Religions de l'antiquité* [3], il en a été recueilli deux exemples grotesques, l'un tiré des *Vases peints* de Millin (II, 18); l'autre des *Vases grecs* de Tischbein (II, 7).

Quant au combat même d'Hercule contre Hippolyte,

[1] Οὐ Πηλέος ἀντι' έου μόχθοι νεότατ' ἐπέλαμψαν μυρίοις· πρῶτον μὲν Ἀλκμήνας σὺν υἱῷ Τρώϊον ἀμπεδίον καὶ μετὰ ζωστῆρας Ἀμαζόνος ἦλθεν...

[2] C'est ainsi que l'entend aussi M. Müllach (***Fragments des philosophes grecs***, t. I, p. 138) : Πυγμαίων γὰρ λοχαγός. Mais il ne faut pas passer sous silence que les manuscrits portent πυγμαρίωνι λοχ.

[3] 661, *a*, CLXXXVIII ; et 813, CCXXXVII.

reine des Amazones, il est représenté sur un vase peint de la collection de Tischbein (II, 18). L'Amazone est à cheval, armée d'un long javelot, et porte le ceinturon autour du corps. Hercule, sans autre vêtement que la peau du lion de Némée, menace son ennemie de sa terrible massue.

Sophocle avait fait un drame satyrique intitulé Ζωστῆρες, où il semble avoir montré des Satyres déguisés en Amazones. Euripide a rappelé l'ancienne tradition dans plusieurs de ses tragédies. Dans *les Héraclides* (v. 215-219), Iolas dit à Démophon, fils de Thésée : « J'accompagnai ton père dans la navigation entreprise pour la conquête du ceinturon qui fut fatal à tant de personnes ; et ce fut Hercule qui ramena Thésée du ténébreux abîme de Pluton. » — Dans *Hercule furieux* (v. 408-417), le chœur chante ainsi : « Il s'avance, à travers les flots de l'Euxin, contre les Amazones, montées sur de fiers coursiers, près du lac Mæotis, qui reçoit plusieurs fleuves dans son sein. Quelle troupe guerrière sortit de la Grèce à la suite de ce héros chéri, lorsqu'il ravit la robe tissue d'or de la fille de Mars, et que le fatal ceinturon devint le prix de la conquête ? La Grèce reçut les nobles dépouilles de cette reine barbare, et Mycènes les conserve encore. » Enfin, le jeune Ion (v. 1143-1145) « attache à la toiture du temple la dépouille des Amazones, offrande du fils de Jupiter apportée au Dieu de Delphes par Hercule. »

ΠΥΡΡΑ Η ΠΡΟΜΑΘΕΥΣ, PYRRHA OU PROMÉTHÉE.

Ce double titre est justifié, en ce que Pyrrha, fille d'Epiméthée et de Pandore, épouse Deucalion, fils de Prométhée, qui régnait sur le pays de Phthie. — Sur les six fragments qui restent de la comédie d'Epicharme, trois se rapportent à la célébration des noces et au festin qui en était l'accompagnement obligé. Pour le reste de l'action, Jupiter[1], ayant résolu de faire périr la race d'airain, Deucalion, par le conseil de Prométhée, fabrique une arche, et, après y avoir rassemblé tout ce qui était nécessaire à la vie, il y entre avec Pyrrha. Bientôt Jupiter fait tomber des torrents de pluie, qui couvrent de leurs eaux la plus grande partie de la Grèce, en sorte que tous les hommes périrent, à l'exception de quelques-uns, qui s'étaient réfugiés sur les plus hautes montagnes. Deucalion, porté dans son arche sur la mer pendant neuf jours et autant de nuits, aborde sur le Parnasse, et là, les pluies ayant cessé, il descend à terre et sacrifie à Jupiter Sauveur. Ce dieu envoie vers lui Mercure et lui permet de demander ce qu'il voulait. Deucalion demande la renaissance des hommes. Alors, par l'ordre de Jupiter, il prit des pierres, qu'il lança par-dessus sa tête; celles qu'il jetait devinrent des hommes, et celles que lançait Pyrrha devinrent des femmes. De là,

[1] Apollodore, *Bibl.*, l. 1, c. VII, 2-6.

les peuples furent appelés λαοί, de λᾶας, *pierre*. C'est donc à Epicharme que remonte ce mot : λαὸς ἀπὸ τῶν λαῶν.

Pindare s'accorde avec la tradition d'Apollodore, quand il dit, dans sa neuvième *Olympique* [1] : « Consacre ta voix à la ville de Protogénie, où, par la volonté de Jupiter à la foudre impétueuse, Pyrrha et Deucalion, descendus du Parnasse, eurent pour descendants des peuples nés de pierres, qu'on appela λαοί [2]. » — Protogénie, nom de la fille de Deucalion et de Pyrrha, est ici la ville d'Oponte, fondée par eux quand ils descendirent du Parnasse, après le déluge.

Cette pièce était donc le travestissement des traditions mythologiques sur la création de l'homme et sur le déluge. Prométhée, après avoir créé les hommes du limon de la terre, leur avait donné le feu dérobé par lui au soleil. En possession de l'élément céleste, les hommes ne pensent plus qu'à l'appliquer à l'art de la cuisine. La table sacrée, μαγίς, sur laquelle on mettait les viandes coupées pour les sacrifices, est transformée par eux en table à manger, chargée de coupes. Bientôt leur vie est livrée au désordre, et ils tombent dans tous les excès. Cette misérable condition des hommes est indiquée par un vers comique [3]:

[1] V. 62-71.

[2] Le scoliaste, sur le vers 68 de cette *Olympique*, cite l'autorité d'Epicharme : Καὶ ὁ μὲν Ἐπίχαρμος ἀπὸ τῶν λίθων λαοὺς τοὺς ὄχλους φησὶν ὀνομάσθαι. (Voir aussi Vœlcker, *Mythologie des Iapetischen Geschlechtes*, p. 17.)

[3] *Etym. M.* Στατῆρες, οἱ χρεῶσται· οἷον « Πολλοὶ στατῆρες, ἀποδοτῆρες οὐδ' ἂν εἷς. » Ἐπίχαρμος Προμηθεῖ.

« Beaucoup de débiteurs, et pas un seul payeur. » C'est-à-dire que tous sont criblés de dettes, et personne ne paye ce qu'il a emprunté. Ces paroles font allusion au grand nombre des coupables, appelés aussi proverbialement *débiteurs*. Jupiter, résolu à les punir, projette donc l'anéantissement de la race entière. C'est alors que Prométhée accourt leur offrir le moyen qui doit les sauver. Ici se placent les paroles conservées par l'*Etymologique*[1] : « Je cherche Pyrrha et Deucalion. »

Les deux époux se réfugient dans l'arche préparée par les conseils de Prométhée, pour devenir plus tard la souche d'un nouveau genre humain, formé, non plus du limon de la terre, mais d'une matière plus dure, la pierre.

Un dernier mot, conservé par l'*Anti-atticiste*[2], indique la prière que le couple adresse, et le sacrifice qu'il offre à Jupiter, après avoir été sauvé du déluge. Après le châtiment du crime et de la corruption, vient la récompense réservée à la vertu et à la piété.

ΣΚΙΡΩΝ. SKIRON.

C'est Skiron le Mégarien, qui, selon Pausanias[3], précipitait les étrangers du haut des rochers dans la

[1] *Etym. M.* Μῶ γὰρ καὶ μῶμαι, τὸ ζητῶ· Ἐπίχαρμος ὁ κωμικός· Πύρραν γε μῶ καὶ Δευκαλίωνα.

[2] *Anecd. Bekk.*, I, p. 90, 3 : Δεόμεθα, ἀντὶ τοῦ δεηθησόμεθα.

[3] L. I, c. III, 1 ; c. XLIV, 6.

mer, où ils étaient la proie des tortues de mer, jusqu'à ce que Thésée lui eût fait subir le même traitement. Ses ossements furent transformés en rochers, mentionnés par Euripide et par Ovide sous le nom de roches Skironides. Dans l'*Hippolyte* (v. 979, 980), aux imprécations de Thésée contre son fils : « Les rochers que la mer vit naître des ossements de Skiron ne témoignent plus que je suis le fléau des méchants ; » et plus loin (v. 1208) : « Une vague qui dérobe à mes yeux le rivage de Skiron. » Dans *les Héraclides* (v. 859, 860) : « Le vaillant Iolas atteint le char d'Eurysthée vers les rochers de Skiron. » Euripide avait fait de plus un drame satyrique, intitulé *Skiron*, où il paraît avoir imité Epicharme.

Voici ce que rapporte Plutarque (*Vie de Thésée*, c. x) : « Thésée fit périr Skiron, sur les confins de Mégare, en le précipitant d'un rocher dans la mer. Suivant l'opinion la plus générale, ce brigand pillait les étrangers ; selon d'autres, cet homme impudent et superbe leur présentait ses pieds et les forçait de les lui laver, et pendant qu'ils faisaient ce service, il les jetait d'un coup de talon dans la mer. Les historiens de Mégare combattent cette tradition, et, faisant la guerre, selon l'expression de Simonide, à la longue autorité du temps, ils disent que Skiron ne fut ni un brigand ni un scélérat, mais, au contraire, le destructeur des méchants et l'ami des hommes justes et honnêtes. La vertu de Pélée et de Télamon, ajoutent-ils, n'est ignorée de personne. Or, Skiron fut gendre de Pélée et de Télamon. Est-il vraisemblable que les

personnages les plus vertueux se soient alliés au plus méchant des hommes, qu'ils aient voulu lui donner et recevoir de lui ce que les mortels ont de plus cher et de plus précieux ? Ces mêmes historiens disent encore que Thésée ne tua pas Skiron lors de son premier voyage à Athènes, mais longtemps après, lorsqu'il s'empara d'Eleusis, occupée alors par les Mégariens, et qu'il en chassa Dioclès qui y commandait. »

Un fragment de la comédie d'Epicharme a été conservé dans les scolies d'Aristophane sur *la Paix* (v. 184), à l'occasion de ces mots de Mercure, qui appelle Trygée : « O le plus scélérat des scélérats ! » — « En réalité, dit le scoliaste, ce mot a son origine dans le *Skiron* d'Epicharme, où il fait demander à la corbeille : Quelle est ta mère ? et elle répond : Σακίς, l'esclave chargé du service intérieur. — Quel est ton père ? — Σακίς. — Quel est ton frère ? — Σακίς. »

Les monuments antiques ont plus d'une fois reproduit ce sujet. Nous lisons dans Pausanias (l. I, c. III, 1) : « Près du portique royal d'Athènes, entre autres statues, on voit celle de Thésée précipitant Skiron dans la mer. »

Le combat du héros contre Skiron est représenté sur les métopes subsistants du temple de Thésée (voir Stuart, *Antiq. of Athen.*, t. III, c. I, pl. XII, 7-10, et XIII, 11-14). — Au *Museo Borbonico* (salle 5, n° 540, tav. 6, n° 8), sur un vase publié par Passari (n° 248), l'on voit Thésée précipitant le géant Skiron d'un rocher. Minerve protectrice assiste à la scène [1].

[1] Bœttiger, *Vasengemælde*, II, p. 47.

ΣΦΙΓΞ, LE SPHINX.

Cette pièce peut être considérée comme une parodie du *Sphinx* d'Eschyle, qui faisait partie d'une *trilogie thébaine*, avec Laios et OEdipe. Cet OEdipe lui-même, dont l'histoire lamentable ne semblait pas de nature à pouvoir jamais être prise du côté comique, paraît avoir été parodié par Epicharme. C'est d'abord l'énigme, où l'on voit l'homme marchant tour à tour sur quatre pieds, puis sur trois, puis sur deux, qui a fourni au poëte une donnée plaisante. Athénée (l. II, p. 49, C) a conservé un fragment de dialogue : « *A*. Qu'est-ce donc que ceci? — *B*. Assurément, c'est un trépied. — *A*. Pourquoi donc a-t-il quatre pieds? Ce n'est pas un trépied, mais c'est, je pense, un quadrupède. — *B*. Mais on l'appelle un trépied. — *A*. Et pourtant il a quatre pieds. Serais-tu donc OEdipe, toi qui ne sais pas deviner les énigmes? »

Il ne s'agit plus ici de l'énigme proposée par le sphinx à OEdipe ; mais celui-ci, tout en buvant, s'entretient, avec un autre bouffon, de certaines tables appelées trépieds, quoiqu'elles eussent réellement quatre pieds. Ce qui indique qu'ils sont occupés à boire, c'est que ces trépieds s'apportaient d'ordinaire aux convives dans les banquets. Nous lisons, en effet, dans Athénée (l. II, c. XXXII, p. 69) : « L'ingénieux Xé-

nophon dit, au septième livre de l'*Expédition des Dix mille*[1] : « On apporta des trépieds à tous les convives; « ils étaient au nombre de vingt, chargés de viandes « coupées ; » et il continue : « C'était surtout devant « les étrangers que l'on servait ces tables. »

L'OEdipe d'Epicharme n'est donc plus, on le voit, cet homme à l'esprit pénétrant, que sa sagacité avait élevé au trône, et dont les infortunes sans égales nous touchent si profondément chez les tragiques. Du reste, ce genre de plaisanterie convenait à l'esprit subtil des Grecs, qui ont toujours donné aux énigmes une assez large part dans leurs jeux de société. Aristophane lui-même a imité ce jeu de mots dans un passage des *Telmessiens*[2] cité par Athénée à la suite du fragment d'Epicharme. « *A*. Apporte-nous une table à trois pieds, mais qu'elle n'en ait pas quatre. — *B*. Et où donc prendrais-je une table à trois pieds ? »

On a encore deux fragments, qu'il est assez difficile de rattacher à l'action. L'un est cité par Athénée (l. III, c. x, p. 76, C), où on lit : « Euripide mentionne les figues sauvages dans le *Skiron*, ainsi qu'Epicharme dans *le Sphinx* : « Mais cela ne ressemble pas le moins « du monde à des figues sauvages. » L'autre se trouve dans Etienne de Byzance, au mot Χιτώνη : « Epicharme, dans *le Sphinx* : « Et que l'on me joue l'air de flûte « de la Déesse à la courte tunique. » Athénée nous apprend (l. XIV, p. 629, E) qu'il y avait chez les Syra-

[1] C. III, 21.
[2] Fragm. 2, édit. F. Didot.

cusains une danse et un chant accompagné de la flûte, en l'honneur de Diane Χιτωνία, *à la courte tunique.*

ΒΆΚΧΑΙ, LES BACCHANTES;

ΔΙΌΝΥΣΟΙ, LES BACCHUS.

On peut conjecturer que ces deux comédies offraient un travestissement de la fable de Penthée, d'où Euripide a tiré une tragédie si pathétique. Eschyle avait traité ce sujet dans une tétralogie dont les parties étaient les *Edones*, peuple de la Thrace; les *Bassarides*, ou Bacchantes; les *Néanisques*, ou jeunes gens, et *Lycurgue*, drame satyrique, et dans une trilogie composée de *Sémélé, Penthée* et *les Cardeuses*. Il y a donc lieu de supposer qu'Epicharme n'avait pas épargné les parodies dans ses deux ouvrages. Sans doute, il y avait quelque orgie où la verve bouffonne du poëte pouvait s'égayer. Cependant, les deux ou trois fragments conservés ne donnent aucune indication précise sur le sujet.

Athénée ne cite de la première pièce qu'un court passage [1], où il est question de pain enveloppé dans du gras-double. Le grammairien anonyme des *Anecdota* de Bekker donne un seul vers [2] : « L'éclat fait aussi ressortir la chaîne. »

[1] L. III, c. LXVIII, p. 106, *F.* : Καὶ τὸν ἄρτον ἐπεκάλυψας ἐπιπλόῳ.

[2] I, p. 364, 23 : Σημαίνει δὲ καὶ τὴν πέδην ἡ αἴγλη.

Des *Bacchus*, on ne connaît que le titre et un très-court fragment ainsi conçu : « Une marmite faisait bouillir des lentilles. » Il se trouve dans Athénée [1] et dans Hérodien [2] : Χύτρα δὲ φακέας ἥψετο.

Magnès, Ecphantidès et Cratès, poëtes de la comédie ancienne, avaient fait des pièces intitulées du nom de *Bacchus;* Lysippos et Dioclès, également de la comédie ancienne, et Antiphane, de la moyenne, des *Bacchantes.*

ἈΛΚΥΏΝ, ALCYONE.

On sait qu'Alcyone et son époux Céyx, roi des Trachiniens, s'enorgueillirent de leur prospérité et eurent l'étrange fantaisie de se faire appeler Jupiter et Junon. Un jour que Céyx était sur mer, Jupiter le fit périr avec son vaisseau. L'*Alcyone* d'Epicharme reproduisait sans doute la touchante histoire des deux époux et leur métamorphose, et probablement aussi un reflet des idées pythagoriciennes sur la puissance divine, qui se retrouvent même dans le dialogue de Lucien intitulé *Alcyon.*

Il me reste à parler des comédies d'Epicharme qui traitaient des fables homériques comprenant : *les Troyens, Philoctète, Ulysse transfuge, le Cyclope, les Sirènes* et *le Naufrage d'Ulysse.*

[1] L. IV, c. XLVII, p. 158, C.

[2] Π. μον. λέξ., p. 6, 22.

Par malheur, les débris conservés de ces comédies jettent trop peu de lumière sur les sujets pour permettre de les reconstruire. Pour *les Troyens*, par exemple, le premier est un proverbe conservé dans le recueil de Zenobios [1], et ainsi conçu : « De toute espèce de bois on peut faire un carcan et un dieu ; » c'est-à-dire qu'un même père peut avoir deux fils de différents caractères, l'un bon, l'autre méchant. Ici, le proverbe s'applique parfaitement aux deux fils de Priam, Hector et Pâris.

Un second vers, qui se trouve dans Macrobe [2], nous montre « le puissant Jupiter résidant sur la cime du Gargare couvert de neiges. » Or, le *Gargare* est un nom du mont Ida, et il est assez probable que le poëte avait parodié la scène de l'*Iliade* où, sur cette même montagne, le roi des Dieux, séduit par les artifices de Junon, s'endort entre ses bras et laisse battre outrageusement Hector et ses chers Troyens. — Enfin, le roi Priam, accablé de vieillesse, est appelé *Priamillydrion*, diminutif comique, dit le grammairien [3] qui cite ce mot.

ΦΙΛΩΚΤΗΤΑΣ, PHILOCTÈTE.

Tout en admettant que le poëte, dans sa comédie de *Philoctète*, ait bien pu travestir la tragédie d'Es-

[1] *Prov.*, IV, 5.

[2] *Saturn.*, l. V, c. XX.

[3] Cramer, Anecd. Oxon., t. IV, p. 273 : Γίνεται καὶ ὑποκοριστικὰ διὰ γελοῖον, ὡς τὸ παρ' Ἐπιχάρμῳ Πριαμιλλύδριον.

chyle et les plaintes arrachées au héros par les douleurs cuisantes de sa blessure et par les ennuis de l'exil, rien n'autorise Grysar [1] à prétendre qu'Epicharme ait fait de Philoctète un vaurien vorace qui ne pensait qu'à manger et à boire. Il est vrai qu'il est affamé, car nous apprenons qu'il ne lui reste à manger que deux gousses d'ail et deux ciboules[2], ce qui doit le rendre plus traitable aux propositions d'Ulysse; mais il n'a [3] ni cruche ni baril pour recevoir le vin qu'on lui offre. Aussi dit-il encore [4] : « Il n'y a pas de dithyrambe possible quand on ne boit que de l'eau. »

Strattis, poëte de la comédie ancienne, et Antiphane, poëte de la comédie moyenne, avaient fait l'un et l'autre un *Philoctète*, qui paraît avoir été conçu dans le même esprit. Dans le premier, il était question d'un régal de poissons, de pagres et d'anguilles de Copaïs.

ὈΔΥΣΣΕῪΣ ΑὐΤΌΜΟΛΟΣ, ULYSSE TRANSFUGE.

Sur l'*Ulysse transfuge*, nous avons des indications

[1] *De Doriensium comœdia.*

[2] Athénée, l. IX, p. 371, F : Ἐν δὲ σκόροδα δύο καὶ γαθυλλίδες δύο. M. Meineke trouve dans ces mots le trimètre élégant que voici :

Ἒν δὲ σκορόδιον καὶ δύω γαθυλλίδες.

[3] Pollux, l. X, 71 :

Οὔτ' ἐν κάδῳ δηλείμαν οὔτ' ἐν ἀμφορεῖ.

Mais ce vers pèche contre la mesure, δηλείμαν ayant la dernière longue. Peut-être faut-il corriger δήλει' ἄν, en prose βούλει' ἄν.

[4] Athénée, l. XIV, p. 628, B : Οὐκ ἔστι διθύραμβος ὅκχ' ὕδωρ πίῃς.

plus précises. Le sujet est tiré du quatrième chant de l'*Odyssée*[1], où Hélène s'exprime ainsi : « Je ne saurais raconter tous les combats qu'a soutenus Ulysse à l'âme patiente, mais seulement ce que fit et souffrit ce vaillant guerrier chez les Troyens..... Après s'être défiguré lui-même de coups ignominieux, il couvre ses épaules de vils haillons, et, semblable à un esclave, il entre dans la ville d'hommes ennemis; déguisant sa personne sous des traits étrangers, il prend l'extérieur d'un mendiant, lui qui s'était montré tout autre auprès des vaisseaux des Grecs. C'est sous un tel costume qu'il pénètre dans la ville des Troyens. »

En la parcourant pour examiner l'état des remparts, de la citadelle et ses moyens de défense, il répond à ceux qui l'interrogent qu'il est à la recherche d'un jeune porc égaré[2] : « Gardant, dit-il, un cochon de lait des voisins, destiné au sacrifice des fêtes d'Eleusis, j'ai eu le malheur de le perdre, bien malgré moi; et pourtant on m'accuse de courir les piqueniques, et d'avoir vendu le cochon de lait. »

C'est dans ces courses qu'Ulysse rencontre Hélène, qui le reconnaît aussitôt; après avoir nié d'abord qu'il soit Ulysse, il finit par en convenir et fait confidence à Hélène de ses desseins. A cet entretien appartient un second fragment conservé par Stobée[3] : « La discrétion a des charmes, ô femme, et elle est voisine de la chasteté. »

[1] *Odyssée*, IV, v. 242-258.
[2] Athénée, l. IX, c. XVII, p. 374, E.
[3] *Floril.*, LVIII, 7.

Alors Hélène recueille Ulysse dans sa demeure et l'admet à sa table. Ici se place un autre passage donné par Athénée[1] : « La tranche de poisson était très-mangeable, comme du thon mariné. »

Ulysse révèle à Hélène la ruse par laquelle il projette de s'emparer de Troie. On trouve dans l'*Antiatticiste*[2] quelques traits qui semblent se rapporter à ce plan de surprise. Les mots *embuscade* et *pieds nus* conviennent, en effet, au rôle d'espion que jouait Ulysse. Il se déguise encore pour s'évader ; c'est ce qu'indiquent quelques mots de la pièce conservés par Orion le Thébain[3] : « De plus, il peint son visage de quelque couleur. »

Proclus, qui, dans sa *Chrestomathia*, a extrait de la *petite Iliade* le récit de cette aventure, le termine ainsi : « Il combine son plan sur la manière de prendre la ville, et après avoir tué quelques Troyens, il s'enfuit vers les vaisseaux des Grecs. »

ὈΔΥΣΣΕΎΣ ΝΑΥΑΓΌΣ, ULYSSE NAUFRAGÉ.

Nous avons mentionné ailleurs, dans le Mémoire sur Epicharme philosophe et moraliste, *Ulysse naufragé*, à l'occasion des entretiens philosophiques du héros avec le porcher Eumée. Le lieu de la scène était dans l'île

[1] L. III, p. 121, B.

[2] Bekk. Anecd., I, p. 95, 27 : Ἐνεδρεία ἀντὶ τοῦ ἐνέδρα. *Ibid.* (p. 82, 16) : Ἀνυπόδετος· Ἐπίχαρμος ἐν Ὀδυσσεῖ.

[3] *Etym.*, p. 139.

d'Ithaque. Le mot ὀρθίαξ, cité par Pollux[1] comme tiré de cette comédie, et qui désigne la partie inférieure du mât, devait appartenir au récit du naufrage.

Ulysse, dans son dénûment et pressé par la faim, se dirigeait vers la demeure de son serviteur Eumée. Dans cette partie de la pièce, qui se passait à la campagne, le poëte, selon Athénée[2], faisait mention de Diomos, berger sicilien, inventeur du *Boukoliasme*, chant pastoral par lequel les bergers rappelaient leurs troupeaux, et très-aimé dans cette île.

ΚΥΚΛΩΨ, LE CYCLOPE.

Le Cyclope et son amour pour Galatée étaient très-populaires chez les Siciliens. Mais les trois fragments que nous avons de la comédie d'Epicharme indiquent suffisamment qu'il s'agissait ici de l'aventure d'Ulysse chez Polyphème, au neuvième chant de l'*Odyssée*, où Euripide a pris la matière de son drame satyrique. Athénée[3] nous apprend que, dans cet ouvrage, Epicharme avait fait une parodie d'Homère, liberté qu'il avait déjà prise dans ses deux *Ulysses*. Il y peignait la voracité du Cyclope, qui s'écrie : « Les tripes sont un mets délicieux, par Jupiter ! ainsi que le jambon ; » et lorsqu'Ulysse lui offre un vin généreux, il répond

[1] L. X, 134.
[2] L. XIV, c. x, p. 619, B.
[3] L. XV, p. 698, C.

avec joie[1] : « Allons, verse dans la coupe! » Un personnage disait encore[2] : « Par Neptune, il est beaucoup plus creux qu'un mortier. » C'est du ventre du Cyclope qu'il parle ainsi.

ΣΕΙΡΗΝΕΣ, LES SIRÈNES.

Il est probable que le poëte avait mis sur la scène les Sirènes mêmes de l'*Odyssée*, qui, selon la généalogie donnée par Hygin[3], étaient filles du fleuve Acheloos et de la muse Melpomène. Mais il a parodié la tradition homérique d'une manière bouffonne, à en juger d'après le fragment de huit vers transmis par Athénée[4]. Les Sirènes veulent toujours séduire et attirer le héros errant sur les mers, mais ce n'est plus par le charme de leurs accents qu'elles tentent de le captiver, c'est par l'appât d'une bonne cuisine; elles lui offrent des poissons recherchés, des cochons de lait rôtis et un vin délicieux, transformation analogue à celle que déjà le poëte a fait subir aux Muses. A quoi Ulysse répond par des lamentations désespérées. Car, comme dans l'*Odyssée*, il avait pris la précaution de se faire attacher au mât pour être sûr de ne pas céder à leur appel. Mais il ne s'était pas bouché les

[1] Athénée, l. XI, p. 498, E.

[2] Herodian., Π. μον. λέξ., p. 10 : Ναὶ τὸν Ποτιδᾶν, κοιλότερος ὅλμου πολύ.

[3] Fab. CXLI.

[4] L. VII, p. 277, F.

oreilles avec de la eire, ainsi qu'il avait fait à ses compagnons, et la séduction agit sur lui dans toute sa puissance. Il exhale donc des plaintes bouffonnes sur le malheur de manquer une table si bien servie. C'est un dialogue. Les *Sirènes* d'abord : « Le matin, au lever même de l'aurore, nous avons fait griller des aphyes (ou loches) bien dodues, rôtir des cochons de lait et des polypes, et par-dessus nous bûmes un vin délicieux. — *Ulysse.* Hélas! infortuné, trois fois elle m'appelle pour me promettre des choses merveilleuses! Ah, quels malheurs! — *La Sirène.* Il y a aussi des mulets et deux thons bien gras, coupés en deux[1] et autant de ramiers, et des scorpions et des grondins excellents que nous apprêtons tous, et, après les avoir fait cuire et assaisonnés, nous les croquons. »

Le scoliaste d'Homère sur le premier vers du dixneuvième chant de l'*Iliade*, donne un fragment d'Epicharme[2] qui appartient aussi à cette pièce : « O Diane, vénérée des Crétois, habiles archers, et vous, peuples guerriers, écoutez les Sirènes. »

Théopompe et Nicophon, poëtes de la vieille comédie attique, avaient fait aussi des *Sirènes*. Le premier compare leur chant aux airs d'une joueuse de flûte appelée Charixène. Il parle aussi des thons blancs de la mer de Sicile. — La pièce de Nicophon

[1] Le manuscrit de Saint-Marc à Venise porte διατετμαμέναι, qui est la leçon véritable, au lieu de διατεταγμέναι.

[2] Ἄρτεμι Κρητάων πότνια τοξοφόρων,
Λαοὶ τοξοχίτωνες, ἀκούετε Σειρηνάων.

n'avait pas été représentée, au dire d'Athénée[1]. Il y peignait l'asile des Sirènes comme un pays de cocagne, où il neige de la farine, il pleut de la purée, il tombe des pains tout cuits, et où des ruisseaux de jus roulent des viandes dans les rues. — On voit, par ces rapprochements, que le genre de parodie n'avait pas changé depuis Epicharme.

Les recherches et les efforts tentés ici pour retrouver les sujets d'un certain nombre de comédies mythologiques d'Epicharme, et en reconstruire quelques débris, au moyen de fragments épars, en les rapprochant de certains monuments de la peinture et de la sculpture antiques, peuvent être considérés du moins, à défaut d'autre mérite, comme un nouveau témoignage du rôle important que l'archéologie a pris de nos jours dans l'étude sérieuse et approfondie des littératures anciennes.

Dans la suite de ce travail, j'examinerai la seconde classe des comédies d'Epicharme, qui ont pour objet la peinture des mœurs et des caractères, et où le poëte de Syracuse a devancé les auteurs de la *comédie nouvelle*, comme dans ses pièces mythologiques il avait donné le modèle de la *comédie moyenne.*

[1] L. VI, p. 270, A.

TROISIÈME MÉMOIRE.

LA COMÉDIE DE MŒURS ET DE CARACTÈRE.

Outre ses comédies mythologiques, Epicharme avait aussi composé des comédies de mœurs et de caractère où il représentait les travers et les ridicules de son temps. C'étaient les mœurs syracusaines et siciliennes que sa verve railleuse mettait sur la scène. Ici encore on voit qu'il avait devancé la comédie *nouvelle* des Athéniens, comme dans ses parodies mythologiques il avait donné le modèle de la comédie *moyenne*.

Nous avons dit précédemment qu'il n'avait pas traité la comédie politique, et la raison en est facile à comprendre. Sous le gouvernement absolu de Gélon et d'Hiéron, la muse comique ne pouvait se livrer à la licence dont elle avait le privilége au sein de la démocratie athénienne. Ainsi Aristophane met en scène les hommes politiques; il prend ceux mêmes qui gouvernent pour but de ses traits les plus mordants et les poursuit avec un acharnement implacable. Epi-

charme a bien pu toucher, en passant, des faits relatifs aux personnes, mais jamais en faire le sujet particulier de ses pièces. Il a même parfois traité des faits publics de l'histoire contemporaine; on peut en citer trois exemples dans les comédies intitulées : Πέρσαι, *les Perses*, Ἁρπαγαί, *les Rapines*, Ἑορτὰ καὶ Νᾶσοι, *la Fête et les Iles.*

ΠΈΡΣΑΙ, LES PERSES.

Il est naturel de conjecturer que le sujet de cette pièce se rattachait aux invasions encore récentes des Perses dans la Grèce. Le poëte y trouvait l'occasion de produire sur la scène et de tourner en ridicule les mœurs étrangères et la mollesse voluptueuse de ces peuples orientaux, avec lesquels la guerre avait mis les Hellènes en contact, et qui, après les avoir terrifiés de leurs armées innombrables, humiliés à leur tour par les défaites redoublées de Marathon, de Salamine, de Platée et de Mycale, avaient dû fournir aux poëtes comiques une ample matière de railleries et de caricatures. L'esprit national des Grecs, exalté par ces glorieuses victoires, avait pris en dédain le nom des Perses et tout ce qui venait d'eux. Les comiques durent mettre à profit cette disposition de leur public et ne pas épargner la moquerie à leurs ennemis vaincus.

Un de nos archéologues les plus habiles, dont l'Académie des inscriptions et belles-lettres déplore

la perte récente, M. Ch. Lenormant, parlant du magnifique *Vase de Darius* appartenant au *Museo Borbonico*, étudié et décrit par MM. Welcker, Minervini et Gerhardt, et qui représente les provinces de l'empire persique personnifiées et le conseil de Darius, s'était demandé s'il n'était pas possible d'en rattacher le sujet à la comédie des *Perses* d'Epicharme. Quelque ingénieuse que soit cette conjecture, un examen attentif de cette représentation à la fois historique et allégorique y découvrira plutôt un précieux commentaire d'Hérodote que la réminiscence d'une représentation théâtrale.

On peut, avec beaucoup plus de vraisemblance, rapporter aux *Perses* d'Epicharme un fragment de Ménandre, qui a donné lieu à de fausses interprétations touchant la doctrine du poëte sicilien sur la Divinité. On lit, dans le dixième fragment des pièces de Ménandre, dont le titre est inconnu (édit. F. Didot)[1] : « Epicharme désigne comme des Dieux les vents, l'eau, la terre, le soleil, le feu et les astres. »

Il y a évidemment ici une méprise, assez fréquente d'ailleurs, qui consiste à attribuer au poëte dramatique les opinions qu'il prête à ses personnages. Mais nous avons établi, par des témoignages irrécusables, qu'Epicharme concevait la Divinité comme un être purement spirituel, et comme la source première de toutes nos idées. Dans l'ouvrage auquel Ménandre fait allusion, et qui doit être *les Perses*, sans doute le poëte

[1] Ὁ μὲν Ἐπίχαρμος τοὺς θεοὺς εἶναι λέγει
Ἀνέμους, ὕδωρ, γῆν, ἥλιον, πῦρ, ἀστέρας.

avait reproduit les opinions des théologiens de cette nation, qui, en effet, selon les termes à peu près identiques d'Hérodote (l. I, c. CXXXI)[1], « adorait le soleil, la lune, la terre, le feu, l'eau et les vents, » croyance que, très-probablement, le poëte raillait dans sa comédie. Pour justifier l'orthodoxie spiritualiste d'Epicharme, il n'est donc pas besoin d'expliquer le passage de Ménandre, comme si l'auteur critiqué par lui n'avait vu dans les corps célestes, dans l'eau, le feu et les vents, que des représentations symboliques de la Divinité. Tous ces noms sont pris ici dans leur sens propre.

D'un autre côté, si l'on se rappelle qu'Eschyle avait fait représenter sur le théâtre d'Athènes sa tragédie des *Perses*, l'an 473, olymp. 76, 4, sous l'archonte Ménon, selon le scoliaste des *Grenouilles* (v. 1028), qui cite le témoignage d'Eratosthène dans le troisième livre de son *Traité sur la comédie;* que, quatre ans plus tard, c'est-à-dire en 469, olymp. 77, 4, après sa défaite dramatique par le jeune Sophocle, il se retira en Sicile, et là, à la demande du roi Hiéron, il fit reparaître cette même tragédie sur le théâtre de Syracuse[2]; il devient très-probable qu'Epicharme, dans sa comédie des *Perses*, avait parodié l'ouvrage d'Eschyle. Cette conjecture est d'autant plus vraisemblable que le scoliaste des *Euménides*, sur le vers 629, remarque qu'Epicharme avait raillé l'emploi fréquent fait par

[1] Θύουσι δὲ ἡλίῳ τε καὶ σελήνῃ, καὶ γῇ, καὶ πυρὶ, καὶ ὕδατι, καὶ ἀνέμοισι.

[2] Πέρσαι ὑπὸ Αἰσχύλου δεδιδάχθαι ἐν Συρακούσαις, σπουδάσαντος Ἱέρωνος, ὥς φησιν Ἐρατοσθένης ἐν γ' περὶ κωμῳδίας.

Eschyle du mot τιμαλφεῖν, *honorer*[1], qui se retrouve, en effet, dans l'*Agamemnon* (v. 922), et trois fois dans *les Euménides* (v. 15, 626, 807). Or, cette dernière tragédie est précisément celle dont le mauvais succès avait décidé Eschyle à quitter Athènes.

Voici, du reste, les rares fragments de la comédie d'Epicharme conservés par les anciens. Pollux (l. IX, 92)[2] : « L'usage du vulgaire est d'employer les mots τὸν χαλκὸν, *monnaie de cuivre*, pour τὸ ἀργύριον, *l'argent*. Ainsi, *il n'a pas de cuivre* et *je dois du cuivre* (c'est-à-dire *de l'argent*). On en voit un exemple dans *les Perses* d'Epicharme : χρυσὸν καὶ χαλκὸν ὀφείλων, devant de l'or et du cuivre (pour de l'argent). »

Le *Grand Etymologique*, au mot Ἀσκωλιάζειν[3], a conservé des *Perses* d'Epicharme le mot σκωλοβατίζειν, qui signifie *marcher sur des échasses ou sur des béquilles.*

[1] Συνεχὲς τὸ ὄνομα παρ' Αἰσχύλῳ, δι' ὃ σκώπτει αὐτὸν ὁ Ἐπίχαρμος.

[2] Ἡ δὲ τῶν πολλῶν καὶ ἰδιωτῶν χρῆσις τὸν χαλκὸν τὸ ἀργύριον λέγει· οἷον « οὐκ ἔχει χαλκόν, » καὶ « ὀφείλω χαλκόν. » Εἴρηται δὲ τοῦτο ἐν Ἐπιχάρμου Πέρσαις· « Χρυσὸν καὶ χαλκὸν ὀφείλων· » ἴσως δὲ καὶ παρὰ τοῖς Ἀττικοῖς, ὅστις βιάζοιτο.

[3] P. 155, 35 : Ἀσκωλιάζειν ἐστὶ τὸ ἵστασθαι ἐφ' ἑνὸς ποδὸς ἐφαλλόμενον, ἢ στερούμενον τῶν κατὰ φύσιν· εἴρηται παρὰ τὸ σκῶλον, ὅ ἐστι σκόλοπα, τῷ ἑνὶ ποδὶ ἅλλεσθαι· ἀπὸ τῶν πατούντων σκόλοπα καὶ χωλευόντων· ὅπερ Ἐπίχαρμος ἐν τοῖς Πέρσαις σκωλοβατίζειν φησίν.

(Voir Philemo Grammaticus, p. 276, édit. Osann.)

Les Ἀσκώλια étaient une fête de Bacchus particulière à l'Attique, dans laquelle on chantait et l'on dansait à cloche-pied sur une outre pleine de vin et graissée d'huile pour la rendre glissante. Le vainqueur recevait pour prix l'outre remplie de vin. (Voir scol. sur le *Plutus*, v. 1130 ; Pollux, l. IX, 121 ; Hesychius, au mot Ἀσκωλιάζειν, et Suidas, au mot Ἀσκὸς Κτησιφῶντος.)

« C'est se tenir sur un seul pied en sautant, ou s'y tenir en équilibre de la manière naturelle. Ce mot, dérivé de σκῶλον, bâton pointu ou échasses, signifie sauter sur un seul pied ou à cloche-pied. Le mot se dit de ceux qui marchent sur des échasses et de ceux qui boitent. C'est ce qu'Epicharme, dans *les Perses*, appelle σκωλοβατίζειν, marcher sur des échasses. »

Il est probable que le poëte comique avait eu occasion d'employer ce mot en rappelant la déroute de l'armée de Xerxès[1].

On a souvent confondu *les Perses* d'Eschyle avec *les Phéniciennes* de Phrynichos, le poëte tragique, représentées trois ans avant la pièce d'Eschyle, en 476, (olymp. 76, 1), c'est-à-dire quatre ans après la bataille de Salamine. Thémistocle y présidait comme chorége. Ainsi on lit dans Athénée (l. III, p. 86, B) : « Eschyle, dans *les Perses*, nomme certaines îles abondantes en coquillages νηριτοτρόφους. » Or, le mot ne se trouve pas dans cette pièce. Il est donc très-probable qu'Athénée a substitué ici le nom d'Eschyle à celui d'Epicharme. (Voir Blomfield sur le vers 897 des *Perses*, et Passow, *Meletem. crit. in Æschyli Pers.*, p. 43.)

On cite encore une pièce de Chionides, un des plus anciens comiques de l'Attique, plus jeune qu'Epicharme, qu'il imita plus d'une fois, intitulée : *les Perses ou les Assyriens.*

Un peu plus tard, Phérécrates fit une comédie des

[1] Voir aussi, sur *les Perses* d'Epicharme, M. Patin (*Théâtre grec*, I, p. 212, 216).

Perses, où il paraît avoir mêlé les fictions du pays de cocagne à la peinture de la sensualité des Perses pour les plaisirs de la table.

Quant au *Persa* de Plaute, il montre la diversité des sujets que les poëtes comiques peuvent traiter sous un même titre.

ÁΡΠΑΓΑÍ, LES RAPINES.

Ce titre, joint à un court fragment sur les souffrances de la Sicile, très-significatif dans sa brièveté, a donné lieu de penser que cette pièce représentait les misères du pays, ravagé par la guerre et par les brigandages[1]. Ces mots, cités dans le *Grand Etymologique* (p. 662), Ἀ δὲ Σικελία πέποσχε, *la Sicile a souffert*[2], devaient se rapporter à l'époque antérieure au règne de Gélon, comprise entre les soixante-onzième et soixante-treizième olympiades, de 493 à 488, où les villes de la Sicile, livrées à l'anarchie, se ruinaient par des dévastations réciproques.

Le fragment le plus étendu de cette comédie, conservé par Pollux (l. IX, 81), dévoile, comme un des fléaux auxquels la Sicile était alors en proie, les tromperies lucratives des prophétesses de mensonge qui

[1] Voir O. Müller, *Doriens*, t. II, p. 358; Gœller, *De situ Syracusarum*, p. 17 et suiv.

[2] Πέποσχε, ἀπὸ τοῦ πάσχω, πάσξω, πέπασχα· τὸ τρίτον, πέπασχε· καὶ κατὰ τροπὴν τοῦ α πέποσχεν. Ἐν Ἁρπαγαῖς Ἐπιχάρμου· « Ἀ δὲ Σικελία πέποσχε. » Photius, *Lexic.* : Πέποσχα· Δωριέων τινὲς τούτῳ κέχρηνται, ὧν καὶ Στησίχορός ἐστιν.

extorquaient de l'argent à des femmes superstitieuses, et contient en même temps des indications assez importantes sur les monnaies et les poids de la Sicile. Voici le passage, tel que Pollux le rapporte[1] : « Outre les *livres*, dit-il, Epicharme, dans *les Rapines*, nomme encore d'autres monnaies ; » puis il cite ce passage : « A la manière des devineresses malfaisantes, qui se repaissent aux dépens de femmes folles, dont elles tirent, les unes cinq onces d'argent, les autres une livre, d'autres une demi-livre, et elles apprennent tout ce qui les concerne par leurs propres paroles. »

Pollux cite encore ces deux vers : « Car moi j'ai du

[1] Σὺν δὲ ταῖς λίτραις καὶ ἄλλα ὠνόμασε νομισμάτων ὀνόματα Ἐπίχαρμος ἐν Ἁρπαγαῖς·

« Ὥσπερ αἱ πονηραὶ μάντιες
Αἴθ' ὑπονέμονται γυναῖκας μώρας, ἅμ πεντούγκιον
Ἀργύρεον, ἄλλαι δὲ λίτραν· αἱ δ' ἂν ἡμιλίτριον
Δεχόμεναι, καὶ πάντα γιγνώσκοντι... * »

Καὶ πάλιν...

« Ἔχω γὰρ τόγε βαλάντιον λιτρᾶν
Δεκαλίτρων τε πλῆρες ἑξάντων τε καὶ πεντουγκίων. »

Le mot λίτρα du dialecte sicilien répondait à la *libra* des Romains et s'employait à la fois comme poids et comme monnaie, ainsi que l'indique Pollux (l. IV; 173, 174). De même Photius au mot Λίτρα : Ἦν μὲν καὶ νόμισμά τι, ὡς Δίφιλος· ἐπὶ δὲ τοῦ σταθμοῦ Ἐπίχαρμός τε καὶ Σώφρων ἐχρήσαντο· Σοφοκλῆς λιτρασκόπον φησὶ τὸν ἀργυραμοιβὸν ἐπὶ τοῦ νομίσματος. Hesychius, au mot Λίτρα, cite aussi le nom de λιτροσκόπους pour signifier des *contrôleurs de monnaies*. Quant à l'*hexante*, ἑξάντων, de ἑξᾶς, c'était la sixième partie de la livre, équivalant à *deux onces*, comme la *tétras* ou quart de livre valait trois onces, et la *trias* en valait quatre.

* Cette lacune a été suppléée ainsi par Bentley : τῷ τηνῶν λόγῳ, et par Meineke : θωπικῷ λόγῳ.

moins une bourse pleine de pièces de dix livres et d'hexantes et de pièces de cinq onces. »

Sur ces diverses monnaies, voici les renseignements que nous donne le même auteur (l. IX, 80)[1], où il cite Aristote, qui, dans son traité *Sur le gouvernement des Himéréens*, où l'on trouvait aussi d'autres noms siciliens, dit que l'*once* valait un *chalque*. Or le chalque était la huitième partie de l'obole, équivalant à dix centimes; les *cinq onces* représentaient donc cinquante centimes de notre monnaie.

Eustathe, sur l'*Iliade* (X, p. 1282, 42), dit encore[2] : « Epicharme emploie aussi les mots *once* et *livre*. »

Quant à la *livre*, λίτρα, encore selon Pollux (l. IV, 173)[3], les comiques siciliens employaient ce mot comme synonyme de *statère*.

M. Bœckh, dans ses *Disquisitiones metrologicæ*, mentionne une monnaie syracusaine marquée du mot ΟΓΚΙ. Evidemment les Siciliens avaient emprunté ce mot aux Italiotes.

Dans un autre passage, Pollux (l. IX, 25) cite des mots composés pour désigner le citoyen d'une ville grande, ou petite, ou nouvelle, μεγαλοπολίτης, μικροπολίτης et νέοικος, employés par Epicharme dans *les Rapines*. C'était sans doute au sujet des habitations qu'on avait dû rebâtir après les dévastations de la guerre.

[1] Ἀλλὰ μέντοι παρ' αὐτῷ τις ἂν ἐν τῇ Ἱμεραίων πολιτείᾳ καὶ ἄλλα εὕροι Σικελῶν ὀνόματα, οἷον οὐγκίαν, ὅπερ δύναται χαλκοῦν ἕνα.

[2] Ἐπιχάρμῳ, ὃς καὶ ὀγγίαν λέγει καὶ λίτραν.

[3] Στατῆρα δὲ οἱ τῆς κωμῳδίας ποιηταὶ τὴν λίτραν λέγουσι· τὴν μὲν γὰρ λίτραν εἰρήκασιν οἱ Σικελοὶ κωμῳδοί.

Enfin, selon le même grammairien (l. IX, 41)[1], « on donnait aussi à l'*école* le nom de *chœur;* on appelait le *maître chorége,* et pour le mot *enseigner* on disait *diriger le chœur,* surtout les Doriens, comme Epicharme dans *Ulysse transfuge* et dans *les Rapines* avait appelé l'*école* χορηγεῖον. »

ΈΟΡΤΆ ΚΑῚ ΝᾹΣΟΙ, LA FÊTE ET LES ILES.

Dans le scoliaste de Pindare sur la première *Pythique,* composée en l'honneur d'Hiéron, vainqueur à la course de chars, on lit sur le vers 98[2] : « Anaxilaos (tyran de Rhegium et de Zancla, dont Hiéron avait épousé la fille) voulait détruire de fond en comble la ville des Locriens; mais il en fut empêché par Hiéron: c'est ce que rapporte aussi Epicharme dans *les Iles.* »

Voilà tout ce que nous trouvons dans les anciens sur le sujet de cette pièce. Ici du moins on est fondé à reconnaître de la part de l'auteur une intention politique, dans cette allusion à un événement contemporain. Hiéron ayant succédé à Gélon, son frère, comme investi du pouvoir souverain dans Syracuse, l'an 478,

[1] Ἐκάλουν δὲ τὸ διδασκαλεῖον καὶ χορὸν, ὁπότε καὶ τὸν διδάσκαλον χορηγὸν, καὶ τὸ διδάσκειν χορηγεῖν· καὶ μάλιστα οἱ Δωριεῖς, ὡς Ἐπίχαρμος ἐν Ἁρπαγαῖς χορηγεῖον τὸ διδασκαλεῖον ὠνόμασεν. (Voir les notes d'Hemsterhuys.)

[2] Ὅτι δὲ Ἀναξίλαος Λοκρεὺς ἠθέλησεν ἄρδην ἀπολέσαι, καὶ ἐκωλύθη πρὸς Ἱέρωνος, ἱστορεῖ καὶ Ἐπίχαρμος ἐν Νάσοις.

olymp. 75, 3, et Anaxilaos étant mort en 476, olymp. 76, 1, au rapport de Diodore de Sicile (l. XI, 48), on a une indication assez précise sur la date de la représentation de cette comédie. (Voir Corsini, *Fasti attici*, III, p. 255.) Elle doit avoir été composée vers l'an 477, olymp. 75, 4, puisque Anaxilaos mourut l'année suivante.

Le titre de la pièce est double. Il annonce d'abord une fête publique, apparemment quelque grande solennité, en réjouissance de la généreuse intervention d'Hiéron, ou peut-être plutôt à l'occasion de la fondation de la ville d'Etna, que le poëte avait célébrée dans une de ses pièces. Le second titre, *les Iles*, ouvre le champ aux conjectures, que par malheur aucun document ne peut accréditer avec quelque certitude. Tout ce que l'on peut en induire, c'est que la puissance de Syracuse, et surtout sa prépondérance maritime, devait être célébrée dans cette comédie.

Plus tard, Aristophane et Platon le comique composèrent des pièces intulées Νῆσοι, *les Iles*. Le biographe du premier dit qu'on attribuait aussi à Archippos, autre poëte de la comédie ancienne, les Νῆσοι d'Aristophane. Quant à celles de Platon, elles avaient pour sujet la puissance navale d'Athènes et la suprématie qu'elle lui assura sur les autres Etats de la Grèce. Est-ce d'Epicharme qu'Eupolis et Platon empruntèrent l'idée de personnifier les îles sur la scène? La chose est très-possible, mais nul témoignage certain ne l'atteste.

Outre le passage du scoliaste de Pindare, un mot conservé par Athénée et un autre dans Pollux sont les



seules données, très-vagues, qui nous restent sur cet ouvrage.

Dans Athénée (l. IV, c. LI, p. 160, D)[1] : « Tu ne sais pas que le mot κόγχος, *coquillage*, est mentionné par Epicharme dans *la Fête et les Iles*, antérieurement à Timon; le mot se trouve aussi dans Antiphane (poëte de la comédie moyenne). »

Pollux (l. X, 62)[2] : « On peut appeler aussi ξυστίδας, ce qu'on appelle communément στελγίδας, *brosses*, car le mot se trouve dans *les Iles* d'Epicharme. »

ἘΛΠΊΣ Ἢ ΠΛΟΥ̃ΤΟΣ, L'ESPÉRANCE OU LA RICHESSE.

Si, dans cet ouvrage, l'Espérance et la Richesse étaient personnifiées, il ferait la transition naturelle des pièces mythologiques d'Epicharme à ses comédies de mœurs et de caractère. C'est là en effet qu'apparaît pour la première fois le rôle du parasite, qui a depuis occupé une si grande place dans la comédie moyenne et la comédie nouvelle chez les Grecs, et sur la scène romaine, dans les ouvrages de Plaute et de Térence, les seuls comiques latins dont nous ayons des pièces entières. Mais Epicharme, le premier, l'avait tracé de main de maître.

[1] Οὐκ ἐπιστάμενος ὅτι κόγχος παρὰ προτέρῳ (τοῦ Τίμωνος) μνήμης τετύχηκεν Ἐπιχάρμῳ ἐν τᾷ Ἑορτᾷ καὶ Νάσοις, Ἀντιφάνει τε τῇ Ἑορτῇ.

[2] Καὶ ξυστίδας δ' αὐτὰς (τὰς στελγίδας) ἄν τις εἴποι· ἔν τε γὰρ ταῖς Ἐπιχάρμου Νήσοις εὕρηται τοὔνομα.

On lit dans Athénée (l. VI, p. 235, C)[1] : « Carystios de Pergame, dans son livre sur les Didascalies, avance que le personnage appelé aujourd'hui parasite fut mis pour la première fois au théâtre par Alexis; mais il oublie qu'Epicharme l'avait introduit sur la scène, dans une débauche de table de *l'Espérance ou la Richesse*, et il le fait parler ainsi... »

Athénée réclame avec raison la priorité pour Epicharme, qui vécut de l'an 540 à l'an 450, bien avant Alexis, poëte célèbre de la comédie moyenne, qui florissait au quatrième siècle avant notre ère et qui était oncle de Ménandre. Seulement Alexis employa le premier le nom de παράσιτος; mais déjà Eupolis, contemporain d'Aristophane, avait, dans un de ses ouvrages les plus renommés, montré les parasites sous le nom de κόλακες, *les flatteurs.*

Quant à la comédie d'Epicharme, il nous en reste cinq fragments, dont les deux premiers, étroitement liés l'un à l'autre, se composent de dix-neuf vers. Dans cette scène, un des personnages montre d'abord le parasite à la suite de l'hôte ou du patron : « En voici un autre, dit-il, qui se tient là tout près de lui; il te sera facile de le prendre, quoique pour le moment les vivres soient à bon marché. Il est tout entier à avaler sa vie d'un seul trait, comme une simple coupe. »

Puis le parasite lui-même, répondant à un convive

[1] Τὸν δὲ νῦν λεγόμενον παράσιτον Καρύστιος ὁ Περγαμηνὸς ἐν τῷ περὶ τῶν διδασκαλιῶν εὑρεθῆναί φησιν ὑπὸ πρώτου Ἀλέξιδος, ἐκλαθόμενος ὅτι Ἐπίχαρμος ἐν Ἐλπίδι ἢ Πλούτῳ παρὰ πότον αὐτὸν εἰσήγαγεν οὑτωσὶ λέγων...

qui l'interpelle, fait son propre portrait, et raconte ainsi la vie qu'il mène :

« Je soupe avec qui veut, il suffit de m'inviter ; et pour celui qui ne veut pas, il n'est pas même besoin de m'inviter (c'est-à-dire qu'il vient sans invitation). C'est alors que je suis charmant ; j'excite bien des éclats de rire, et je fais l'éloge de celui qui régale. Et si un convive s'avise de dire quelque chose contre lui, je l'accable d'injures, et dès lors je deviens son ennemi. Puis, après m'être bien gorgé de mets et de vin, je m'en vais. L'esclave ne me porte pas de lumière ; mais je rampe en trébuchant dans les ténèbres, tout seul. Si par hasard je rencontre les gardes de nuit, je leur rends grâces, ainsi qu'aux Dieux, de ce qu'ils veulent bien ne pas m'attacher au carcan, mais (seulement) m'appliquer des coups de fouet. Et lorsque j'arrive à la maison, tout éreinté, je m'endors sans couvertures (c'est-à-dire sur la dure), et alors seulement je ne sens pas mon mal, tant que le vin est maître de mes esprits. »

Tels sont les propos du parasite, et il en tient encore d'autres[1]. Ces deux premiers fragments sont en vers ïambiques. Le troisième s'adresse au parasite.

[1] Le texte d'Epicharme est très-altéré dans Athénée, qui nous l'a transmis. Schweighæuser, Dindorf et Ahrens, après beaucoup d'autres, ont tenté bien des corrections. Au premier vers, Dindorf donne ἕστηχ' ; il faut ἕσταχ', conformément à l'usage dorien. Ahrens corrige ἕστ' ἦχ' ὧδε, à cause de κατὰ πόδας qui ne peut se dire d'un homme immobile sur ses pieds. Mais κατὰ πόδας signifie ici *sur les pieds du maître, sur ses talons*, tout près de lui. Quant à ἦχ', il prétend le justifier par ce passage de l'*Iliade* (XXII, 336) : Ἧκ' ἐπ' ἀριστερά, mais il n'y a aucune

Athénée (l. IV, c. XVI, p. 139, B)[1] remarque qu'Epicharme faisait un fréquent usage des proverbes dans ses pièces, entre autres dans *l'Espérance ou la Ri-*

nécessité de changer la leçon des manuscrits. Au troisième vers, ils donnent εὔωνον ἀεὶ σῖτον. Dindorf écrit ἀείσιτον, qui ne se dit que des pensionnaires du Prytanée, et ne saurait convenir ici. Εὔωνος σῖτος, *une vie à bon marché*, est une expression trop naturelle pour être suspectée d'altération. La correction εὔολβον, de M. Mullach (*Fragmenta philosophorum*, t. Ier, p. 136) est donc d'abord inutile, et de plus contredite par les paroles mêmes du parasite, au fragment qui suit immédiatement. Seulement l'accusatif εὔωνον σῖτον réclame un verbe, qui n'y est pas. Au lieu de ἀεὶ, Ahrens conjecture αἰνεῖ, s'autorisant du deuxième vers de l'*Alceste* d'Euripide : Θῆσσαν τράπεζαν αἰνέσαι, *réduit à me contenter de la table des mercenaires*. Mais une correction beaucoup plus simple, et plus convenable pour le sens, serait ἄζει, *grille*. Les anciens *grillaient* le blé avant de le moudre; les deux actions se tenaient et l'on pouvait dire : *on grille ou moud le blé bon marché*, pour dire : vivre à bon marché. On aurait donc εὔωνον ἄζει σῖτον. Un fragment de Sophron, cité dans l'*Etymologicum* d'Orion, vient à l'appui de cette conjecture; il est ainsi conçu : Ἐγὼ δὲ σίτου μὲν οὐδὲν ἀζαίνομαι, *je ne grille pas le moindre blé*, pour dire : je n'en fais pas moudre, je n'en possède pas.

Au second fragment (v. 2), les manuscrits portent τῷ γαμηλιῶντι, *celui qui donne un repas de noces*. Samuel Petit, suivi par Schweighæuser, Ahrens et Mullach, a donné καὶ τῷ γα μηδὲ λῶντι, *celui qui ne veut pas*. Mais μηχὶ reproduirait beaucoup mieux les traits des manuscrits que μηδὲ, qui d'ailleurs signifierait *qui même ne veut pas*, ce que le parasite n'oserait dire. Au sixième vers, la leçon καπονηχθόμαν se changera le mieux en κἀπ' ὧν ἠχθόμην, tmèse qui se retrouve au troisième vers du fragment des *Sirènes* : κἀπ' ὧν ἐπίομες. Mullach donne κἠπιπλήσσομαι, ce qui n'a aucun rapport avec la leçon des manuscrits.

[1] Τὸ δὲ ἄικλον ὑπὸ μὲν τῶν ἄλλων Δωριέων καλεῖται δεῖπνον· Ἐπίχαρμος γοῦν ἐν Ἐλπίδι φησίν·

« Ἐκάλεσε γάρ τύ τις ἐπ' ἄικλον [οὐχ] ἑκών,
Τὺ δ' αὖ ἑκὼν ᾤχεο τρέχων. »

Τὰ αὐτὰ εἴρηκε καὶ ἐν Περιάλλῳ.

chesse; puis il cite Polémon sur *le Banquet* de Xénophon... « Mais le souper, ἄϊκλον (repas du soir chez les Lacédémoniens), est appelé par les autres Doriens δεῖπνον. Ainsi Epicharme dit dans *l'Espérance* : « Un « quidam t'invita à souper bien malgré lui, mais toi, « très-volontiers, es venu en courant. » Il a dit la même chose aussi dans le Περίαλλος. »

Pour les deux derniers fragments, il est plus difficile de reconnaître comment ils se rattachent au sujet de la pièce.

Pollux (l. X, 161)[1], cite le mot καλιός, *cage*, employé par Epicharme, dans la comédie *l'Espérance*, pour une *petite maison* : « La cage du voisin. » Peut-être ce voisin était-il un homme qui, dans sa condition médiocre, se berçait de rêves qui lui promettaient la richesse dans l'avenir.

Herodianos (Περὶ μονήρους λέξεως,' p. 21, 13) cite de *l'Espérance* d'Epicharme un passage dont voici le texte très-altéré : Οὔτ' ὢν Πάλαιρος οὔτε βοιαυτοῦ. *Palœros* était une place de l'Acarnanie, selon Thucydide (l. II, c. XXX) et Strabon (X, p. 691 et 705). Le mot barbare βοιαυτοῦ doit évidemment être remplacé par Βοιώτου. Ahrens a conjecturé πέδον pour compléter le vers ; ce serait plutôt πόλις, car ce mot s'écrit souvent $\frac{\lambda}{\pi}$ avec une seule lettre, qui pouvait se perdre. Quant à Bœotos, fils de Neptune et frère d'Eole III, il avait beaucoup voyagé, et il était possible qu'une ville maritime, comme l'é-

[1] Καλιὰ δὲ καὶ καλιὸς... ἤδη δὲ καὶ τὸν πρὸς οἰκήσεις ἐπιτήδειον (οἰκίσκον) οὕτω λέγουσιν, ὡς ἐν Ἐλπίδι Ἐπιχάρμου εἴρηται· « Τὸν τοῦ γείτονος καλιόν. »

tait Palæros, tirât de lui son origine. On pourrait alors restituer le vers ainsi : Οὔτ' ὦν Πάλαιρος, οὔτε Βοιώτου πόλις, « ce n'était ni Palæros, ni la ville de Bœotos [1]. »

On peut rapprocher de ce morceau plusieurs passages de Plaute qui en reproduisent quelques traits. Ainsi, dans *les Captifs* (act. Ier, sc. Ire), le monologue d'Ergasilus, qui maudit sa condition de parasite, attendu que le métier se gâte; le début des *Ménechmes*, où l'esclave *Peniculus* prouve que, de toutes les chaînes, la plus indissoluble est une bonne table; dans la deuxième scène du *Persa*, le monologue de Saturio, parasite de père en fils.

Enfin, Varron (*De lingua latina*, l. VI, c. III) a conservé du *Lipargus* ou *Parasitus piger* de Plaute, cinq vers évidemment imités de la scène citée plus haut de *l'Espérance* d'Epicharme :

Inde bene adpotus primulo crepusculo
Domum ire cœpi tramite dextra via.
Ambo magna laude lauti; postremo ambo sumus non nauci.
Addite lepades, echinos, ostreas.
Nihil moror mihi fucum in alveo, apibus qui perdit cibum.

Pour le parasite dans Térence, il suffit de renvoyer à son *Eunuque*.

[1] La conjecture de Mullach, οὔτε Βοιωτῶν νομοί, n'a aucune espèce de probabilité.

ΘΕΑΡΟΊ, LES THÉORES.

Les théores, qui donnent leur nom à cette pièce, et qui devaient en former le chœur, étaient des députés sacrés envoyés des différentes parties de la Grèce aux jeux publics et aux fêtes solennelles célébrées à Delphes, à Délos, à Olympie, à Némée ou à Corinthe, toujours avec des sacrifices et des processions pompeuses. Thucydide (l. VI, 3) mentionne des théores qui mettent à la voile de Sicile pour aller interroger l'oracle d'Apollon : « Parmi les Hellènes, les Chalcidiens les premiers, ayant mis à la voile de l'Eubée avec Thouclès, fondateur de la colonie, habitèrent Naxos et y élevèrent l'autel d'Apollon *Archégètes*, qui est à présent hors de la ville. C'est sur cet autel que les *théores*, quand ils viennent de Sicile, sacrifient d'abord. »

Les théores d'Athènes recevaient une paye pour leur voyage et toutes leurs dépenses. Aristophane, dans *les Guêpes* (v. 1188, 1189)[1], parle d'une solde de deux oboles par jour pour un théore député à Paros : « Pour moi, je n'ai jamais été envoyé nulle part comme théore, si ce n'est à Paros, et cela pour deux oboles. » — L'archithéore recevait un talent (5,560 fr., 60 mines ou 6,000 drachmes) de la caisse sacrée,

[1] Ἐγὼ, δὲ τεθεώρηκα πώποτ' οὐδαμοῖ
Πλὴν ἐς Πάρον, καὶ ταῦτα δύ' ὀβολὼ φέρων.

comme nous le voyons par une inscription du grand recueil de M. Bœckh (VII, § 5).

Les théores devaient paraître avec toute la splendeur que réclamait la dignité de leur patrie. Ils s'avançaient majestueusement, la tête couronnée, sur des chars ornés de tapis, de guirlandes, de dorures, et souvent de peintures précieuses[1]. Hérodote (l. VI, c. XXVII) nous apprend que les habitants de Chios avaient envoyé une fois à Delphes un chœur de cent jeunes gens.

Nous lisons dans Plutarque (*Vie de Nicias*, c. III) : « Lorsque Nicias conduisit la théorie de Délos, il fit construire un pont de quatre stades de long (740 mètres) pour passer de l'île de Phémé à l'île de Délos. »

Une inscription (Bœckh, III, § 5) rappelle une occasion où le transport seul des théores et des chœurs coûta 7,000 drachmes (6,510 fr., la drachme valant 93 centimes).

A Olympie venaient, de presque toutes les parties de la Grèce, des députations chargées d'offrir à Jupiter les hommages des peuples. C'est ce que nous voyons dans le discours de Dinarchos contre Démosthène (p. 40).

A Délos, des théories ou députations solennelles apportaient les offrandes des différentes parties de la Grèce aux Dieux adorés dans cette île, Apollon et Diane, enfants de Jupiter et de Latone. Elles amenaient avec elles des chœurs de jeunes garçons et de jeunes filles, envoyés des îles de la mer Egée, du continent et de l'Asie Mineure.

[1] Voir Hesychius, v° Θεωρικός, et les commentateurs.

Thucydide (l. III, c. CIV)[1] : « Les habitants des îles et les Athéniens envoyaient à Délos des chœurs avec des offrandes sacrées. »

Dans la comédie d'Epicharme, le lieu de la scène était le temple de Delphes, dont on voyait l'intérieur, comme dans *les Euménides* d'Eschyle. Là s'étalaient toutes les offrandes déposées par ceux qui étaient venus consulter l'oracle. On sait combien de richesses partaient de la Sicile, comme de toute la Grèce, pour le sanctuaire de Delphes, entre autres celles qu'avaient envoyées Phormis, poëte comique sicilien et contemporain d'Epicharme, souvenir qui devait charmer le public de Syracuse. Un fait rapporté par Athénée, qui cite Théopompe (l. VI, c. XX), nous met sur la voie du sujet traité par Epicharme dans cette comédie. Les offrandes envoyées à Delphes ne furent en or et en argent que depuis les rois de Lydie, Gygès et Crésus. Jusqu'alors, les vases et les trépieds du temple étaient en airain. Après eux Gélon, qui de Syracuse régnait sur une partie de la Sicile, offrit au sanctuaire de Delphes un trépied et une Victoire d'or, dans le temps de l'invasion de Xerxès en Grèce (479-480). C'est en commémoration de ce fait qu'Epicharme dut composer sa pièce des *Théores*. On a donc la date approximative de

[1] Τοὺς μὲν χοροὺς οἱ νησιῶται καὶ οἱ Ἀθηναῖοι μεθ' ἱερῶν ἔπεμπον.

Pausanias (l. IV, c. XXIV). Voir l. V, c. XV, Offrandes de Phormis à Olympie et à Delphes pour le temple d'Apollon. Le même dit (l. IV, c. IX, 3) : « Les Messéniens, pendant leur guerre contre les Lacédémoniens, résolurent d'envoyer un théore à Delphes. » Voir aussi l. I, c. XVII, et Callimaque (*Hymne à Délos*, v. 279).

cet ouvrage. C'était dans les premières années du règne d'Hiéron, qui succéda à Gélon vers 478; ce serait deux ou trois ans après les victoires de Salamine, de Platée et de Mycale.

Voici le passage d'Athénée[1]: « Hiéron, roi de Syracuse, voulant offrir au Dieu un trépied et une Victoire en or pur, fut longtemps dans l'impossibilité de se procurer de l'or; il donna à quelques agents la mission d'en chercher en Grèce. Ceux-ci, arrivés à Corinthe, trouvèrent à grand'peine, après bien des recherches, Architelès le Corinthien, qui avait mis beaucoup de temps à amasser peu à peu de riches trésors. Il vendit donc aux envoyés d'Hiéron autant d'or qu'ils en voulurent; puis en prenant autant que sa main pouvait en contenir, il le leur donna gratuitement. En reconnaissance, Hiéron lui envoya de Sicile un navire chargé de blé, avec beaucoup d'autres présents. »

Dans notre comédie, les théores envoyés par Hiéron de Syracuse à Delphes exprimaient leur admiration pour la magnificence du temple et pour les trésors étalés sous leurs yeux, ce qui supposait une vaste scène. Athénée, en effet, en deux passages qui doivent être nécessairement rapprochés, cite quatre vers ïam-

[1] L. VI, c. xx, p. 232: Ἱέρων δὲ ὁ Συρακόσιος βουλόμενος ἀναθεῖναι τῷ θεῷ τὸν τρίποδα καὶ τὴν Νίκην ἐξ ἀπέφθου χρυσοῦ, ἐπὶ πολὺν χρόνον ἀπορῶν χρυσίου, ὕστερον ἔπεμψε τοὺς ἀναζητήσοντας εἰς τὴν Ἑλλάδα, οἵτινες μόλις ποτὲ εἰς Κόρινθον ἀφικόμενοι καὶ ἐξιχνεύσαντες εὗρον παρὰ Ἀρχιτέλει τῷ Κορινθίῳ, ὃς πολλῷ χρόνῳ συνωνούμενος, κατὰ μικρὸν θησαυροὺς εἶχεν οὐκ ὀλίγους. Ἀπέδοτο γοῦν τοῖς παρὰ τοῦ Ἱέρωνος ὅσον ἐβούλοντο, καὶ μετὰ ταῦτα πληρώσας καὶ τὴν ἑαυτοῦ χεῖρα ὅσον ἠδύνατο χωρῆσαι, ἐπέδωκεν αὐτοῖς. Ἀνθ' ὧν Ἱέρων πλοῖον σίτου καὶ ἄλλα πολλὰ δῶρα ἔπεμψεν ἐκ Σικελίας.

biques d'Epicharme, étroitement liés l'un à l'autre (l. IX, c. LXXV, p. 408, D) [1] : « Epicharme, dans *les Théores*, a employé ainsi le mot χειρόνιϐα, vase à laver les mains : « [On y voit] des cithares, des trépieds, « des chars, des tables d'airain, des vases à laver les « mains, d'autres pour les libations, des chaudières « d'airain, des cratères et des broches. » Et l. VIII, c. LXIII, p. 362, B [2], Athénée dit encore : « Epicharme,

[1] Ἐπίχαρμος δ' ἐν Θεαροῖς εἴρηκε χειρόνιϐα, διὰ τούτων·

Κιθάραι, τρίποδες, ἅρματα, τράπεζαι χαλκέαι,
Χειρόνιϐα, λοιϐάσια, λέϐητες χάλκεοι.

[2] Ἐπίχαρμος ἐν τοῖς Θεαροῖς μέμνηται τοῦ βαλλισμοῦ, καὶ οὐ μακράν ἐστι τῆς Σικελίας ἡ Ἰταλία. Ἐν οὖν τῷ δράματι οἱ θεωροὶ καθορῶντες τὰ ἐν Πυθοῖ ἀναθήματα, καὶ περὶ ἑκάστου λέγοντες φασὶ καὶ τάδε·

..... « Λέϐητες χάλκεοι,
Κρατῆρες, ὀδελοί. — Τοῖς γαμὰν ὑπωδέλοις
Καὶ * λωτε βαλλίζοντες τόσσον χρῆμ' ἔοι. »

* Ce passage, très-altéré et très-obscur, a beaucoup exercé la critique. Les leçons des manuscrits n'offrent pas de sens. Après Casaubon, qui corrigeait ainsi :

.... Οἱ δὲ λοιποι γα μὰν ὑπὸ δεταῖς
Καὶ λωτῷ βαλλίζοντες ὅσον χρῆμα ἦς·

et Samuel Petit (*Miscell.*, VI, 9), qui proposait :

..... Ὧδε λωτοὶ γα μὰν ὑπόδηλοι,
Καὶ λωτῷ βαλλίζοντες· ὅσον χρῆμα ἦς.

est venue la conjecture de Grotefend :

Κρατῆρες, ὀδελοί· τοῖς ἔγαμαν ὑπ' ὀδελοῖς
Κοιλῷ τε βαλλίζοντες, ὅσσον χρῆμ' εἴη.

Il ajoute : ὀδελοὶ pour ὀβελοί, ἔγαμαν pour ἔγημαν, κοιλῷ (τοῦ ναοῦ). Schweighæuser, à son tour, conjecture :

.... Τοὶς γα μὰν ὑπαὶ δεταῖς
Λωτῷ τε βαλιζόντεσσι.

Mais il avoue qu'il n'y a là rien de certain ni de clair. Après ces corrections tentées successivement par Casaubon, Samuel Petit, Grotefend et Schweig-

dans *les Théores*, fait mention du βαλλισμός (espèce de danse ou de course qui se faisait dans les rues), car l'Italie n'est pas loin de la Sicile (d'où l'on peut conclure que cette danse avait passé d'un pays dans l'autre). Dans cette pièce donc, les théores, contemplant les offrandes apportées à Delphes, parlent ainsi de chaque objet : « Des chaudières d'airain, des cra-« tères et des broches. » (Ici évidemment un autre interlocuteur reprenait :) « Ah ! puissent du moins « tant de richesses venir en aide aux pauvres criblés « de dettes, et les rendre aux danses joyeuses ! »

Il est à remarquer que le mot βαλλίζοντες suppose une vaste scène où s'exécutaient ces danses.

Athénée (l. III, 106, E) [1] a conservé encore un dernier et court fragment, qui se rattachait sans doute au sacrifice de la solennité : « Le mot *gras-double*, dit-il, se rencontre chez Epicharme, dans *les Bacchantes* et dans *les Théores* : « Au sujet d'une longe et « d'un gras-double. » — Il y avait peut-être quelque contestation sur le partage de la victime.

Un des mimes de Sophron, le poëte syracusain qui procède en ligne directe d'Epicharme, était intitulé Θάμεναι τὰ Ἴσθμια, *les Spectatrices des jeux Isthmi-*

[1] Ὁ μὲν ἐπίπλους παρ' Ἐπιχάρμῳ ἐν Βακχαῖς..... καὶ ἐν Θεαροῖς·
Ὀσφύος τε πέρι καὶ ἐπίπλου.

Le fragment des *Bacchantes* est ainsi conçu : « Ayant couvert son pain d'un gras-double. »

hæuser, reste enfin la conjecture de Meineke (*Exercit. in Athen.*, I, p. 28), admise par Mullach : Καὶ βαλλιαζόντεσσι τόσσον χρῆμ' ἴοι : *Utinam profecto saltem obæratis et comissantibus tantæ opes suppetant !*

ques, évidemment imité de notre pièce des *Théores*.

Eschyle avait fait une tragédie intitulée Θεωροὶ ἢ Ἰσθμιασταί, *les Théores ou les Jeux publics de l'Isthme*. La scène devait être à Corinthe. Le poëte y célébrait les jeux Isthmiques, en l'honneur d'Ino, nourrice de Bacchus, institués d'abord par Sisyphe, roi de Corinthe, puis renouvelés par Thésée ; d'où les Athéniens conservèrent la protection de ces jeux, et tous les ans ils envoyaient à l'isthme de Corinthe des magistrats chargés de les présider. Peut-être Epicharme, dans ses *Théores*, avait-il parodié la pièce d'Eschyle, ce qui lui arriva plus d'une fois.

Athénée[1] cite aussi un passage d'une pièce d'Euphron, poëte de la comédie nouvelle, intitulée *les Théores*. Ce fragment se rapporte au sacrifice qui précédait le départ de la théorie. Le personnage qui parle ici dit à peu près : « Je couperai d'abord le lobe et le filet de la victime, avant d'avoir perdu mes pas à la théorie. » Il y a là, ce me semble, une intention railleuse ; le sacrificateur ne veut pas tout perdre, au cas où il serait allé consulter le dieu sans obtenir de réponse satisfaisante. On reconnaît ici l'esprit sceptique du siècle.

[1] L. IX, p. 399, B : Μνημονεύει αὐτῶν (τῶν ψυῶν) καὶ Εὔφρων ὁ κωμικὸς ἐν Θεωροῖς·

Λοβός τίς ἐστι καὶ ψύαι καλούμεναι·
Ταύτας ἐπιτεμῶ, πρὶν θεωρῆσαι μάτην.

ΜΕΓΑΡΊΣ, LA MÉGARIENNE.

Dans cette comédie, le poëte avait dû peindre avec complaisance les mœurs, les goûts et les habitudes des femmes siciliennes, et particulièrement de celles de Mégare. Le premier fragment conservé par Athénée [1] justifie assez l'opinion accréditée sur les plaisanteries mégariennes, qui passaient pour être saugrenues, c'est-à-dire assaisonnées de gros sel. *Les Acharniens* d'Aristophane nous donnent un échantillon des *ruses mégariennes*, μηχαναὶ Μεγαρικαί, dans la scène où le marchand de Mégare vend ses deux petites filles pour de jeunes truies. Le scoliaste remarque, à cette occasion, qu'on reprochait aux Mégariens de dire une chose et d'en faire une autre : Διεβάλλοντο γὰρ ἐπὶ πονη-

[1] L. VIII, c. XXVI, p. 286, C : Ἐπίχαρμος ἐν Μεγαρίδι·
..... « Τὰς πλευρὰς οἷόνπερ βατίς,
Τὰν δ' ὀπισθίαν ἔχησθ' ἀτενὲς οἷόνπερ βάτος,
Τὰν δὲ κεφαλὰν ὀστέων οἷόνπερ ἔλαφος, οὐ βατίς,
Τὰν δὲ λαπάραν σκορπίος παῖς ἐπιθαλάττιος τεοῦ. »

Ce passage est très-altéré et par là même très-obscur. Ahrens a hasardé des corrections très-hardies ; au second vers, au lieu de : ἔχησθα ἀτενές, il propose ἔχεις θαγάνεος ; au troisième vers, ὀσπισῶν pour ὀστέων ; et au quatrième vers, σκορπίος πᾶς ἐστι παχύτερος τεοῦ, ce qui signifierait : « Il n'y a pas de scorpion qui ne soit plus épais que toi ; » mais rien, dans les manuscrits, n'autorise des changements si téméraires, qui sont adoptés cependant par Mullach.

ρίᾳ οἱ Μεγαρεῖς, ἄλλα μὲν λέγοντες, ἄλλα δὲ ποιοῦντες. Il est vrai que la Mégare raillée par Aristophane était la ville voisine de l'Attique, mais ce genre de plaisanteries hasardées avait bien pu passer de la métropole à la Mégare sicilienne. Ce fragment, composé de quatre vers, est la description bouffonne et licencieuse du corps d'un homme stupide et efféminé : « Tu as les côtes comme une raie blanche, le derrière comme une raie bouclée, la tête comme le bois d'un cerf, et non plus une raie blanche, et quant aux *flancs*[1], il n'y a pas de scorpion qui ne soit plus épais que toi. »

D'un autre côté, on sait que l'aristocratie mégarienne était fière et arrogante; elle habitait la ville, tandis que les gens du bas peuple vivaient à la campagne, vêtus de peaux, ce qui les distinguait des citadins, et il leur était interdit de s'allier aux classes supérieures par des mariages. Mais la comédie d'Epicharme est postérieure à la révolution démocratique qui abolit cette ligne de démarcation. On peut donc sans trop de témérité rattacher à cette pièce deux fragments de notre poëte, conservés par Stobée, où les deux opinions contraires sur la noblesse sont débattues. Sans doute la jeune Mégarienne prenait parti dans ce débat, comme l'indique une interpellation qu'elle adresse à sa mère, et son opinion devait être dictée par quelque préférence pour un des rivaux qui se disputaient sa main.

[1] Λαπάραν, la partie vide entre les fausses côtes et le ventre.

Le premier se compose de trois vers [1] :

« J'étouffe, lorsque je vois un homme de rien mal parler de la noblesse, quand il est lui-même ignoble par son caractère; car, qu'y a-t-il de commun entre un miroir et un aveugle? »

Cette critique devait tomber sur le prétendant dont on a vu d'abord un portrait si grotesque. — Il est à noter que le troisième vers a été mis par Aristophane (*Fêtes de Cérès*, v. 140) dans la bouche de Mnésilochos, qui l'adresse à Agathon, mais en changeant un mot, ξίφους au lieu de τυφλῷ : « Qu'y a-t-il de commun entre un miroir et une épée [2]? » — Ici, il y a encore une parodie d'Eschyle, à qui appartient ce vers, qui se trouvait dans sa *Lycurgie*, au dire du scoliaste d'Aristophane.

Le second fragment conservé par Stobée se compose de treize vers :

« La naissance me fera mourir, ma mère; si tu m'aimes, ne parle pas à tout propos de naissance. Ceux à qui la nature n'a donné aucun patrimoine vaillant se réfugient là, dans les tombeaux de leurs aïeux et dans leur naissance, et ils étalent tout au long le nombre de leurs ancêtres. Tu ne pourrais pas même voir ni citer un homme qui n'ait pas d'aïeux; car comment seraient-ils au monde? Mais s'ils ne

[1] Stobée (*Flor.*, xc, 8) :

Πνίγομ' ὅταν εὐγένειαν, οὐδὲν ὤν, κακῶς
Λέγῃ τις, αὐτὸς δυσγενὴς ὢν τῷ τρόπῳ.
Τίς γὰρ κατόπτρῳ καὶ τυφλῷ κοινωνία ;

[2] Τίς δαὶ κατόπτρου καὶ ξίφους κοινωνία ;

peuvent les nommer, par suite de quelque changement de résidence ou faute d'amis, en quoi sont-ils de pire naissance que ceux qui les nomment? Celui qui par son naturel est bien né pour tout ce qui est bon, fût-il Ethiopien, ma mère, celui-là est noble. Un Scythe est un misérable; mais Anacharsis n'était-il pas Scythe? »

On ne doit pas taire que le même fragment, dans Stobée (*Flor.*, LXXXVII, 4), est aussi attribué à Ménandre. La similitude de sujet avec le premier, que l'on ne conteste point à Epicharme, autorise à lui laisser le second, recueilli par le même auteur.

Hephæstion [1] cite un vers de *la Mégarienne*, où il est question d'une femme, sans doute l'héroïne de la pièce, qu'il appelle εὔυμνος, *digne d'être célébrée*, possédant toute espèce de talents et amie de la lyre.

Enfin Athénée [2] cite encore un vers de *la Mégarienne*: « Je sais, dit-il, que κωλεός, *jambon*, est employé aussi au masculin, et non pas, comme le font mes compatriotes athéniens, au féminin seulement. Ainsi Epi-

[1] *Enchir.* (p. 14, édit. Gaisford) : Ἤδη μέντοι ἡ διὰ τοῦ μν σύνταξις ἐποίησέ που καὶ βραχεῖαν ὡς παρὰ Κρατίνῳ... καὶ παρ' Ἐπιχάρμῳ ἐν Μεγαρίδι·

..... « Εὔυμνος
Καὶ μουσικὰν ἔχοισα πᾶσαν φιλόλυρος. »

D'autres exemples de la licence de faire υ bref devant μν se trouvent dans l'*Agamemnon* d'Eschyle, ὑμνῳδεῖ, et dans *les Bacchantes* d'Euripide (v. 71), ὑμνήσω.

[2] L. IX, p. 366, A : Οἶδα γὰρ καὶ οὕτως λεγόμενον, κωλεὸν, ἀρσενικῶς, καὶ οὐχ ὡς οἱ ἡμεδαποὶ Ἀθηναῖοι, μόνως θηλυκῶς. Ἐπίχαρμος γοῦν ἐν Μεγαρίδι φησίν·

« Ὀρύα, τυρίδιον, κωλεοί, σφονδύλοι, τῶν δὲ βρωμάτων
Οὐδέν. »

charme dit dans sa *Mégarienne* : « Une andouille, un « petit fromage, des jambons, des râbles, du reste rien « à manger. »

Simylos, poëte de la comédie moyenne, avait fait aussi une *Mégarienne* (de la Mégare voisine d'Athènes), Μεγαρική, dont il ne reste que le mot περιστρώματα, *tapisseries* [1].

ἈΓΡΩΣΤῖΝΟΣ, LE CAMPAGNARD.

Parmi les comédies de mœurs, on doit ranger l'Ἀγρωστῖνος, *le Campagnard*, nom qui annonce la peinture de la vie des champs. Un mot d'abord sur ce titre : Ἀγρωστῖνος, mot sicilien, qui s'employait pour Ἀγροῖκος, *rusticus*. La terminaison ῖνος, inusitée dans la Grèce proprement dite, est sicilienne ou italiote, comme le remarque Stephanos de Byzance, v° Ἄμπελος : Ὁ πολίτης Ἀμπελῖνος, ὡς Ἀσσωρῖνος, Ἀβακαινῖνος· ὁ γὰρ τύπος τῶν Ἰταλῶν. Et encore, v° Ἀβακαῖνον : Τὸ ἐθνικὸν Ἀβακαινῖνος, ὃ οὐκ ἄηθες Σικελῶν, Μεταποντῖνος, Λεωντῖνος, Βρεντεσῖνος, Ταραντῖνος, Ἀρρητῖνος, Ἀσσωρῖνος, Ἐρυκῖνος.

Plutarque, au chapitre VI de son traité *Sur les délais de la justice divine* [2], raconte que Gélon et Hiéron

[1] Pollux, l. X, 42 : Τάχα δὲ καὶ περιστρώματα· εἴρηται γὰρ ἐν τῇ Σιμύλου Μεγαρικῇ.

[2] (Τοῖς Σικελιώταις) οἱ μὲν εὐνομίαν τε πολλὴν καὶ γῆς ἐπιμέλειαν παρασχόντες αὐτούς τε σώφρονας τοὺς πολίτας καὶ φιλεργοὺς ἐκ πολυγέλων καὶ λάλων κατασκευάσαντες.

travaillèrent à réformer les caractères des Siciliens par leurs institutions, « et de rieurs et bavards qu'ils étaient, les rendirent sensés et actifs, surtout en encourageant l'agriculture. » Epicharme secondait leurs vues en honorant les travaux de la campagne et en vantant les charmes de la vie rurale, comme fit plus tard Virgile sous Auguste. Le fait est confirmé par le témoignage de Columelle, qui dit (l. I, 1,8) : « Magna quoque Græcorum turba est de rebus rusticis præcipiens. *Siculi* quoque non mediocri cura illud negotium sunt prosecuti, *Hiero* et *Epicharmus*. » Il ajoute qu'Epicharme indiqua avec soin des remèdes pour les maladies du bétail : *Pecudum medicinas diligentissime conscripsit*, ce qu'il ne faut pas entendre de traités spéciaux que le poëte aurait composés sur l'agriculture ou l'élève des bestiaux, mais seulement des conseils et des idées saines qu'il répandait dans ses comédies par le même procédé qu'il employait pour y semer ses doctrines philosophiques.

C'est également à Epicharme que Stace fait allusion dans ce passage des *Silves* (I, 3, 150), où il l'associe à Hésiode :

... Quantumque pios ditarit agrestes
Ascræus, siculusque senex...

Ici encore, dans un fragment conservé par le Grand Etymologue[1], nous trouvons une mention du para-

[1] P. 527, 7, Κόλαφος· τὸ δὲ ὄνομα Ἑλληνικὸν παρὰ Ἐπιχάρμῳ· « Ὡς ταχὺ Κόλαφος περιπατεῖ δεινός ! »

site : « *Kolaphos* (soufflet) est un nom propre chez Epicharme : « Avec quelle vivacité le terrible Kolaphos « se promène ! »

L'*Etymologicum Gudianum*[1] fait la même citation et il dit : « *Kolaphos* (soufflet), *Kondylos* (coup de poing) étaient des sobriquets de parasites. » Hesychius ajoute : « Chez Epicharme, dans *le Campagnard*, c'est aussi le nom d'un maître d'école. »

Au *Campagnard* se rattache naturellement ce mot d'Epicharme, qui se retrouve dans les *Proverbes* de Michaël Apostolius[2] : « Des champs tu fais la ville. » Ceci s'accorde parfaitement avec ce que nous savons des mœurs aristocratiques des Mégariens de Sicile, qui interdisaient l'accès de la ville aux classes inférieures du peuple et les contraignaient à vivre à la campagne. Ce mot est reproduit aussi par Diogenianus (*Proverb.*, II, 47), et dans le *Violetum* d'Arsenios (p. 15, édit. Walz).

Athénée[3] cite, d'après *le Banquet* d'Héraclide de Tarente, la plante appelée *chervis* ou *panais*, mentionnée par Epicharme dans *le Campagnard* et dans *Terre et mer*.

Athénée[4] parle aussi des *soucis d'eau*, fleur nommée

[1] P. 333, 37, Hesych., v° Κόλαφος, κόνδυλος· παρὰ δὲ Ἐπιχάρμῳ ἐν Ἀγρωστίνῳ καὶ παιδοτρίβου ὄνομα.

[2] I, 19 : Ἀγρὸς ἡ πόλις· ἐπὶ τῶν παρανομούντων. Ἐπίχαρμος·
« Ἀγρὸν τὴν πόλιν ποιεῖς. »

[3] L. III, c. XCI, p. 120, C : ... Ἐν οἷς ἐστὶ καὶ τὸ σίσαρον καλούμενον, οὗ μνημονεύει Ἐπίχαρμος ἐν Ἀγρωστίνῳ, ἐν Γᾷ καὶ θαλάσσᾳ.

[4] L. XV, c. XXVIII, p. 682, A : Τῶν δὲ καλχῶν μέμνηται καὶ Ἀλκμὰν... καὶ Ἐπίχαρμος ἐν Ἀγρωστίνῳ.

par le poëte lyrique Alcman et par Epicharme dans *le Campagnard*, et il cite ce vers du premier : « Elle avait un collier de couleur d'or, fait de délicates fleurs de soucis. »

Un des mimes de Sophron, intitulé Ἀγροιώτης, devait naturellement avoir beaucoup de rapports avec l'Ἀγρωστῖνος d'Epicharme.

Le Campagnard est un rôle qui a plus d'une fois défrayé la comédie grecque, après Epicharme. Le Dicæopolis des *Acharniens* et le Trygée de *la Paix* peuvent être comptés parmi les types les plus saillants de ce personnage. Il reste encore des fragments des Γεωργοί d'Aristophane. Dans la comédie moyenne, Antiphane et Anaxilaos ont fait des comédies intitulées Ἀγροῖκος, et, dans la comédie nouvelle, Ménandre et Philémon composèrent l'un et l'autre des Γεωργοί.

Nous retrouvons encore *le Campagnard* d'Epicharme dans le *Truculentus* de Plaute, qui avait fait aussi un *Agrœcos*, dont un seul vers a été conservé par Festus et Nonius :

Quasi lupus ab armis valeo ; cluneis infractos gero.

ΓΆ ΚΑΊ ΘΆΛΑΣΣΑ, TERRE ET MER.

On ne sait rien de certain sur le sujet de cette comédie. Elien (*De nat. anim.*, l. XIII, c. IV) dit seulement que, dans la pièce, un grand nombre de poissons étaient mentionnés ; c'est, en effet, ce que témoignent

les fragments qui en restent, et l'on peut en induire qu'on y célébrait un banquet.

O. Müller (*Doriens*. t. II, p. 369) voit sous les noms de la Terre et la Mer des personnages allégoriques. Assurément cette personnification n'a rien de contradictoire avec les hardiesses de la comédie d'Epicharme. Mais ce qui est plus douteux, c'est que l'auteur s'y fût proposé d'exposer de profondes doctrines philosophiques. Cette supposition n'est du moins justifiée ici par aucun fragment. D'un autre côté, comme Phérécrate et Dioclès, poëtes de la comédie ancienne, ont fait l'un et l'autre une pièce intitulée *Thalassa*[1], nom de courtisane, selon Athénée (X, p. 567, C) et Suidas, qui le copie, on est porté à voir des noms propres dans le double titre de celle d'Epicharme. La première moitié du titre: Γᾶ, *la Terre*, semble offrir plus de difficulté. Cependant on trouve dans Athénée (l. XIII, p. 586, E; 592, E) Ψαμάθη, *Psamathé, sable*, pour le nom d'une courtisane athénienne; c'était aussi celui d'une nymphe, femme d'Eaque, puis de Protée, roi des Égyptiens[2]. On en induit que Γῆ, Γαῖα, *terre*, peuvent aussi être des noms propres. Dans les anciennes poésies ïambiques, ces deux noms ont eu une signification symbolique de la femme[3].

Les fragments assez nombreux de la pièce d'Epicharme présentent comme une liste de mets délicats, et surtout de poissons recherchés.

[1] Celle de Phérécrate a un second titre : Ἐπιλήσμων, *l'Oublieuse*.

[2] Voir Welcker, *Sylloge epigr. gr.*, p. 53.

[3] Voir Bode, *Gesch. der gr. Poesie*, t. II, part. I, p. 323.

On lit dans Athénée (l. VII, p. 313, A)[1] : « Speusippe, dans son deuxième livre des *Choses semblables*, dit que le bogue ressemble à la mendole (petit poisson qu'on assaisonnait avec des anchois) et aux picarels (petit poisson de mer) dont Epicharme fait aussi mention dans *Terre et mer*, en ces termes : « Il ne voit pas « une foule de bogues et de picarels. » Ce dernier poisson est aussi nommé dans *les Noces d'Hébé*.

Athénée (l. XIV, c. LVIII, p. 568, B)[2] : « Alcman fait mention de la bouillie et Epicharme en parle ainsi dans *Terre et mer* : « Faire cuire la bouillie du matin. »

Quelques-uns dérivent πόλτον du mot latin *pultis ;* mais ce mot, déjà employé par Alcman, qui vivait au septième siècle, doit être d'origine grecque, ainsi que le dit Varron (*De lingua lat.*, l. V, c. CV) : « *Puls :* hæc appellata vel quod ita Græcis, vel ab eo unde scribit Apollodorus, quod ita sonat quum aquæ ferventi insipitur. » Ces paroles d'Apollodore devaient être tirées de ses *Commentaires sur les comédies d'Epicharme*, citées par Athénée (l. XIV, c. LIV, p. 648, D, E).

Dans le même (l. III, c. LXVII, p. 106, E)[3] : « Sophron a appelé les squilles ou écrevisses de mer καρίδας, au lieu de κουρίδας. Epicharme, dans *Terre et mer :* « Et

[1] Σπεύσιππος δὲ ἐν δευτέρῳ Ὁμοίων ὁμοιά φησιν εἶναι τῇ μαινίδι βόακα καὶ σμαρίδας, ὧν μνημονεύει καὶ Ἐπίχαρμος ἐν Γᾷ καὶ θαλάσσᾳ οὕτως·

« Οὐχ ὁρῇ βώκας τε πολλοὺς καὶ σμαρίδας. »

Mullach a mis ὢχ..., « il voit bien vite... »

[2] Πολτου δὲ μνημονεύει Ἀλκμὰν, καὶ Ἐπίχαρμος δὲ οὕτως λέγει ἐν Γᾷ καὶ θαλάσσᾳ· « Πολτον ἕψειν ὄρθριον. »

[3] Κουρίδας τε καρίδας εἴρηκε Σώφρων· Ἐπίχαρμος δὲ ἐν Γᾷ καὶ θαλάσσᾳ· « Κουρίδες τε φοινίκιαι. »

« des squilles pourprées (espèce de crabes). » Ce poisson est nommé aussi dans *Logos et Logina.*

Encore Athénée (l. III, c. LXV, p. 105, B)[1] : « Les Attiques, au lieu de ἄστακον, *homard,* disent ὄστακον, ainsi que ὀσταφίδας. Mais Epicharme, dans *Terre et mer*, dit : « Et des homards aux pinces crochues. » Ils sont mentionnés aussi dans *les Noces d'Hébé.*

Athénée (l. IX, c. IX, p. 370, B)[2] : « Epicharme, dans *Terre et mer,* emploie le serment « par le chou ! »

Le Grand Etymologue (p. 77, 8)[3], sur l'ἀμαμαξύς, sorte de vigne soutenue sur des échalas plantés au cordeau, ou qui monte autour des arbres, cite ces mots d'Epicharme, tirés de *Terre et mer :* « [Ce sol] ne porte même pas de vignes montantes. »

Athénée (l. III, c. XCI, p. 120, C)[4] cite, d'après *le Banquet* d'Héraclide de Tarente, « la plante qu'on appelle *chervis* ou *panais,* dont parle Epicharme dans *Terre et mer.* » Nous l'avons déjà rencontrée dans *le Campagnard.*

Athénée (l. VII, p. 322, F)[5] cite encore un poisson de mer nommé *syagrides,* mentionné par Epicharme dans *Terre et mer,* et aussi dans *les Noces d'Hébé.*

[1] Τὸν δ' ἄστακον οἱ Ἀττικοὶ διὰ τοῦ ο ὄστακον λέγουσι καὶ ὀσταφίδας. Ἐπίχαρμος δὲ ἐν Γᾷ καὶ θαλάσσᾳ· « Κἀστακοὶ γαμψώνυχοι. »

[2] Ἐπίχαρμος ἐν Γᾷ καὶ θαλάσσᾳ· « Ναὶ μὰ τὰν κράμβαν. »

[3] Ἀμαμαξύς· ἡ ἀναδενδράς· παρα τὸ ἀμμίξαι, ἢ συνδεδεμένη· ἀναδεσμοῦνται γὰρ αἱ ἀναδενδράδες· ἀμμιξύς, καὶ πλεονασμῷ τοῦ α, καὶ τροπῇ, ἀμαμαξύς· Ἐπίχαρμος ἐν Γᾷ καὶ θαλάσσᾳ· « Οὐδ' ἀμαμάξυας φέρει. »

[4] Τὸ σίσαρον καλούμενον, οὗ μνημονεύει Ἐπίχαρμος ἐν Γᾷ καὶ θαλάσσᾳ.

[5] Συαγρίδες· τούτων μνημονεύει Ἐπίχαρμος ἐν Ἥβας γάμῳ καὶ ἐν Γᾷ καὶ θαλάσσᾳ.

Enfin il y avait un gâteau que les Syracusains nommaient ἐπικύκλιος, à cause de sa forme arrondie, et dont Epicharme parlait dans *Terre et mer*[1].

ΧΥΤΡΑΙ, LES CHYTRES OU LES MARMITES.

On sait qu'il y avait chez les Athéniens une fête des *Chytres* ou *Marmites*, χύτραι, qui revenait le troisième jour des Anthestéries, fêtes florales en l'honneur de Bacchus, célébrées les onzième, douzième et treizième jours du mois Anthestérion. Elle était ainsi nommée de χύτραι, *marmites*, remplies de légumes cuits, que l'on offrait à Bacchus et à Mercure Χθόνιος. Mais il est peu probable qu'Epicharme, qui vivait à Syracuse, eût pris ces fêtes toutes locales pour sujet de sa comédie. Le nom de χύτραι désignait aussi le marché aux marmites.

D'un autre côté, le nom de χύτρα, en latin *aula* ou *olla*, rappelle l'*Aulularia* et peut indiquer que dans cette pièce il était question de trésors enfouis dans des vases de terre. L'éminente pureté morale de la pièce de Plaute rend d'ailleurs ce rapprochement assez naturel. Et en effet les deux fragments que Pollux en a conservés (l. IX, 79) parlent d'argent monnayé et de trafics. Les mots νόμους et νόμων qui s'y trouvent, prou-

[1] Athénée, l. XIV, c. LIV, p. 645, E : Ἐπικύκλιος, πλακοῦς τις παρὰ Συρακουσίοις οὕτω καλούμενος, καὶ μέμνηται αὐτοῦ Ἐπίχαρμος ἐν Γᾷ καὶ θαλάσσᾳ.

vent aussi que la langue des Sikéliotes ou des Italiotes avait des noms de monnaies et de poids communs avec ceux des Latins. (Déjà nous avons rencontré des noms de poids et de monnaies dans plusieurs comédies d'Epicharme, *les Rapines*, *Espérance ou Richesse*, *Chiron*.)

Voici le passage de Pollux[1] : « Νοῦμμος semble être le nom romain d'une monnaie; mais il est grec et appartient aux Doriens d'Italie et de Sicile. En effet Epicharme dans *les Chytres* dit : « Et pourtant de beaux « et gras agneaux me rapporteront en vente dix écus, « venant d'une telle mère. » Et encore : « Le crieur va « m'acheter à l'instant une belle génisse pour dix écus.»

D'après la conjecture très-plausible qu'ici les χύτραι étaient des pots de terre dans lesquels un avare avait enfoui son argent, nous retrouvons dans cette pièce le sujet traité plus tard, sous le titre du *Trésor*, Θησαυρός, par de nombreux poëtes comiques, tels que Cratès, de la comédie ancienne, Anaxandride, de la comédie moyenne, Ménandre, Philémon, Diphile, Archedicos, Dexippos, tous de la comédie nouvelle, et aussi dans le Φιλάργυρος de Philiscos (comédie moyenne) et de Philippides, Dioxippos et Théognète.

[1] Ὁ δὲ νοῦμμος δοκεῖ μὲν εἶναι Ῥωμαίων τοὔνομα τοῦ νομίσματος· ἔστι δὲ Ἑλληνικὸν, καὶ τῶν ἐν Ἰταλίᾳ καὶ Σικελίᾳ Δωριέων· ὁ Ἐπίχαρμός τε γὰρ ἐν ταῖς Χύτραις φησίν·

« Ἀλλ' ὅμως καλαὶ καὶ πῖοι ἄρνες εὑρησοῦντί μοι
Δέκα νόμους πωλᾷ· τοίας γὰρ ἐντὶ τᾶς ματρός. »

Καὶ πάλιν·

« Κᾶρυξ ἰὼν
Εὐθὺς πριῶ μοι δέκα νόμων μόσχον καλάν. »

Plaute avait traduit en latin *le Trésor* de Philémon, dans son *Trinumus;* lui-même nous l'apprend aux vers 18-20 de son prologue :

> Huic nomen græce est *Thesauro* fabulæ.
> Philemo scripsit, Plautus vertit barbare,
> Nomen *Trinumo* fecit.

Il y avait aussi un trésor enfoui près d'un autel dans une autre comédie de Plaute, aujourd'hui perdue, dont on cite ce vers :

> Secundum ipsam aram aurum abscondidi.

Le Θησαυρός de Ménandre avait été traduit par Luscius Lavinius (voir Térence, prologue de *l'Eunuque*, v. 10-14) :

> Idem Menandri Phasma nunc nuper redit,
> Atque in *Thesauro* scripsit, causam dicere
> Prius unde petitur, aurum quare sit suum,
> Quum illic qui petit, unde is sit thesaurus sibi,
> Aut unde in patrium monumentum pervenerit.

Le sujet de la pièce de Lavinius est expliqué par Donatus dans son commentaire sur le prologue de *l'Eunuque*.

Le riche avare fut un des caractères que la comédie attique traita avec prédilection. Déjà un des plus anciens comiques, Cratès, avait composé un Θησαυρός, et après lui, Amphis, de la comédie ancienne. Quant aux autres poëtes de la comédie nouvelle qui avaient fait une pièce sous le même titre, le petit nombre de fragments qui restent de leurs ouvrages n'indique rien

sur la manière dont ils avaient traité le sujet. Le seul Dioxippos avait composé un *Trésor* et un *Avare*, où l'action est clairement indiquée. De la première pièce on a conservé trois vers où l'avare, qui veut se cacher du dieu Κωρυκαῖος, s'aperçoit qu'il a été entendu et suivi par un autre personnage, à l'instant même où il va cacher son trésor. De son *Avare*, il reste aussi un passage où il s'emporte contre le luxe de la table.

Pour le mot νόμος ou νόμμος, que nous avons rencontré dans les débris de la pièce d'Epicharme, il est aisé de voir qu'il est d'origine grecque et vient de la même racine que νόμισμα. C'est par les colonies doriennes de la Sicile et de l'Italie qu'il a passé aux Romains, qui en ont fait *nummus*. Les grammairiens l'ont reconnu (voir Photius et Suidas, où on lit : Νόμος. Δωριεῖς δὲ ἐπὶ νομίσματος χρῶνται τῇ λέξει, καὶ Ῥωμαῖοι παραστρέψαντες νοῦμμον λέγουσιν). Et dans les *Anecdota* de Bekker (p. 109, l. 24) : Νόμους : τὸ νόμισμα, οὓς οἱ Ἰταλικοὶ νούμμους καλοῦσιν. Varron (*De lingua lat.*, l. V, c. XXXVI) le reconnaît aussi : « In argento *nummi;* id a Siculo, » et Festus (p. 172, édit. O. Müller) : « *Nummus* ex græco nascitur. » (Voir d'autres détails sur les monnaies dans les notes sur les comédies intitulées *les Rapines* et *Espérance ou Richesse.*)

ΠΕΡΙΑΛΛΟΣ.

Cet adjectif, qui signifie *supérieur*, *excellent*, peu s'entendre aussi dans le sens de *hâbleur*, *fanfaron*.

Casaubon l'interprète ainsi : « Qui cæteris præstat, aut vult videri præstare. » Comme il se dit également aux deux genres, on a cru pouvoir le rapporter à Sémélé, qui est nommée dans un fragment de cette pièce et qui, dans sa présomption, avait obtenu de Jupiter, son amant, la promesse de se montrer à elle dans toute sa splendeur divine. Ce serait alors une comédie mythologique. La conjecture peut être ingénieuse; mais elle aurait besoin d'être confirmée par d'autres documents pour être adoptée sans réserve. Voici du reste le fragment conservé par Athénée (l. IV, c. XXV, p. 183, C)[1] : « Sémélé danse, et un habile musicien l'accompagne avec la cithare sur le rhythme pariambide, et elle se livre à la joie en entendant ces modulations répétées. »

Le *pariambide* était un rhythme où dominait le mètre *pariambe* ou pyrrhique, composé de deux brèves. Pollux (l. IV, 83)[2] dit en outre : « C'est un rhythme approprié à la cithare, qu'accompagnait aussi la flûte. »

Le second fragment s'est déjà rencontré parmi ceux d'une autre comédie, *l'Espérance ou la Richesse*, où nous avons vu le parasite jouer son rôle. C'était une plaisanterie proverbiale. Athénée rapporte que le

[1] Τῶν δὲ περιαμβίδων Ἐπίχαρμος ἐν Περιάλλῳ μνημονεύει οὕτως·
« Σεμέλα δὲ χορεύει,
Καὶ ὑπᾴδει σφιν σοφὸς ἐν κιθάρᾳ
Παριαμβίδας· ἁ δὲ γεγάθει
Πυκινῶν κρεγμῶν ἀκροαζομένα. »

[2] Νόμοι κιθαριστήριοι, οἷς καὶ προσηύλουν.

souper, appelé ordinairement δεῖπνον, se nommait ἄϊκλον chez les Doriens de la Sicile, tels qu'Epicharme, et il cite ce mot de la comédie : « Un quidam t'invita à souper bien malgré lui ; mais toi très-volontiers tu es venu en courant. » (Voir Grysar, *Com. dor.*, p. 207, 216, 295.)

On voit combien il serait difficile de tirer de ces données si peu cohérentes un sujet précis.

ÒΡΥ̓Α, L'ANDOUILLE.

Tel est le titre assez étrange d'une comédie d'Epicharme, sur laquelle nous avons quelques indications, mais encore assez vagues, d'Athénée, d'Hesychios et d'Eustathe. Dans Athénée (l. III, c. XLVII, p. 94, F) on lit[1] : « Epicharme fait mention des intestins qu'il appelle *tripes*, et il a aussi intitulé une de ses pièces Ὀρῦα. » Ce mot ὀρύα se rencontre déjà dans ses fragments de *la Mégarienne* et du *Cyclope*, où l'auteur appelle χορδαί, *les tripes*, un mets délicieux ; et le grammairien remarque qu'ici le poëte emploie le mot χορδαί, tandis qu'ailleurs il emploie toujours ὀρύα.

Le même Athénée[2], parlant encore d'Ὀρύα, rappelle qu'Epicharme fut le premier qui mit un homme ivre sur la scène.

[1] Χορδῶν τε μέμνηται Ἐπίχαρμος, ἃς ὀρύας ὀνομάζει, ἐπιγράψας τι καὶ τῶν δραμάτων Ὀρύαν.

[2] L. X, c. XXXIII, p. 429, A : Ἀγνοοῦσί τε οἱ λέγοντες πρῶτον Ἐπίχαρμον ἐπὶ τὴν σκηνὴν παραγαγεῖν μεθύοντα.

Hésychios, au mot Ὀρύα, l'explique par χορδὴ ἑφθή, *des tripes cuites*, espèce d'andouilles faites de gras-double. Dans un autre passage plus explicite[1], il ajoute : « *Andouille*, espèce de hachis populaire (mets national sans doute chez les Siciliens), sur lequel il y a une pièce d'Epicharme. » Ces derniers mots d'Hésychios, σύντριμμα πολιτικὸν, hachis *politique*, sembleraient indiquer que le poëte l'aurait employé dans un double sens, par allusion à quelque utopie ou gouvernement imaginaire, peut-être une constitution pour la ville nouvelle d'Etna, dont il avait célébré la fondation dans une de ses pièces. On sait que les doctrines des pythagoriciens et l'institut fondé par eux avaient répandu dans toute l'Italie méridionale beaucoup d'idées politiques, qui nécessairement avaient dû pénétrer en Sicile.

Ce genre de mets était pour les anciens un objet familier de comparaison que nous retrouvons déjà chez Homère. Dans l'*Odyssée* (ch. XX, v. 24 et suiv.), Ulysse, agité par la pensée de sa lutte prochaine contre les prétendants, et se retournant sur sa couche sans pouvoir dormir, est comparé à un *boudin* que l'on retourne sur le gril, jusqu'à ce qu'il soit bien cuit.— Au chant XVIII (v. 118), Antinoos sert à ses hôtes des intestins remplis de graisse et de sang, c'est-à-dire du boudin.

[1] Ὀροῦα· χορδὴ καὶ σύντριμμα πολιτικὸν, εἰς ὃ Ἐπιχάρμου δρᾶμα.

ἘΠΙΝΊΚΙΟΣ, LE CHANT DE VICTOIRE; ΧΟΡΕΥ͂ΟΝΤΕΣ, LES DANSEURS.

Nous réunissons ces deux pièces, quoique différentes, attendu que les témoignages qui nous les font connaître sont communs à l'une et à l'autre.

Hephæstion (*Enchiridion*, p. 44, édit. Gaisford)[1], dit qu'avant Aristophane Cratinos avait employé le vers anapestique tétramètre catalectique, et avant Cratinos, Epicharme, qui a composé deux pièces entières dans ce mètre, savoir : *le Chant de victoire* et *les Danseurs*. Le scoliaste d'Aristophane sur *le Plutus* (v. 487) cite un exemple de ce vers qui s'appelle *aristophanien*, quoique Aristophane n'en soit pas l'inventeur. « Car, ajoute-t-il, il se trouve dans les ouvrages de Cratinos, et avant lui, dans ceux d'Aristoxène de Sélinonte, plus ancien qu'Epicharme, comme le dit Hephæstion. »

Ce chant de victoire avait sans doute pour objet de célébrer quelque grand succès national, ou bien un prix remporté aux jeux publics d'Olympie ou de Delphes, de Némée ou de Corinthe, et l'on sait avec quelles solennités ces vainqueurs étaient accueillis à leur retour dans leur patrie. Les odes de Pindare sont les plus beaux monuments qui nous attestent ces hom-

[1] Ὃς καὶ ὅλα δύο δράματα τούτῳ τῷ μέτρῳ γέγραφε, τούς τε Χορεύοντας καὶ τὸν Ἐπινίκιον.

mages rendus aux vainqueurs. Souvent aussi il s'y mêlait des traits comiques, et Pindare lui-même a plus d'une fois manié la raillerie et le ridicule, ou encore, comme Epicharme, il avait recours aux fables pour mettre en lumière les vérités morales.

Les titres de ces deux pièces annoncent que les danses devaient y tenir une grande place. En effet, tout chant de victoire était accompagné de danses, de processions et autres réjouissances publiques. En ces occasions, le mètre anapestique était employé de préférence, comme plus vif, plus approprié à l'allégresse des danseurs et aux mouvements joyeux d'un chant triomphal.

Voilà à quoi se réduisent les renseignements épars que les anciens nous fournissent sur ces deux ouvrages.

Posidippos, poëte de la comédie nouvelle, avait fait une pièce intitulée Χορεύουσαι, *les Danseuses*, dont il reste un morceau où un cuisinier donne à ses élèves de savantes instructions sur son art.

ΜΗΝΕΣ, LES MOIS;

ΤΡΙΑΚΑΔΕΣ, LES TRENTIÈMES JOURS.

Cette pièce n'est désignée que dans deux passages d'Hésychios qui jettent fort peu de lumière sur le sujet. Dans le premier [1], au mot Σκυφοκώνακτος, il rappelle

[1] Σκυφοκώνακτος : Ἐπίχαρμος ἐν τοῖς Μησὶ, τοῖς σκύφοις περιφόρητος.

qu'il avait été employé par Épicharme dans *les Mois*, et il l'explique par ces autres mots : « Que l'on fait circuler dans les coupes. » Ce mot lui-même est, en effet, composé de σκύφος, *coupe*, et du verbe dorique κωνάζω, synonyme de περιδινεῖν.

Les Mois sont encore cités par le même grammairien au mot Σκωρνυφίαν[1], « pierre d'achoppement, dans *les Mois;* mais dans *les Triacades* (ou *Trentièmes jours*), ce sont les devoirs religieux que l'on rend aux morts. » Ce mot désigne les fêtes commémoratives qui se célébraient trente jours après les funérailles, ce que confirme ce passage de Pollux (l. I, 7)[2], où il rappelle les noms particuliers donnés à certains jours du mois : « Chez les Athéniens, on appelle *triacades* les jours commémoratifs des morts. »

Les paroles d'Hésychios paraissent désigner ici deux pièces différentes. Sur le mot Τριακάς, voir O. Müller (*Doriens*, t. II, p. 82) et la note.

Eupolis avait fait une comédie des *Néoménies* ou *Nouvelles lunes*, qui concourut avec *les Acharniens* d'Aristophane et n'obtint que la troisième place, tandis que le prix fut décerné aux *Acharniens*. (Voir l'argument de cette pièce.)

Philetæros, poëte de la comédie moyenne, avait aussi composé une pièce intitulée Μῆνες, *les Mois*, citée par le scoliaste d'Aristophane sur *les Oiseaux* (v. 1047). La note est ainsi conçue : « Il suppose que c'était au

[1] Σκωρνυφίαν : Τὸ σκάνδαλον ἐν Μησίν· ἐν δὲ Τριακάσι τὰ ὁσιώδη χρέα.

[2] Ἰδίως παρ' Ἀθηναίοις καλοῦνται Τριακάδες ἐπὶ τῶν τετελευτηκότων.

mois Munychion que l'on faisait venir des villes alliées les étrangers cités en justice. Mais c'était au mois Mæmactérion, comme le montre Philetæros dans ce vers *des Mois :* « Quel est ce mois Mæmactérion voué « aux procès? » Dans *les Oiseaux* d'Aristophane (v. 966) : « Je cite en justice, pour fait d'injure, Pisthétæros au mois Munychion. »

Sur une médaille de Trajan, cabinet de la Bibliothèque impériale, autrefois du cabinet du duc d'Orléans, on voit le Dieu Μήν, coiffé du bonnet phrygien, ayant un croissant sur les deux épaules, tenant une haste et un globe, à l'entrée d'un temple à deux colonnes. On lit autour : « Sous la magistrature de Pomponius Bassus, la communauté de Galatie. »

Une autre médaille de Sardes représente aussi le buste d'un jeune homme avec le bonnet phrygien, le croissant autour des épaules et la légende Μηνασκηνος (Eckhel, part. 2, pl. XXI).

ἈΤΑΛΆΝΤΑΙ, LES ATALANTES.

Le titre de cette pièce est indiqué par les anciens tantôt au singulier, tantôt au pluriel, *Atalante* ou *les Atalantes*. Athénée (l. XIV, c. x, p. 618, D), d'après Tryphon, cite Epicharme dans *les Atalantes*, ἐν Ἀταλάνταις. Le *Grand Etymologique* (p. 630) nomme Epicharme dans *Atalante*, ἐν Ἀταλάντῃ. Athénée, dans un

autre passage du même livre (c. LXVI, p. 652, A)[1], cite Phormos le comique dans *les Atalantes*. Hesychios, le scoliaste d'Aristophane sur *les Oiseaux* (v. 1294), et Suidas, au mot Φόρμος, en citant *les Atalantes*, n'en désignent pas l'auteur. Le premier, sur le mot composé Διονυσοκουροπυρώνην, qui, dans un fragment du *Seriphios* de Cratinos, a un sens très-obscène, dit[2] : « Comme le montre l'auteur des *Atalantes*. » Suidas se borne à citer le témoignage d'Athénée[3]. Quant au scoliaste, sur le vers 1294 des *Oiseaux*[4], au sujet d'Opuntios, il dit que l'auteur des *Atalantes* fait mention de lui.

En résumé, les uns ont attribué *les Atalantes* à Epicharme, un seul à Phormis, et d'autres ne nomment pas l'auteur. L'opinion des premiers est de beaucoup la plus probable, car il y a deux témoignages pour Epicharme, tandis que pour Phormis il n'y a qu'un seul passage d'Athénée, qui se dément dans un autre endroit. De plus, parmi les pièces attribuées à Phormis, et dont les titres ont été conservés par Suidas et par Eudocia[5], l'*Atalante* n'est pas citée. Suidas se borne à dire : « Athénée, dans son *Banquet des savants*, fait aussi mention d'une autre pièce, *Atalante*. »

La pièce, étant reconnue authentique, doit être ran-

[1] Φόρμος ὁ κωμικὸς ἐν Ἀταλάνταις.

[2] Ὡς δηλοῖ ὁ τὰς Ἀταλάντας γράψας.

[3] Καὶ ἑτέρου δὲ δράματος Ἀθήναιος μέμνηται ἐν τοῖς Δειπνοσοφισταῖς Ἀταλάντης.

[4] Μνημονεύει δ' αὐτοῦ ὁ τὰς Ἀταλάντας γράψας.

[5] *Anecdota* de Villoison, I, p. 428.

gée parmi les comédies mythologiques d'Épicharme. — Il en reste deux fragments qui ne donnent presque aucune indication sur le sujet.

Le premier se trouve dans Athénée (l. XIV, p. 618, D)[1], où il est ainsi conçu : « Ἱμαλίς, chez les Doriens, signifie ὁ νόστος, *le retour*, et c'est le chant des pierres meulières, c'est-à-dire de ceux qui tournent la meule pour tirer l'eau d'un puits; mais le chant de ceux qui tissent la toile s'appelle ἔλινος, comme Epicharme le rapporte dans *les Atalantes :* « Et la corde de la lyre « accompagnait avec grâce sa voix légère[2]. »

Ceci est répété par Athénée (l. XI. p. 686) et par Eustathe sur l'*Iliade* (ch. XVIII. v. 570)[3], où il s'agit du bouclier d'Achille. L'un et l'autre écrivent αἴλινος, bien préférable à ἔλινος, adopté par Schweighæuser (Remarq. sur Athénée, t. VII, p. 362) et par Dindorf dans son édition. Ce mot se trouve en effet dans les tragiques, notamment dans l'*Agamemnon* d'Eschyle (v. 121), dans l'*Ajax* de Sophocle (v. 62, 78), dans l'*Oreste* d'Euripide (v. 1395), et toujours écrit αἴλινος. C'est un chant de lamentations dans le genre de celles que faisaient les poëtes sur la mort de Linos. Le mot est en effet composé du nom de Λίνος et de l'exclamation plaintive αἴ. Souvent aussi ὁ λίνος est employé

[1] Ἱμαλίς δ' ἐστὶ παρὰ Δωριεῦσιν ὁ νόστος καὶ τὰ ἐπίμετρα τῶν ἀλετῶν· ἡ δὲ τῶν ἱστουργούντων ᾠδὴ ἔλινος, ὡς Ἐπίχαρμος ἐν Ἀταλάνταις ἱστορεῖ.

[2] Λίνον δ' ὑπὸ καλὸν ἄειδε λεπταλέῃ φωνῇ. Eust., p. 1164.

[3] Ἡ μέντοι Ἐπιχάρμου χρῆσις ἐθέλουσα τὸν αἴλινον ᾠδὴν τῶν ἱστουργούντων εἶναι, οὐ τὸν Λίνον τὸ κύριον ἐγκεῖσθαι τῷ αἰλίνῳ βούλεται, ἀλλὰ τὸ λίνον.

dans le sens de θρῆνος, *lamentation*. Quant au jeu de mots que présente le double sens de Λίνος, *Linus*, et de τὸ λίνον, *lin*, *toile* et, par extension, *corde*, quel que soit le penchant des anciens pour les subtilités, il ne faut pas trop leur en prêter.

Le second passage se trouve dans le *Grand Etymologique* (p. 630)[1] : « Il faut savoir que l'on dit *origan*, aux trois genres, en grec; il est employé au féminin par Aristophane dans *l'Assemblée des femmes* (v. 1030); au masculin par Anaxandride dans le *Pharmacomantis*; au neutre chez les poëtes élégiaques, et par Epicharme dans *les Atalantes*. (Voir Athénée, II, p. 68, B, et Eustathe, sur l'*Iliade*, XVIII, p. 1148.)

Quant au titre même de la pièce, *les Atalantes*, cité par les anciens bien plus souvent que le singulier *Atalante*, il s'explique très-naturellement. D'abord, dans *Atalante*, il y a en effet deux personnages, l'Arcadienne chasseresse du sanglier de Calydon, aimée de Méléagre, et la Béotienne, célèbre par l'agilité de sa course, vaincue à son tour par l'artifice d'Hippomène ou de Mélanion. A cette double tradition conservée par Apollodore[2], le plus fidèle collecteur des légendes mythologiques, Epicharme avait bien pu emprunter quelques traits de sa comédie. De plus, ce même sujet, souvent traité par les poëtes dramatiques, l'avait été,

[1] Ἰστέον δὲ ὅτι λέγεται καὶ ὁ ὀρίγανος, καὶ ἡ ὀρίγανος, καὶ τὸ ὀρίγανον· καὶ θηλυκῶς μὲν εὕρηται παρὰ Ἀριστοφάνει ἐν Ἐκκλησιαζούσαις· ἀρσενικῶς δὲ παρὰ Ἀναξανδρίδῃ ἐν Φαρμακομάντει· οὐδετέρως δὲ ἐν ἐλεγείοις, καὶ Ἐπιχάρμῳ ἐν Ἀταλάντῃ.

[2] L. III, c. IX, § 2.

après d'autres peut-être, par Eschyle, contemporain d'Epicharme, qui plus d'une fois l'a parodié.

Le catalogue des pièces d'Eschyle contient en effet le titre d'*Atalante*, dont il ne reste qu'un vers[1], lequel devait être adressé par Méléagre à sa mère Althæa : « Toi qui m'as donné le jour, tu veux donc me brûler ? » En voici l'explication : Méléagre, après avoir donné à Atalante la dépouille du sanglier de Calydon, tua ses oncles, qui se l'étaient appropriée. Mais sa mère, courroucée de la mort de ses frères, qu'elle préfère à son fils, jette dans le feu le tison auquel était attachée la vie de Méléagre et le fait consumer.

Sophocle, au vers 1322 d'*OEdipe à Colone*, parle d'Atalante comme mère de l'Arcadien Parthénopée ; et dans son *Méléagre*, il l'appelait φίλανδρον, *amie des hommes*, « parce qu'elle se plaisait dans leur commerce[2], » dit Hermogène (*De form. orat.*, p. 412).

Euripide, dans plusieurs passages des *Phéniciennes*[3], rappelle que l'Arcadienne Atalante, compagne de Vénus et mère de Parthénopée, tua le sanglier de Calydon. Il avait fait aussi une tragédie de *Méléagre*[4], où elle prenait part à la chasse du sanglier. (Voir aussi *les Suppliantes*, v. 888.)

Aristias, fils de Pratinos, avait composé une *Ata-*

[1] Σύ τοί μ' ἔφυσας, σύ με καταίθειν μοι δοκεῖς. Ce vers est cité par Plutarque, *Vie de Démétrius*, c. XXXV, et aussi dans les *OEuvres morales*, p. 817, C, *Sur la monarchie et la démocratie* (à la fin).

[2] Διὰ τὸ ἀσπάζεσθαι σὺν ἀνδράσιν εἶναι.

[3] V. 150, 151, 1106, 1153, 1162.

[4] Fragm. 14.

lante, drame satyrique, dont il ne reste que trois ou quatre mots, conservés par Pollux (l. VII, 31)[1].

Quant aux poëtes comiques qui ont traité le même sujet après Epicharme, ils sont encore plus nombreux. Ce sont Callias, Strattis, Théopompe, Euthyclès, de la comédie ancienne; Philetæros et Alexis, de la comédie moyenne. — Dans l'*Althæa* de Théopompe[2], il était fait mention des pratiques magiques employées par elle pour faire périr son fils Méléagre. — De l'*Atalante* de Callias, il ne reste qu'un seul vers : « Le gain vaut mieux que la honte; entraîne l'adultère dans le filet. » — Des fragments conservés de l'*Atalante* de Strattis, aucun ne touche le sujet de la pièce. — Celle d'Euthyclès ne donne que le nom d'une espèce de gâteau. — Philetæros avait fait une *Atalante* et un *Méléagre*. La première paraît avoir été parodiée; il en reste trois vers, dans lesquels un parasite parle de son habileté à la course et à d'autres exercices; mais dans l'art de manger, il n'a pas de rivaux. Le fragment qui porte le nom de *Méléagre* s'adresse à une jeune fille qui paraît être de mœurs faciles. — On n'a qu'un seul mot de l'*Atalante* d'Alexis. Le poëte latin Turpilius, admirateur d'Alexis, avait fait une *Atalante*, qui était sans doute imitée de ce poëte comique.

[1] Ἀρπεδόνας δὲ τὰ νήματα εἶπεν Ἡρόδοτος· Ἀριστίας δὲ ἐν Ἀταλάντῃ ἀρπεδόνην τε λύσιν ἱστοῦ, τραγικώτερον.

[2] Fragm. 1, édit. F. Didot.

ΠΙΘΩΝ, LE CELLIER.

Il nous reste à parler de deux pièces sur lesquelles les anciens ne nous fournissent que des renseignements très-vagues.

La comédie intitulée Πίθων, *le Cellier* (de πίθος, *tonneau*, ou plutôt grand vase de terre dans lequel on conservait le vin), n'est mentionnée qu'une fois, et par Pollux (l. X, 179) [1] : « Le coïx paraît être une corbeille tressée que les Doriens appellent κόϊν, comme Epicharme dans *le Cellier* : « Porter ou un sac de cuir « de bœuf, ou une corbeille, ou une petite besace. » — Κόϊξ est un mot égyptien qui signifie une corbeille faite de palmier. (Le dactyle au sixième pied, dans κωρυκίδα, est une licence.)

Ni le titre ni le vers cité par Pollux ne donne d'indication suffisante sur le sujet de la pièce. On sait seulement que le troisième jour des Anthestéries s'appelait πιθοίγια, l'*ouverture des tonneaux*. Mais le titre Πίθων, *Cellier*, n'autorise pas à conclure que dans la comédie il fût question de cette fête, consacrée à Bacchus.

[1] Εἴη δ' ἂν καὶ κόϊξ ἕν τι τῶν πλεγμάτων, ὃν οἱ μὲν Δωριεῖς κόϊν καλοῦσιν, ὡς Ἐπίχαρμος Πίθωνι·

Ἢ θύλακον
Βόειον, ἢ κόϊν φέρειν, ἢ κωρυκίδα.

Δίφιλος, L'AMI DOUBLE.

Fulgentius, évêque de Carthage, dans son *Mythologicon* (l. I, *De novem Musis*)[1], cite quelques mots d'une comédie intitulée : Δίφιλος, qu'il attribue à Epicharme : « Quarta (Musa), Θάλεια, id est *capacitas*, velut si dicatur τιθεῖσα θάλειαν, id est *ponens germina*, unde et Epicharmus comicus, in *Diphilo* comœdia, ait : Θαλὸν ὡς οὐ βλέπει, βούλιμος ἐπέταξεν, id est, *germen dum non videt, fames consumit.* »

Muncker, qui cite la leçon très-altérée d'un manuscrit de Leyde, traduit : « Germina dum viderit, fames consumit, » ce qui n'est pas moins obscur. Au lieu de ἐπέταξεν, il propose ἐπάταξεν, et θαλὸν, au lieu de θάλειαν.

Ce nom Δίφιλος peut signifier encore l'*ami double.*

Ménandre avait fait aussi une comédie intitulée Δίφιλος.

Je joindrai ici deux autres fragments d'Epicharme, cités par le même Fulgentius, au troisième livre de son *Mythologicon*, c. I, sur Bellérophon : « Dum enim amor noviter venit, ut leo feraliter invadit ; unde et Epicharmus comicus ait : Δαμαστὴς ἔρως λεοντείᾳ δυνάμει θαλερός, id est, *domitor cupido leontea*[2] *virtute præsumptior* (l'amour ardent qui dompte les cœurs avec une puissance de lion). »

[1] L. I, c. XIV, édit. Van Staveren.

[2] Corrigez *leonis*.

Dans un commentaire sur *la Divine Comédie* de Dante, rédigé parson fils Pierre Alighieri, et publié à Florence en 1845, le même vers est cité au premier chant de l'Enfer.

L'autre passage de Fulgence est dans le livre III, c. V: « Nam et Epicharmus ita ait : Παγκάρπως στέφανος καὶ περὶ[1] ἀκτῶν προβαττεῖ ἡ Χρυσάλος, id est, *florigera corona, atque e littoribus procedit Chrysalus.* » Muncker, d'après le manuscrit de Leyde, donne « Κυνθοΐδης καὶ στεφανοφόρος προβέβηκε Χρύσαλος, qu'il traduit ainsi : *Florigerer et coronatus atque ebrius processit Chrysalus.* » Il remarque aussi que les noms de *Chrysalos, Chryses, Chrysis, Chrysalis* sont souvent donnés à des personnages de comédie, et surtout à des esclaves et à des servantes.

Des écrivains anciens ont eu l'idée de mettre leurs propres ouvrages sous le nom d'Epicharme. C'est ici le lieu de parler des écrits supposés qui lui ont été attribués. A cet égard, l'indication la plus importante nous est fournie par Athénée (l. XIV, c. LIX, p. 648, D)[2] : « Le mot ἡμίναν, *demi-setier*, est bien connu de

[1] Plutôt παρά.

[2] Τὴν μὲν ἡμίναν οἱ τὰ εἰς Ἐπίχαρμον ἀναφερόμενα ποιήματα πεποιηκότες οἴδασιν, κἀν τῷ Χείρωνι ἐπιγραφομένῳ οὕτως λέγεται·

« Καὶ πιεῖν ὕδωρ διπλάσιον χλιαρὸν ἡμίνας. »

Τὰ δὲ ψευδεπιχάρμεια ταῦτα πεποιήκασιν ἄνδρες εὐδοξοι, Χρυσόγονός τε ὁ αὐλητής, ὥς φησιν Ἀριστόξενος ἐν ὀγδόῳ πολιτικῶν Νόμων, τὴν Πολιτείαν ἐπιγραφομένην· Φιλόχορος δ' ἐν τοῖς περὶ Μαντικῆς, Ἀξιόπιστον τὸν εἴτε Λοκρὸν γένος, ἢ Σικυώνιον, τὸν Κανόνα καὶ τὰς Γνώμας πεποιηκέναι φησίν. Ὁμοίως δὲ ἱστορεῖ καὶ Ἀπολλόδωρος.

ceux qui ont composé les poëmes attribués à Epicharme, et dans l'ouvrage intitulé *Chiron*, se trouve ce vers : « (Il faut) boire le double d'eau tiède, deux « hémines. » Or, ces ouvrages, faussement attribués à Epicharme, ont pour auteurs des hommes renommés. Ainsi Chrysogonos le joueur de flûte, comme dit Aristoxène dans le huitième livre de ses *Lois des cités*, a composé celui intitulé *le Gouvernement*, Πολιτεία; et Philochoros, dans son livre *Sur la divination*, dit qu'Axiopistos, Locrien ou Sicyonien de naissance, est l'auteur du *Canon* ou des *Sentences*. La même chose est rapportée par Apollodore. »

Voilà donc quatre ouvrages distincts : le *Chiron;* Πολιτεία, *le Gouvernement;* Κανών, *le Canon* ou *la Règle*, et Γνῶμαι, *les Sentences*, dont on a voulu faire des comédies. J'ai parlé précédemment du *Chiron* dans le mémoire sur la comédie mythologique. Quant à la Πολιτεία, ou *le Gouvernement*, saint Clément d'Alexandrie (*Stromates*, V, p. 719)[1] en cite trois fragments,

[1] Ἐπίχαρμος σαφῶς περὶ τοῦ Λόγου ἐν τῇ Πολιτείᾳ λέγει ὧδέ πως·

« Ὁ βίος ἀνθρώποις λογισμοῦ κἀριθμοῦ δεῖται πάνυ·
Ζῶμεν ἀριθμῷ καὶ λογισμῷ· ταῦτα γὰρ σώζει βροτούς. »

Εἶτα διαῤῥήδην ἐπιφέρει·

« Ὁ λόγος ἀνθρώπους κυβερνᾷ, κατὰ τρόπον σώζει βροτούς. »

Εἶτα·

« Ἔστιν ἀνθρώπῳ λογισμὸς, ἔστι καὶ θεῖος λόγος.
Ὁ λόγος ἀνθρώπῳ πέφυκε περὶ βίον καὶ τὰς τροφάς·
Ὁ δέ γε τὰς τέχνας ἅπασι συνέπεται θεῖος λόγος
Ἐκδιδάσκων αὐτὸς αὐτοὺς ὅ τι ποιεῖν δεῖ συμφέρον·
Οὐ γὰρ ἄνθρωπος τέχναν εὗρ', ὁ δὲ θεὸς ταύταν φέρει·
Ὁ δέ γε τἀνθρώπου λόγος πέφυκ' ἀπὸ τοῦ θείου λόγου. »

l'un de deux vers, le second d'un seul vers, et un autre de six vers, tous trochaïques, mètre assez usuel chez Epicharme, sur le Λόγος ou *la raison*, περὶ τοῦ λόγου, qu'il attribue au poëte comique Epicharme : « La vie des hommes ne peut se passer de raisonnement et de nombre ; nous vivons par le nombre et le raisonnement : là est le salut des mortels. » Ensuite il ajoute nettement et en termes précis : « C'est la raison qui gouverne les hommes et qui conserve leur caractère ; » puis : « Si le raisonnement existe pour l'homme, il y a aussi une raison divine ; la raison est innée à l'homme pour sa vie et son éducation ; oui, la raison divine accompagne les arts pour tous les hommes ; c'est elle qui leur enseigne tout ce qu'il faut faire d'utile ; ce n'est pas en effet l'homme qui a inventé les arts, c'est Dieu qui les lui apporte. Mais la raison de l'homme est fille de la raison de Dieu. »

Assurément, il y a là des idées assez en accord avec les doctrines pythagoriciennes que nous avons reconnues précédemment dans bien des fragments d'Epicharme. Mais ces vers sont-ils tirés d'une comédie intitulée Πολιτεία, qui n'est citée nulle part? Car, bien que Clément d'Alexandrie nomme ici Epicharme κωμικός, il ne dit pas que Πολιτεία fût une comédie. Ce pouvait être un recueil de passages extraits de ses ouvrages dramatiques et relatifs à l'éducation de l'homme, à la vie publique et même au gouvernement. C'est ainsi que les γνῶμαι ou *sentences* recueillies par Axiopistos, comme nous venons de le voir dans le passage d'Athénée, ne pouvaient pas évidemment être le titre

d'une comédie. Il en est de même de Κανών, *la Règle*, rédigé par le même Axiopistos. Ainsi s'explique un passage de Jamblique (*Vie de Pythagore*, c. XXIX, § 166)[1], qui confirme tout à fait notre opinion : « Ceux qui veulent produire des sentences relatives à la vie citent les pensées d'Epicharme, et presque tous les philosophes en contiennent. »

Il ne faut pas non plus chercher d'autre explication d'une prétendue Ὀψοποιΐα, ou comédie sur l'art culinaire, dont on aurait gratifié le poëte. Un grand nombre de ses pièces, telles que *les Noces d'Hébé*, *les Muses*, *Terre et mer*, et bien d'autres, pouvaient fournir une ample matière à des extraits gastronomiques, et c'est un recueil de ce genre qui aura eu pour titre Ὀψοποιΐα.

Pour résumer l'œuvre d'Epicharme, comme auteur de comédies de mœurs et de caractère, dans ces débris épars de ses ouvrages, nous avons retrouvé d'abord trois pièces qui se rapportent à des événements contemporains : *les Perses*, qui se rapportaient aux invasions encore récentes de ce peuple dans la Grèce, et où le poëte raillait leurs opinions théologiques ; *les Rapines*, où étaient rappelées les misères de la Sicile ravagée par la guerre et les brigandages, peu avant le règne de Gélon, de 493 à 488 ; *la Fête et les Iles*, où le poëte célébrait la généreuse intervention

[1] Οἵ τε γνωμολογῆσαί τι τῶν κατὰ τὸν βίον βουλόμενοι τὰς Ἐπιχάρμου διανοίας προφέρονται· καὶ σχεδὸν πάντες αὐτὰς οἱ φιλόσοφοι κατέχουσιν.

d'Hiéron, auprès d'Anaxilaos, tyran de Rhegium et de Zancla, qui voulait détruire de fond en comble la ville des Locriens, et qui en fut empêché par Hiéron, qui régnait alors à Syracuse.

Vient ensuite *l'Espérance ou la Richesse*, comédie dans laquelle nous avons rencontré le premier modèle du parasite, peint au vif dans un fragment remarquable, caractère qui a depuis occupé une si grande place dans la *comédie moyenne* et dans la *comédie nouvelle* chez les Grecs, et sur la scène romaine, dans les ouvrages de Plaute et de Térence.

Puis *les Théores* nous ont montré les magnificences du temple de Delphes, enrichi par les députations religieuses envoyées de tous les points de la Grèce, et particulièrement celle de Gélon, qui de Syracuse fit parvenir au sanctuaire d'Apollon un trépied et une Victoire d'or, dans le temps même de l'invasion de Xerxès en Grèce, vers 480.

La Mégarienne a pu nous faire connaître les mœurs, les goûts et les habitudes des femmes siciliennes, et surtout les idées aristocratiques qui, à certaine époque, avaient prévalu dans la Mégare de Sicile, comme dans la métropole, mais étaient attaquées dès lors, comme l'indique un dialogue où les deux opinions sur la noblesse sont débattues.

Le Campagnard, vraie comédie de mœurs et de caractère, nous a montré comment Epicharme secondait les vues de Gélon et d'Hiéron pour encourager l'agriculture, en honorant les travaux de la campagne et en vantant les charmes de la vie rurale.

En rassemblant ces études sur les fragments des comédies d'Epicharme que j'ai soumises à l'Académie, je me proposais, sinon de réhabiliter, du moins de faire mieux connaître un beau génie, trop ignoré en France, et dont le double mérite est d'avoir été, comme philosophe, précurseur de l'idéalisme de Platon, et, comme poëte, d'avoir, dans un temps antérieur à toute la comédie attique, devancé de grands esprits, tels que Cratinos, Aristophane, Eupolis, et donné le modèle de deux genres qui ont longtemps défrayé le théâtre d'Athènes, la *comédie mythologique* et la *comédie de mœurs et de caractère*, celle qui règne encore aujourd'hui sur la scène moderne.

FRAGMENTS DE MÉNANDRE.

Les monuments de la comédie nouvelle chez les Grecs sont perdus; mais les comiques grecs ont été la source où puisèrent constamment les comiques latins. Les ouvrages de Plaute et de Térence pourront donc nous aider à retrouver une image des modèles qu'ils ont imités, ou du moins en indiquer la nature et les caractères. Le premier ne s'est pas borné à l'imitation; doué d'une imagination vive, il a penché plutôt vers la comédie moyenne, comme le lui permettait alors l'état de la société romaine. L'autre prenait souvent, comme il le déclare lui-même, deux pièces grecques pour en faire une latine. Des six qui nous restent de Térence, quatre sont empruntées à Ménandre, le plus grand poëte de cette dernière époque. Sur près de cent dix comédies qu'il avait composées, il en est environ quatre-vingt-dix dont les titres et les fragments nous sont parvenus. Ce sont ces débris précieux que

nous nous proposons de faire connaître, à l'aide du témoignage des anciens, qui les ont conservés.

Le premier ouvrage de Ménandre est le seul dont la date nous soit connue d'une manière précise. Il avait pour titre :

LA COLÈRE, ὈΡΓΗ.

Selon la Chronique d'Eusèbe, Ménandre fit jouer sa première pièce laquatrième année de la cent quatorzième olympiade, ou l'an 321 avant notre ère. Il avait alors vingt et un ans. Le petit nombre de fragments qui en restent montrent que les personnalités n'étaient pas complétement interdites à la comédie nouvelle. Le poëte y attaque par leurs noms un dissipateur perdu de débauche, Ctésippe, fils de Chabrias; le parasite Chéréphon, et un autre débauché, Philippide, que son corps grêle rendait ridicule. Ces fragments sont insuffisants pour faire connaître le sujet et la marche de l'action. Si elle ne compte pas parmi les chefs-d'œuvre, on y trouve dejà l'énergie de la satire morale, une rare vigueur d'expression et quelques détails curieux sur les mœurs du temps. Athénée (l. IV, p. 166) nous apprend que ce Ctésippe en était venu à un tel point de prodigalité et de désordre que, pour satisfaire ses viles passions, il avait vendu même les pierres du tombeau de son père, pour lequel les Athé-

niens avaient dépensé mille drachmes[1]. Chabrias, général athénien, père de Ctésippe, avait remporté la victoire navale de Naxos, dont on célébrait l'anniversaire par des distributions de vin, le seizième jour du mois Boëdromion, qui était le premier des grands mystères (Plutarque, *Vie de Phocion*, c. VI, et Polyen, l. III, p. 101).

Voici ce que Ménandre dit de Ctésippe (c'est quelque débauché qui parle) :

Fragm. 1. — « Cependant[2], moi aussi, je fus jeune autrefois, femme ! Alors, je ne me lavais pas cinq fois par jour ; à présent je le fais ; je n'avais pas de riche manteau ; j'en ai à présent ; je n'avais pas de parfums ; j'en ai à présent ; et je me teindrai les cheveux et la barbe, je me ferai épiler, par Jupiter ! et je deviendrai en peu de temps un Ctésippe[3], et non un homme. Enfin, comme lui, je mangerai les pierres toutes à la fois, et non pas seulement le sol. »

Athénée (l. VI, p. 243) a également conservé ces vers sur le parasite Chérophon :

Fragm. 2. — « Quel qu'il soit, il ne diffère en rien de Chérophon, l'homme qui, invité une fois à un fes-

[1] La drachme valait 93 centimes de notre monnaie.

[2] Pour le texte et l'ordre des fragments, on suit l'édition de Didot, 1838.

[3] Diphile, dans sa comédie des *Funérailles* (Ἐναγίσματα), attaquait le même Ctésippe, au sujet du tombeau de son père : « Si Ctésippe, fils de Chabrias, dit-il, n'était pas l'intime ami de Phédime, je proposerais une loi qui ne serait pas inutile, ce me semble, pour faire achever le tombeau de son père, en achetant chaque année la charge d'un chariot de pierres, et cela encore à très-bon marché. »

tin qui devrait commencer quand l'ombre du soleil marquerait douze pieds (le soir)[1], y courut dès le matin, à la clarté de la lune, dont il voyait l'ombre, craignant d'être en retard, et il y arriva avec le jour. »

Il ne faut pas confondre ce parasite, dont Ménandre parle encore dans *le Banquet* (Μέθη) et dans *la Résille* (Κεκρύφαλος), avec Chéréphon, fidèle disciple de Socrate, que Platon nomme dans ses Dialogues, et dont Aristophane raille la pâleur dans ses *Nuées*. Philostrate (préface des *Vies des sophistes*) distingue clairement l'un de l'autre.

Le poëte dit d'un ami qui ne s'était pas rendu à un banquet nuptial auquel il était invité :

Fragm. 3. — « C'est réellement un ami ; il ne demande pas à quelle heure sera le souper, ni, comme tant d'autres, ce qui empêche les convives présents de se mettre à table. Puis il cherche un souper à la troisième heure et un repas funèbre à la quatrième. »

Il lance en passant ce trait contre Philippide :

Fragm. 4. — « La faim, si elle presse ce beau garçon, en fera un cadavre plus grêle que Philippide. »

Philippide était raillé par les comiques pour sa maigreur.

Deux vers recueillis par Stobée (*Flor.* VI, 25) contiennent cette indication sur les mœurs du temps :

[1] Plutarque (*Moyen de discerner le flatteur*, § 4) : « Quel est donc le flatteur dont il faut se garder? Celui qui ne fait pas profession de l'être, qu'on ne surprend pas à rôder autour de la cuisine, ou à *calculer l'heure du dîner sur l'ombre solaire.* »

Fragm. 5. — « Il n'est rien qui se paye plus cher qu'un adultère, car il coûte la vie. »

L'adultère surpris pouvait être impunément mis à mort par le mari.

Pour classer quelques-uns des fragments appartenant à des pièces dont le titre n'est pas désigné, nous rattacherons à celle-ci les passages suivants sur la colère :

Fragm. inc. 25. — « Quelque vif ressentiment que tu éprouves quand tu es le plus exaspéré, ne fais rien avec précipitation; car maîtriser une colère déraisonnable, dans l'accès même de la passion, est le premier devoir d'un homme raisonnable. En effet, cette violence et cet excès d'amertume sont, à tous les yeux, un indice de faiblesse d'âme. » (Stobée, XX, 21.)

Fragm. inc. 35. — « Chrysippe, disant que la colère est aveugle, cite ce témoignage de Ménandre : « Hélas! « malheureux, en quelle partie de mon corps était « donc mon esprit dans ce moment, lorsqu'au lieu de « ce parti je pris l'autre? » (Plutarque, *Sur la vertu morale*, c. X.)

Fragm. inc. 64 (Stobée, XX, 3). — « La colère, mon père, ne laisse aucun accès à la raison : elle te possède en ce moment; mais pour peu qu'elle s'apaise, alors tu verras bien mieux tes intérêts. »

Fragm. inc. 177 (Stobée, XX, 6). — *A.* « Contiens ta colère.— *B.* Sans doute, je le veux, mon père, car nul n'a jamais recueilli de reconnaissance de sa colère. »

Plutarque (*Comparaison d'Alcibiade et de Coriolan*) attribue ce mot à Ion le tragique.

Fragm. inc. 84 (Stobée, XX, 20). — « Il n'y a pas, ce me semble, de remède contre la colère, si ce n'est les sages conseils d'un ami. »

Fragm. inc. 178 (Stobée, LXXX, 5). — « Tout ce que fait un homme en colère, tu reconnaîtras plus tard que ce sont autant de fautes. »

Après ce début de Ménandre, nous passons aux pièces que Térence a traduites.

LES ADELPHES.

On sait que *les Adelphes* avaient pour but de montrer l'effet de l'éducation différente qu'ont reçue deux jeunes frères, Eschine et Ctésiphon, élevés, le premier à la ville, par son oncle Micion, dont l'indulgence a gagné le cœur du jeune homme, tandis que le second, élevé à la campagne et soumis par son père à une discipline sévère, secoue le joug, s'émancipe et devient amoureux d'une joueuse de luth, que, par l'aide de son frère, il enlève au marchand d'esclaves qui la tenait en son pouvoir.—On suivra, autant que possible, en reproduisant les fragments de Ménandre, l'ordre de la pièce de Térence.

Il dit, dans son prologue (v. 6-11), que Plaute a

pris les Συναποθνήσκοντες de Diphile pour en faire ses *Commorientes* : « Dans la pièce grecque, il y a un jeune homme qui enlève une courtisane à un *leno*. Plaute a laissé de côté toute cette partie de la pièce, et Térence l'a transportée dans ses *Adelphes* ; il l'a traduite mot pour mot. » Voilà donc la partie étrangère ajoutée par Térence aux *Adelphes* de Ménandre, un emprunt fait à Diphile. Ce sont les deux premières scènes du second acte, comprenant, non pas l'enlèvement de la joueuse de luth, qui ne pouvait manquer dans une pièce grecque, et que Demea raconte à Micion (act. I, 2, 8 et suiv.); mais la querelle avec le *leno* (l'entremetteur), qui veut reprendre en chemin la fille qui lui appartient. Cette scène, tirée de Diphile, sert peu à l'action ; toutefois elle fait connaître le caractère du jeune Eschine et son dévouement pour son frère. Le *leno* des mains duquel il a enlevé la musicienne pousse des clameurs et s'écrie : « Malheureux que je suis ! il m'a appliqué plus de cinq cents soufflets. » Donat, dans son Commentaire, cite l'endroit de Ménandre d'où ce vers est traduit ; mais le texte grec est tellement altéré qu'on n'en peut tirer rien de raisonnable. Selon Varron, cité dans la Vie de Térence attribuée à Suétone, le poëte latin se serait écarté de son modèle au début du drame, ce qui ne lui a pas toujours réussi, témoin son dénoûment, où Eschine et Déméa obsèdent Micion et lui arrachent la promesse d'épouser la vieille Sostrata, invention de Térence, où se dément le bon sens de Micion; car il avait dit, dans la première scène (v. 18) : « Ce qu'on regarde comme un bonheur, je ne

me suis jamais marié. » Sur quoi Donat cite ce vers de Ménandre :

Fragm. 2. — « O que je suis heureux de n'avoir pas pris femme ! »

Dans la même scène, Térence ajoute (v. 31, 32) : « Je crois qu'il vaut mieux retenir les enfants par l'honneur et la liberté ; » — et v. 47-50 : « Celui qu'on s'attache par un bienfait va de tout cœur et s'applique à rendre la pareille ; près de vous ou loin de vous, il sera le même. C'est une œuvre paternelle d'accoutumer son fils à bien faire de son propre mouvement, plutôt que par crainte d'autrui. »

Voici les passages correspondants de Ménandre :

Fragm. 3. — « Ce n'est pas par les mauvais traitements qu'il faut corriger un enfant, mais par la persuasion. »

Fragm. 4. — Puis : « En te prêtant avec bonté aux goûts de ton fils, tu auras en lui un soutien véritable, loin qu'il aspire à te remplacer dans la vie. » — Ἔφεδρον βίου, expression pleine d'élégance dans la langue attique, allusion aux jeux publics, dans lesquels le troisième concurrent attendait l'issue du combat pour être le *remplaçant* du vaincu.

A la même scène appartiennent encore ces trois vers de Ménandre :

Fragm. 5. — « Loin de céder en tout aux méchants, il faut, au contraire, leur résister ; autrement notre vie entière sera bouleversée de fond en comble. »

Dans les fragments de pièces *incertaines*, je trouve

trois passages sur la ligue des gens de bien contre les méchants, qui s'accordent tout à fait avec celui qui précède, et qu'il semble naturel d'en rapprocher :

Fragm. inc. 15.—C'est d'abord le fragment 15, morceau plein de nerf et de vigueur : « Si chacun de nous repoussait avec énergie celui qui fait le mal, et venait en aide à l'offensé, regardant comme personnel à lui-même le tort fait à autrui; si nous nous soutenions fortement[1] les uns les autres, la perversité ne prévaudrait pas contre nous; réduits à l'impuissance de nuire, et atteints du châtiment qu'ils méritent, ou ils deviendraient plus rares, ou ils cesseraient de mal faire. »

Fragm. inc. 51. — Le fragment 51 s'élève contre l'impunité qu'une humeur trop débonnaire laisse aux méchants : « Ce que quelques-uns appellent aujourd'hui honnêteté tend à pervertir la vie entière, car aucun de ceux qui font le mal n'en subit le châtiment. »

Fragm. inc. 74. — Enfin : « Si toujours nous nous secourions les uns les autres, nul homme n'aurait besoin de l'aide de la fortune. »

C'est ainsi que Juvénal a dit (X, 365, 366) :

Nos te,
Nos facimus, Fortuna, deam, cœloque locamus.

Fragm. 14. — Sans sortir des *Adelphes*, le fragment 14, conservé par saint Justin (*De monarchia*, p. 41), ne saurait être mieux placé qu'ici : « Dieu est toujours l'esprit qui inspire les gens de bien, ce me

[1] Le texte dit πικρῶς, *vertement*.

semble, ô sages! » (Voir l'*Arrhéphore*, fragm. 6, et monost. 434.)

Fragm. 15. — De même le fragment 15 : « Celui qui ne sait ni rougir, ni craindre, est arrivé au plus haut degré de l'impudence, » doit se rapporter à cet endroit de Térence (I, 2, 24) où le père se plaint sévèrement de son fils Eschine, « lui qui n'a honte de rien, qui ne craint rien et ne reconnaît aucune loi. »

A cette même scène entre Déméa et Micion, où celui-ci dit à son frère (I, 2, 99, 100) : « Il n'est rien de plus injuste qu'un homme inepte, qui ne regarde comme bien que ce qu'il a fait lui-même, » se rapporte ce passage cité par un des scoliastes :

« Οὐκ ἔστ' ἀνοίας οὐδὲν, ὡς ἐμοὶ δοκεῖ,
Τολμηρότερον. »

« Il n'y a rien, selon moi, de plus téméraire que le défaut de jugement. »

Dans les deux premières scènes du second acte, qui sont prises à Diphile, le *leno* à qui Eschine a enlevé la musicienne, le poursuit jusqu'à la maison de Micion, et il dit : « Je suis, je l'avoue, un infâme entremetteur, le fléau de tous les jeunes gens, un parjure, une peste... »

Un passage de Diphile, cité par Athénée (l. II, p. 55), et rangé par Meineke parmi les fragments de pièces incertaines, appartenait évidemment aux Συναποθνήσκοντες et à cette même scène. On peut en juger : « Non, il n'est pas de plus abominable métier que

celui d'entremetteur... J'aime mieux courir les rues à vendre des roses, des raves, des fèves, du marc d'olives, enfin tout, que de nourrir ces filles ! »

Le *leno* battu, après le rapt de la courtisane, reste seul sur la scène et dit (II, 2, 197, 198) : « O souverain Jupiter, je ne m'étonne plus qu'on devienne fou de subir l'injustice. » Le commentateur Farnabius cite ici ce vers de Ménandre : « Malheur à moi, car on dit qu'un malheur subit engendre la folie. »

A la scène suivante, l'esclave Syrus, cherchant à le consoler, lui dit (v. 217) : « Savoir perdre à propos un peu d'argent est quelquefois un moyen d'en gagner beaucoup. » Ce vers détaché de Ménandre (monost.59) s'adapte parfaitement à la situation : « Mon cher, ne te montre pas si âpre au gain en toute occasion. »

Dans la quatrième scène, Ctésiphon, reconnaissant du service qu'Eschine lui a rendu, se plaît à exalter le mérite de son frère.

Fragm. inc. 262. — On a un vers de Ménandre qui exprime cet élan d'amitié fraternelle : « Qu'il est doux l'amour qui unit les frères ! »

Puis vient la rencontre gracieuse et si touchante entre les deux frères ; l'aîné, regrettant d'avoir connu si tard l'embarras de son jeune frère, qu'une réserve modeste empêchait de réclamer son appui, s'écrie (II, 5, 275) : « Ah ! quelle folie, pour si peu de chose, s'exiler presque de sa patrie ! » Sur quoi Donat fait cette remarque : « Ménandre suppose qu'il a voulu se tuer, tandis que dans Térence il parle seulement de s'expatrier. »

Au troisième acte, le fidèle serviteur Géta, révolté de l'abandon supposé d'Eschine, amant de la jeune Pamphila, plaint le sort de « l'infortunée à qui il a si indignement fait violence. » (Act. III, 2, 10.) C'est à quoi correspond ce vers de Ménandre :

Fragm. 6. — « Si c'est lui qui a déshonoré la jeune fille. »

Sostrata, la mère de la jeune fille, peut à peine ajouter foi aux révélations de Géta (v. 331) : « Malheureuse ! que croire ou qui croire ? » Dans Ménandre, il y avait : « Garde-toi de croire toujours tout le monde en toutes choses : μὴ πάντα πειρῶ πᾶσι πιστεύειν ἀεί. »

Dans sa détresse, elle envoie Géta chercher Hégion qui avait été l'ami de son mari. (Donat nous apprend que dans Ménandre c'était son frère.) Géta ajoute (v. 354) : « Car certes, nul autre ne s'occupe de nous. » Cette pensée était plus développée dans Ménandre.

Fragm. 8. — « C'est une chose difficile pour le pauvre de trouver un parent, car personne n'avoue tenir de près à celui qui a besoin de secours : on redoute toujours quelque demande. »

Fragm. 9. — Le fragment suivant paraît tenir d'assez près à celui qui précède, c'est le même ordre d'idées : « En toute rencontre, le pauvre est timide, et il suppose que tous le méprisent; car celui qui n'a qu'une humble condition, celui-là, Lamprias, a plus de peine à supporter les misères. »

D'après ce passage, le Micion de Térence se serait appelé Lamprias dans Ménandre. Voici, en effet, les paroles d'Hégion à Micion (IV, 3, 607) : « Tous ceux qui

ont la fortune contraire sont, je ne sais comment, plus soupçonneux, prêts à s'offenser de tout, et leur impuissance leur fait toujours croire qu'on se moque d'eux. »

La belle scène du quatrième acte, entre Eschine et Micion, son père adoptif, si pleine de nobles sentiments, a des mots heureux. Lorsque le jeune homme hésite à répondre à ses premières questions, le père dit : « *Tacet*, il se tait. » Nous retrouvons ici un vers de Ménandre : « Souvent le silence est une réponse. » Et un peu après, ce mot si heureux : *Erubuit, salva res est*, « il a rougi, tout est sauvé. » La même pensée est dans Ménandre, avec un tour moins vif et plus sentencieux : « Tout homme qui rougit doit être honnête. »

Au banquet dont il est question dans les deux premières scènes du cinquième acte, se rapportent sans doute ces deux vers :

Fragm. **11.** — « Un des convives criait qu'on lui versât huit et douze coupes, jusqu'à ce qu'il eût fait tomber les convives les plus réservés. »

Athénée (l. X, p. 431) fait remarquer l'emploi du mot κατέσεισε, qui signifie *secouer*, métaphore tirée de ceux qui secouent l'arbre pour en faire tomber les fruits.

Dans la scène entre Micion et Déméa, qui reproche à son frère sa complaisance pour Ctésiphon, le jeune fils dont il s'était réservé l'éducation, et d'avoir acheté pour lui la jeune esclave dont il était épris, le frère répond d'une manière aimable :

Fragm. **12.** — « C'est un vieil adage, que tout est commun entre amis. »

Déméa, revenant sur sa vie passée, se dit à lui-même (v. 879) : « Moi, cet homme grossier, farouche, triste, parcimonieux, je me suis marié! » Ménandre dit, avec quelque différence dans les termes :

Fragm. 13. — « Moi, ce rustre, qui travaille de mes mains, cet homme sauvage, acerbe, parcimonieux. »

De cette comparaison nous pouvons conclure que l'action des *Adelphes* de Ménandre avait plus de simplicité ; l'épisode jeté dans les trois premières scènes du deuxième acte, c'est-à-dire la querelle du marchand d'esclaves avec Eschine, était sans doute en récit dans Ménandre. Les grâces et la pureté du style de Térence sont incontestables ; d'un autre côté, dans les fragments de Ménandre, tout mutilés qu'ils sont, on peut reconnaître une clarté, un nerf et parfois une élévation que n'atteint pas toujours son imitateur.

Pomponius avait fait aussi une comédie des *Adelphes;* mais il paraît qu'il avait puisé à une autre source que la pièce de Ménandre.

L'ANDRIENNE.

Térence, selon sa coutume, a pris deux pièces de Ménandre pour composer son *Andrienne;* voici comme il s'en explique dans son prologue (v. 9-14) : « Ménandre a fait *l'Andrienne* et *la Périnthienne;* celui

qui en connaît une, connaît les deux, tant le sujet est semblable, et cependant l'ordonnance et le style sont différents. Ce qui s'accorde dans *l'Andrienne* et *la Périnthienne*, l'auteur avoue l'avoir traduit et se l'être approprié. » — Donat a fait la note suivante sur le vers 10 : « La première scène de *la Périnthienne* est presque dans les mêmes mots que *l'Andrienne;* le reste est différent, excepté deux passages, l'un au vers 11, l'autre au vers 20, qui se trouvent dans les deux pièces. » Le même grammairien, sur le vers 13 : « Térence ne peut nier que la première scène ne soit traduite de *la Périnthienne*, où un vieillard s'entretient avec sa femme, comme chez Térence avec un affranchi; mais dans *l'Andrienne* de Ménandre, le vieillard est seul. »

Dans l'exposition si claire et si ingénieuse qui se fait entre le vieillard Simon et Sosie, le maître rappelle à son serviteur qu'il l'a toujours bien traité et qu'il l'a même affranchi (v. 37). Ménandre aussi lui faisait dire : « Tu étais mon esclave et je t'ai rendu libre : Ἐγώ σε δοῦλον ὄντ' ἔθηκ' ἐλεύθερον. »

De toutes les pièces de Térence celle-ci est peut-être la plus habilement intriguée, en ce que le poëte a eu l'art de faire sortir les incidents du caractère même des personnages. A côté de Simon, ce bon père qui surveille sans bruit les démarches de son fils, le vieillard Chrémès, sur la bonne réputation de Pamphile, a conçu le projet de lui donner en mariage sa fille unique avec une bonne dot. Simon a donné sa parole, et le mariage doit se faire le jour même. Mais Simon

apprend que son fils est épris d'une jeune fille, et suppose que Dave, esclave de Pamphile, l'encourage dans son amour; il rejette sa colère et ses menaces sur Dave, qui sans doute met obstacle au mariage, plus encore pour contrarier le père que pour complaire au fils, et qu'il appelle *mala mens, malus animus* (v. 164), « mauvais esprit et mauvais cœur. » Ménandre avait dit au contraire : « C'est d'une bonne pensée que sortent les bonnes œuvres, γνώμης γὰρ ἐσθλῆς ἔργα χρηστὰ γίγνεται. » Simon, dans les courtes mais sérieuses menaces qu'il adresse à Dave, pour l'empêcher de mettre obstacle au mariage projeté de son fils, ajoute (v. 204): « Tu ne peux plus me tromper. »

Fragm. 3. — Ménandre, cité dans le Commentaire de Donat, avait dit : « Maintenant tu ne peux m'échapper, νῦν δὲ οὐδὲν λέληθάς με. »

Dave, fort en peine sur les moyens de tirer Pamphile d'embarras, se dit à lui-même (v. 217, 218) : « Il vaut la peine d'entendre leurs audacieux projets, car c'est une entreprise de fous plutôt que d'amants. »

Fragm. 1. — Ménandre exprimait ainsi la même pensée : « L'amour, à ce qu'il semble, aveugle tous les hommes, ceux qui sont raisonnables, comme ceux qui sont fous. »

A ce fragment se rattache un vers de Cæcilius, qui avait traduit *l'Andrienne* et plusieurs autres pièces de Ménandre. Ce vers, cité par Cicéron (*Tusculanes*, IV, 32), parle de l'amour : *Cui in manu sit quem dementem esse velit, quem sapere.* Dave fait ici allusion au plan

des deux amants qui veulent faire passer Glycérion pour fille d'un citoyen d'Athènes, ce qu'il traite de fable. Ainsi Dave, en préparant l'intrigue, annonce, sans le savoir, le dénoûment.

Le jeune Charinus, amant de Philoumène, fille de Chrémès, qu'on veut faire épouser à Pamphile, ouvre le second acte avec son esclave Byrrhia. Ces deux rôles compliquent et allongent l'action sans nécessité. Il est probable qu'ils n'appartenaient pas à *l'Andrienne* de Ménandre. Dave rassure les amants en leur annonçant qu'il n'a vu dans la maison de Chrémès aucun préparatif de noces (II, 3, 369) : « J'ai même rencontré, en revenant, l'esclave de Chrémès, qui rapportait des légumes et de petits poissons pour le souper de son maître. » Ceci est emprunté à *la Périnthienne* de Ménandre, où se trouvait ce vers : « L'esclave est rentré, apportant de petits poissons. »

Dave montre à Pamphile son père qui vient de leur côté (II, 5, 407) : « Il arrive en méditant, je ne sais de quel lieu solitaire; il espère avoir trouvé quelque beau discours. »

Fragm. 4. — Il y avait dans Ménandre : « Les sages aux sourcils froncés prétendent que la solitude est la mère de l'invention. » Εὑρετικὸν ἐρημία est une expression heureuse. Le philosophe Phurnutus (*Sur la nature des Dieux*) fait allusion à ce mot : « Εἰς τὴν ἐρημίαν ἀναχωρεῖν οἱ φιλοσοφοῦντες, ἧς χωρὶς οὐδὲν σεμνὸν εὑρίσκεται κατὰ τὸν κωμικόν. Les philosophes se retirent dans la solitude, hors de laquelle on n'invente rien de grand, elon le poëte comique. »

Synesius (*Epist. C*) : « Φιλοσοφοῦμεν, τὴν ἐρημίαν ἀγαθὴν ἔχοντες συνεργόν. »

Pline (*Epist.*, I, 6) : *Jam undique silvæ et solitudo, ipsumque illud silentium... magna cogitationis incitamenta sunt.*

Byrrhia, l'esclave de Charinus, assiste, sans être vu, à l'entretien de Simon avec son fils, qui, sur le conseil de Dave, feint de consentir au mariage ; cette nouvelle, qui désespère Charinus, forme comme un nœud nouveau. Byrrhia croit dès lors que Pamphile manque de foi à son maître, et il se dit à lui-même (II, 6, 427, 428) : « Il est bien vrai ce mot si répété, que chacun préfère son intérêt à celui des autres. » Ceci était traduit de Ménandre : « Il n'est personne qui aime les autres plus que lui-même, » et Ménandre l'avait emprunté à Euripide (*Médée*, v. 84, 85).

Au troisième acte, Mysis, suivante de Glycérion, amène la sage-femme Lesbia pour sa maîtresse, qui ressent déjà les douleurs de l'enfantement. Simon, qui se trouve sur leur passage, apprend que son fils a promis à Glycérion d'élever son enfant; il reste confondu. Bientôt il entend les cris de la jeune femme qui invoque Junon Lucine. Dans Ménandre, elle invoquait Diane. Puis Lesbia, la sage-femme, sort en faisant à la suivante ces recommandations (v. 483, 484) : « D'abord qu'on la lave, ensuite donnez-lui à boire ce que j'ai prescrit, et dans la dose voulue. »

Fragm. 5. — Il y avait dans Ménandre « Qu'on la lave au plus tôt. »

Fragm. 2. — Et de plus : « Après cela, ma chère, tu lui donneras quatre jaunes d'œufs. »

Simon rencontre Chrémès (v. 544) et le prie instamment de célébrer le mariage, qui devait avoir lieu le jour même.

Fragm. 6. — Chrémès répond : « Ne me presse pas ; » dans le grec il y avait : « Pas de prières, pas de combats ! »

Simon, pour vaincre ses refus, assure que son fils et Glycérion sont brouillés. Chrémès reprend (v. 556) : « Querelles d'amants, redoublement d'amour. « Dans Ménandre : « La colère des amants est de courte durée. » A toutes les instances de Simon, il refuse « de donner sa fille pour une pareille épreuve (v. 565). » Ménandre : « Ἐπὶ πεῖραν δοῦναι θυγατέρα. »

Simon, dont la défiance pour Dave s'est calmée, lui apprend que le prétendu mariage n'était qu'une fiction pour détacher son fils de son amour. Dave s'écrie (v. 593) : *Quidnam audiam?* leçon rétablie par Donat, au lieu d'*audio*, car c'est la traduction de ces mots de Ménandre :

Fragm. 7. — « Τί δή ποτ' ἀκούσω. »

Chrémès rassuré a fini par donner son consentement. Pamphile arrive à son tour, furieux de voir que tous les manéges de Dave ont abouti à rendre son mariage inévitable. Dave, dans cette extrémité, est réduit à dire (v. 612) : « Pour le coup, je serai sauvé, si j'échappe à ce péril. »

Fragm. 8. — Ménandre : Ἐνθένδ' ἀποφυγὼν, οὐκ ἂν

ἀπολοίμην ποτέ. Une fois échappé à ce danger, je n'aurai plus rien à craindre.»

Au quatrième acte, Charinus, qui se croit joué, ne pense qu'à la vengeance (v. 640-1) : « Mais, me dira-t-on, tu n'avanceras à rien : je ferai beaucoup, car je le tourmenterai. » Ceci est imité de Ménandre, qui avait pris lui-même un vers de l'*Hippolyte* d'Euripide : « Καίτοι προκόψω γ' οὐδέν· ἀλγυνῶ δέ σε. Je n'en profiterai pas, il est vrai, mais je te ferai souffrir. »

Dans ce trouble général, Mysis se demande (v. 717) : « N'y a-t-il donc nul bien assuré pour l'homme ? » ce qui est traduit de Ménandre : « Il n'est, je le vois, rien de stable dans la vie, βέβαιον οὐδὲν ἐν βίῳ δοκεῖ πέλειν. »

Dave apporte l'enfant de Glycérion et le remet à Mysis, pour le déposer devant la maison de Simon (v. 727) : « Prends, lui dit-il, de la verveine sur l'autel et fais-en un lit de feuillages. »

Ici, une conjecture de Meineke rétablit un texte de Ménandre donné par Donat, mais en termes si altérés qu'on avait désespéré d'en tirer un sens. Voici le texte proposé par Meineke : Ἀπὸ Λοξίας σὺ μυρρίνας τασδὶ λαβὼν ὑπότεινε. Il s'autorise de deux passages de Photius pour traduire Λοξίας par : l'*autel* d'Apollon.

Térence substitue la verveine au myrte qui était dans Ménandre :

Fragm. 9. — « Prends sur l'autel d'Apollon ces branches de myrte. »

La différence des rits grec et romain est indiquée par ces arbustes différents.

Puis, quand elle a déposé l'enfant et que Chrémès paraît, Dave fait l'étonné et demande à Mysis d'où vient cet enfant. Elle a beau protester contre l'effronterie de Dave, une fois qu'elle a dit : « L'enfant vient de chez nous, » il se récrie ironiquement (v. 756) : « Il y a vraiment lieu de s'étonner qu'une courtisane commette un acte d'impudence.»

Fragm. inc. 107. — Ceci est emprunté du fragment 107 des pièces incertaines : « Jamais courtisane n'eut une idée honnête, elle pour qui le vice est une source de profits. »

Survient un nouveau personnage, Criton, cousin de Chrysis, la courtisane d'Andros, qui, de son vivant, avait passé pour la sœur de Glycérion. Selon la loi, Criton était son héritier. Il cherche la maison où avait demeuré Chrysis, qui, dit-il, « avait préféré acquérir des richesses déshonorantes à vivre honnête et pauvre dans sa patrie. » Ménandre avait dit : « Une pauvreté sans remords plutôt qu'une richesse amère ; » et Antiphane : « Une pauvreté honorable plutôt qu'une richesse coupable. »

Criton rencontre Mysis, qui le reconnaît aussitôt et lui apprend que la mort de Chrysis a fait le malheur de sa maîtresse Glycérion, et elle ajoute pour excuse (v. 806) : *Sic ut quimus, aiunt, quando ut volumus non licet*, traduction littérale de ces deux vers de Ménandre, qui ont été rangés parmi les sentences détachées :

Fragm. 11 (monost. 189, 190). — « Nous vivons au gré de la fortune, nous autres gens modestes ; car

nous vivons non comme nous voulons, mais comme nous pouvons. »

Au même ordre d'idées se rapporte le vers détaché (*ibid.*, 120) qui est donné par Stobée (XCI, 5), comme tiré de *l'Andrienne* : « La richesse peut donner aussi des sentiments humains. »

L'arrivée de Criton hâte le dénoûment, car il révèle que Glycérion est réellement fille d'un citoyen d'Athènes et sœur de Chrysis, déjà assez grande lorsqu'elle est partie d'Andros ; elle est donc la légitime héritière, et il ne veut point passer (v. 815-817) « pour un mendiant, un sycophante qui poursuit les héritages. » Ici nous retrouvons encore la trace de Ménandre dans un fragment du *Laboureur*, Γεωργός : « On appelle tout d'abord sycophante celui qui porte un manteau râpé, malgré l'injustice dont il est victime. »

Au cinquième acte, Criton raconte à Simon et à Chrémès, qui reconnaît en lui un ancien ami, ce qu'il sait de la destinée de Glycérion, jeune fille d'Athènes, jetée par un naufrage à Andros, dans un âge encore tendre, avec un Athénien du bourg de Rhamnonte, nommé Phanias. Ce Phanias, oncle de la jeune fille, était précisément le frère de Chrémès, qui se trouve ainsi être le père de Glycérion; le dénoûment est dès lors facile à prévoir; Pamphile sera le gendre de Chrémès en épousant sa seconde fille. Ici arrive Charinus, dont la présence jette quelques lenteurs sur les dernières scènes, que Donat justifie par la crainte d'un dénoûment trop tragique, τραγικώτερον, en laissant

l'autre fille de Chrémès, Philoumène, dédaignée et sans mari. Aussi elle épouse Charinus.

Nous ne retrouvons dans ce dernier acte qu'une trace de l'imitation grecque sur le vers 921. Le rustique Criton repousse ainsi les doutes que Simon semble élever sur sa véracité : « Qu'il continue sur le même ton, il entendra à son tour des choses qu'il ne voudrait pas entendre. » Encore est-ce une imitation d'Euripide (*Alceste*, v. 720) qui a passé à travers Ménandre : « Si tu m'outrages, tu entendras de moi des injures qui ne seront pas des mensonges. »

Cæcilius, qui traduisit tant de pièces de Ménandre, paraît avoir traduit aussi *l'Andrienne*, d'après ces mots de Nonius (p. 152, 22) : « *Cæcilius Andria :* Conducit navem putidam. »

LA PERINTHIENNE.

A *l'Andrienne* de Ménandre nous joindrons, comme appendice, *la Périnthienne*, vu la similitude des sujets. Du reste, les fragments de cette pièce nous donneraient peu de renseignements sur l'action, si elle ne nous était déjà connue.

Fragm. 1. — « Tout serviteur qui, ayant rencontré un maître sot et léger, le trompe, celui-là accomplit je ne sais quelle grande œuvre, en déniaisant celui qui était un niais. »

Ces paroles paraissent être d'un esclave qui parle de tromper son maître, comme Dave trompe Simon, qui pourtant n'était ni sot, ni léger.

Fragm. 2. — « Jamais je n'ai envié un mort opulent; il arrive à la même demeure que le plus pauvre. » (J'adopte οἶκον au lieu de ὄγκον, comme l'édition de Didot.)

Fragm. 3. — « Ramasse tout ce qu'il t'est possible de transporter, et éloigne-toi au plus vite de la ville, mon ami[1]. » — C'était peut-être quelque ami qui parlait ainsi à Pamphile, lorsque son père veut lui faire épouser une autre femme que celle qu'il aime.

Fragm. 4. — « Il y a des injures très-grossières qu'on se lance du haut des chars. » C'était un usage dans les fêtes de Bacchus, et il s'est longtemps prolongé, jusque dans notre carnaval.

Fragm. 5. — « La vieille ne présenta la coupe à per-

[1] Voici une imitation de ce passage par Turpilius, dans sa comédie des *Lemniennes*, citée par Nonius, v° *Protelare :*

> Propter peccatum pauxillum indignissume
> Patria protelatum esse sævitia patris.

Il s'agit d'un fils « indignement exilé de sa patrie pour une peccadille, par la cruauté de son père. » *Protelare*, mot d'origine grecque, de τῆλε, *loin*. Donat veut qu'il vienne de πρὸ et de ἐλᾶν. Je crois qu'il se trompe.

Térence, *Phormion*, 213 :

> Ne te iratus suis dictis sævidicis *protelet*.

Lucrèce, II, 532 :

> Undique *protelo* plagarum continuato.

Lucrèce, IV, 191 :

> Et quasi *protelo* stimulatur fulgure fulgur.

sonne absolument; mais elle la but à la ronde. » Ceci s'applique à la sage-femme ivre dont il est question dans *l'Andrienne* (v. 229) : *Illa temulenta'st mulier.* »

Le sixième fragment a été cité dans *l'Andrienne,* lorsque Dave raconte qu'il a vu l'esclave de Simon rapportant des légumes et des petits poissons pour son souper.

Fragm. 7. — « Pour moi, je ne suis pas comme les Dieux, de bois au dedans. » — Ce trait, assez irrévérencieux pour le polythéisme, fait allusion aux statues, dont l'extérieur était d'or et d'ivoire, et l'intérieur de bois ou de matières de peu de prix.

L'HEAUTONTIMOROUMENOS
(L'HOMME QUI SE PUNIT LUI-MÊME).

Térence, dans son prologue (v. 4-6), annonce, avec sa franchise habituelle, que sa pièce est traduite du grec, et qu'il en a compliqué la simplicité par une action double. « Cette pièce, où Térence nous montre un père inconsolable d'avoir éloigné son fils par sa rigueur, et s'en punissant lui-même dans les privations d'une vie solitaire et dure, n'est-ce pas le modèle du drame attendrissant, et l'image de cette tragédie que cache souvent l'intérieur des familles[1] ? »

Cette courte, mais profonde appréciation, en nous

[1] *Littérature du dix-huitième siècle*, par M. Villemain, t. I, 12e leçon.

donnant une idée générale du sujet, marque en même temps le caractère distinctif de l'ouvrage.

L'exposition se fait naturellement par l'entretien de deux vieillards, Chrémès et Ménédème, voisins de campagne, aux portes de la ville. Leurs caractères sont tracés avec une observation sagace, et très-ingénieusement opposés; l'un affectueux et engageant, l'autre austère et réservé. Chrémès témoigne son intérêt pour Ménédème, qu'il voit triste au sein de sa vie laborieuse (v. 60-63) : « Au nom des Dieux et des hommes, que veux-tu ? que cherches-tu ? Tu as soixante ans ou plus, à ce que je suppose. Personne dans ces contrées ne possède un champ plus fertile et de plus de valeur. »

Voici le passage correspondant de Ménandre :

Fragm. 1. — « Par Minerve, es-tu fou, à un âge aussi avancé que le tien ? car tu as bien soixante ans. Personne, je crois, ne laboure un champ plus pieux que le tien. » (Le troisième vers est le premier du fragment 4 du *Laboureur*, Γεωργός.)

Après cette interpellation, Ménédème lui demande à son tour s'il a donc tant de loisir pour s'occuper des affaires d'autrui. A quoi Chrémès réplique par ce mot admirable : « Je suis homme; rien de ce qui est humain ne m'est étranger[1]. » Cependant Chrémès a touché la corde sensible, et les aveux commencent. Ménédème avait un fils qui s'est épris d'une jeune fille venue de Corinthe; il voulait l'épouser à l'insu de son

[1] V. 76. On a ici un mot de Ménandre : « Ἃ μὴ προσήκει, μήτ' ἄκουε, μήθ' ὅρα, ce qui ne nous regarde pas, il ne faut ni le voir, ni l'entendre. »

père, qui l'a traité avec une extrême sévérité. A la suite des remontrances paternelles, il est allé servir dans l'armée du roi de Perse. »

Fragm. 6. — Ici Chrémès blâmait Clinias de s'être expatrié, et disait : « Il faut rester dans sa patrie, et y rester libre, ou renoncer à être parfaitement heureux. »

Depuis ce départ, le père reçoit à regret les soins de ses serviteurs empressés à lui complaire.

Fragm. 2. — Il s'indigne d'avoir « des bains, des servantes, de l'argenterie. »

Sur le vers 129 : « Tant de gens s'inquiètent pour moi, » Farnabius cite ces mots de Ménandre : « Βίον ὡς οἰκτρὸν ἐξαντλοῦσιν; ils supportent ma vie comme digne de pitié. » Pour se punir, il a voulu se priver de tout; il s'est condamné aux labeurs de la vie rustique, et ne se croit pas permis de jouir des moindres plaisirs, jusqu'au retour de son fils. Il refuse même de célébrer les fêtes dionysiaques chez Chrémès. Clitiphon, fils de ce dernier, lui annonce le retour de Clinias, fils de Ménédème; il l'a rencontré lorsqu'il débarquait, et l'a invité à souper. Chrémès regrette d'autant plus l'absence de Ménédème; il croit cependant bon de laisser encore quelque inquiétude au fils, pour le rendre plus soumis envers son père, et il dit (v. 204) : « Quant à la dureté dont on l'accuse, elle n'est pas réelle. » Les mots de Ménandre étaient : « Σκληρὸν πρὸς τὸν υἱὸν ἐν τῷ νουθετεῖν, on l'a trouvé dur pour son fils dans ses remontrances, » et il ajoute (v. 210) : « Il y a de l'habileté à tirer profit de l'expé-

rience hasardeuse des autres, » pensée que Ménandre exprimait ainsi : « Βλέπων πεπαίδευμ' εἰς τὰ τῶν ἄλλων κακά, je m'instruis en voyant les malheurs des autres. »

Au second acte, Clinias témoigne à Clitophon l'inquiétude d'avoir été oublié par celle qu'il aime, pendant son absence; il craint tout, « l'occasion, le lieu, l'âge, l'autorité d'une mauvaise mère (v. 233). » « Ménandre disait : Μικρὰ πρόφασίς ἐστι τοῦ πρᾶξαι κακῶς; une petite occasion suffit pour mal faire. » Dromon, son esclave, lui annonce qu'Antiphile vient avec un énorme bagage d'habits, de bijoux, d'esclaves, elle qu'il a laissée seule avec une pauvre servante. Clinias, à la vue de ce nombreux cortége, est persuadé qu'elle l'a trahi; mais Syrus, pédagogue de Clitophon, le détrompe. D'abord sa prétendue mère est morte. En pénétrant chez Antiphile, il l'a trouvée (v. 285) « occupée à tisser la laine, modestement vêtue et en habits de deuil; » et (v. 293) « elle n'avait qu'une seule servante qui tissait avec elle, mal vêtue, négligée et couverte de haillons, » ce que Ménandre dit en ces termes :

Fragm. 3. — « Suspendue à son métier, elle travaillait assidûment; elle n'avait qu'une servante; celle-ci tissait avec elle, couverte des plus humbles vêtements. » Elle a témoigné la joie la plus vive à la nouvelle de l'arrivée de Clinias, et son empressement de le voir. Celle qui vient avec un si pompeux cortége, c'est Bacchis, l'amante de Clitiphon. Celui-ci se récrie, quand il apprend que Syrus la conduit vers son père. Syrus répond qu'on ne fait pas sans danger des choses grandes et mémorables. Ce sont les termes aussi

de Ménandre : Μέγα καὶ περιβόητον ἔργον. Il propose de feindre que Bacchis est l'amante de Clinias. Quant à Antiphile, on la mènera à la mère de Clitiphon, chez qui elle sera séparée de la courtisane (ce qui prépare sa reconnaissance comme fille de Chrémès). Syrus engage son maître à dormir sur l'une et l'autre oreille (v. 342), expression qu'on retrouvera dans *le Collier*, autre pièce de Ménandre.

Clinias, pour rendre service à son ami, consent à ce projet.

Les deux femmes arrivent; Syrus force Clitiphon à se retirer, pour l'empêcher de se trahir devant son père. Bacchis, à la vue d'Antiphile, la complimente sur sa beauté, et aussi sur son heureux naturel et son caractère, qui sont en parfait accord. C'est ce que Ménandre exprime à peu près ainsi : « Quand un noble caractère pare la beauté naturelle, elle exerce une double séduction [1]. »

Elle lui dit même (v. 384) : « Ton langage a été pour moi l'indice de ton caractère. » Ménandre (fragm. 4) : « Le caractère de l'homme se reconnaît à son langage. »

Chrémès, au troisième acte, annonce à Ménédème le retour de son fils. Plein de joie à cette nouvelle, il veut le revoir à l'instant. Chrémès, pour le modérer, lui dit (v. 440): « Tu es trop excessif dans les deux sens, Ménédème. » Le scoliaste cite ici ce mot de Ménandre (fragm. 5) : « Tout père est fou. »

[1] Gratior est pulchro veniens in corpore virtus.
(Virgile, *Æn.*, l. V, v. 344.)

Au sujet de deux voisins qui ont pris Chrémès pour arbitre dans un procès, Ménédème fait cette remarque (v. 501-505) : « Grands Dieux ! telle est donc la nature des hommes! ils voient plus clair et jugent mieux les affaires d'autrui que les leurs propres ! » Ménandre (fragm. inc. 85) : « Personne, ô Pamphile, ne voit clairement ses propres défauts; mais on verra très-bien les fautes d'autrui. »

Chrémès avait autrefois ordonné à sa femme, si elle enfantait une fille, de l'exposer ; ce qui a été fait. Mais la mère reconnaît à la main d'Antiphile l'anneau avec lequel elle l'avait exposée. Elle est donc leur fille.

Sur cette abominable coutume, qui donnait aux anciens le droit de faire périr leurs enfants (car les exposer, c'était le plus souvent les condamner à mort), voici ce que dit Posidippe, poëte de la comédie moyenne : « Qu'un homme ait un fils, il le nourrira, fût-il pauvre; mais s'il a une fille, il l'exposera, fût-il riche. »

Mais il faut entendre les paroles atroces du bonhomme Chrémès lui-même (v. 634-7) :

Nam jam primum, si meum
Imperium exsequi voluisses, *interemptam oportuit ;*
Non simulare mortem verbis, reipsa spem vitæ dare ;
At id omitto : misericordia, animus maternus : sino.

Syrus voit tous ses plans renversés par la reconnaissance d'Antiphile ; car Clinias ne manquera pas de la demander en mariage, et Bacchis ne peut plus

passer pour sa femme. Mais, dans son embarras, il se dit (v. 675) : « Il n'est rien de si difficile qu'on ne puisse trouver à force de le chercher. » — Dans Ménandre : « Il n'est rien dont on ne vienne à bout par le travail et la patience. »

Ne pouvant parvenir à duper son maître, Syrus parle de rattraper cet argent qui lui échappe, comme un esclave fugitif. C'est le mot de Ménandre : Ἀποστρέφειν τὸν δραπέταν χρυσόν.

Clinias se révolte à l'idée de présenter encore Bacchis comme sa femme, lui qui veut épouser Antiphile. Arrive Bacchis elle-même, lasse d'avoir été jouée par Syrus, qui lui a promis dix mines. Syrus, à force de mensonges, parvient à faire transporter tout le cortége de Bacchis chez Ménédème. Il est absurde que Clinias y consente; les mensonges de Syrus sont par trop révoltants. Et pourtant, il ne laisse pas de débiter de belles maximes (v. 795) : « On dit avec vérité qu'une extrême justice est souvent une extrême malice. » Dans Ménandre : « Les lois sont une belle chose; mais prendre les lois trop à la lettre, c'est le fait d'un sycophante. »

Une fois que Chrémès est détrompé, et qu'il voit Clinias persister à demander Antiphile en mariage, la scène languit; les débats de Clitiphon avec son père, qui veut le contraindre à prendre femme, sont trop prolongés. A cette condition Chrémès consent à ne pas deshériter son fils; il se relâche de sa rigueur (v. 1055), ce que Ménandre exprime ainsi : « Le père le plus sévère dans les remontrances qu'il adresse à son

fils est acerbe en paroles, mais, en réalité, il est père. »

Fragm. 7. — « Après le dîner j'ai servi des amandes, et nous avons mangé des grenades. » Il s'agit ici du repas que Chrémès a fait servir à Chrysis, et pour lequel il a fait tant de dépenses et s'est donné tant de peines (voir act. III, v. 455-461).

L'EUNUQUE.

Térence, dans son prologue (v. 20), dit clairement que son *Eunuque* est traduit de *l'Eunuque* de Ménandre. Lucius Lanuvinus l'accuse de plagiat, et d'avoir copié *le Flatteur* de Nævius et celui de Plaute. Il se justifie en exposant naïvement (v. 30, 31) qu'il n'a fait que transporter dans son *Eunuque* deux rôles du *Flatteur* de Ménandre, le parasite et le soldat fanfaron. Voilà encore une fois l'aveu du procédé par lequel, de deux pièces de Ménandre, il en faisait une. Les deux rôles ont en effet une physionomie très-originale; mais la comédie latine n'est pas exempte de longueurs qui altèrent la simplicité de l'action. Le poëte dit, au vers 6, qu'il répond à son adversaire qui l'a attaqué le premier. C'est un vers de *l'Olynthienne* de Ménandre : « Je n'ai pas commencé, je ne fais que me venger. »

Dès le début de la pièce, nous rencontrons une imitation très-remarquable de Perse, le satirique latin,

d'où sortent des renseignements sur la pièce grecque qui ne se trouvent pas dans Térence.

Perse (sat. V, v. 161) :

Dave, cito, hoc credas jubeo, finire dolores
Præteritos meditor. — Cuidam Chærestratus unguem
Abrodens ait hæc. — An siccis dedecus obstem
Cognatis? an rem patriam rumore sinistro
Limen ad obscœnum frangam? dum Chrysidis udas
Ebrius ante fores exstincta cum face canto.
— Euge, puer, sapias : dis depellentibus agnam
Percute ! — Sed censen' plorabit, Dave, relicta?
— Nugaris : solea, puer, objurgabere rubra.
Ne trepidare velis, atque arctos rodere casses.
Nunc ferus ac violens : at si volet, Haud mora, dicas :
— Quidnam igitur faciam? nec nunc quum accersat et ultro
Supplicet, accedam? — Si totus et integer illinc
Exieras, nec nunc.

Le scoliaste nous apprend que ce passage est traduit de *l'Eunuque* de Ménandre, où le jeune Chérestrate, abandonné par la courtisane Chrysis, se plaint de sa trahison à Dave, son esclave, et cependant revient à elle dès qu'elle l'a rappelé.

Térence a changé les noms des personnages : à Chérestrate, il substitue Phédria, Parménon à Dave et Thaïs à Chrysis. Chrysis était une courtisane célèbre sur laquelle on peut consulter Athénée (l. XIII, 3). Térence a supprimé les douze premiers vers de ce dialogue, et commence par ces mots : *Quid igitur faciam?* dans Ménandre (fragm. 1) : Εἶτα τί ποιήσω; qui supposent un autre début.

Dans toute cette première scène, c'est l'esclave qui

donne à son maître de sages conseils, et l'engage à se défier de la femme dont il est épris (v. 76) : « Si tu es sage, aux tourments de l'amour n'en ajoute pas d'autres, et supporte-les comme il faut, » ce qui répond à ce passage de Ménandre (fragm. 2) : « Ne combats pas contre les Dieux; n'ajoute pas à ton mal de nouvelles tempêtes, et supporte celles qui sont nécessaires. »

Parménon dit aussi à Phédria (v. 55, 56): « L'amour n'admet ni prudence, ni mesure; tu ne peux donc le gouverner par la prudence, » ce qui paraît emprunté à ce passage des *Cousins* (Ἀνεψιοί) de Ménandre (fragm. 1) : « L'amour est de sa nature sourd aux conseils; aussi n'est-il pas facile de vaincre la jeunesse ni ce Dieu par la raison. »

Thaïs, la courtisane aimée de Phédria, raconte que sa mère était de Samos et habitait Rhodes. Un marchand avait donné à sa mère une jeune fille athénienne, enlevée au cap Sunium par des pirates. Sa mère la fit élever comme sa fille. Le marchand, qui était l'amant de Thaïs, l'amena de Rhodes à Athènes et lui donna tout ce qu'elle possède. Parménon dit qu'il ne croit pas un mot de ce dernier point, car elle ne s'est pas contentée d'un seul amant, et Phédria lui en a donné une partie. Elle parle encore d'un soldat, qui était son amant et qui est parti pour la Carie. A la mort de sa mère, le frère de celle-ci, avare, voyant la jeune Athénienne, belle et bonne musicienne, la vend au soldat, qui la donne à Thaïs. Le soldat est de retour et la querelle d'avoir Phédria pour amant, et menace de reprendre la jeune fille de

laquelle elle le croit amoureux. Thaïs expose les raisons qu'elle a pour désirer de retirer cette jeune fille au soldat. D'abord elle passe pour sa sœur; elle voudrait en outre la rendre à ses parents pour se faire des amis; elle croit même avoir déjà retrouvé son frère. Elle prie donc Phédria de consentir à ce qu'elle ménage le soldat, et lui laisse croire qu'il joue auprès d'elle le *premier rôle* (v. 151). Phédria est furieux et ne veut pas se résigner au second rôle; il rappelle les dons qu'il lui a faits. Récemment encore, elle lui a demandé une servante éthiopienne et un eunuque, parce que les reines seules ont de tels serviteurs, et il vient de les acheter pour vingt mines[1]. Enfin elle obtient que Phédria lui laisse deux jours de liberté. Il charge Parménon de conduire à Thaïs l'Ethiopienne et l'eunuque, et il se décide à partir pour la campagne.

Gnathon, le parasite du soldat, dans un long monologue, au deuxième acte, expose ses principes et projette de fonder une secte de *Gnathoniciens*, pour enseigner l'art de flatter et la science du parasite, le plus lucratif de tous les métiers (v. 253), et, comme dit Ménandre : « Nul ne fait mieux ses affaires que le flatteur; Πράττει δ' ὁ κόλαξ ἄριστα πάντων. » « Je n'ai rien, dit-il, et rien ne me manque; j'ai tout sans rien avoir. » (V. 143.) C'est comme le parasite de la déclamation de Libanius (IX) : « J'étais riche sans rien posséder, mais je vivais dans les délices sans rien dépenser; mais toutes choses ont leurs vicissitudes. (v. 276.) »

[1] La mine valait un peu moins de 93 francs de notre monnaie.

Ménandre (monost. 489) : « Les choses mortelles sont sujettes à bien des révolutions. » Parménon rencontre Chéréa, le frère de Phédria ; ce jeune garçon est tombé subitement amoureux de Pamphila, qu'il a vue en passant, étant de garde au Pirée ; il l'a suivie, mais il a perdu sa trace ; il sait seulement qu'elle était accompagnée du parasite. Parménon reconnaît que c'est la jeune fille donnée à Thaïs par le soldat ; mais Phédria, de son côté, lui a fait présent d'un eunuque. Parménon lui propose en plaisantant de prendre les habits de l'eunuque ; le jeune homme saisit l'idée avec enthousiasme. L'espoir de jouer un tour à une courtisane, qui trompe si bien les autres, le confirme dans sa résolution. Toute cette scène est pleine de gaieté et d'esprit.

Un dialogue bouffon de Thrason avec son parasite ouvre le troisième acte. Gnathon renchérit toujours sur les plus grosses exagérations de son patron. Il s'extasie sur ses bons mots. Pour ses rapports avec Thaïs, il lui conseille de faire l'homme à bonnes fortunes, et, si elle parle de Phédria, qu'il parle de Pamphila. Enfin Thaïs vient à la rencontre de Thrason. Au milieu de l'entretien, Gnathon s'écrie : « Allons, à table ! » mais Parménon arrête Thaïs, pour lui présenter les deux esclaves. Thrason estime l'Ethiopienne trois mines ; mais sur l'eunuque, ni Thrason, ni Gnathon n'ont la moindre critique à faire. « Ils se taisent, dit Parménon, c'est un assez grand éloge (v. 476). » Passage de Ménandre correspondant : « Même sans proférer un mot, il en dit beaucoup par son silence. »

Thaïs fait entrer chez elle l'Ethiopienne et le faux eunuque. Voilà le nœud du drame.

Pendant le banquet, arrive Chéréa, frère de Pamphila, jeune homme qui vit à la campagne, au cap Sunium. Une fois déjà Thaïs l'avait prié de passer chez elle, et l'avait beaucoup questionné sur sa famille, sur sa campagne de Sunium, puis sur sa jeune sœur; il se demande si elle voudrait se faire passer pour cette sœur. Ce jeune homme simple se croit entouré de piéges (v. 532). Il disait dans Ménandre : « Il faut se défier des femmes, alors surtout qu'elles vous circonviennent de belles paroles. » On le fait entrer dans la salle du banquet. Chéréa en sort, accoutré en eunuque, mais ivre de bonheur et exhalant sa joie, lorsqu'il rencontre Antiphon, un de ses camarades, qui le cherchait pour un pique-nique qu'il doit présider au Pirée. Antiphon est amené par le poëte pour donner occasion à Chéréa de conter son aventure; puis il l'emmène changer d'habits.

Sur les paroles de Chéréa, Donat remarque que le passage suivant de *l'Andrienne* (V, v, v. 3-6) était traduit de *l'Eunuque* de Ménandre : « Je pense que la vie des Dieux est éternelle, parce que leurs plaisirs leur appartiennent en propre; car l'immortalité est mon partage, si nul chagrin ne se mêle à ma joie présente. Mais qui choisir de préférence pour le lui raconter? »

Quatrième acte. — Phédria, tout en se dirigeant vers la campagne, a fait ses réflexions, il est rentré dans la ville, et il se trouve devant la porte de Thaïs,

lorsqu'une servante en sort tout alarmée; elle cherche le prétendu eunuque, et, voyant Phédria, elle lui raconte que son eunuque a violé la jeune fille donnée par Thrason. Phédria entre dans la maison et trouve le véritable eunuque avec d'autres habits que les siens; mais les servantes ne le reconnaissent pas; celui qu'on a introduit dans la maison était un très-joli garçon: « Celui-ci est un vieux penaillon, usé, flétri, couleur de belette (v. 688). » Donat nous apprend qu'il y avait dans Ménandre (fragm. 4): « Celui-ci est un vieux lézard. » Enfin, l'eunuque révèle qu'il a changé d'habits avec Chéréa.

Chrémès sort du banquet : on l'a fait boire, mais il pense toujours qu'on l'a trompé. Il fait entendre que Thaïs et Thrason se sont vivement querellés. Elle s'est opposée à ce qu'on fît venir Pamphila dans la salle, où Thrason voulait l'entendre chanter. Enfin, Thaïs paraît elle-même; elle montre ici un caractère déterminé. Si Thrason veut toucher Pamphila du doigt, elle lui crèvera les yeux; passe pour ses inepties et ses paroles emphatiques, mais s'il veut en venir aux actes, il s'en repentira. Elle annonce à Chrémès que sa sœur est chez elle, et qu'elle la lui rend bien élevée et digne de lui. Mais le soldat veut l'enlever de force. Le poëte présente ici Chrémès ivre et poltron, sans doute pour faire rire la populace, mais il gâte le rôle. Passe pour les fanfaronnades de Thrason et de son acolyte. Après leurs bouffonneries les plus saugrenues, enfin Chrémès recouvre sa raison et sa vigueur, et déclare que Pamphila est une fille libre. Alors Thrason licencie

son armée, c'est-à-dire le marmiton. Cet acte est d'une longueur disproportionnée qui ralentit l'action.

Chéréa ose encore reparaître avec ses habits d'eunuque au cinquième acte; mais il n'a pu pénétrer chez lui dans ce costume, aux yeux de son père et de sa mère; et, dans une scène d'explication très-bien conduite, il prie Thaïs de l'aider à épouser cette jeune fille, puisqu'elle est libre et fille d'un citoyen d'Athènes.

La pièce se termine encore par quelques bouffonneries. Thrason, tout en suppliant Gnathon de le faire garder, à quelque titre que ce soit, dans la maison, lui dit de son ton hâbleur : « Demande ce que tu voudras, tu obtiendras tout de moi; εὖξαι τί βούλει· πάντα σοι γενήσεται. »

Horace avait fait, avant Perse, une très-heureuse imitation du début de *l'Eunuque* de Ménandre. On en retrouvera les traits les plus ingénieux dans ce passage de la troisième satire du second livre (v. 259-271), sur ce paradoxe stoïcien, que *tous les hommes sont fous.* L'amant lui en fournit la preuve la plus frappante :

Amator

Exclusus quî distat? agit ubi secum, eat, an non,
Quo rediturus erat non arcessitus, et hæret
Invisis foribus? — Nec nunc quum me vocat ultro,
Accedam : an potius mediter finire dolores?
Exclusit, revocat : redeam? Non, si obsecret. — Ecce
Servus non paulo sapientior : O here, quæ res
Nec modum habet, neque consilium, ratione modoque
Tractari non vult : in amore hæc sunt mala : bellum;

Pax rursum. Hæc si quis tempestatis prope ritu
Mobilia, et cæca fluitantia sorte, laboret
Reddere certa sibi, nihilo plus explicet, ac
Insanire paret certa ratione modoque.

Pour les observations auxquelles peut donner lieu le rôle important que joue la courtisane Thaïs dans *l'Eunuque*, nous renvoyons à l'examen de la comédie que Ménandre a intitulée du nom même de *Thaïs*, et qui suivra immédiatement le Κόλαξ ou *Flatteur*, pièce étroitement liée à *l'Eunuque*.

LE FLATTEUR, ΚΌΛΑΞ.

Le Flatteur de Ménandre était à la fois une comédie de mœurs et de caractère, à laquelle Térence a emprunté deux personnages qu'il a transportés dans son *Eunuque*, celui du parasite flatteur et celui du soldat fanfaron (prolog. de *l'Eunuq.*, v. 30-32), tant de fois reproduits dans toute la comédie nouvelle et la comédie latine. Athénée (l. VI, p. 243) dit que dans cette pièce Ménandre avait caractérisé le flatteur avec un soin tout particulier. Ce parasite, que Térence appelle Gnathon, il l'avait appelé Strouthias.

On lit dans Athénée (l. X, p. 434) : « Alexandre buvait à l'excès et au point que souvent, à force d'ivresse, il restait couché deux jours et deux nuits... »

Ménandre dit dans *le Flatteur* (fragm. 1) : — *A.* « Mon cher Strouthias, en Cappadoce, j'ai bu trois fois tout plein un condy d'or, contenant dix cotyles[1]. — *B.* Tu as bu plus que le roi Alexandre. — *A.* Pas moins, par Minerve, non, pas moins. — *B.* C'est beaucoup. » Ce Strouthias de Ménandre figure parmi les plus grands parasites du siècle. Elien le cite (*Hist. anim.*, l. IX, c. VII), avec Suidas (t. II, p. 327) : « Les Grecs célèbrent les Clisophos, les Strouthias, les Théron, les Chéréphon, comme des hommes habiles dans l'art de manger, jusqu'au dégoût, et au ventre redoutable. » Lucien, dans *les Fugitifs* (c. III) « ..... Capables de surpasser Gnathonide et Strouthias dans l'art de la flatterie. » C'était donc un personnage bien réel.

Voici ce qu'en dit Plutarque (*De l'Ami et du Flatteur*, c. XIII) : « Il faut se garder du flatteur, surtout lorsqu'il loue. C'est ce qui ne lui échappe pas à lui-même; mais habile à prévenir le soupçon, qu'il surprenne un homme richement habillé, quelque soldat, ou un homme vêtu d'une peau grossière, alors il se livre à tout son naturel, comme Strouthias lorsqu'il s'empare de Bias, et bafouant sa stupidité à force d'éloges : *Tu as bu plus que le roi Alexandre*, et il est *près de mourir de rire au nez du Cypriote.* »

Ce sont évidemment des personnage du *Flatteur* de Ménandre, et ses propres paroles, transportées par Térence dans *l'Eunuque*, à la grande scène du troisième acte, où Gnathon enivre le hâbleur Thrason de fla-

[1] La cotyle équivalait à un peu plus d'un quart de litre.

gorneries. Le parasite répond à Thrason, qui lui demandait la cause de son rire :

Istud quod dixti modo
Et illud de Rhodio dictum in mentem venit.

En rétablissant le Cypriote à la place du Rhodien mis par Térence, on aura : « A cette plaisanterie que le soldat prétendait avoir lancée contre le Cypriote, il était près de mourir de rire. »

Il y avait aussi dans la pièce un festin, à l'occasion de la fête de Vénus populaire. Athénée (l. XIV, c. LXXVIII, p. 659) : Ménandre fait parler ainsi le cuisinier qui sert les *Tétradistes* (jeunes débauchés qui se réunissaient le quatrième jour du mois pour faire bonne chère) au banquet de la fête de Vénus :

Fragm. 2. — « On fait les libations; vite, apporte les intestins. Où regardes-tu? on fait les libations; allons donc, Sosie, apporte! on fait les libations. Bien! verse à présent; prions tous les dieux et les déesses de l'Olympe (prends la langue à présent) de nous accorder salut, santé, beaucoup de biens, et à tous la jouissance de tous les biens présents. Tels sont nos vœux. »

Telle était la formule des sacrifices. (Voir Aristophane, *Oiseaux,* 866; *Paix,* 1104.)

Deux vers de cette pièce énuméraient, parmi les prétendues bonnes fortunes du spadassin, les courtisanes alors célèbres.

Fragm. 3. — « Tu as possédé Chrysis, Coroné,

Anticyre, Ischade et Nannarion, la plus belle de toutes.» (Athénée, l. XIII, p. 587.)

Voici un fragment conservé par Stobée (X, 21), qui semble contenir sous une forme ironique la moralité de la pièce :

Fragm. 5. — « Nul ne fait promptement fortune en restant homme de bien; car celui-ci amasse et épargne pour lui-même; l'autre tend ses piéges à celui qui amasse depuis longtemps et gagne tout. »

Deux autres vers de Ménandre (fragm. 6) peignent la détresse du parasite : « Mais je ne puis trouver aucun parent, moi qui en ai tant! » — C'est l'original du mot de Gnathon dans *l'Eunuque* de Térence (V. II, 7) : « Voyez à quoi je suis réduit; toutes mes connaissances, tous mes amis m'abandonnent, » comme le pauvre des *Adelphes* (fragm. 8).

Plutarque (*Que les sages doivent converser avec les princes*, c. III) fait une distinction très-juste entre les différentes classes de flatteurs : « C'est, dit-il, rendre service au peuple, que de former à la vertu ceux dont le peuple a besoin; et, au contraire, ceux qui corrompent les chefs, les rois et les tyrans, les calomniateurs, les sycophantes et les flatteurs sont universellement chassés et châtiés comme des coupables qui versent un poison mortel non pas dans une seule coupe, mais dans la fontaine publique où ils voient que tout le monde va puiser. Ainsi, on se moque des flatteurs de Callias, tournés en ridicule dans les comédies, eux que *ni le feu, ni le fer, ni l'airain* n'empêche de courir à un bon dîner, comme le dit Eupolis (dans ses *Flat-*

teurs); mais les flatteurs et les favoris d'Apollodore, tyran de Casandra, en Macédoine, de Phalaris et de Denys furent battus jusqu'à la mort, suppliciés et voués à l'exécration publique; car, tandis que les premiers ne faisaient tort qu'à un seul homme, ceux-ci faisaient le malheur du peuple, en corrompant le tyran. »

Outre Eupolis, Philémon avait fait aussi une comédie du *Flatteur*, à laquelle quelques auteurs rapportent le fragment 5, cité plus haut.

Ces parasites qui se faisaient une théorie de l'art de jouir et de bien manger sans travailler, ces hommes prêts à tout faire pour un bon dîner, ont fourni aux poëtes comiques un personnage précieux, non-seulement par leurs bouffonneries et les situations ridicules où ils se trouvent souvent placés, mais aussi par leurs rapports avec les divers membres de la famille et avec toutes les classes de la société. Cicéron (*De amicitia*, 26) remarque que, dans les comédies latines, les adulations des parasites paraîtraient moins plaisantes sans leur association avec les soldats fanfarons. Un passage de Ménandre, cité par Plutarque (*De l'Ami et du Flatteur*), justifie cette observation. C'est le parasite qui parle : « Nicomaque, mettez-moi en face du soldat, et vous verrez si je ne lui rends tout le corps souple comme une courroie, et le visage plus mou qu'une éponge. »

On peut comparer le deuxième et le cinquième Caractère de Théophraste, l'un sur la flatterie, l'autre sur le complaisant, ou l'envie de plaire.

Térence a dit dans le prologue de *l'Eunuque* que Nævius et Plaute avaient fait le *Colax* ou *le Flatteur*.

THAÏS.

On a vu le rôle important que jouait Thaïs dans *l'Eunuque* et les nobles sentiments qui relevaient en elle la condition de la courtisane. C'est elle, en effet, qui tire la jeune Pamphila des mains d'un maître brutal, et la rend à son frère, comme elle le dit, bien élevée et digne de lui.

Il est à regretter qu'on ignore l'action de la comédie à laquelle Ménandre a donné le nom de *Thaïs* et dont il ne reste qu'un très-petit nombre de fragments. Trois autres de ses comédies avaient pour titres des noms de courtisanes, *Glycère*, *Hymnis* et *Phanion*. Nous avons vu, d'ailleurs, que les pièces de ce genre sont très-nombreuses dans la comédie moyenne et dans la comédie nouvelle.

Cet ouvrage a obtenu une grande célébrité. Le poëte y représente une des courtisanes les plus fameuses, et si artificieuse, qu'après avoir charmé les hommes de toutes les classes par la merveilleuse douceur de langage qu'elle possédait au plus haut degré, elle n'eut cependant d'amour constant pour personne; elle n'avait d'autre but, après avoir captivé ses amants par ses ruses et par les attraits de sa beauté, que d'obtenir

d'eux des largesses et de les abandonner après les avoir ruinés. Lucien (*Rhet. præc.*, 12) la donne comme un modèle d'éloquence. Il peint un rhéteur élégant ayant sur sa bouche le sourire doux et gracieux qui lui est habituel, et imitant cette Thaïs de la comédie, ou une Malthacé ou une Glycère, par le charme de sa voix.

On a cette épigramme de Martial (l. XIV, 187) sur la *Thaïs* de Ménandre :

Hæc primum juvenum lascivos ludit amores;
Nec Glycere, vere Thaïs amica fuit.

Elle s'applique à la pièce bien plus qu'à la courtisane elle-même, et signifie que ce fut un des premiers ouvrages dans lesquels Ménandre peignit les amours de la jeunesse; et son succès immense fit la gloire de l'auteur, bien plus que l'amour de Glycère.

Properce aussi a mentionné plus d'une fois Thaïs dans ses vers (l. II, élég. VI, v. 3, 4) :

Turba Menandreæ fuerat nec Thaidos olim
Tanta, in quâ populus lusit Erichthonius.

Ce que le poëte paraît entendre ici de la foule des amants de Thaïs, la postérité peut l'appliquer à la foule d'admirateurs que l'ouvrage trouva dans le peuple d'Athènes.

Le même (l. IV, élég. V, v. 41-44) :

Nec te Medeæ delectent probra sequacis,
    Nempe tulit fastus ausa rogare prior;
Sed potius mundi Thaïs pretiosa Menandri,
    Quum ferit astutos comica mœcha Getas.

Ces vers semblent garder comme un reflet du drame qu'ils rappellent. D'abord cette qualification de *mundus* paraît admirablement appropriée à Ménandre, l'homme poli par excellence. L'épithète *pretiosa*, donnée à Thaïs, parce qu'elle faisait payer ses faveurs très-cher, pourrait signifier aussi la magnificence de ses vêtements, telle que Ménandre la montra sur la scène. En effet, un fragment de Varron, dans Nonius Marcellus (v[is] *Demittere* et *Tunica*) nous apprend que la Thaïs de Ménandre parut sur le théâtre avec la tunique descendante jusqu'aux talons, ce qui était le costumé des matrones; les courtisanes portaient la robe plus courte. Enfin le dernier vers jette quelque lumière sur un des côtés de la pièce, où elle immolait, sans doute, les esclaves fripons.

Alciphron (4[e] ép., l. II) nomme aussi cette comédie dans la lettre où Glycère conseille à Ménandre de porter à Ptolémée, qui l'engageait à venir auprès de lui en Egypte, les ouvrages les plus propres à lui faire honneur, tels que *Thaïs, l'Amant détesté, Thrasyléon, les Epitrépontès, la Femme battue, le Sicyonien.*

Plutarque (*De la lecture des poëtes*) a conservé une partie du prologue où se trouve ce portrait de Thaïs :

Fragm. 1. — « Chante-la-moi, ô muse, telle qu'elle était, à la fois hardie, belle et éloquente, violente, fermant la porte à ses amants, demandant sans relâche, et sans aimer personne feignant toujours l'amour. »

Ovide (*Art d'aimer*, l. III, v. 604) fait allusion à ce caractère rusé :

Ut sis liberior Thaide, finge metus.

Ménandre a en sa faveur une autorité imposante, celle de saint Paul, qui, dans sa première Epître aux Corinthiens (XV, 33), cite de lui ce vers si moral (fragm. 2) : « Les mauvaises sociétés corrompent les bonnes mœurs. »

C'est le savant imprimeur Henri Estienne qui, dans une note de ses *Comiques grecs* (p. 351), consigne ceci : « Je me souviens d'avoir lu dans un antique manuscrit du Nouveau Testament ces mots écrits en marge : *Pensée de Ménandre le comique, dans Thaïs.* »

Les anciens ne citent, en outre, que deux proverbes qui se trouvaient dans cette comédie : « Plus pauvre qu'une pie, » (Suidas, v° Κίγχλος); et dans Elien (*Hist. animalium*, l. XII, 10) « Le proverbe dit : « Selon la « mort du rat. »

Ce vers de Pomponius sur Thaïs est cité par Priscien (l. VI, p. 69) :

Blanda, fallax, impotens, superba, discors.

Enfin Nævius, dans sa pièce de *Terentilla*, peint ainsi la coquetterie de Thaïs :

Quasi in choro pila
Ludens datatim dat se, et communem facit,
Tenet alium, alii adnictat, at alibi manus
Est occupata, et alii percellit pedem.
Alii dat osculum exspectandum de labris ;
Alium invocat, cumque alio cantat, attamen
Alii dat digito litteras.
(Nonius et Isidor., *Orig.*, I, 25, p. 37.)

GLYCÈRE.

Priscien (l. XVII, p. 1192) cite trois vers de Ménandre qu'il dit tirés de la comédie de *Glycère* : « Glycère, pourquoi pleures-tu? Je te jure par Jupiter Olympien, et par Minerve, ma chère, et j'ai déjà juré bien des fois. »

Il n'est pas douteux que Glycère, amante de Ménandre, n'ait eu le premier rôle dans quelqu'une de ses pièces; mais on peut douter qu'il y ait eu une comédie de Ménandre intitulée du nom de *Glycère*. On sait que le poëte a fait intervenir ce nom dans plus d'un de ses ouvrages. Le fragment du *Misogyne* conservé par Priscien (l. XVIII, p. 1193) en est une preuve. Mais on fait valoir le témoignage d'Alciphron, dans l'épître quatrième de son deuxième livre, où Glycère écrit à Ménandre, invité par Ptolémée à venir en Egypte : « Je te prie, Ménandre, d'emporter aussi la pièce dans laquelle tu m'as représentée, afin que si je ne t'accompagnais pas, j'arrive par une autre voie jusqu'à Ptolémée, et que le roi comprenne mieux la puissance de ton amour décrit par toi-même... » Il résulte bien de là qu'il y eut une pièce dans laquelle le poëte célébrait ses amours; mais il n'en résulte pas nécessairement qu'elle eût pour titre le nom de Glycère. Athénée, qui parle ailleurs de leurs amours, lorsqu'il donne la liste des pièces qui portaient des noms

de courtisanes, cité pour Ménandre, *Thaïs* et *Phanion* (auxquelles il faut joindre *Hymnis*), et ne parle pas de Glycère. Rien jusqu'ici ne démontre donc l'existence d'une comédie ainsi intitulée. Alciphron, dans ses lettres ingénieuses, en a composé une de Ménandre à Glycère, une de Glycère à Ménandre, et une troisième de Glycère à Bacchis. De même, Lucien a mis en scène Glycère et Thaïs dans son premier dialogue des courtisanes. Glycère se plaint à son amie de ce que Gorgone, autre courtisane, lui a enlevé un militaire acarnanien. Thaïs la console, en lui rappelant qu'elle l'avait enlevée elle-même à Abrotone, et qu'elle en trouvera facilement un autre.

PHANION.

On vient de voir que *Phanion* est citée par Athénée (l. XIII, p. 587) comme un des ouvrages de Ménandre. On n'a aucun détail sur ce qui concerne cette courtisane. Il reste seulement trois courts fragments de la pièce.

Fragm. 1 (dans Athénée, l. VII, p. 314). — « Une certaine torpeur a saisi toute ma peau. »

Fragm. 2 (*ibid.*, l. IV, p. 171). — « Il était économe et achetait à bon marché. »

Et dans Stobée, CII, 3. — « Comme les médecins qui aiment à mettre le mal au pire, et à changer la crainte en épouvante, pour se monter eux-mêmes sur

des échasses. » (Πυργοῦντες αὐτούς, *s'élevant comme une tour.*)

Ce dernier fragment n'a été rapporté à cette pièce que par conjecture.

HYMNIS.

Le titre de cette pièce est aussi le nom d'une courtisane. Lucien a mis Hymnis en scène dans son treizième dialogue, *Des courtisanes*. Le fanfaron Léontichos raconte devant elle ses prétendus exploits contre les Galates, un combat singulier contre le satrape de Paphlagonie, qu'il a pourfendu et dont il a coupé la tête pour la planter sur le fer de sa lance. Hymnis, qu'il croyait séduire par ces tableaux de carnage, s'enfuit épouvantée, en s'écriant qu'il lui serait impossible même de boire à côté d'un homme si couvert de sang.

Il reste de l'*Hymnis* quelques fragments, dont un surtout remarquable par l'élévation de la pensée; c'est un bel éloge de la probité dans l'orateur.

Fragm. 8 (Stobée, XXXVII, 18).— « Par Minerve ! la probité est un bien heureux avantage pour tous les hommes, et une merveilleuse ressource dans la vie. Après avoir parlé avec cet homme une petite partie du jour, j'ai maintenant l'amour du bien. Sa parole est persuasive, pourra me dire à cela quelqu'un des sages. Pourquoi donc ai-je en horreur les autres

beaux parleurs? C'est le caractère de l'orateur qui persuade et non sa parole[1]. »

Maxime de Tyr (dissert. 30) : « N'importune pas la fortune, car elle ne donne pas à ceux qui ont besoin; n'importune pas l'art, car tu entends ce que dit Ménandre (fragm. 4) : « La vieillesse des arts n'est jamais « heureuse, à moins qu'ils n'aient trouvé un maître « avare. »

Fragm. 5 (Athénée, l. VI, p. 231). — « Me voici, je viens prendre l'argenterie. »

Fragm. 6 (Apollon., *De pron.*, p. 275). — « Maintenant il a trouvé dans la ville l'un, qui est toi, et l'autre, moi que voici. »

Fragm. 7 (Harpocr., p. 83). — « Ne demandant point de feu et ne prêtant point son plat. »

Ce vers se retrouvera aussi dans le *Dyscole* (l'homme chagrin).

Cicéron (*De finib.*, II, 7) cite ce vers de l'*Hymnis* de Cæcilius :

Mihi sex menses satis sunt vitæ; septimum Orco spondeo.

Un passage à peu près semblable se trouve dans les fragments de Lucilius (*Satir.*, l. XXVI) :

Qui sex menses vitam ducunt,
Orco spondent spatium.

[1] Avec Meineke, au sixième vers, je lis εὖ et non οὐ.

LA CONCUBINE, ΠΑΛΛΑΚΗ.

Le très-petit nombre de fragments qui restent de cette pièce est insuffisant pour donner une idée, non pas seulement de l'action, mais des personnages, et pour faire deviner comment le poëte avait conçu ce rôle, et quelle était précisément la condition sociale de celle qu'il appelait παλλακή.

On sait que l'*hétaïre*, ἑταίρα, que nous appelons la *courtisane*, était très-distincte de la πόρνη, esclave de l'entremetteur, *leno* ou *lena*, πορνοβοσκός. Cependant les πόρναι pouvaient être affranchies.

Fragm. 1 (Stobée, II, 41). — « La perversité agite mille raisonnements subtils. »

Fragm. 2 (*ibid.*, XXXVII, 11). — « Oui, Dieu même veille sur les gens de bien. »

Fragm. 3 (Athénée, l. XIV, p. 654). — « Après avoir attendu un peu, il accourt en disant : Je t'ai acheté de jeunes colombes. »

Fragm. 4 (Gramm. Seg., p. 473). — « Maintenant bois, maintenant déchaîne ta colère, toi contre qui j'ai déchaîné la mienne. »

C'est à une femme, sans doute à la concubine, que ces paroles s'adressent.

LE FILS SUPPOSÉ OU LE CAMPAGNARD,

ΥΠΟΒΟΛΙΜΑΙΟΣ Η ΑΓΡΟΙΚΟΣ.

Nous abordons maintenant deux pièces rangées parmi les plus célèbres de Ménandre et qui méritent une attention particulière, en ce qu'elles contiennent plusieurs passages évidemment empreints des opinions épicuriennes attribuées à Ménandre : 1° *le Fils supposé*, Ὑποβολιμαῖος ; 2° Ἐπιτρέποντες, *les Plaideurs devant un arbitre*.

Un passage de Cicéron (*Pro Roscio Amerino*, c. XVI) donne une idée assez claire du sujet du *Fils supposé :* « Vous souvient-il, pour emprunter un exemple aux pièces de théâtre, que le vieillard de Cæcilius fasse moins de cas de son fils Eutychus le campagnard que de son autre fils Chérestrate ? Qu'il garde l'un avec lui à la ville, pour l'honorer, et qu'il relègue l'autre à la campagne, comme châtiment ? » Cicéron parle ici de l'*Hypobolimæus* de Cæcilius, traduit ou imité de Ménandre (voir Festus, *De verb. sign.*, p. 337) : « Cæcilius in Hypobolimæo Cherestrato : *Nam ista quidem noxa mulieris magis quam viri est.* »

Il paraît donc qu'il y avait dans la pièce de Ménandre un père avec deux fils, dont l'un était légitime, et l'autre enfant naturel, et il avait fait élever celui-ci à la campagne par un homme âgé. Quintilien (I, 10,

18) ajoute quelques nouvelles circonstances : « Dans l'*Hypobolimæos* de Ménandre, quand le père reprend son fils, le vieillard réclame de lui les dépenses qu'il a faites pour son éducation, et particulièrement pour les maîtres qui lui ont enseigné la musique et la géométrie. » C'est sans doute à cette réclamation que se rapporte la consultation à laquelle Quintilien fait allusion dans un autre endroit (X, I, 70) : *Aut meditationes in Hypobolimæo...*

Le double titre de la comédie, *le Fils supposé ou le Campagnard*, a été conservé par Photius et par Suidas. Les autres écrivains qui en ont donné des fragments, ne la désignent que par le premier titre.

Fragm. 1 (Suidas, v° Πέμπειν). — « Aux petites Panathénées, pendant que tu menais le cortége sacré à travers la voie publique, Moschion, la mère de la jeune fille, t'avait vu sur le char. » Moschion était sans doute le nom de ce fils supposé qui avait été élevé à la campagne. Les intrigues amoureuses s'engageaient souvent dans les fêtes publiques, qui étaient pour les jeunes filles une occasion de sortir de la maison paternelle, où elles vivaient renfermées. C'était surtout dans les veillées des fêtes religieuses. La comédie nouvelle des Grecs et la comédie romaine en offrent de nombreux exemples.

Fragm. 2 (Stobée, CXX, 7). — « J'appelle l'homme le plus heureux, Parménon, celui qui, exempt de chagrin, après avoir contemplé ce magnifique spectacle, le soleil qui éclaire le monde, les étoiles, les eaux, les nuages, le feu, revient bientôt là d'où il est parti ; ces

merveilles, il les verra toujours présentes, vécût-il cent ans, tout comme s'il vit seulement quelques années, et il ne verra jamais d'autre spectacle plus magnifique. Regarde ce temps dont je parle, comme une grande assemblée publique ou comme un voyage; on y trouve la foule, le marché, les voleurs, les jeux de hasard, les conversations. Si tu quittes le premier l'hôtellerie, tu emporteras avec toi les meilleures provisions pour le voyage, sans y avoir d'ennemi. Celui qui s'y arrête longtemps les consume dans des luttes pénibles, il rencontre des ennemis qui le persécutent et lui dressent des piéges; celui qui y passe de longues années n'a pas une heureuse mort. »

« Est-ce Ménandre, est-ce Bossuet qui a tenu ce langage[1]? » disait dans sa chaire un illustre professeur, après avoir donné à ses auditeurs une éloquente traduction de ce passage; et il faisait remarquer la profonde mélancolie dont ce morceau est empreint.

Ici viennent deux fragments où se révèle au contraire un esprit tout épicurien sur la puissance de la fortune et du hasard.

Fragm. 3 (Stobée, *Eccl. phys.*, I, p. 192). — « Cessez de faire usage de votre pensée, car l'esprit de l'homme n'est pas autre chose que la fortune, qu'elle soit un souffle divin ou bien un esprit; c'est elle qui gouverne toutes choses, qui les meut, et qui les conserve; la prévoyance humaine n'est que fumée et bavardage.

[1] *Cours de littérature française*, par M. Villemain, XVIIIe SIÈCLE, t. I, l. XII.

Croyez-moi et ne m'accusez pas : tout ce que nous pensons, ou disons, ou faisons [1], est l'œuvre de la fortune, et nous mettons nôtre nom [2] à son ouvrage. La fortune gouverne tout ; c'est elle seule qu'il faut appeler l'intelligence et la providence divine, si nous ne voulons nous repaître de vains noms sans réalité. »

Fragm. 6. — « La Providence n'est pas la cause de tous les biens, tout homme sensé en jugera aussi bien que moi ; mais le hasard aussi est quelquefois utile. »

Cet éloge de la fortune, à laquelle il immole la pensée, la volonté et les actions de l'homme, est au fond le fatalisme le plus brutal et la négation absolue de la Providence ; ce serait, assurément, la condamnation la plus fondée de la doctrine d'Epicure.

Puis deux fragments sur les femmes :

Fragm. 4 (Stobée, LXXIV, 15). — « Il faut que la femme joue toujours le second rôle et que l'homme ait le gouvernement de tout. La maison dans laquelle la femme est en tout la première est menacée d'une ruine certaine. »

Le texte dit : « N'est pas celle qui ne saurait jamais périr. » En grec, le tour négatif a beaucoup de force.

Fragm. 8 (*ibid.*, LXXIII, 56). — « De toutes les

[1] Il paraît que c'était là une formule de prière. Xénophon, *Hipparch.*, c. I : « Θύοντα χρὴ αἰτεῖσθαι θεοὺς ταῦτα διδόναι, καὶ νοεῖν, καὶ λέγειν, καὶ πράττειν, ἀφ' ὧν..... » *Anab.*, V, VI, 28 : « Ἐγὼ θύομαι μὲν ὅπως ταῦτα τυγχάνω καὶ λέγων καὶ νοῶν καὶ πράττων, ὁποῖα..... »

[2] *Inscripsere Deos sceleri*, Ovide, *Mét.*, XV, 27. Julien à Thémiste (*Lettres*, p. 267) : Οὐκ ἀλλοτρίοις ἐμαυτὸν ἔργοις ἐπιγράφω. Démosth., *Contra Neær.* : Οἱ ἐπιγραφόμενοι ταῖς ἀλλοτρίαις γνώμαις.

bêtes farouches qui vivent sur la terre et dans la mer, la plus farouche est la femme. »

Fragm. 5 (Stobée, XCI, 9). — « Une seule chose couvre de son voile la bassesse de la naissance, la corruption des mœurs, et tous les vices auxquels un homme est en proie, c'est une grande richesse; tout le reste n'est qu'un tort. »

Fragm. 7 (*ibid*,, XI, 2). — « C'est toujours ce qu'il y a de mieux de dire la vérité en toute occasion; je soutiens que c'est le parti le plus sûr dans la vie. »

Fragm. 9 (*ibid.*, CIX, 3). — « Par Apollon! tu dis là une sottise qui n'est pas médiocre: qu'il faut avoir des témoins de son malheur, quand on peut le cacher en silence. »

Fragm. 10 (*ibid.*, *Eccl. phys.*, II, 8). — « La fortune est une chose impénétrable. »

Fragm. 11 (Athénée, l. XIV, p. 644). — « ChæripPe, tu ne nous laisses pas cuire le gâteau. »

Ce Chæripe était fameux par sa gloutonnerie. (Voir Athénée, l. X, p. 416; Elien, *Hist. var.*, I, 27.)

Fragm. 13 (Ammonius, p. 165). — « Le malheureux vieillard morveux a été mouché (dans le sens de *traire une vache à lait*). »

Fragm. 12 (Suidas, v° Ἀποκρίθητι). — « Tu me parles comme à un homme qui ne doit pas te répondre. »

Selon le scoliaste de *Lysistrata* (378), il était question de *bain nuptial* dans *le Fils supposé* et dans *le Crétois.*

LES PLAIDEURS DEVANT UN ARBITRE,

ἘΠΙΤΡΈΠΟΝΤΕΣ.

L'Hécyre de Térence, que l'on sait imitée d'Apollodore, peut aussi nous donner quelques lumières sur le sujet des *Epitrépontes* de Ménandre. En effet, « *l'Hécyre* était elle-même, dit M. Villemain, imitée de Ménandre, bien que le poëte romain n'en dise pas un mot dans son prologue; mais nous l'apprenons par le témoignage d'un évêque des Gaules, qui, au cinquième siècle, lisait Térence et Ménandre dans une ville d'Auvergne : « Récemment nous réfléchissions, mon fils « et moi, sur les traits spirituels de *l'Hécyre* de Té« rence. Je l'aidais dans son travail, me souvenant de « la nature et oubliant ma profession, et pour qu'il « saisît plus complétement les vers du poëte comique, « j'avais en main une autre pièce sur le même sujet « (le droit des arbitres), *Epitrépontes*, les plaideurs « devant un arbitre de Ménandre, dont le sujet est « semblable. »

Harpocration donne quelque éclaircissement sur ce titre : « Ἐπιτρέπειν, dit-il, s'emploie pour *choisir des arbitres;* de là le titre de la pièce de Ménandre. »

Fragm. 1 (édit. Didot). — Le scoliaste des *Acharniens*, 4 : « Ἐπιτρέψαι s'emploie pour *juger*, κρῖναι. » Ménandre, dans *le Tuteur* (*les Epitrépontes*) : « Il

faut aller devant un arbitre pour cette affaire. »

Quintilien (X, I, 70) recommande cette pièce pour certaines parties judiciaires et pour les qualités oratoires. On la compte parmi les plus belles de Ménandre ; elle est une des six qu'Alciphron nomme comme devant être portées à Ptolémée.

Apollonius (*De syntaxi*, III, p. 297) cite comme exemples de locutions : Ἀναγιγνώσκω τὸν Ἀλκαῖον, κωμῳδῶ σου τοὺς Ἐπιτρέποντας, ce qui suppose que cette pièce avait obtenu une grande célébrité. — Athénée (l. XIV, p. 659) indique le rôle d'un cuisinier plaisant dans cette pièce : Μάλιστα δὲ εἰσάγονται μάγειροι σκωπτικοί τινες, ὡς παρὰ Μενάνδρῳ. — Alexandre, dans les Notices des Manuscrits grecs de la Bibliothèque du roi (t. XIV, p. 188) : Καὶ Μένανδρος ἐν τοῖς Ἐπιτρέπουσι τὴν δίκην ἄνευ προοιμίων πεποίηκεν.

Fragm. 1 (édit. Mein., supplément Didot, p. 766). — « Ne méprise pas les Dieux; en toute occasion et partout, la justice doit régner, et celui qui a la justice en partage (ou qui en est dépositaire) doit avoir aussi la providence ; telle est la loi commune de la vie :

« Μὴ καταφρονήσῃς τῶν θεῶν· ἐν παντὶ δεῖ
Καιρῷ τὸ δίκαιον ἐπικρατεῖν ἁπανταχοῦ,
Καὶ τὸν παρατυγχάνοντα τούτου τοῦ μέρους
Ἔχειν πρόνοιαν, κοινόν ἐστι τῷ βίῳ. »

Ceci doit être la réplique à la profession de foi épicurienne contenue dans le fragment 2 de Didot et

le fragment 5 de Meineke, avec la correction οἴει et l'interrogation :

« Crois-tu, Smicrine, que les Dieux aient assez de loisir pour mesurer le bien et le mal à chacun, et chaque jour? »

Les scolies de David sur les Catégories d'Aristote (p. 23-27) contiennent un passage important sur les opinions philosophiques de Ménandre : « Ménandre était contemporain d'Epicure; or, les épicuriens bornaient la Providence aux choses célestes (οὐρανίων), pour épargner à la Divinité les embarras des affaires de ce monde. »

Ce passage a été publié pour la première fois par Neumann (*Mémoire sur les ouvrages de David*, p. 54).

Philoponos (*De ætern. mundi*, XVI, IV) cite le même passage de Ménandre, en le faisant précéder de ces observations : « Dieu connaît donc aussi les détails (τὰ μερικά), et il n'est pas vrai, comme l'ont prétendu chez les Grecs quelques athées ou quelques théologiens ennemis de Dieu, que la Divinité ignore les détails qui concernent chacun de nous, en répétant ces vers du comique, etc. »

LE SUPERSTITIEUX, ΔΕΙΣΙΔΑΊΜΩΝ.

La superstition, qui dénature et corrompt le plus noble sentiment de l'homme et conduit à la longue au mépris des Dieux, les religions nouvelles, sont des

sujets qui, dans l'état de la société grecque au quatrième et au troisième siècle avant notre ère, tombaient dans le domaine des poëtes comiques. Ils y voyaient un des symptômes les plus frappants de la corruption des mœurs. C'est une des faces dè la société de son temps que Ménandre n'a pas négligée, et qu'il a même traitée avec une sorte de prédilection. Il l'a prise plus d'une fois pour sujet principal, et il y revient dans cinq ou six pièces. Outre celle qui porte le nom du *Superstitieux*, Δεισιδαίμων, il a fait Ἱερεία, *la Prêtresse;* Θεοφορουμένη, *la Prophétesse* ou devineresse, inspirée des Dieux; Ἡνίοχος, *le Cocher;* Θεττάλη, *la Thessalienne* ou la magicienne; Μηναγύρτης (Μητραγύρτης), *le Quêteur* ou *le Prêtre mendiant de la Mère* (*Cybèle*).

Cet ouvrage est un des plus célèbres de Ménandre. Alciphron en parle de manière à prouver l'estime qu'on en faisait (4e ép., l. II) : « Tout est maintenant dans l'attente, tout le monde veut voir Ménandre et entendre ses *avares*, ses *superstitieux*, ses *défiants.* » Cæcilius, selon Porphyre, cité par Eusèbe (*Præp. ev.*, X, 2, p. 273), prétendait qu'il était copié de l'Οἰωνιστής, *l'Augure*, d'Antiphane. Mais le témoignage de Cæcilius, unique ici, n'a aucune autorité.

Saint Clément d'Alexandrie (*Stromates*, VII, p. 303) en a conservé un beau fragment qui prouve que Phidias y jouait le premier rôle, celui du *superstitieux.*

Fragm. 3. — « Si tu avais un mal véritable, Phidias,

il te faudrait y chercher un remède véritable. Mais maintenant tu n'en as pas; tu as trouvé un remède vain pour une maladie vaine. Crois qu'il t'est bon à quelque chose. Que les femmes en cercle te frottent par tout le corps, qu'elles te purifient avec des fumigations de soufre, enfin qu'elles t'arrosent de cette triple source d'eau mêlée de sel et de lentilles. » (Sur l'usage du soufre dans les lustrations et purifications, voir Casaubon, Commentaire des *Caractères* de Théophraste; Properce (IV, VIII, 86) : *Terque manu tetigit sulfuris igne caput.*)

Ce passage nous donne une idée des superstitions grossières et ridicules qui prévalaient alors.

Théodoret (*Thérap.*, t. IV, p. 852) : « Ménandre, dans son *Superstitieux*, se moque pareillement de ceux qui observent de si puériles pratiques. »

Fragm. 4. — « *A.* Puisse-t-il m'arriver bonheur, Dieux vénérables [1], de ce qu'en me chaussant j'ai cassé la courroie de mon soulier droit! — *B.* C'est tout simple, radoteur, car elle était usée, et tu es un avare qui ne veut pas en acheter de neuves. » Il est impossible de donner au ridicule un tour plus épigrammatique.

Fragm. 5 (Stobée, IX, 11). — « Il ne faut pas maltraiter les suppliants, surtout lorsqu'ils ont failli avec

[1] Πολύτιμοι, Meineke l'entend *qui coûte cher*. Dans les *Acharn*, 758, Dicéopolis demande πῶς ὁ σῖτος ὤνιος; le Mégarien répond plaisamment : Παρ' ἀμὲ πολυτίμητος ὥσπερ οἱ θεοί. Ammonius (p. 118) et Thom. mag. (p. 729) : Πολύτιμος, ὁ πολλῆς τιμῆς ἠγορασμένος· πολυτίμητος δὲ ὁ πολλῆς τιμῆς ἄξιος.

bonne intention, et non par méchanceté; ce serait tout à fait honteux. »

Ce sont là des sentiments nobles et généreux, dignement exprimés.

A cette pièce se rapporte un passage de Porphyre (*De abstin.*, IV, 15, p. 347) : « L'usage de s'abstenir de poissons subsista jusqu'au temps de Ménandre le comique, car il dit (fragm. 6) : « Prends exemple sur les « Syriens; lorsque ceux-ci mangent du poisson, par « suite de leur gloutonnerie, leurs pieds et leur ventre « enflent; alors ils endossent un sac, puis, au milieu « de la rue, ils se vautrent sur le fumier, et se ren- « dent la déesse propice par cet excès d'humilité. »

Les Syriens s'abstinrent longtemps de poissons par scrupule religieux [1].

ΘΕΟΦΟΡΟΥΜΕΝΗ, LA PROPHÉTESSE ou DEVINERESSE

(INSPIRÉE PAR LA DIVINITÉ).

Alciphron a fait allusion à cette pièce dans l'épître 4 de son livre II, où Glycère écrit à Ménandre : « La Phrygie a prophétisé les choses utiles mieux que ta *vierge prophétesse.* » Ces mots contiennent sur le sujet une première indication que complètent presque ces

[1] Martial (l. IV, épigr. 43) : « Juro per Syrios tibi tumores. » Voir Casaub. sur Perse, v, 470 ; voir Diod. Sic., I, 116; Xénophon, *Anab.*, I, IV, 9.

deux vers conservés par Stobée (III, 6, fragm. 1): « Celui qui a le plus de bon sens est le meilleur devin et aussi le meilleur conseiller. »

Puis vient un autre fragment de dix-neuf vers, le plus long que nous ayons de Ménandre, également conservé par Stobée (CVI, 8), admirable morceau, plein de verve; c'est la supposition d'une seconde existence sur cette terre même :

Fragm. 2. — « Si quelqu'un des Dieux m'abordant, me disait : « Craton, lorsque tu seras mort, tu recommenceras à vivre et tu seras ce que tu voudras, chien, mouton, bouc, homme, cheval, car il faut que tu vives deux fois; tel est l'arrêt du destin. Choisis donc ce que tu veux. » Tout plutôt, dirais-je aussitôt, je crois, faites-moi tout plutôt qu'homme; c'est le seul animal pour lequel il y ait un bonheur et un malheur non mérité. Le cheval le plus vigoureux est servi avec plus de soin qu'un autre; si tu es bon chien, tu as beaucoup plus de prix qu'un autre mauvais; un coq vaillant est autrement nourri, et le lâche aussi craint le plus fort. Qu'un homme soit honnête, très-bien né, généreux, ce n'est d'aucun avantage parmi la race d'aujourd'hui. Le flatteur est le mieux traité de tous, en second lieu le calomniateur, et le débauché en troisième lieu. Il vaut mieux être âne que de voir des gens pires que soi mener une vie éclatante. »

Quelle verve! quel nerf! quelle vigueur! et avec quelle sagacité les rangs sont marqués dans cette hiérarchie des hommes pervers!

Vespasien, d'après Suétone (c. XXIII), fit une spiri-

tuelle application du second vers à l'affranchi Cerylus, qui, avec ses grandes richesses, pour échapper quelque temps aux droits du fisc, avait commencé à se donner pour homme libre et, changeant de nom, à se faire appeler Lachès. « O Lachès! Lachès! quand tu seras mort, tu recommenceras à être Cerylus! » Ces mots : « O Lachès! Lachès! » sont tirés d'une autre pièce de Ménandre. (Voir Apollon., *De synt.*, I, 17.) Les deux derniers vers se trouvent dans *le Banquet* de Plutarque, où l'on voit que Craton était le rôle d'un vieillard.

Athénée (l. X, p. 504), sur la formule περισοβεῖν ποτήριον, *faire circuler la coupe*, cite ce passage de *la Prophétesse* de Ménandre :

Fragm. 3. — « Et bientôt il fait circuler à la ronde la coupe de vin pur. »

Sidoine Apollinaire a dit dans le même sens *Bacchum rotare;* κυκλοῦν s'emploie de même.

Lycophron, dans Diogène Laërce (II, 140), a dit : Βαιὰ κύλιξ αὐτοῖς κυκλεῖται; Critias, dans Athénée, κυκλοῦν Θασίον ἄγγεα.

On trouve encore un vers de *la Prophétesse* dans Athénée (l. XI, p. 462, fragm. 4) : « A moitié ivre, il avala la coupe Thériclée. »

Le scoliaste de Platon donne deux courtes indications sur cette pièce : p. 381, le poëte y avait employé le proverbe *une seconde navigation,* et p. 394 il cite un vers où l'auteur parodiait quelque tragédie : « Tu as apparu comme un dieu du haut de la machine. »

LA PRÊTRESSE, ΙΕΡΕΙΑ.

Dans cette pièce, Ménandre montrait une femme qui a reçu une éducation libérale, mais tellement gâtée par la contagion de la superstition, la maladie commune de ce siècle, qu'oubliant sa condition, elle prostitue son nom parmi les prêtresses de Cybèle. Courant par les rues et sur les places publiques, au bruit des grelots et des cymbales, elle prétendait obtenir tout ce qu'elle voulait de la mère des Dieux. Les fragments nous apprennent que l'auteur lui avait donné le nom de ***Rhodé***.

Saint Justin, voulant épurer l'idée de Dieu des superstitions grossières qui la défigurent, cite (*De monarchia*, p. 29) ce passage de ***la Prêtresse*** :

Fragm. 1. — « Jamais, femme, Dieu ne sauve un homme par un autre homme ; car si un homme traîne Dieu avec des cymbales partout où il veut, celui qui fait cela est plus grand que Dieu. Mais ce sont là des instruments d'audace et des gagne-pain inventés par des hommes impudents, Rhodé, et forgés pour se jouer des hommes. »

Saint Clément d'Alexandrie cite aussi quelques-uns de ces vers, qu'il fait précéder de ces observations (***Protrept.***, c. XXIX) : « Le même poëte comique, dans la comédie de ***la Prêtresse***, indigné des habitudes irréligieuses de son temps, s'efforce de convaincre l'athée superbe de son erreur. »

Dans Stobée (LXXIV, 11) se trouve cet autre passage qui se rattache au premier (fragm. 2) : « Tu franchis les limites marquées à l'épouse, ô femme, celles de la cour intérieure ; car la porte extérieure de la maison est la borne imposée à la femme libre. Mais poursuivre les passants et courir par les chemins, exposée à tous les outrages, c'est le propre d'un chien, ô Rhodé ! »

Il y avait deux portes dans les maisons grecques : l'une αὔλειος, celle de la cour, qui ouvrait sur le dehors; l'autre, intérieure, μεσαύλιος, conduisait au gynécée. Les femmes mariées ne pouvaient franchir la première; les jeunes filles ne pouvaient sortir de la seconde. Ici, nous avons l'autorité des tragiques, dans *Médée*, au vers 135; dans *Alceste*, v. 579.

Philon (*De leg. spec.*, p. 803) : « Pour le sexe féminin, la vie sédentaire et l'intérieur de la maison conviennent seuls. Les jeunes filles doivent rester dans leurs appartements et ne pas sortir de la porte extérieure. »

Harpocration définit très-bien (p. 40) la porte αὔλειος « celle qui, en venant de la rue, est la première porte de la maison, comme le montre Ménandre. »

Zenobios (V, 39) cite comme employée dans cette pièce une locution proverbiale que Ménandre appliquait à ceux qui sont l'objet de calomnies ridicules (fragm. 3) : « accusé d'avoir aperçu un âne. »

LE COCHER, ΗΝΙΟΧΟΣ.

Il ne reste de cette pièce rien qui nous donne l'explication du titre, mais les fragments en sont remarquables par la netteté et l'élévation des idées morales.

Dans Orion (*Gnomolog.*, IV, 1, *sur la Providence*, supplément Didot, p. 766), on trouve ce passage :

« Non, aucun Dieu ne porte d'argent dans son sein, mais il l'a donné avec bienveillance, et il a indiqué un moyen et une voie pour s'en procurer avec abondance : si tu le négliges, n'accuse plus la divinité, mais prends-t'en désormais à ta propre mollesse. »

On ne peut pas renvoyer plus clairement l'homme à l'emploi de son activité, en un mot à son libre arbitre.

Saint Justin (*De la monarchie*, p. 39) cite Ménandre dans *le Cocher :*

« Je ne puis aimer un Dieu qui se promène au dehors avec une vieille femme, ni celui qui pénètre dans les maisons à l'aide d'une tablette divinatoire. Le Dieu juste doit rester chez lui pour sauver ceux qui le révèrent. »

(*Inachevé*).

HISTOIRE

DES MŒURS ROMAINES DANS PLAUTE.

Dans la seconde moitié du sixième siècle commence la corruption des mœurs romaines. (Voir Salluste, *Catilina*, c. IX, X; *Fragm. hist.*, l. I.)

Après les défaites de Philippe, d'Antiochus et de Persée, surtout après la ruine de Carthage, qui leur avait inspiré tant d'effroi, les Romains, désormais rassurés, commencèrent à sortir de la barbarie, et, en même temps, à se départir de l'antique austérité de leurs ancêtres et à goûter les arts et la civilisation des Grecs et des autres peuples de l'Orient. Les origines de ce fléau, qui, avec une incroyable rapidité, ravagea toute la république, et la façon dont il corrompit les familles avant d'atteindre l'Etat, se retrouvent à chaque pas dans Plaute.

Tite-Live et les autres historiens racontent les événements publics; ils nous montrent les Romains dans le tumulte du Forum, ou siégeant au sénat avec toute

la majesté patricienne, ou déployant leur courage sur les champs de bataille. Dans les comédies de Plaute, nous voyons les Romains dépouillés de la toge, ayant déposé le casque et l'épée, dans l'intérieur de leurs maisons, ou sur le Vélabre, ou dans le sanctuaire de Vénus Cloacine, ou sous les basiliques, se livrant à leurs goûts et à leurs caprices. Là on ne trouve pas d'hommes éminents par leur naissance, leur génie ou leurs vertus, et dont les noms soient dignes de la postérité, mais des hommes de tout caractère et de tout état, dont la moyenne forme le caractère général d'une nation. Là on peut saisir certaines causes secrètes des événements publics et reconnaître les traces de la corruption domestique, qui précède et entraîne la corruption publique.

Mais, dira-t-on, sur un sujet si grave, quelle foi peut-on avoir dans un poëte comique qui empruntait aux étrangers les pièces qu'il traduisait en latin? S'il a peint quelque chose, n'est-ce pas les *mœurs grecques*, bien plus que les *mœurs romaines?* Oui, sans doute, Plaute empruntait les sujets de ses pièces aux auteurs grecs; c'est tantôt *Démophile*, tantôt *Philémon* qu'il traduit, et lui-même le déclare, bien différent en cela de tant d'auteurs jaloux de dissimuler les sources où ils ont puisé. Mais ces emprunts, il se les est appropriés par son génie, et il les a tellement assimilés aux usages et aux formes de son pays et de son temps, qu'on y retrouve l'image la plus vraie de la société romaine.

Térence, plus récent que lui, s'attache à charmer la

caste patricienne, déjà convertie à l'amour des lettres et des arts de la Grèce, par l'habile contexture de ses pièces, par la grâce attique de son style, et aussi par la peinture des mœurs étrangères. Plaute, au contraire, recherche la faveur et les applaudissements non pas d'une classe de l'Etat, mais du peuple entier, et il emploie d'autres moyens pour plaire à la *foule encore grossière* des spectateurs. De là pour lui la nécessité de ces *longs prologues* où d'avance il dénoue le nœud de l'intrigue; de là ces plaisanteries assaisonnées de gros sel, qui dégénèrent parfois en bouffonneries; de là enfin cette image plus vivante qu'il traçait *des mœurs et des institutions romaines.*

En le lisant avec attention, on le trouve préoccupé presque exclusivement des affaires de Rome, et la préoccupation est si grande, que dans ses comédies il oublie souvent la différence des temps et des lieux, et ne semble pas s'inquiéter de la vraisemblance. Ainsi, il met des *triumvirs* à Thèbes sous le règne de Créon (***Amphitryo***, 3), des *édiles* et un *préteur* à Athènes (***Epidicus***, 24), des *recuperatores* à Ephèse (***Bacchides***, 235) ou dans une ville d'Etolie les *six portes* et le *Vélabre* (*Captifs*, 22, 423) et le *Capitole* à Epidamne.

Ainsi, quoique dans ses prologues il déclare que les sujets de ses pièces *græcissant*, il met en scène de véritables personnages romains qui révèlent leur origine, soit qu'ils accusent la foi et la corruption grecques, et désignent d'infâmes débauches par les mots *congræcari* ou *pergræcari* (***Bacchides***, 694 ; ***Mostellaria***, 21; *Asinaria*, 184), soit qu'ils lancent leurs



injures contre les Ombriens et autres peuplades ennemies des Romains (*Miles glor.*, 647).

Si l'on examine le style de Plaute, on le trouve plein de termes d'agriculture ou relatifs à l'art militaire et de termes de droit, objet de la prédilection des Romains.

Tantôt Plaute compare les amants à des brebis que les courtisanes se plaisent à tondre (*Bacchides*, 1072 et suiv.; *Mercator*, 615, 616), ou montre des femmes qui donnent à leur amant des noms de *petit moineau*, *poulet*, *grive*, *chevreau*, *petit veau* (*Asinaria*, 645, 646); tantôt, ce qui est plus dans les usages romains, il fait des allusions bouffonnes aux champs cultivés, aux pâturages, aux fonds de terre, propriétés privées ou affermées par des publicains (*Asinaria*, 521-523, 581; *Amphitryo*, 906, 907; *Truculentus*, 124-126).

Tout aussi fréquemment paraissent dans Plaute des termes empruntés à l'art de la guerre. La plupart des personnages qu'il met sur la scène se plaisent à employer des mots qui se rapportent aux institutions et usages militaires des Romains. Les vauriens surtout aiment, lorsqu'ils en veulent à la bourse de quelqu'un, à se qualifier avec jactance de général, chargé d'organiser une expédition, comme s'ils avaient à enlever une place forte par stratagème, ou à enlever un convoi de l'ennemi. Aussi avec quelle ardeur, dans *les Bacchides* et dans *Pseudolus*, Chrysale et Pseudolus, tous deux esclaves, équipés pour le vol et pour le mensonge, embouchent la trompette! Quel fier amas de métaphores à l'usage d'un peuple rompu au métier

des armes! (*Bacchides*, 662-664; *Pseudolus*, 567-578; *Trinumus*, 447, 448; *Asinaria*, 90, 91; 263-267; 533, 534; *Mostellaria*, 1029-1033 et *passim*.)

Mais rien de plus usuel dans les comédies de Plaute que les locutions tirées du droit romain. Tantôt il fait mention de l'*achat* et de la *vente*, de la *location* et de l'*emprunt*, du *mariage* et autres contrats (*Captifs*, 111-113; *Mostellaria*, 995-1005); tantôt des *stipulations* et de la *promesse* (*Ménæchmes*, 499; *Curculio*, 679; *Aulularia*, 212), qui le plus souvent chez les Romains étaient l'origine ou la fin de l'*obligation*.

On y trouve bien des choses sur les *accusations* et les *citations en justice*, sur le *serment* et l'*assignation* et les *combats simulés* entre les *plaideurs* (*Asinaria*, 463; *Persa*, 285, 286); il décoche bien des traits en passant sur les *magistratures romaines* et les *jugements*, soit que le *peuple* siége comme *juge* dans les *comices*, ou bien le *préteur* ou les délégués du préteur, selon la nature et la gravité de la cause (*Mercator*, 727; *Ménæchmes*, 492, 493); il est tellement imbu de la science des lois romaines, que, même dans les entretiens amoureux, il mêle des expressions tirées du droit (*Curculio*, 3-6; 170-174).

Il serait long d'énumérer tout ce qui dans Plaute se rapporte à la *religion*, ou à la *superstition*, ou à l'*art de gouverner l'Etat* (*Captifs*, 15 et 290; *Mercator*, 923; *Aulularia*, 136, 137, 175, 482, 505, 649, 738; *Trinumus*, 441; *Pseudolus*, 105; *Amphitryo*, 139; *Asinaria*, 299; *Persa*, 32).

Même les personnages imaginés par le poëte reproduisent le caractère et les mœurs des Romains du siècle de Caton, et s'ils ont quelque chose de grec, c'est seulement ce qui des mœurs grecques avait pénétré dans Rome. Voyez ces jeunes gens et ces vieillards, à la fois farouches et débauchés, menant publiquement une femme de mauvaise vie et qui, après s'être gorgés de vin et de débauches, appellent cela *aimer;* ces maris qui se livrent à l'orgie en cachette de leurs femmes, mais pourtant à la vue de tous; ces amants qui, souvent dépouillés par les courtisanes, n'ont pas honte de les frauder à leur tour; qui dressent des embûches aux entremetteurs et les font condamner en justice par de faux témoignages, pour les rançonner. Voyez cette troupe d'esclaves, de femmes publiques et d'entremetteurs, que, malgré tout le mépris qu'on a pour eux, l'on traite familièrement. Si vous préférez un autre spectacle, regardez ces gens de bien que Plaute vous offre comme des modèles, économes, il est vrai, et tempérants, mais curieux surtout de leur intérêt, ne faisant presque rien de bien, sinon pour se concilier la faveur ou briguer la popularité, de telle sorte qu'ils se montrent plus amis d'eux-mêmes que de la vertu. Dans ces personnages et dans d'autres créés par le poëte, qui ne reconnaît presque partout le caractère romain? Qui ne voit que leurs vices ou leurs vertus, malgré les vices ou les vertus étrangères dont ils sont enduits, appartiennent en propre au *peuple romain?*

En un mot, évidemment Plaute a peint les mœurs

de ses concitoyens, de telle façon qu'il travaille le plus souvent à les corriger en riant. Bien que certains critiques aient tâché de lui enlever ce mérite, parce que ses ouvrages abondent en saillies licencieuses et saugrenues et qu'il met sous nos yeux les vices de son temps sans fard, en l'étudiant de plus près, on reconnaîtra que ses pièces donnent souvent d'utiles préceptes, soit qu'il gourmande l'avarice de ses contemporains, soit qu'il stigmatise la corruption et le luxe croissant de jour en jour. Si l'on ne juge pas sa doctrine assez grave et assez sévère, qu'on n'oublie pas que les sentiments sublimes appartiennent à la tragédie plutôt qu'à la comédie, qui se propose de détourner les hommes du mal, par la vue de leur propre intérêt ou par la crainte du ridicule. Il faut songer, en outre, que Plaute, nourri des mœurs de son siècle et de sa patrie, ne pouvait être dégagé de ce que les opinions de ce temps pouvaient avoir de peu sain. Mais il n'en résulte pas qu'il ait oublié de corriger les mœurs; au contraire, il a fait tous ses efforts pour les corriger, et, pour y mieux parvenir, il les a montrées toutes nues sur la scène.

Je ne prétends pas cependant que tout dans Plaute soit la pure vérité, et qu'il n'ait pas parfois exagéré pour plaire aux spectateurs. Mais à part les plaisanteries et les traits mordants dont il abonde, et tout ce qu'il a d'excessif, on trouvera chez lui une image pure des choses, et cela d'autant plus qu'il écrivait pour son temps et pour le caractère de ses concitoyens. Car, comme les écrivains qui vivent dans un monde élé-

gant et dédaigneux sont souvent amenés par la recherche de bien dire à s'éloigner de la vérité, ainsi Plaute, quand il s'adressait aux Romains encore grossiers, peu versés dans les arts et la littérature et plus sensibles à la raison et au bon sens qu'à l'imagination, a peint et représenté les choses elles-mêmes. On peut le dire avec justice.

On reconnaîtra aussi que les récits de l'histoire s'accordent parfaitement avec les peintures du poëte. Les Romains, il est vrai, nous apparaissent plus austères et plus graves dans l'histoire que dans Plaute, mais c'est que l'histoire s'occupe des hommes éminents par leur génie et par leur rang, et non du vulgaire. On sait d'ailleurs que, du temps de Plaute, les mœurs et les arts des Grecs firent invasion chez les Romains. Longtemps auparavant, après la prise de Tarente en 270, la Grande-Grèce tout entière était tombée sous la domination romaine, et dès l'an 241, une partie de la Sicile appartenait aux Romains. Livius Andronicus le premier fit jouer une pièce de théâtre à Rome en 240 (Cicéron, *Brutus*, c. XVIII). Cn. Nævius, contemporain d'Andronicus, fit représenter des comédies *palliatas*, c'est-à-dire reproduisant les mœurs des Grecs. Ennius, né l'an 239 (*ibid.*), n'a fait qu'imiter les Grecs, comme dit Porcius Licinius dans Aulu-Gelle (l. XVII, c. XXI) :

> Pœnico bello secundo Musa pinnato gradu
> Intulit se bellicosam in Romuli gentem feram.

Dans ce temps, les mètres des Grecs devinrent si

usuels chez les Romains, que le vers *saturnien* tomba peu à peu en désuétude (Horace, *Epître.*, II, I, 157 : *Sic horridus ille defluxit numerus saturnius*), et toutes ces nouveautés faisaient le charme d'un grand nombre de patriciens. Ennius était chéri du premier Africain (*Pro Archia*, 1) et de Fulvius Nobilior (*Tuscul.*, I, 1). Il y a plus, Q. Fabius Pictor (Denys d'Halic., *Ant. rom.*, I, 6), C. Acilius (*De offic.*, III, 31), A. Postumius Albinus (Polyb., XL, 6), ont écrit leurs histoires en grec. En 219, vint à Rome le premier médecin, Archagathus (Pline, XXIX, 6). Après la prise de Syracuse en 212, les statues transportées à Rome enseignèrent la magnificence aux particuliers et à l'Etat (Polyb., IX, 1; Tit.-Liv., XXXIV, 4), et bien des gens se moquaient alors des anciennes divinités romaines en terre cuite (Tit.-Liv., *ibid.*). Les scandales des Bacchanales furent réprimés en 184 (Tit. Liv., XXXIX, 8-18). M. Porcius Cato attaquait violemment les arts de la Grèce (Pline, XXIX, 1), et pourtant lui-même, vers la fin de sa vie, apprit la langue grecque (Cicéron, *De senect.*, 1). On peut donc en conclure que Plaute, lors même qu'il semble peindre les Grecs, n'a fait que peindre les Romains dégénérés, et déjà assez semblables à la nation qu'ils méprisaient

De tout ce qui précède, il résulte donc que les comédies de Plaute nous donnent beaucoup de renseignements sur la vie domestique des Romains de ce siècle.

DES MARIS ET DES FEMMES.

On ne peut comprendre et apprécier la *puissance du mari* et la *condition de la femme* chez les Romains au temps de Plaute, sans remonter plus haut, et sans parler des lois et des mœurs primitives.

La condition des femmes, d'après l'antique droit romain, était de passer toute leur vie soumises à une autorité étrangère. Soumises au pouvoir du père de famille ou des *agnats*, même en se mariant elles n'obtenaient pas la liberté; car, si par le mariage elles ne restaient pas sous la dépendance du père, elles tombaient entre les mains de l'époux. Si le mot est dur, la réalité ne l'était pas moins. En effet, elles tombaient avec toute leur fortune, non pas sous la puissance, mais *dans le domaine* du mari; il pouvait à son caprice les répudier dépouillées de tous leurs biens (Denys d'Halic., *Ant.*, II, 26 ; Cic., *Orat.*, I, 40; Gaïus dans les *Digestorum*, XXIV, 2), ou même les vendre, à la condition d'observer certaines formules solennelles, ou même il pouvait, en appelant au conseil de famille, les condamner à mort (Tacit., *Ann.*, XIII, 32; Gaïus, I, § 117, 118).

La femme tombait entre les mains du mari de diverses manières : ou par l'effet du mariage même, ou par l'usage, c'est-à-dire la cohabitation, après le mariage.

Le mariage, en effet, ne consistant que dans le seul consentement des parties contractantes, entraînait des conséquences diverses, selon qu'il s'accomplissait avec ou sans certains rits. Quelquefois le mari et la femme s'unissaient avec apparat, en présence de dix témoins; on y présentait des gâteaux faits de froment, de sel et d'eau; cette espèce de mariage, à l'usage des familles patriciennes dont les enfants étaient voués au sacerdoce, prenait le nom de *confarréation* (Gaïus, I, § 112). Plus souvent la femme *mancipabatur* au mari, c'est-à-dire était vendue par une vente solennelle, d'où elle était dite mariée par *coemption* (*Ibid.*, I, 113). Dans l'un et l'autre mode, de confarréation ou de coemption, les femmes tombaient dans le domaine du mari. Celles qui se mariaient sans l'intervention d'aucune solennité juridique pouvaient rester sous la puissance du père ou des agnats, pourvu que tous les ans elles passassent trois nuits hors de la maison de leur époux (*Ibid.*, I, 110). Alors elles étaient entretenues par leur père, qui avait le pouvoir de les contraindre au divorce, et à qui *obtingebat ex jure de liberis exhibendis interdictum* (Ulpien, VI, 10). Mais si elles n'usaient pas de la faculté qui leur était laissée, la possession annale les rendait *usucaptas*, et elles tombaient au pouvoir de leur mari.

Telle était dans l'origine la condition légale de la femme, état qui se ressentait de l'antique barbarie et de la rudesse romaine. Cependant, ce que la loi avait de trop dur était mitigé par les mœurs privées. En effet, les Romains, voués à l'agriculture et à la guerre,

menaient une vie simple et frugale. Celui qui prenait femme avait surtout en vue de procréer des enfants et de former de bons citoyens pour la république (Aulu-Gelle, IV, 3; Valer. Maxim., II, 1, n° 4). Grossiers et sauvages comme ils étaient, sans doute ils n'avaient pas pour leurs femmes une tendresse délicate et des égards recherchés, du moins ils les considéraient comme les mères de leurs enfants et comme les gardiennes des pénates. Ils n'hésitaient pas à les emmener avec eux dans les banquets; ils ne les reléguaient donc pas dans le *gynécée;* ils les laissaient même occuper le premier appartement de la maison et circuler dans l'*atrium*. Les femmes étaient traitées bien plus humainement par les Romains que par les Grecs; Cornelius Nepos (préface) le témoigne. D'ailleurs, les maris n'abusaient pas de leur pouvoir. Nous savons que, dans l'espace de cinq siècles, il ne se fit pas un seul divorce, bien qu'il fût permis par la loi. L'an 513 de Rome, Spurius Carvilius Ruga paraît avoir été le premier qui répudia sa femme, déclarant qu'il se séparait d'elle à regret et uniquement parce qu'elle était stérile (Aulu-Gelle, IV, 3).

Mais lorsque les Romains, sortis de leurs premières limites, s'enrichirent des dépouilles des ennemis et furent atteints par le contact des villes grecques de l'Italie et de la Sicile, les mœurs s'altérèrent de plus en plus. Alors, les hommes se ruant dans la débauche, les femmes ressentirent leur esclavage bien plus durement. Car, en toutes choses, nul ne sent et ne comprend à fond les vices d'un pouvoir sans limites, à

moins d'avoir de mauvais maîtres. Alors les femmes commencèrent à aspirer à la liberté et à faire tous leurs efforts pour se soustraire elles et leurs biens au caprice et au pouvoir arbitraire de leurs maris.

On a prétendu que l'imitation des Grecs les avait poussées à réclamer leur liberté. Ceci paraît douteux ; quoi qu'il en soit, il est certain que, quand la *coemption* et la *confarréation* et le *mariage par usage* furent reconnus et consacrés par la loi des Douze Tables, la confarréation et la coemption tombèrent peu à peu en désuétude, et le mariage qu'on peut appeler *libre* s'accrédita de jour en jour (Aulu-Gelle, XVII, 6); ce qui, on peut le croire, plaisait non-seulement aux femmes, mais aux pères de famille, parce qu'ils retenaient ainsi leurs filles sous leur puissance. En outre, il est constant que la faculté du divorce, réservée d'abord aux maris, fut accordée aussi aux femmes (*Dig.*, XXV, 2, 3, *De div. et rep.*).

Ce ne fut pas seulement la *personne* de la femme, mais ses *biens* qui échappèrent peu à peu au domaine du mari. En effet, dans le principe, le patrimoine de la femme était le plus souvent confondu avec la fortune du mari, parce qu'elle était elle-même *sous sa main*; mais, de jour en jour, il arriva que chacun eut ses biens à lui. Quand la fille mourait avant le père, on restituait à celui-ci ce qu'il avait donné pour le mariage, en vertu de cette singulière raison, « pour qu'il ne ressentît pas à la fois le regret de sa fille et de son argent » (Pomponius dans le *Dig.*, XXIII, 3, 6). On pouvait d'ailleurs stipuler que la femme, même lorsqu'elle

était en puissance de mari, recouvrerait ses biens, si elle était répudiée; et, par la suite, le préteur dirigea une action pour qu'elle pût, même en l'absence de toute stipulation, revendiquer ce qui lui appartenait (Aulu-Gelle, IV, 3). Alors parut la dot, dont le nom était nouveau. Alors aussi il fut permis à l'épouse, même en état de mariage, de garder une partie de sa dot pour son usage personnel, en sorte que souvent elle prêtait de l'argent à son mari et, lorsqu'elle croyait avoir quelque sujet de plainte contre lui, elle le citait en justice comme son débiteur (Aulu-Gelle, XVII, 6).

Beaucoup de ces faits, lors même qu'ils ne seraient pas rapportés par les jurisconsultes et par les historiens de Rome, nous les connaissons par le témoignage de Plaute. Par la lecture de ses comédies, on reconnaîtra qu'au temps où il florissait [1], déjà la *confarréation* et la *coemption* étaient tombées en désuétude et, au contraire, prévalait le mariage *per usum*, et les femmes avaient obtenu la faculté de demander le divorce et, par suite, de former une nouvelle union (*Miles glor.*, 963, 964; 1000, 1001). On y retrouve aussi que les fortunes des deux époux n'étaient pas toujours confondues et que l'usage de la dot s'établissait de plus en plus (*Asinaria*, 71, et *alibi; Aulularia*, 124) et que, si l'on n'avait pas encore établi de *caution* à cet égard, du moins les matrones pouvaient la réclamer (*Mercator*, 235; *Amphitry.*, 774). Enfin, quelquefois les femmes avaient des biens *receptitia* dont elles conser-

[1] Plaute florissait vers l'an 535 (Aul. Gel., XVII, 21), et il mourut l'an 570 de Rome.

vaient entièrement la propriété, et qui, par la suite, furent appelés *paraphernaux.* Mais comme, ici, le poëte nous donne d'utiles renseignements sur les droits de l'un et l'autre époux; ainsi, dans un bien plus grand nombre de passages, il nous fait connaître la vie qu'ils menaient entre eux, la manière dont l'époux usait de son pouvoir, et quelle était la condition de la femme, non en vertu de la *loi*, mais pour les *mœurs*.

Au temps de Plaute, s'il faut l'en croire, les mœurs des hommes marchaient déjà à grands pas vers la corruption; non-seulement les célibataires et les jeunes gens, mais les maris, même avancés en âge, menaient une vie licencieuse. Dans l'*Asinaria*, *Casina*, *Mercator* et *les Bacchides*, il a montré des maris, même vieux, fréquentant des femmes de mauvaise vie et livrés aux orgies et, pour qu'on ne crût pas la chose rare et inouïe, il termine l'*Asinaria* par ces mots (v. 919, 920) :

> Hic senex, si quid clam uxorem suo animo fecit *volup'*,
> *Neque novum, neque mirum fecit, nec secus quam alii solent.*

Quoiqu'il le dise en plaisantant, la chose n'en est pas moins vraie.

Souvent, en effet, les Romains ne se mariaient plus pour avoir une compagne de leur vie et procréer des enfants pour eux-mêmes ou pour la patrie. Le peu de cas qu'ils faisaient des femmes se voit aisément dans Plaute; non-seulement des hommes dépravés, mais même des gens honnêtes et sages, les accablent d'injures de toute espèce. Tantôt il les raille comme

bavardes, légères et odieuses, tantôt comme menteuses, faussaires, *falsijuriæ* (*Aulularia*, 85, 99, 100; *Amphitr.*, 682 et *alibi*). Dans Afranius, qui composa des pièces *togatas* peu de temps après Plaute, on peut lire des choses semblables : *Haud facul', ait Pacuvius, femina una invenietur bona*. (Voir Ribbeck, *Comicorum lat. præter Plaut. et Terent. reliquiæ*; Lips., 1855.) Il dit qu'elles ont chez elles un jardin et des ingrédients propres aux *maléfices;* elles sont pires les unes que les autres, et elles n'ont pas le cœur dont les hommes sont doués; on dirait qu'ils ne sont pas de même nature (*Mil. glor.*, 193-196; *Cistellaria*, 67, 68; *Curculio*, 599,600).

Et qu'on ne croie pas que le poëte, en lançant ces traits contre les femmes, ait imité les Grecs ou se soit livré à son caprice, et ait exprimé son opinion personnelle; c'est l'opinion commune, non-seulement des Grecs, mais des Romains, qu'il exprimait. Tout le monde sait quelles acerbes invectives Caton l'Ancien lançait contre les femmes (Tit.-Liv., XXXIV, 6). Tel était aussi le sentiment de Metellus le Censeur, qui passe pour avoir prononcé dans le sénat ces mots qui rappellent les pensées des poëtes grecs et principalement de Ménandre (*passim*) : « Si nous pouvions vivre sans femmes, ô Romains, nous serions tous exempts de ce fléau; mais, puisque la nature nous a faits tels qu'il est impossible, et de vivre à l'aise avec elles, et de vivre absolument sans elles, il faut agir dans l'intérêt de tous les jours plutôt que d'un plaisir passager. » (Aulu-Gell., I, 6.) Quand des hommes d'un

caractère respectable parlaient ainsi en public des femmes), on peut juger des sentiments hostiles que le vulgaire éprouvait pour elles.

Aussi, bien des gens s'abstenaient du mariage, et, dès lors, on remarque ce goût excessif du célibat chez les Romains, amèrement reproché dans la suite par les auteurs satiriques (Petron., *Satyric.*, 116) et que les législateurs ont travaillé par tous les moyens à extirper comme un fléau public.

Dans le *Miles glor.*, Périplectomène, que Plaute paraît louer pour sa sagesse et proposer comme modèle, quel est son dédain pour le mariage, quand il dit :

> Mihi Deûm virtute dicam propter divitias meas
> Licuit uxorem dotatam genere summo ducere,
> Sed nolo mî oblectatricem in ædeis intromittere.

Pleusis lui objecte le plaisir de procréer des enfants, à quoi il répond :

> Hercle vero liberum esse, id multo est lepidius.

Et il fait une peinture comique du plaisir qu'il y a d'être choyé de ses proches, empressés de choyer et de dorloter un célibataire dont ils convoitent l'héritage (*Mil. glor.*, 679-689).

Dès ce temps-là donc, ces doctrines étaient professées. Ceux qui prenaient femme étaient induits non par l'amour ou par des causes louables; leur premier souci était de se procurer une riche *dot* qui leur donnait les moyens de se livrer à leurs passions ou d'ac-

croître leur crédit pour la république. Pour le reste, ils y pensaient si peu, à en croire Plaute, que les femmes riches ou de mauvais renom se mariaient facilement, et leurs vices n'étaient pas matière à reproche, pourvu qu'elles eussent une dot (*Persa*, 383-385). Aussi les hommes se lassaient aisément d'un lien contracté à contre-cœur, et souvent leurs femmes leur devenaient à charge ou odieuses, et de là vient que le poëte nous représente tant de maris qui maudissent leurs femmes, au point de désirer ouvertement et presque d'invoquer leur mort (*Asinaria*, 5-7, 29, 878; *Casina*, 128, 218, 246; *Trinumus*, 20, 29-42).

Les Romains avaient d'ailleurs renoncé au genre de vie de leurs pères (Salluste, *Catil.*, c. IX, X). Ce n'était plus le temps où, après avoir vaincu l'ennemi, ils revenaient à l'agriculture, et où chacun regagnait son champ qu'il cultivait de ses mains (Cato, *De re rust.*, I). Avides de gain, ils laissaient aux esclaves la culture des terres; ils se livraient à la banque ou au commerce des esclaves et à d'autres trafics peu profitables aux mœurs. Non moins cupides qu'au temps d'Horace, ils se livraient à l'usure, jadis punie à l'égal du vol (Cato, *ibid.*), et Caton lui-même ne s'abstenait pas de l'usure (Plutarque, *Caton*, 21). Ils grossissaient donc leur fortune à l'envi, et, l'an 184, les censeurs ayant ordonné le recensement des bijoux, des parures de femmes et des voitures, qui s'élevaient à plus de 15,000 *æris*, et le recensement des esclaves de moins de vingt ans, qui, au lustre précédent, s'élevaient à un peu plus de 10,000 *æris*, furent évalués à

dix fois plus que précédemment (Tite-Live, XXXIX, 44).

Ce n'était donc plus seulement le dégoût de la vie domestique, mais le genre de vie et le luxe croissant qui poussaient à la débauche; et, comme leur esprit était encore sauvage et grossier et qu'ils n'avaient pas ces assemblées dans lesquelles les hommes et les femmes honnêtes se réunissent, dans les temps modernes, pour converser et se distraire agréablement, d'où sortent des mœurs sinon plus pures, du moins plus élégantes, ils cherchaient des voluptés vénales et immondes, et s'abandonnaient à Vénus et à Bacchus.

La lecture de Plaute cause le dégoût, lorsqu'il peint ces repaires, désignés par le nom significatif d'*Orcus* (Enfer) *quò nemo advenit, nisi quem spes reliquere omneis, esse ut frugi possiet* (*Bacchides*, 333-336). Qui ne verrait sans rougir toutes ces courtisanes dont il a décrit les diverses espèces : les unes, déjà expertes dans tous les genres d'infamies; les autres, d'une corruption prématurée et conservant l'ingénuité même dans l'impudicité, et toutes, comme dit le poëte, s'abreuvant du sang des hommes (*Ibid.*, 337) et ces entremetteurs qui prostituaient de jeunes garçons ou de jeunes filles volés dès l'âge le plus tendre; ces entremetteuses qui ne rougissaient pas de vendre le corps de leurs filles; enfin ces banquiers et ces usuriers qui favorisaient et secondaient toutes les débauches ? Là, dans cette foule hideuse, au dire de Plaute, se trouvaient mêlés, comme dans l'Achéron, des hommes de toute condition : cavaliers, fantassins, affranchis, vo-

leurs, esclaves fugitifs, fustigés, enchaînés, condamnés (*Pœnulus*, 830-834). Là, les jeunes gens dissipaient l'argent dérobé à leur père; là, les maris, dans un âge avancé, abjurant toute pudeur, dissipaient leurs propres biens et ceux de leurs femmes (*Curculio*, 480; *Mercator*, 686, 687).

Les courtisanes charmaient et captivaient par des séductions de tous genres les Romains plongés dans une mer de délices. Elles n'étaient pas toujours de basse naissance comme de nos jours, mais, le plus souvent, dégradées par le vice à une condition abjecte; transplantées de la Grèce ou de l'Ionie, elles ne le cédaient aux matrones, ni par la culture de l'intelligence, ni par les grâces de l'esprit. Les soins recherchés qu'elles donnaient à leur corps et l'élégance de leurs parures se voient dans Plaute. Elles excellaient dans tous les arts qui ajoutent du charme à la beauté. On aimait leur grâce lascive et cette facilité de boire et de se livrer avec elles aux orgies; on aimait jusqu'à ce caractère rusé plus puissant pour séduire les amants que les plus belles qualités de l'âme. Le poëte a longuement exposé dans ses comédies (*Asinaria*, 200-209, 162-172) ces ruses des courtisanes et l'habileté avec laquelle elles dépouillaient, non-seulement les célibataires et les jeunes gens, mais aussi les maris et les vieillards; et comme elles étaient, dit Plaute, « plus nombreuses que les mouches en été » (*Truculentus*, 45.46), qu'elles formaient pour ainsi dire *un ordre dans l'Etat* (*Cistellaria*, 35), il est aisé de comprendre quelles rivales redoutables c'étaient pour les

matrones et le tort qu'elles faisaient à la vie de famille.

Il n'était pas possible que les épouses ainsi abandonnées et méprisées aimassent beaucoup leurs maris. De là vient qu'on n'en trouve presque aucune, dans les pièces de Plaute, qui vive ou s'entretienne d'une manière aimable avec son époux. Quand elles prient les Dieux, elles demandent la santé (*salutem*) pour leurs familles, qu'ils soient propices à leurs fils; le nom du mari n'est jamais prononcé. Quand elles s'entretiennent avec lui, jamais on ne voit un sentiment affectueux (*Mercator*, 672-674). Mais, dira-t-on, le poëte a suivi son caractère, et dur lui-même, il a peint les femmes dures. — Non; il a maintes fois trouvé des paroles touchantes, mais il les prête aux courtisanes (*Asinaria*, 521-524, 570-594). Nous lisons dans Afranius :

> Nam proba et pudica quod sum, consulo et parco mihi,
> Quoniam comparatum est, uno ut simus contentæ viro.

(V. 116, 117, dans Otto Ribbeck, *Poetarum comicorum lat. præter Plautum et Terentium reliquiæ.*) — Est-ce que les Romains n'aimaient pas à voir représenter sur la scène les douces affections de l'âme et les sentiments de la vie de famille? Sans le nier, on peut supposer que les matrones étaient pour la plupart telles que Plaute les a représentées, et qu'elles ne se seraient pas montrées si indifférentes et si froides pour leurs maris si elles n'avaient eu elles-mêmes des sentiments différents des leurs.

Elles ne pouvaient en effet supporter de sang-froid les outrages qui les atteignaient. A mesure qu'elles comprirent mieux leurs droits, elles se plaignaient des débauches impunies de leurs maris, et en parlant de leur propre condition, elles accusaient la loi et les hommes en ces termes :

> Ecastor, lege dura vivunt mulieres,
> Multoque iniquiore miseræ quam viri ;
> Nam si vir scortum duxit clam uxorem suam,
> Id si rescivit uxor, impune est viro ;
> Uxor vero si clam domo egressa est foras,
> Viro fit causa, exigitur matrimonio.
> Utinam lex esset eadem uxori quæ est viro !
> Nam uxor contenta est, quæ bona est, uno viro.
>
> (*Mercator*, 796-803.) .

C'étaient surtout les femmes dotées qui s'indignaient avec le plus de fureur; elles s'écriaient comme Dorippa dans le *Mercator* (694-799) :

> Miserior mulier me nec fiet, nec fuit,
> Tali viro quæ nupserim : heu miseræ mihi !
> Hem ! quoi te et tu quæ habeas commendes viro !
> Hem ! quoi decem talenta dotis detuli,
> Hæc ut viderem, ut ferrem has contumelias !

Ou bien elles éclataient en menaces comme Artémona dans l'*Asinaria* (874, 875) :

> . . . Faxo ut scias
> Quid pericli sit *dotatæ uxori* vitium dicere.

Ce n'était pas assez des plaintes et des menaces ;

souvent elles appelaient leurs pères à leur secours et demandaient qu'il leur fût permis de divorcer.

Cependant toutes les matrones n'en pouvaient demander et obtenir autant. Si quelques-unes, fortes de leur richesse ou du crédit de leur famille, effrayaient leurs maris vivant dans le désordre et les maltraitaient, un plus grand nombre avaient à craindre, soit qu'elles fussent dans leur dépendance, soit que la modicité de leur dot ne permît pas de rompre le mariage. Voilà pourquoi, dans la *Casina*, Myrrhina conseille à Cléostrate de supporter avec douceur les désordres de son mari (102-107) :

Tace, sis, stulta et mihi ausculta : noli, sis, sic illi
Advorsari : sive amet, sive quod libet, id faciat,
Quando tibi nil domi deliquom est.

Puis :

Insipiens, semper tu huic verbo vitato
Abs tuo viro. — Cui verbo ? — I foras mulier.

Pour les femmes *dotées* elles-mêmes, il n'était pas toujours facile de se séparer de leurs maris. Elles ne pouvaient en effet prendre cette résolution sans le consentement de leurs pères. Et les pères, qui souvent vivaient dans le désordre, étaient peu touchés des plaintes de leurs filles et montraient de l'indulgence pour les caprices de leurs gendres, comme on le voit par ce dialogue des *Ménœchmes* (701-709) :

LE PÈRE.

Quoties nuntiavi tibi viro ut morem geras,
Quid ille faciat ne id observes, quo eat, quid rerum gerat.

LA FILLE.

At enim ille hinc amat meretricem ex proximo.

LE PÈRE.

Sane sapit,
Atque ob istam industriam, etiam faxo amabit amplius.

LA FILLE.

Atque ibi potat.

LE PÈRE.

Qua quidem ille causa potabit minus
Sive illic, sive alibi lubebit : quæ hæc, malum, impudentia est!

. . . .

Quando te auratam et vestitam bene habet, ancillas, penum
Recte præhibet, melius sanum est, mulier, artem sumere.

Du reste, comme la loi permettait à l'épouse, pour certains torts et outrages, de demander le divorce, par exemple pour avoir été accusée à tort d'adultère (*Amphitryo*, 747), ou si une concubine était introduite dans sa demeure (*Mercator*, 776-778; *Rudens*, 952, 953), ou si ses biens particuliers étaient dilapidés par son mari (*Ménæchmes*, 645-653), mais elle n'avait pas le même droit si son mari avait hors de la maison plusieurs concubines. Il en résultait que souvent les femmes étaient forcées de supporter l'infidélité de leurs époux, et il ne leur restait d'autre consolation que de se montrer chagrines, querelleuses et d'humeur difficile, ce qui ne remédiait en rien au mal, car plus elles se rendaient à charge, moins on les supportait et plus on voulait les fuir.

Mais, soit que le mariage fût rompu par le divorce, soit qu'il fût troublé par des discordes intestines, la maison était en proie à un fléau funeste. Les matrones maltraitées ou méprisées par leurs époux, sentant ce

qu'il y avait d'odieux et d'inique dans ce procédé, il n'est pas étonnant que diverses causes, entre autres le désir de se venger, les portassent elles-mêmes à une conduite coupable. Cependant, au temps de Plaute, elles n'avaient pas encore dépouillé les mœurs antiques. Ses comédies nous les montrent encore habituées à garder la foi conjugale. Car, quoiqu'il ait dévoilé les mœurs corrompues de ces temps et les vices les plus contre nature, quoique en outre il se montre hostile aux matrones, et se plaise à les harceler de ses sarcasmes, il n'en a pas montré dans ses comédies une seule impudique. On peut en conclure que l'adultère des femmes n'était pas encore passé en usage. Car lorsqu'ils devinrent fréquents, Ovide nous apprend qu'ils furent mis sur la scène, aux applaudissements des Romains (*Tristium* II, 497, 514).

Il est aisé de comprendre pourquoi les matrones restèrent longtemps fidèles à la pudeur et ne se laissèrent pas tout d'abord emporter par le tourbillon de la corruption commune.

Dans l'origine, elles passaient leur vie, sinon dans le gynécée, du moins à l'écart, et elles évitaient le commerce dès hommes dans l'intérieur de leurs maisons et surtout au dehors. Elles ne sortaient qu'escortées de suivantes et couvertes de voile, tellement que quelques-uns répudièrent leurs femmes parce qu'elles étaient sorties la tête découverte ou qu'elles avaient assisté clandestinement au spectacle (Valer. Max., l. VI, c. III, 11). Ce genre de vie se prolongea plusieurs siècles. Nous savons en effet avec quelle indignation

Caton gourmanda les femmes la première fois qu'elles se montrèrent sur le Forum et se mêlèrent à la foule pour obtenir l'abrogation de la loi Oppia. Il en résultait que les femmes étaient inaccessibles aux amants et que l'occasion leur manquait presque de commettre l'adultère.

Outre qu'il était difficile de les détourner de leur devoir, la chose était aussi périlleuse. Plus elles étaient soumises à la puissance des maris, plus il paraissait dangereux de s'attaquer aux femmes mariées. On voit par la comédie des *Bacchides* (810, 811), que celui qui surprenait sa femme en adultère avait le pouvoir de lui donner la mort ainsi qu'à son complice. Quelquefois il était permis à l'amant de transiger avec le mari en lui payant un prix convenu; cependant, cette faculté n'était pas toujours laissée, et l'on voit dans Plaute et dans d'autres auteurs le ridicule et atroce supplice que subissaient parfois les adultères qui tombaient dans le piége du mari furieux (ῥαφανισμός, *Mil. glor.*, 1386, 1428; Catull., XV, v. 16; Horace, *Satir.*, I, II, v. 41; Valer. Max., l. VI, c. I, § 13). C'est pourquoi les Romains, quoiqu'ils fissent d'ailleurs peu de cas des voluptés raffinées, préféraient la lubricité sans péril des courtisanes à l'amour périlleux des femmes mariées.

Mais quoique, au temps de Plaute, l'adultère ne se fût pas encore établi dans les mœurs, et que les matrones ne fussent pas encore tombées dans les désordres scandaleux où elles se plongèrent par la suite, on peut reconnaître à bien des indices qu'elles s'étaient

déjà bien départies de la retenue primitive et qu'elles se dépravaient.

Il est évident que déjà elles se dégoûtaient de cette vie retirée, elles abandonnaient leurs pénates pour se produire en public, et elles cédaient à une ardente convoitise du luxe. Déjà, dit Plaute (*Epidicus*, 208), elles se montrent çà et là parées de *frondes* (*fundis*), elles se pressent de voir et d'être vues, elles recherchent cette élégance excessive qui annonce le désir de plaire aux autres plutôt qu'à leurs maris, et qui entraîne d'ordinaire les femmes dans l'abîme. Déjà elles aiment les voitures, les habillements somptueux, et tout cet appareil fastueux qui épuise le patrimoine des familles (*Aulularia*, 461-486).

Une passion immodérée du luxe s'était donc emparée des matrones, et de là bien des dangers que Caton présageait en partie quand il disait des maris martyrisés par les dépenses de leurs femmes : *Miserum qui exoratus, et qui non exoratus erit, cum quod ipse non dederit datum ab alio videbit!* (Tit.-Liv., XXXIV, 4.) mot d'une profondeur admirable, digne de Molière! Ainsi, après avoir dépouillé la simplicité et la modestie antiques, quand les patriciens s'enorgueillissaient d'avoir des courtisanes dans leur clientèle et vivaient familièrement avec elles, comment dans ce commerce n'auraient-elles pas bientôt perdu la pudeur native? Ni l'amour pour leurs maris, ni l'austère régularité des mœurs, ni le scrupule ne les détournaient des pratiques vicieuses. Enfin, la faculté même d'obtenir le divorce, leur offrant l'espoir de convoler à des

noces nouvelles, poussait les matrones au désordre.

Tous ces indices troublaient violemment ceux qui avaient à cœur la chose publique, et ils tentèrent d'opposer au mal, croissant de jour en jour, les seuls remèdes alors connus. Mais, parmi ceux qui s'efforcèrent de réprimer le luxe et de contenir la liberté, nul ne poursuivit cette entreprise avec plus d'opiniâtreté que Caton. D'abord il défendit ardemment la loi Oppia, par laquelle, dans le tumulte de la seconde guerre punique, il fut interdit aux femmes de se servir de chars et d'ajouter à leurs vêtements des parures hors de la règle prescrite, et, pour son maintien, il prononça devant le peuple un discours qui fut sans résultats. Dans la suite, il parla avec plus de succès pour la loi Voconia, qui, excluant les femmes des héritages, tendait surtout à refaire le pouvoir affaibli des maris et ramenait les fières matrones à leur condition première. Du reste, la fermeté avec laquelle il poursuivit les excès et la légèreté des femmes, et sa vigueur à exhorter les hommes à reprendre les droits et la majesté de leur sexe, se voient surtout dans Tite-Live (XXXIV, 1 et 8; Valère Max., l. IX, c. I, § 3).

Comme Caton, Plaute, son contemporain, lutta contre les progrès du luxe. Souvent il tourne l'élégance en vice; celui, dit-il, qu'elle atteint est frappé d'une profonde infortune, et ce n'est pas sans des suites des plus funestes que l'on recherche l'élégance (*Mercator*, 19-23).

C'est avec l'acrimonie de Caton que Plaute a poursuivi les femmes et invectivé surtout contre les épouses

dotées. Dans la plupart de ses comédies, mais surtout dans *Asinaria* et *Aulularia*, il ne cesse de peindre les matrones riches comme odieuses, et il étale la triste condition des maris.

Dans *Asinaria* (v. 70-72), l'esclave Libanus raille ainsi Demænetus :

> Dotalem servum Saurean uxor tua
> Adduxit, quoi plus in manu sit quam tibi.

Et celui-ci répond piteusement :

> Argentum accepi, dote imperium vendidi.

Dans *Aulularia*, Mégadorus, dont le poëte a fait un honnête homme, dit (v. 124-126) :

> Istas magnas factiones, animos, doteis dapsileis,
> Clamores, imperia, eburata vehicula, pallas, purpuram,
> Nil moror, quæ in servitutem sumptibus redigunt viros.

Puis :

> Nam meo quidem animo si idem faciant cæteri,
> Opulentiores pauperiorum filias
> Ut indotatas ducant uxores domum,
> Et multo fiat civitas concordior,
> Et illæ malam rem metuent quam metuunt magis,
> Et nos minore sumptu simus quam sumus.

(Voir aussi *Epidicus*, *Mostellaria*.)

Mais Caton et Plaute, lorsqu'ils vantaient les temps antiques, l'un devant le peuple ou dans le sénat, l'autre sur la scène, et qu'ils attaquaient les femmes *dotées* comme un fléau public, ne pouvaient ni ne

devaient avancer en rien. Vanter le temps passé est en effet plus facile que de le restaurer, et s'il est possible de diriger la liberté, quand une fois elle a pris son essor, on ne peut plus la détruire. Tel était en effet l'état des choses, que nul ne pouvait plus comprimer les vices croissants de jour en jour; ce n'est que par des doctrines graves et puissantes qu'il est possible de les corriger, et elles manquaient alors. Ceux qui tentaient d'atténuer le mal par les lois, devaient fonder la justice et l'équité. Ce fut un point des plus importants d'enlever aux maris le droit de *répudiation*, et même de retirer aux deux sexes la faculté du *divorce* qui leur avait été concédée. D'ailleurs cet esclavage des femmes, que quelques-uns regrettaient et travaillaient de toutes leurs forces à rétablir, aussi injuste qu'impuissant, apportait un remède dangereux pour les mœurs elles-mêmes. Car il est dans la nature que les hommes, quand leur pouvoir est devenu excessif, en viennent à mépriser la foi conjugale; et que les femmes, quand l'oppression a dénaturé leur caractère, se disposent à la licence, et, tôt ou tard, quand elles auront conquis la liberté, se livrent désarmées à l'invasion des vices.

DES PARENTS ET DES ENFANTS.

La base de la famille romaine était la *puissance paternelle*, qui formait et resserrait étroitement l'u-

nité de toutes ses parties; elle importait d'autant plus à la république elle-même, que souvent elle remplaçait le magistrat, et réprimait bien des abus qui d'ordinaire relèvent de la puissance publique. Aussi, nulle part elle ne fut plus étendue que chez les Romains, et Gaïus, l'éminent jurisconsulte, dit avec orgueil que nulle part ailleurs on ne vit des hommes posséder une puissance comparable à celle des Romains sur leurs enfants (Gaïus, *Instit.*, I, 25). Dans la loi des Douze Tables, qui maintint et confirma la plupart des coutumes, elle n'avait presque aucune limite. Le père était juge suprême des siens, jusqu'à pouvoir même leur ôter la vie. Il pouvait de plus vendre trois fois ses fils et une fois ses filles ou ses petits-enfants. Il était donc maître absolu de ses fils, et même de leurs enfants. Par suite, leurs biens faisaient partie de ses biens; ce qu'ils acquéraient, ils l'acquéraient pour lui, et, comme des esclaves, ils possédaient une espèce de *pécule* que le père avait le droit absolu de leur enlever. De plus, les enfants n'étaient pas, comme chez les Grecs, émancipés sans l'ordre du père, soit par le mariage, soit par leur inscription au nombre des citoyens; ils restaient dans la propriété du père tant qu'il lui plaisait; même après la mort du père, sa volonté prévalait encore : il pouvait instituer pour héritiers des étrangers et exclure ses enfants de tout son héritage; et pour les déshériter, il suffisait de les omettre sur son testament.

Tel était le droit antique, auquel longtemps il ne fut rien changé de ce qui tenait à la puissance du

.e sur les personnes. Au sixième siècle de Rome, quelques lois, telles que les lois Cincia, Furia, Voconia, et la loi du préteur empêchèrent le père d'exclure entièrement, par donation ou par testament, ses enfants de son héritage, mais il conservait sur leur personne sa puissance entière. Salluste (*Catil.*, c. XXXIX) rapporte que Fulvius, fils de sénateur, fut, par un jugement de son père, mis à mort comme complice de Catilina. La fille d'Atilius Philiscus, pour s'être rendue coupable *stupri*, fut tuée impunément par son père, comme on le lit dans Valère Maxime (l. VI, c. I, § 7). Enfin, si la vente des enfants paraît avoir été très-peu en usage, Sénèque (*De clem.*, I, 14, 15) nous apprend que la loi, jusqu'au temps d'Auguste, donnait aux parents le droit de les mettre à mort.

Mais au temps de Plaute, où la puissance du père sur les personnes n'avait pas encore été limitée, on peut voir par les ouvrages du poëte comment il en usait, et quels en étaient les résultats.

Dans les pièces de Plaute, les pères ne condamnent pas leurs fils ou leurs filles à mort, ce qui serait hors de la comédie, mais on les voit fréquemment les rejeter dès leur tendre enfance, et les exposer à la mort ou à l'esclavage. En effet, dès qu'un enfant était né, *non sublatus*, il passait pour abandonné par son père ou sa mère, et il était exposé quelquefois *cum crepundiis*, avec des langes, qui dans la suite permettaient aux parents, s'ils le voulaient, de le reconnaître. Mais ce crime n'était pas rare comme aujourd'hui et commis seulement par de pauvres femmes. Dans la *Cistellaria*

(168), on raconte qu'une certaine Phanostrata avait volontairement donné sa fille à un esclave pour l'exposer, et que par la suite elle avait épousé l'homme dont elle l'avait eue, et ce fait est présenté comme quelque chose d'usuel et dont les spectateurs n'ont ni à s'étonner, ni à s'indigner.

Il est aisé de comprendre que l'*avortement* fut fréquent chez les Romains. Dans *Truculentus*, Dinarchus demande pourquoi la courtisane Phronesium dissimulait sa grossesse, et la servante Astaphie répond :

Celabat, metuebatque illa ne sibi persuaderes
Ut abortioni operam daret, puerumque ut enecaret.
(*Trucul.*, 175, 176.)

Afranius, qui composa des comédies *togatas* peu après Plaute, fait aussi mention d'avortement, dans *Vopiscus* (v. 347-348, éd. d'Otto Ribbeck, *Comicorum latinorum reliquiæ*). Tel était alors l'endurcissement des cœurs, et ce que nous regardons aujourd'hui comme un crime détestable passait comme indifférent.

Quoiqu'il fût très-rare sans doute que le père vendît ses enfants, il ne répudiait pas absolument cette faculté qui ne lui était pas refusée, comme on le voit par un dialogue de Saturion avec sa fille dans *Persa*. La jeune fille dit :

. . . Amabo, mi pater,
Quanquam lubenter escis alienis studes
Tuin' ventris causa filiam vendis tuam?

Saturion répond :

> Mirum quin regis Philippi causa aut Attali
> Te potius vendam, quam mea, quæ sis mea.
>
> (*Persa*, 334-337.)

Tout père regardait ses enfants comme un de ses biens *dont il pouvait user et abuser*. Dinarchus ne rougit pas de prêter son fils à une courtisane qui se dit sa mère, pour tromper le soldat par un enfant supposé (*Trucul.*, 821-827), et dans le *Trinumus*, Charmides n'hésite pas à mettre en gage la fille de Lysitélès, à l'insu d'elle-même, et il dispose d'elle, absolument comme de sa chose (*Trin.*, 1110-1112).

Les comédies de Plaute nous montrent aussi parfois avec quels excès les parents exerçaient l'autorité qu'ils tenaient de la nature et de la loi. Je ne sais quoi de *despotique* dans la volonté des parents et de *servile* dans l'obéissance des enfants s'y révèle souvent. Leur amour mutuel n'a rien de doux ni de libre. Le père n'oublie pas qu'il est le maître. Les enfants que Plaute a mis sur la scène, à l'exception de Lysitélès, qui, tout en servant, dit-il, *comme esclave de son père*, garde cependant l'honnête liberté de son caractère (*Trinumus*, 258-261), craignent plus leurs parents qu'ils ne les aiment ; ils exécutent servilement ce qu'on leur a ordonné. On voit que pour eux il n'y a pas de loi supérieure à la puissance paternelle, ni *loi humaine* qui les protége contre elle, ni *loi divine* qui leur enseigne s'ils doivent obéir ou non.

Dans la scène de l'*Asinaria* où Demænetus partage

avec son fils les faveurs de la courtisane Philenium; voici leur étrange dialogue :

DEMÆNETUS.

Numquid nam tibi molestum'st, gnate mi, si hæc nunc mecum adcubat?

ARGYRIPPUS.

Pietas, pater, oculis dolorem prohibet : quanquam ego istanc amo,
Possum equidem inducere animum ne ægre patiar quia tecum adcubat.

DEMÆNETUS.

Decet verecundum esse adolescentem, Argyrippe.

ARGYRIPPUS.

Edepol, pater
Merito tuo facere *possum.*

DEMÆNETUS.

Age ergo, hoc agitemus convivium
Vino et sermone suavi; nolo ego metui, amari *mavolo,*
Mi gnate, abs te.

ARGYRIPPUS.

Pol, ego utrumque facio, ut æquum'st filium.

DEMÆNETUS.

Credam istuc, si esse te hilarum videro.

ARGYRIPPUS.

An tu esse me tristem putas?

DEMÆNETUS.

Putem ego? quin videam æque esse mœstum, ut quasi dies si dicta sit.

ARGYRIPPUS.

Ne dixis istuc.

DEMÆNETUS.

Ne sic fueris, illico ego non dixero.

ARGYRIPPUS.

Hem! adspecta; rideo.

DEMÆNETUS.

Utinam male qui mihi volunt, sic rideant!

ARGYRIPPUS.

Scio equidem quamobrem me, pater, tu tristem credas nunc tibi;
Quia istæc est tecum; atque ego quidem, hercle, ut verum tibi dicam, pater,

Ea res male habet; ac non eo quin tibi non cupiam quæ velis,
Verum istam amo : aliam tecum esse equidem facile *possim* perpeti.

DEMÆNETUS.

At ego hanc volo.

ARGYRIPPUS.

Ergo sunt quæ exoptas; mihi, quæ ego exoptem, volo.

DEMÆNETUS.

Unun hunc diem perpetere, quoniam tibi potestatem dedi,
Cum hac annum ut esses, atque amanti argenti feci copiam.

ARGYRIPPUS.

Hem! istoc me facto tibi devinxti.

DEMÆNETUS.

Quin te ergo hilarum das mihi?
(*Asin.*, 809-827.)

A cette obéissance passive d'Argyrippus, que l'on compare les bravades malséantes de Cléon envers son père Harpagon dans Molière! Dans les comédies de Plaute, on voit des enfants habitués à obéir aux ordres injustes et honteux de leur père. Dans le *Persa*, le parasite Saturio commande à sa fille d'être complice d'une tromperie machinée contre un *leno*, et de se laisser vendre comme esclave. Elle résiste d'abord, elle répond qu'elle se déshonorerait et demande à son père s'il la prend pour sa *fille* ou pour une *esclave*. Et il réplique :

Utrum hercle magis in ventris rem videbitur
Meum, opinor, imperium in te, non in me tibi est.
(*Persa*, 339, 340.)

Puis :

Virgo atque mulier nulla erit quin sit mala
Quæ præter sapiet quam placet parentibus.
(*Ibid.*, 362, 363.)

Enfin, la jeune fille, quoique honnête, cède, non à

des raisons, mais à la violence de son père, et elle prend, malgré elle, part à une fraude coupable.

De même, dans l'*Asinaria*, Philénium prie la *lena*, sa mère, de lui permettre d'aimer Argyrippus seul, qu'elle aime, et elle emploie de douces paroles pour fléchir sa cupidité; mais aux instances de sa mère, qui veut qu'elle n'aime que les amants qui payent et qu'elle chasse les pauvres, elle croit qu'il est de son devoir de ne pas résister plus longtemps, et elle termine ainsi l'entretien :

Audientem dicto, mater, produxisti filiam.
(*Asin.*, 486-526.)

Ces exemples montrent, non ce qu'était la puissance du père chez les Romains, mais avec quelle soumission les enfants obéissaient. Ils obéissaient à un père perdu de vices ou à une mère entremetteuse, et se soumettaient même à des ordres coupables. Mais tout en leur montrant un respect presque servile, souvent, si l'on en croit Plaute, ils les méprisaient et les raillaient en arrière. On les voit, dans ses comédies, leur tendre des piéges pour leur extorquer de l'argent destiné à satisfaire leurs passions. Avec quelle inconvenance ils parlent du père ou de la mère absents ! Dans *Pseudolus*, un esclave dit :

Si neminem alium potero, tuum tangam patrem.

A quoi Calidorus répond :

Di te mihi omneis servent, verum si potes
Pietatis causa vel etiam matrem quoque !
(V. 118-120.)

Dans la *Mostellaria* (233, 234), Philolachès dit qu'il vendrait plutôt son père que de laisser son amante dans le besoin, et il ajoute :

> Utinam meus nunc mortuus pater ad me nuncietur,
> Ut ego exhæredem meis bonis me faciam, atque hæc sit hæres !

Ce sont là des plaisanteries, il est vrai, mais quand on les mettait publiquement sur la scène, sans choquer les spectateurs, elles révélaient assez les sentiments des fils pour leurs parents.

On peut penser aussi que les pères de famille, armés d'un aussi grand pouvoir, l'employaîent souvent à améliorer leurs enfants. S'ils abusaient parfois de leurs droits excessifs, ils n'en usaient pas toujours ainsi. Dans le dialogue *Des orateurs* (c. XXVIII, XXIX), Tacite a vanté la sévérité, non-seulement des pères, mais aussi des mères, pour l'éducation de leurs enfants, tant que la république a subsisté; mais il parle des familles de haute naissance, et non du vulgaire. On peut le soupçonner d'ailleurs d'avoir, dans sa haine de l'empire, et par regret pour l'ancien état de choses, vanté à l'excès le temps de leurs pères. On peut croire que l'éducation des enfants, bonne et austère dès le principe, commença à être négligée dès que les mœurs se corrompirent, et plusieurs indices montrent qu'elles s'altérèrent dès le deuxième siècle avant notre ère. En effet, selon Plaute, dès ce temps-là, les Romains ne s'occupent plus eux-mêmes de l'éducation de leurs enfants ; dès qu'ils avaient atteint leur septième année, des esclaves prenaient leur di-

rection et les menaient à l'école pour apprendre à lire (*Mercator*, 287, 298). Mais quelle pouvait être l'autorité des esclaves sur les enfants? Tout le monde sait combien un précepteur, même libre, a de peine à les conduire, et que de fois l'excessive indulgence du père et de la mère et d'autres obstacles entravent et gâtent l'éducation! Mais combien était pire la condition de celui qui, exposé à tous les outrages, pouvait recevoir, du jeune garçon qu'il réprimandait, cette réponse, que reçoit Pistoclerus dans *les Bacchides* (v. 128) :

Tibi ego, aut tu mihi, servus es?

Les parents, loin de venir en aide au précepteur, le contrecarraient, comme on le voit dans *les Bacchides*, qui, avec l'extérieur des mœurs grecques, font assez connaître ce qui se passait alors à Rome. Dans cette pièce, le pédagogue Lydus se reporte à l'âge d'or, où les enfants étaient élevés bien plus sévèrement ; nul, avant sa vingtième année, ne pouvait mettre les pieds hors de la maison sans pédagogue; s'il ne s'était pas rendu à la palestre avant le lever du soleil, l'enfant était sévèrement puni par le maître du gymnase; là il s'exerçait à la lutte, à la *haste*, au disque, au pugilat, à la paume, à sauter; et de retour de la palestre et de l'hippodrome, il s'asseyait, et si, en lisant son livre, il manquait une syllabe, sa peau était bientôt meurtrie et tachée « comme la robe de sa nourrice. » Mais Lydus se plaint de ce que les choses sont bien

changées ; ce n'est plus l'écolier qui est battu, c'est le maître (*Bacchides*, 403-413) :

Olim populi prius honorem capiebat suffragio
Quam magistro desinebat esse dicto obediens.
At nunc, priusquam septuenni'st, si attigas eum manu,
Extemplo puer pædagogo tabula disrumpit caput.
Quum patrem adeas postulatum, puero sic dicit pater :
Noster esto, dum te poteris defensare injuria.
Provocatur pædagogus : Eho, senex minimi preti,
Ne attigas puerum istac causa, quando fecit strenue.
It magister, quasi lucerna, uncto expletus linteo ;
Itur illinc jure dicto. Hoccine heic pacto potest
Inhibere imperium magister, si ipsus primus vapulet ?

Ainsi, dans l'éducation des enfants, les parents ne faisaient guère autre chose que d'amoindrir l'autorité du pédagogue. Mais du moins, quand ils étaient arrivés à l'adolescence, s'occupaient-ils davantage de les défendre contre les passions qui assiégent cet âge ?

Dans le *Mercator*, Charinus raconte qu'après être sorti des éphèbes, il n'eut de temps ni pour l'amour, ni pour la paresse ; qu'il plut à son père de l'exercer à l'immonde labeur des champs, et qu'il ne visitait la ville que tous les cinq ans, et que, dès qu'il avait regardé un *peplus*, il était aussitôt renvoyé à la campagne, où il était le premier de la *familia* au travail. Son père lui disait :

Tibi aras, tibi occas, tibi seris, tibi idem metis ;
Tibi denique iste pariet lætitiam labos.
(*Mercator*, 61-72.)

Mais il s'en fallait de beaucoup qu'au temps de Plaute les jeunes gens fussent tenus si strictement.

Le plus souvent, après la puberté, on les confiait à la garde des esclaves, qui les corrompaient, comme nous le voyons dans la plupart des comédies, où, incapables de réprimer leur pétulance, ils étaient raillés et même maltraités par leurs condisciples (outre *les Bacchides*, voir *Curculio*, 179, et *Mercat.*, 89-94). Les pères eux-mêmes leur donnaient de mauvais conseils, et, qui plus est, de mauvais exemples. Livrés à la débauche, ils ne pouvaient se montrer sévères pour leurs fils fréquentant des prostituées, et leurs fredaines passées et présentes les condamnaient à une excessive indulgence. Un certain Calliphon, dans le *Pseudolus* (425, 426), doit être honnête s'il veut que son fils soit plus honnête que lui. Aussi les parents que Plaute a mis sur la scène aiment à voir leurs fils suivre leurs goûts et se plaisent à favoriser leurs passions. Dans l'*Asinaria*, Demænetus dit (49-62) :

Omneis parenteis, Libane, liberis suis
Qui mî auscultabunt facient obsequentiam ;
Quippe qui mage amico utântur gnato et benevolo.
Atque ego me id facere studeo ; volo amari a meis,
Volo me patris mei similem, qui causa mea
Nauclerio ipse ornatu per fallaciam
Quam amabam abduxit ab lenone mulierem,
Neque puduit eum id ætatis sycophantias
Struere et beneficiis meâ emere gnatum suis :
Eos me decretum est persequi mores patris.
Nam me hodie oravit Argyrippus filius
Ut sibi amanti facerem argenti copiam,
Et id ego percupio obsequi gnato meo ;
Volo amori obsecutum illius, volo amet me patrem.

Dans Afranius (v. 33, 34, édit. d'Otto Ribbeck, *Comicorum latinorum reliquiæ*), on lit :

Hem ! isto parentum est vita vilis liberis
Ubi malunt metui quam vereri ab suis.

Quelquefois dans Plaute on trouve des pères qui se plaisent à corrompre leurs fils et à se mêler à leurs débauches. Nous avons vu, dans l'*Asinaria*, Demænetus embrasser la maîtresse de son fils en sa présence et prendre sa part de la débauche qu'il favorise. Dans les *Bacchides*, deux vieillards ne rougissent pas de céder aux caresses d'une courtisane et de se livrer à la débauche en présence de leurs fils, et les exemples de ce genre ne sont pas rares, comme le poëte en avertit les spectateurs (*Bacchides*, 1169-1172) :

Hi senes, nisi fuissent nihili jam inde ab adolescentia
Non hodie hoc tantum flagitium facerent canis capitibus ;
Neque adeo hæc faceremus, ni antehac vidissemus fieri
Ut apud lenones rivaleis filiis fierent patres.

Mais, dès lors, les doctrines morales étaient altérées ou ébranlées chez les Romains. Ils voulaient, il est vrai, que les jeunes filles conservassent la chasteté, et ils prenaient de grands soins pour qu'elles restassent pures. Apœcides, dans l'*Epidicus*, dit qu'on ne peut trop veiller sur la chasteté de la fille (voir aussi *Stichus*, 383-384), et nous voyons dans la même comédie un père prendre les plus grandes précautions pour empêcher sa fille d'être corrompue par le contact d'une courtisane. Mais, pour la conduite des jeunes

gens, ils n'avaient pas la même sévérité et se montraient bien plus indulgents pour leurs débauches.

La religion elle-même, loin de combattre la débauche, semblait l'approuver. Le culte de Vénus était suivi à l'égal du culte de la Pudeur, et les anciens regardaient la puissance de Vénus comme irrésistible (*Persa*, 26,27; *Bacchides*, 80-90). La philosophie n'était pas plus forte que la religion pour comprimer les passions, dans ce temps où elle était inconnue et méprisée de la plupart des Romains. Il était admis que les jeunes gens pouvaient céder à leurs caprices et fréquenter des femmes de mauvaise vie, à la condition de ne point passer la mesure. Dans le *Curculio* (33-38), Palinurus dit franchement à Phædromus :

Nemo heic prohibet nec vetat
Quin quod palam'st venale, si argentum'st, emas.
Nemo ire quemquam publica prohibet via,
Dum ne per fundum septum facias semitam,
Dum tete abstineas nupta, vidua, virgine,
Juventute et pueris liberis, ama quod lubet.

C'est ce que professaient Plaute et ses plus honnêtes contemporains ; c'est ce qu'ont professé de tous temps les Romains les plus graves, selon Cicéron (*Pro Cœlio*, XX) et Tite-Live (XXXIX, 9).

La seule règle de conduite des jeunes gens était de *ne pas attenter à l'honneur des femmes libres.* Il leur était permis de se livrer à la débauche avec des esclaves des deux sexes, pourvu qu'ils ne dissipassent pas leur patrimoine. On voit par là quelle latitude leur était laissée et combien ils pouvaient se permettre

d'infamies sans tomber en faute. Imbus de ces opinions, les pères même qui ne se réjouissaient pas stupidement, comme Demænetus, des vices de leurs fils, leur pardonnaient aisément, pourvu qu'ils missent quelque mesure dans leur commerce avec les prostituées, et ils pouvaient dire, comme dans *la Mostellaria* (1137, 1138) Theuropides dit à son fils :

Me præsenti amato, bibito, facito quod lubet ;
Si hoc pudet fecisse sumptum, supplicî habeo satis.

On ne voit pas, par les ouvrages de Plaute et des autres comiques, que les mères aient été plus sévères; sans doute elles avaient les mêmes idées que leurs maris sur les devoirs des jeunes gens. Il manquait, même aux plus honnêtes, cette modestie qui, chez les modernes, accompagne la pudeur. Il en résultait qu'elles ne rougissaient pas d'être complices des désordres de leurs fils, et l'on peut croire que, comme Peristrata, dans le *Mercator*, elles favorisaient volontiers leur commerce avec des prostituées. Si quelques parents semblaient suivre de meilleurs principes et conseillaient à leurs enfants de ne pas s'abandonner au libertinage, c'était moins pour les détourner de la corruption que pour les encourager à la cupidité ou à l'ambition. Ils veillaient avec soin sur leur éducation, ils dépensaient d'énormes sommes pour leur faire apprendre les lettres, le droit, les lois, afin de les produire sur la place publique (*Mostellaria*, 119-125). Avant tout, ils voulaient les conduire à la fortune et au crédit. Voir, dans *Trinumus*, Philton, dont Plaute

a fait un homme honnête et de caractère libéral, donner des conseils à son fils (265-270) :

Si animus hominem perpulit, actum est, animo servibit, non sibi;
Sin ipse animum perpulit, dum vivet, victor victorum cluet...
Qui animum vincunt, quam quos animus, semper probiores cluent.

Et plus loin (442-444), il donne ces conseils paternels à l'ami de son fils :

Semper tu hoc facito, Lesbonice, cogites
Id optimum esse, tute uti sis optimus :
Si id nequeas, saltem ut optimis sis proximus.

Or, les meilleurs, *optimi*, sont pour lui ceux qui, dans l'Etat, l'emportent par les richesses ou par les charges. Ainsi, les parents honnêtes faisaient passer avant tout l'argent et la faveur populaire (Salluste, *Catilina*, XII). Les jeunes gens dociles à leurs conseils devenaient cupides, passionnés pour la renommée, vieillards avant le temps et esclaves de leur intérêt personnel.

Le débordement avec lequel ils se livraient à la boisson et à la débauche, leur ardeur farouche dans l'amour et les moyens pervers auxquels ils recouraient pour satisfaire leurs passions, nous en trouvons maints exemples dans Plaute. Quelques-uns, comme dans le *Pœnulus*, n'hésitaient pas à dépouiller les *lenones* et à les ruiner par de faux témoignages; d'autres ne rougissaient pas de voler des courtisanes. Ainsi Astaphium dit, dans le *Truculentus* (78-82) :

Ad foreis auscultato atque serva has ædeis,
Ne quis adventor gravior abeat quam adveniat,

Neu quis manus attulerit sterileis intro ad nos,
Gravidas foras exportet : novi ego hominum mores.
Ita nunc adolescenteis morati sunt.

Plaute nous apprend encore ce qu'on appelait les jeunes gens bien élevés et quel était leur caractère. Dans le *Trinumus*, il met en scène un jeune homme sage dans sa conduite et dans son langage, qu'il offre pour modèle à la jeunesse. A côté de Lesbonicus débauché, vautré dans l'infamie, il montre Lysitélès, économe, tempérant, livré aux études sérieuses. Lysitélès veut aider Lesbonicus, non-seulement de ses conseils, mais de sa bourse, et, pour mieux atteindre son but, il lui demande à épouser sa sœur *sans dot*. Il est tout naturel de le croire libéral et généreux. Mais écoutez-le parler et vous le reconnaîtrez intéressé, n'agissant jamais que pour son utilité personnelle. Il explique lui-même pourquoi il a résolu d'être vertueux (*Trinumus*, 225-237) :

Hæc ego quum ago
Cum meo animo, et recolo ubi qui eget quam preti sit parvi, apage te,
Amor, non places, nihil te utor, quanquam illud est dulce, esse et bibere.
Amor amara dat tibi satis quod ægre sit, fugit forum, fugat tuos
Cognatos, fugat ipse se a suo contuitu :
Neque enim eum sibi amicum volunt dici. Mille modis amor ignorandu'st,
Procul adhibendus est atque abstinendus ; nam qui in amorem
Præcipitavit, pejus perit quam si saxo saliat. Apage, sis, amor !
Tuas res tibi habe. Amor, mihi amicus ne fuas unquam. Sunt tamen
Quos miseros maleque habeas, quos tibi obnoxios fecisti.
Certum'st ad frugem adplicare animum, quanquam ibi animo
Labos grandis capitur : boni sibi hæc expetunt, rem, fidem, honorem,
Gloriam et gratiam, hoc probis pretium'st.

Et lorsqu'il veut épouser la sœur de Lesbonicus,

sans dot, et qu'il le presse d'accepter ses services, il ne s'oublie pas lui-même et l'on voit quel soin il prend de sa renommée. — Dans une autre comédie de Plaute, Mnésilochus, autre jeune homme, s'encourage par les mêmes motifs à la reconnaissance (*Bacchides*, 359-369) :

Pol quidem, meo animo, ingrato homini nihil impensiu'st ;
Malefactorem amitti satius quam relinqui beneficum.
Nimio præstat impendiosum te quam ingratum dicier.
Illum laudabunt boni ; hunc etiam ipsi culpabunt mali.
Qua me causa magis cum cura esse ac obvigilato est opus.
Nunc, Mnesiloche, specimen specitur, nunc certamen cernitur,
Sisne, necne, ut esse oportet ; malus, bonus ? quojus modi ;
Justus, injustus ? malignus, largus ? commodus, incommodus ?
Cave, sis, te superare servum siris faciundo bene.
Utut eris, moneo, haud celabis.

Telle était la jeunesse romaine, livrée à la débauche ou à l'intérêt personnel. Ainsi la plupart des parents favorisaient les désordres de leurs fils ou allumaient en eux une passion désordonnée de l'argent et de la faveur populaire. — Il résulte de tout cela que cette *puissance paternelle*, dont les Romains étaient si fiers comme de la plus utile des institutions, était souvent nuisible ou inefficace.

LES MAITRES ET LES ESCLAVES.

Dans les comédies de Plaute, les esclaves jouent le premier rôle ; ce sont eux qui forment le nœud et qui

le dénouent; ils sont fertiles en tromperies pour tirer d'embarras ceux qui y sont tombés; ils sont presque toujours supérieurs à leurs maîtres en esprit et en adresse; nulle entreprise ne se conçoit ou ne s'exécute sans qu'ils y prennent part ou la dirigent. Est-ce uniquement par caprice que le poëte a présenté ainsi les choses? Est-ce pour amuser les spectateurs et par plaisanterie qu'il a représenté ainsi les esclaves? Il leur a donné sur la scène la place et le rôle qu'ils occupaient souvent dans la famille, et il a tenu grand compte des mœurs de son temps.

Au temps où Plaute florissait, le nombre des esclaves, autrefois assez restreint, s'était grandement accru; des témoignages certains l'attestent. Quoique leur multitude ne fût pas encore ce qu'elle devint après la ruine de Carthage, déjà un plus grand nombre de captifs avaient été amenés à Rome avec les progrès croissants des richesses et du luxe chez les Romains; déjà aussi les esclaves remplissaient à la campagne et surtout dans la ville un très-grand nombre d'emplois et avaient, en quelque sorte, fait invasion dans la famille par la variété des offices domestiques.

Dureau de La Malle (*Econ. polit. des Rom.*, l. II, c. II) a prouvé que les esclaves livrés aux travaux des champs étaient alors en plus petit nombre. Les Romains, comme le témoignage de Caton le prouve (*De re rust. proœm.;* II, c. I, 3, et *alibi passim*; Varro, *De re rust.*, XVII, 2), aimaient mieux confier les travaux de l'agriculture à des ouvriers qu'ils jugeaient plus robustes et plus laborieux, et cette opinion prévalut

quelque temps. Dans Plaute, on voit assez de fermiers esclaves (*villici*) pour juger que de son temps une partie de la culture leur était confiée. Quant au service domestique de la ville, les esclaves en étaient chargés presque seuls. — Parmi les esclaves de la ville, les uns étaient attachés au maître lui-même, comme l'écuyer, *armiger* (*Casina*, 155); les autres étaient chargés des divers emplois domestiques. Le *cuisinier*, qui alors était le plus souvent en location, connu dès lors pour enclin au vol (*Aulularia*, 509,510); *calator*, qui invitait les convives (*Rudens*, 252); *coureur*, qui portait les lettres et faisait les autres commissions; valets de pied, *pedisequi* (*Pœnulus*, 41) et petite valetaille servant surtout à l'ornement de la maison, à qui l'on concédait grande licence de parole (*Stichus*, 324, 325). Dans Afranius, on lit (éd. d'Otto Ribbeck, *Comic. latin. reliquiæ*, v. 389, 390) :

Male merentur de nobis heri
Qui nos tantopere indulgent in pueritio.

A leur tête était le *lorarius*, chargé de les corriger (*Captivi*, 127,128), l'*atriensis* (valet de chambre, chargé d'abord de la garde de l'*atrium*, dans lequel on conservait les portraits des ancêtres, et où il introduisait ceux qui venaient visiter le maître; plus tard il fut comme l'*intendant de la maison*), *Asinaria*, 36 et suiv.), et le *condus promus*, *procurator peni*, qui commandait même à l'*atriensis*.

Les femmes aussi avaient leurs esclaves mâles et femelles. — On peut voir dans Plaute un esclave *dotal*,

chargé de veiller à la dot des matrones et d'administrer leurs affaires particulières, et qui paraissait dépendre d'elles bien plus que du mari, comme le dit Libanus, dans l'*Asinaria* (70,71), de sorte qu'on peut l'appeler aussi esclave *receptitium*, qu'en vertu de la loi elles gardaient pour elles-mêmes.

Avec les progrès du luxe, elles eurent un plus grand nombre de servantes tisseuses et couseuses, *sarcinatrices*, baigneuses, *cinerariæ* et *vestiplicæ* (chargées de la garde-robe) et d'autres exercées à tous les travaux qui se rapportent à la toilette des femmes, et des *suivantes* pour moudre, ou fendre le bois, *vel facerent pensum*, ou balayer la maison (*Ménæchmes*, 708 et suiv.; *Mercator*, 390 et suiv.). — Dans les comédies de Plaute, il est aussi question de la femme esclave qui nourrissait les *vernas*.

Les esclaves n'étaient pas chargés seulement des soins du corps. Il y avait aussi (*Mil. glor.*, 698) des esclaves *pédagogues* qui gardaient les enfants et les accompagnaient. Enfin, le *procureur* des maîtres, non-seulement dans la maison, mais au dehors. En effet, quoique les Romains méprisassent le trafic comme indigne des hommes libres, ils ne dédaignaient cependant pas le profit qui en provenait et ils n'hésitaient pas à l'exercer par leurs esclaves, foulons, orfèvres (*aurifices*), ouvriers en laine (*lanarios*), ou exerçant quelqu'un des métiers décrits plus au long dans l'*Aulularia* (463-477); ou ils les louaient pour faire l'emploi de *coquini nundinales* (*ibid.*, 280), ou des *boutiques de devins* (*Casina*, 248), ou même des lieux de prostitu-

tion pour le peuple. — Dans un tel état de choses les esclaves, non-seulement utiles, mais nécessaires, devaient acquérir une grande autorité dans la famille. Ce qu'était cette autorité et les profits qu'ils en tiraient se comprend aisément, pour peu que l'on songe à la misère et à l'abjection dans lesquelles ils étaient plongés. (Voir Wallon, *Histoire de l'esclavage*).

Au temps de Plaute, l'esclave, à Rome, était une propriété que l'on pouvait vendre ou détruire ; il semblait un *instrument vocal*, comme disait plus tard Varron, quelque chose d'intermédiaire entre l'homme et la bête. Il ne lui était permis ni de prendre femme, si ce n'est en Apulie, où le mariage des esclaves était toléré selon Plaute (*Casina*, prolog., 71-75), ni d'avoir une famille, une propriété, une patrie. Son maître pouvait le contraindre à des actes honteux ou même le tuer ; et les mœurs ne mitigeaient guère ce que la loi avait d'acerbe. En effet, le père de famille, ayant le même pouvoir sur ses fils que sur ses esclaves, était attiré à la douceur par l'amour inné des enfants ; mais l'humanité ne suffisait pas pour retenir les maîtres qui disposaient absolument des esclaves.

Jamais cependant la voix de la conscience humaine n'a été assez étouffée pour que l'esclavage fût jugé tout à fait juste et équitable. Nous voyons, au contraire, par les comédies de Plaute, qu'il a été plus d'une fois accusé en invoquant le droit naturel. Dans l'*Asinaria* (472), l'esclave Léonidas interpelle ainsi le marchand qui le menace : *Tam ego homo sum quam tu.* Et celui-ci répond : *Scilicet ita res est.* Dans l'*Aulularia* (808,

809), Strobilus dit: *Omnes natura parit liberos et omnes libertati natura student.* Quelquefois même on reconnaît que tous, quelle que soit leur condition, deviennent égaux par la mort. Ainsi, dans le *Trinumus* (448-452), Philto dit:

> Nos homunculi
> Salillum animæ; quam quum extemplo amisimus,
> Æquo mendicus atque ille opulentissimus
> Censetur censu ad Acheruntem mortuus.

Et l'esclave Stasimus ajoute ironiquement :

> Mirum ni tu illuc tecum divitias feras!

Les Romains d'ailleurs ne manquaient pas de ce qui pouvait les convertir à de meilleurs sentiments. Il leur suffisait de se regarder eux-mêmes et d'observer un peu les vicissitudes auxquelles ils étaient sujets pour être touchés du sort des esclaves. La guerre était l'origine et la cause principale de l'esclavage; il en résultait que souvent le maître devenait esclave à son tour, ou voyait les siens réduits à la servitude. Quelquefois aussi des enfants libres étaient enlevés à leurs parents, et parfois le père retrouvait son fils ou sa fille au pouvoir des *lenones* ou de gens de cette espèce. Dans Plaute, ce sujet se reproduit fréquemment. Dans les *Captifs*, un père, à la recherche de deux fils perdus, retrouve l'un son esclave à son insu, à l'instant même où, jouet d'une erreur fatale, il va l'envoyer aux mines ou le mettre à mort. Dans la *Cistellaria*, un père et une mère retrouvent leur fille, exposée jadis,

au service d'une courtisane. Dans le *Curculio*, Thérapontigonus reconnaît qu'une jeune fille qu'il avait achetée d'un *leno*, en Cappadoce, pour en faire sa concubine, est sa sœur, enlevée dès son enfance, dans une fête *dionysiaque*. Dans l'*Epidicus*, un jeune homme achète une jeune fille dans laquelle il reconnaît sa sœur. Dans le *Pœnulus*, on raconte qu'Hannon a reconnu à la fois le fils de son frère et deux filles à lui, esclaves et au service du *leno* Lupus. Mais c'était en vain que, dans les comédies comme dans la réalité, ces exemples se reproduisaient sous les yeux des Romains; ils étaient encore si sauvages et si enclins à l'injustice, que rien ne pouvait les adoucir, et plus ils violaient les droits de l'homme, plus ils devenaient cruels.

Pour connaître les divers genres de supplice auxquels les esclaves étaient soumis, il suffit de lire les ouvrages de Plaute, et l'on comprendra les traitements cruels qu'ils subissaient par les noms mêmes dont on les appelait par plaisanterie. On les appelle *verberones, ulmorum Acheruns, furciferi, stimulorum seges, stimulorum loculi, verbereæ statuæ*, etc. Souvent, en effet, sans avoir commis de faute, sur le seul caprice du maître, ils étaient frappés, battus de verges ou jetés au fond d'un puits. S'ils paraissaient avoir commis quelque faute plus grave, on les conduisait aux mines où, privés de la lumière, ils menaient une vie dure et laborieuse, ou ils étaient enchaînés et relégués à la campagne; on leur brisait les jambes, le *lorarius* les marquait à la tête, on les brûlait de poix ardente, on

les mutilait avec la hache. Quelquefois, les pieds attachés à une entrave, *centupondio*, les mains attachées à une poutre, ils étaient suspendus, ou mis en croix, ou brûlés dans un four chaud ; enfin, on les torturait à coups d'aiguillon ou de lame, ou *numellis* (sorte de carcan).

Souvent les esclaves ainsi maltraités essayaient de fuir; mais, outre que la fuite n'était pas facile, on voit dans Plaute par quels supplices elle était prévenue ou punie. Phaniscus, dans la *Mostellaria* (1068-1088), dit qu'il exerce ses esclaves *ad cursuram* ; mais, s'ils sont surpris, il fait *a malo* un pécule, qu'ils ne peuvent faire *de suo*. Quelquefois aussi ils se réfugiaient en suppliants à un autel, comme nous le voyons dans le *Rudens* et dans la *Mostellaria*, mais cela même n'était pas un asile assuré; car, si la religion défendait de les en tirer, le maître les faisait entourer de feu ou les réduisait par la faim. Et ce n'était pas seulement pour leurs propres fautes qu'ils subissaient les supplices les plus cruels; si leur maître était accusé, les Romains les livraient à la torture, même dans les affaires civiles, comme moyen de découvrir la vérité (*Mostellaria*, 1061, 1062).

La condition des esclaves était encore plus triste par leur abjection que par leur misère même, car il semblait juste, non-seulement de les tuer, mais de les corrompre et de les contraindre à des choses honteuses. Les Romains regardaient les esclaves comme incapables de pudeur ni d'aucune vertu réservée aux seuls hommes libres. Aussi n'hésitaient-ils pas à vendre ou

à louer leurs esclaves des deux sexes comme des instruments de débauche. Et ce n'étaient pas les seuls *lenones* qui exerçaient cette détestable industrie, mais des hommes honnêtes et de respectables matrones qui, par l'intermédiaire d'un intendant, *procurator*, trafiquaient du corps des jeunes filles ou des jeunes garçons.

Quelques maîtres même excitaient leurs esclaves à la fraude, comme nous voyons dans l'*Epidicus* (131-136); ce qu'eux-mêmes ils n'eussent peut-être pas osé faire, ils leur ordonnaient de le commettre. Quand les maîtres avaient pour eux un tel mépris et de si mauvais traitements, quand ils leur refusaient tout droit humain, était-il possible aux esclaves de garder quelque sentiment honnête? Faut-il s'étonner de les voir se rendre si méprisables et se précipiter dans toutes les infamies?

Presque tous ceux que Plaute a mis sur la scène sont des coquins prêts à tout faire; il les a faits impudents, fiers de leurs mauvais coups comme d'autant de victoires (*Asinaria*, 526-556).

On voit dans ses pièces un très-petit nombre d'esclaves honnêtes et fidèles à leurs maîtres; mais, en y regardant de près, on reconnaît que leur honnêteté n'est pas très-pure et que leur fidélité est subordonnée à leur intérêt particulier. Car Strobilus, dans l'*Aularia*, a pour principe de sa bonne conduite la crainte d'être recensé parmi les valets des champs, *censione bubula*, et de n'avoir pas des entraves pour parure (*Aularia*, 543-558). Dans les *Ménæchmes*, Messenio promet

la plus entière obéissance à son maître, parce qu'il craint les coups (*Men.*, 870-889). Phaniscus, dans la *Mostellaria*, avec la même prudence, est d'avis que les esclaves, lors même qu'ils n'ont rien à se reprocher, doivent craindre mal et surtout redouter les coups (*Mostell.*, 875-903). Stasimus lui-même, qui, dans le *Trinumus*, blâme la libéralité dissipatrice de son maître, en tire profit, et quand il le prie de ne pas se dépouiller du fonds de terre qui lui reste, et qu'il semble veiller sur ses intérêts avec tant de zèle, n'a d'autre crainte que d'être lui-même réduit à la misère, à l'exil avec son maître, réduit à porter le bouclier, le casque et le bagage (*Trinumus*, 553, 675, 676). D'ailleurs, comme quelques-uns avaient assez de sens pour se proposer d'acquérir leur liberté par leur bonne conduite, un bien plus grand nombre, tels que Libanus, Chrysalus, Olympio, Epidicus, Tranio, Toxilus et autres vauriens, cherchaient à l'obtenir par fraude, ou même, obéissant à leur nature perverse, ils se livraient aux actes les plus coupables. Fripons, menteurs, gourmands, voleurs, rompus à toutes les tromperies, la plupart trompaient, non-seulement le premier venu, au signal de leur maître; mais, comme dit Libanus, dans l'*Asinaria* (241), ils appliquaient leur esprit le plus retors pour tromper leur maître, d'autant plus vils qu'ils ne craignaient rien. Vainement, en effet, leurs maîtres les menaçaient des supplices ou de la mort; plus ils s'habituaient aux mauvais traitements et aux coups, moins les menaces les effrayaient. Endurcis par la misère, ils se riaient des supplices; ils répondaient aux

menaces de leurs maîtres, comme Sagaristio dans *Persa* (265-268) :

. . . Quid faciat mihi ?
Verberibus cædi jusserit, compedes imponet : vapulet !
Ne sibi me credat supplicem fore. Væ illi ! mihi jam nihil novi
Obferri potest, quin sim peritus.

Ou comme Secledrus dans le *Miles gloriosus* (374, 375):

Noli minitari, scio crucem futuram mihi sepulchrum :
Ibi mei majores sunt siti, pater, avos, proavos, abavos.

La cruauté réprimait si peu les esclaves, qu'au contraire elle les rendait pires; de là, dans le *Pseudolus*, Ballion dit (133-136) :

Neque ego homines magis asinos unquam vidi, ita plagis costæ callent;
Quos dum ferias, tibi plus noceas : eo enim ingenio hi sunt flagritribæ,
Qui hæc habent consilia : ubi data occasio'st, rape, elepe, tene, harpaga,
Bibe, es, fuge : hoc est eorum opus.

Des esclaves si corrompus et exaspérés par la misère ne pouvaient pas être sans danger pour l'Etat. L'histoire nous apprend que, dès le deuxième siècle avant notre ère, ils prirent part à des conspirations, d'où éclata la terrible guerre des esclaves. Mais de là naissait un fléau plus redoutable et plus fatal à la famille. Les maîtres se corrompaient par leur propre cruauté et par la facilité de tout oser pour satisfaire leurs caprices; ils se corrompaient aussi par le commerce d'esclaves dépravés, d'autant plus qu'ils vivaient avec eux dans un contact plus intime et plus habituel.

Il y a en effet cela d'étrange à remarquer chez les Romains, que les esclaves, quoique plus soumis au caprice d'autrui que chez aucune autre nation, y vivaient bien plus familièrement avec leurs maîtres et s'entretenaient avec eux bien plus librement que ne paraissent l'avoir fait les serviteurs des époques modernes, qui cependant sont libres.

Dans les comédies de Plaute, souvent les esclaves traitent les maîtres comme leurs égaux ou même comme leurs inférieurs; on dirait que, les rôles changés, ils commandent aux maîtres, qui, de leur côté, obéissent sans révolte. Ce n'est pas seulement au jour des *Eleuthéries* qu'ils se vantent d'être libres, ce n'est pas seulement le petit nombre des *atrienses*, comme Libanus ou Toxilus, qui usent ainsi d'une autorité acquise par une longue habitude; mais beaucoup d'autres se pavanent dans le cours usuel de la vie. D'où vient tant d'arrogance qui contraste avec leur condition misérable? Serait-ce un badinage du poëte? Loin de là : c'est une copie fidèle de la nature. Souvent, ces esclaves si abjects se sentaient supérieurs par l'esprit à leurs maîtres, dont l'autorité reposait moins sur la nature que sur la loi qui mettait la force au service du droit. Les maîtres, à leur tour, subissaient à contre-cœur l'autorité de leurs subalternes qu'ils reconnaissaient plus habiles. Enfin, une cause plus puissante encore intervertissait la hiérarchie des rangs dans cette association. Ces jeunes gens dont Plaute a peint la passion furieuse, ces vieillards dont il a mis sur la scène les amours surannées, devaient ménager leurs

esclaves comme les ministres de leurs infâmes débauches. Ils en venaient à les regarder comme nécessaires, et par suite à les flatter et à leur obéir.

Aussi, avec quel mépris, dans les pièces de Plaute, les esclaves parlent de leurs maîtres absents, et même de quel ton acerbe ils les querellent en face (*Mil. glor.*, 237; *Bacchides*, 767-772). Leur insolence arrogante grandit toutes les fois qu'ils servent les amours de leurs maîtres. Ils les appellent ouvertement des insensés, ils les réprimandent comme des enfants; pleins de dédain pour leurs vanteries dans le succès, ils se rient de leur désespoir. Dans *Asinaria* (94-99), Libanus, quand son maître lui demande : *Si quid te volam, ubi eris?* lui répond fièrement :

Ubicumque lubitum fuerit animo meo;
Profecto nemo est quem jam dehinc metuam, mihi
Ne quid nocere possit, quum mihi tua
Oratione omnem animum ostendisti tuum.
Quin te quoque ipsum facio haud magni, si hoc patro.

Bien plus durement encore Olympio, dans la *Casina* (591), quand Stalinon lui dit : *Tuus sum equidem*, répond : *Quid mihi servo opu'st tam nequam?*

Enfin, dans l'*Asinaria*, Plaute a peint la vivante image de deux esclaves se jouant de toutes les manières de leur maître, dont ils servent les amours. Il faut lire cette scène où Léonidas et Libanus, avant de livrer l'argent à Argyrippus, se complaisent à embrasser son amante devant lui, et vont jusqu'à exiger qu'il les traîne à quatre pattes sur son dos comme un cheval.

Cette scène, si bouffonne et si peu vraisemblable en apparence, n'est pourtant pas entièrement fausse, et l'on peut croire que souvent les maîtres servaient leurs esclaves et payaient par une dure servitude le ministère que ceux-ci, foulant aux pieds toute pudeur, prêtaient à leurs débauches infâmes.

Ainsi cette tourbe d'esclaves, à la fois corruptrice et hostile, était attachée aux entrailles de la famille romaine; chaque jour elle croissait en nombre, mais elle n'était pas seule à l'infecter de son venin. Aux esclaves se joignait cette race détestable d'affranchis, d'étrangers et autres, dont se composait la *clientèle romaine* (*Pœnulus*, 500-575; 710-740).

En effet, les affranchis mêmes n'échappaient pas complétement à la puissance du maître. Le maître conservait sur eux le *droit de patronage*, et quoique, par le fait même de l'*affranchissement*, ils devinssent *citoyens* et aptes à avoir une famille, ils avaient avec leur *patron* un commerce fréquent et nécessaire, où ils se prêtaient et se rendaient de nombreux services. — En outre, les étrangers, traités presque en ennemis de Rome, peu protégés par la loi ou par l'équité des magistrats, étaient exposés à tous les outrages. Dans quelques comédies de Plaute, dans les *Bacchides* et la *Cistellaria*, nous voyons combien leur condition était précaire et que de fois ils étaient réduits presque à perdre la liberté. Ils avaient donc recours à des citoyens puissants pour vivre en sûreté sous leur protection. Enfin, certains plébéiens de basse naissance, et animés de sentiments serviles dans une condition libre,

étaient recherchés par les Romains, qui les voulaient en grand nombre dans leur clientèle, peu soucieux qu'ils fussent honnêtes ou malhonnêtes, comme on le voit dans les *Ménœchmes*. Les affranchis, habitués à tous les vices dès l'âge le plus tendre, ne changeaient ni de caractère, ni d'habitudes; ils se portaient au mal sans retenue, et la liberté ne leur servait qu'à faire le mal plus librement. Ainsi, dans *Persa*, le *leno* Dordalus, après l'affranchissement de Lemniselène, dit ironiquement (v. 569, 570) :

> Sumne probus, sum lepidus civis qui *atticam* hodie civitatem
> Maximam majorem feci, atque auxi civi femina?

De même, les étrangers, sûrs de ne trouver ni foi ni honneur, à moins d'avoir reçu le *droit de cité*, et les plébéiens, dont j'ai parlé, étaient poussés à l'infamie, les uns par le mépris public, les autres par la misère, et ne se livraient qu'aux pratiques les plus ignobles. Aussi, c'est de l'ordre des affranchis ou des étrangers, ou de ces plébéiens, que sortaient le plus grand nombre des *lenones* mâles et femelles et les courtisanes qu'on voit en foule dans Plaute. De la même source sortaient les *usuriers* qui prêtaient de l'argent aux jeunes gens, et ces *quadruplatores*, délateurs auxquels on donnait un quart de la fortune de l'accusé, qui, dès le temps de Plaute, commencèrent à faire de faux témoignages, et à écraser les innocents, moyennant salaire. Considérez ces infâmes personnages qui n'appartenaient pas seulement aux Grecs, mais bien en propre aux Romains : Lycus et Cappadoce, Dorda-

lus et Ballion, et Labrax, ou les entremetteuses Clééreta et la mère de Gymnasium, ou les parasites Ergasilus, Curculion et autres vauriens. (Afranius fait aussi mention des parasites dans le *Vopiscus*, v. 367, éd. d'Otto Ribbeck, *Comic. latin. reliquiæ*, p. 180). Ces hommes et ces femmes, qui formaient un ordre intermédiaire entre les esclaves et les hommes libres, s'insinuaient à la longue dans la famille romaine; on s'empressait de les enrôler dans sa clientèle, et non-seulement des hommes, mais d'honnêtes matrones, vivaient familièrement avec eux.

Dans un tel état de choses, comment la famille romaine n'aurait-elle pas été rapidement souillée et profondément corrompue par le contact de pareilles gens? Les maîtres les avaient en grand nombre sous la main, comme ministres de leurs débauches. D'ailleurs, il était de l'intérêt de ces esclaves, de ces affranchis et autres gens de la même espèce, de tout pervertir, afin de se rendre plus nécessaires et d'acquérir plus d'autorité. Tout concourait donc à ce but, que maîtres et esclaves se corrompissent à l'envi, et que la famille tout entière fût atteinte du même fléau.

CONCLUSION.

De tout ce qui précède il résulte que la famille romaine, qui paraissait en droit composer la cité, était, plus qu'on ne le croit, déjà malade et corrom-

pue du temps de Plaute. On en peut tirer une autre conclusion, c'est qu'elle reposait sur des fondements vicieux et ruineux.

Qu'au premier âge de la république, les mœurs soient restées pures et intactes, tant que les citoyens ont gardé la pauvreté, je ne le nierai pas. J'avoue même qu'au commencement, les Romains ont donné des exemples de toutes les vertus, et il n'y a là rien d'étonnant. En effet, partout où le pouvoir est aux mains du petit nombre, on voit quelques hommes se distinguer par un mérite et une vertu singulière. Ils avaient une opinion magnifique d'eux-mêmes, ces grands qui, chez les Romains, avaient la plus grande part au gouvernement de l'Etat; aussi leur genre de vie s'appropriait aisément à leur dignité. Même dans le gouvernement de la famille, ils restaient magistrats. Elles n'avaient pas une tenue moins grave, ces femmes qui, mariées par *confarréation* et décorées du beau nom de *mères de famille*, étaient les épouses d'hommes illustres. Les enfants eux-mêmes, issus de sang noble, lorsqu'ils songeaient à leur condition future, étaient moins enclins à dévier d'une conduite honorable. Fabricius, Cincinnatus et les autres devaient être d'excellents pères de famille. On sait avec quelle sévérité le père de l'Africain, ayant un jour surpris son fils avec une femme de mauvaise vie, le chassa tremblant et presque nu de la maison de la courtisane. Ni Octavie, ni plus tard Cornélie, la mère des Gracques, ne furent au-dessous de leur renommée. Je ne voudrais rien retrancher de la gloire de ce Tor-

quatus qui, malgré le traitement si sévère qu'il reçut de son père Manlius, alla trouver Pomponius, tribun du peuple, qui l'avait cité en justice, et le menaça de la mort s'il ne se désistait de son accusation. Mais, ni cette pureté des mœurs de peu de durée, qui naissait de la pauvreté des Romains, ni ces exemples mémorables de vertus assez rares peut-être et donnés surtout par un seul ordre de citoyens, ne prouvent que la famille romaine fut gouvernée par des institutions bonnes et utiles. Au contraire, si on les examine avec attention, on les trouvera aussi nuisibles aux mœurs que contraires à la justice.

Les maris, quoiqu'ils ne conservassent pas tous l'autorité virile, étaient plutôt les maîtres que les amis de leurs femmes. Entre les époux manquaient le plus souvent la tendresse et la confiance mutuelle. Dans cet état de société, la passion emportait les maris à abandonner leurs femmes comme à charge, pour courir après les courtisanes. Les femmes, de leur côté, n'avaient presque d'autre frein que la puissance de leurs maris. Il leur manquait le lien de la religion; il leur manquait aussi cette noblesse d'âme qu'enfante la liberté. La puissance des maris une fois ébranlée, ce qui ne pouvait manquer d'arriver tôt ou tard, il ne restait plus rien qui pût les détourner du mal. De là aussi cette vie licencieuse que menaient les maris, dès le temps de Plaute; de là ces infâmes débauches dans lesquelles on sait que les femmes se plongèrent bientôt après.

La puissance paternelle elle-même, dont les Ro-

mains se glorifiaient si fort, était trop étendue pour être utile. Les enfants n'avaient pour elle qu'un respect fictif bien plus que véritable ; elle froissait leur âme et altérait leur tendresse pour leurs parents; souvent elle amenait les pères à un excès de sévérité et à n'avoir d'indulgence que pour les vices. Elle servait donc peu à l'amélioration des mœurs.

Enfin, l'esclavage, le fléau le plus terrible et le plus funeste des anciens, attaché aux entrailles de la famille romaine, la ruine par les causes qui déjà la minaient intérieurement.

Ce n'est pas en vain que l'on viole les lois de la nature, et l'Etat comme la famille ont grandement à souffrir de celles qui sont établies dans l'intérêt du petit nombre et non de tous, et qui ne reposent ni sur la justice, ni sur l'humanité.

FIN.

ERRATA.

—

Page 5, dernière ligne de la note 2, p. 4, *corrigez :* Bode..., p. 49-50.

— 18, ligne dernière, *au lieu de :* Xénophon, *lisez :* Xénophane.

— 77, note 2, ligne 6, *au lieu de :* Dejardin, *lisez :* Desjardins.

— 84, ligne 1-2, *au lieu de :* σιτόβολια, *lisez :* σιτοβόλια.

93, ligne 27, *au lieu de :* Passari, *lisez :* Passeri.

— 99, ligne 16, *au lieu de :* d'anguilles de, *lisez :* d'anguilles du.

— — note 1 : *de Dor. Com.*, ajoutez : p. 193.

— 112, note, citation, au lieu de : *Théâtre grec*, lisez : *Études sur les tragiques grecs.*

— 115, ligne 16, au lieu de : *Disquisitiones metrologicæ*, lisez : *Metrologische Untersuchungen*, p. 300.

— 193 et suivantes, *au lieu de :* Clitiphon, *lisez partout :* Clitophon.

— 219, ligne 8, au lieu de : *hétaïre*, lisez : *hétaire* ou *hétære*.

— 232, ligne 23, *au lieu de :* 462, *lisez :* 472.

— 260, ligne 13, *retranchez :* comme.

— 261, ligne 25, *au lieu de :* de voile, *lisez :* d'un voile.

— 287, ligne 7 : *Hist. de l'esclavage*, ajoutez : liv. II, ch. VII.

FIN DE L'ERRATA.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE.

Paris. — Typographie Hennuyer, rue du Boulevard, 7.


Digitized by Google









